

Université de Montréal

**Récits du vieillir « actif » et de la citoyenneté au quotidien :
l'expérience des femmes âgées au Québec**

par
Isabelle Marchand

Doctorat en service social

Thèse présentée à la Faculté des arts et des sciences
en vue de l'obtention du grade de docteur
en service social

25 mai 2016

© Isabelle Marchand

Résumé

Le vieillissement actif, comme cadre référentiel d'action publique, domine dorénavant les agendas des instances supranationales. Cette nouvelle économie politique du vieillissement pose la citoyenneté « active » des personnes âgées comme un défi pour les prochaines décennies. Notre objet de recherche s'intéresse, d'une part, aux pratiques dites actives du quotidien de femmes âgées, au regard du référentiel québécois du vieillissement actif, ainsi qu'à leur sens et finalités dans l'avancée en âge et, d'autre part, à l'expérience de la citoyenneté « vécue », ancrée dans l'action de la vie quotidienne et les parcours du vieillir. Une analyse du discours, effectuée à partir d'une approche narrative utilisant la méthode de récits de vie auprès de femmes âgées de 60 à 70 ans, a permis d'identifier des figures d'activités de la vieillesse protéiforme ainsi que des citoyennetés « actives » plurielles.

D'abord, quatre pôles d'activités ont été identifiés et permettent de cerner les pratiques par lesquelles les participantes se disent actives au quotidien : 1) le travail rémunéré; 2) la participation civique et bénévole; 3) l'activité physique; 4) les pratiques de *care*. Mis en résonance avec le référentiel du vieillissement actif, tel que construit sur la scène québécoise, l'analyse discursive montre que les répondantes ont intériorisé, en grande partie, les discours normatifs sur le vieillir actif construits par l'État. Toutefois, les récits montrent que parallèlement, dans le sens commun, leur « vieillir actif » renvoie également à des activités « ordinaires » de la vie quotidienne, accomplies dans l'univers du privé et les lieux de proximité. Malgré un certain décalage, tensions et résistances décelées entre un discours publico-politique hégémonique et les expériences empiriques du vieillir actif, aucun contre-discours n'émerge globalement des récits. Être active, c'est l'antithèse de l'immobilité et de la

dépendance. Se percevoir active dans le vieillissement met ainsi en scène des enjeux normatifs face à un discours positif sur l'âge, conséquemment quasi impossible à réfuter, mais soulève aussi des dimensions identitaires et relationnelles. À cet égard, des enjeux d'inclusion sociale traversent toutes les pratiques subjectives du vieillir actif décrites par les répondantes. Mais il y a plus. Différentes finalités et quêtes sous-tendent les pôles d'activités. Elles témoignent des structures subjectives de la conscience qui établissent les relations au monde, donnent un sens à l'agir quotidien et pérennisent le sentiment d'appartenance à la société. Une première quête s'exprime dans l'ancrage identitaire et l'intégration sociale à la société; une deuxième s'articule autour du don; la quête de l'authenticité en représente une troisième et le désir de liberté, une dernière. C'est ainsi, par l'entremise d'un processus d'objectivation des pratiques actives et des priorités existentielles sous-jacentes, que les femmes âgées se reconnaissent comme des citoyennes actives, enracinées dans une collectivité, apportant différentes formes de contribution sociale. Dans cet esprit, l'expérience de la citoyenneté « active » se dévoile de façon dialogique entre les dimensions du « faire », les pratiques sociales actives investies et les dimensions de l'« être » dans ses rapports aux autres, marqués par l'interdépendance. Une typologie modélise à cette fin quatre figures de citoyenneté « active ». Nonobstant les rapports sociaux en présence et les inégalités sociales qui façonnent les contextes d'action ainsi que les expériences du vieillir, dans l'empirie du quotidien, la citoyenneté sociale du vieillissement apparaît comme un processus relationnel : elle s'ancre dans une toile de relations et de pratiques, dans un continuum entre l'individu, le proche et la communauté, et permet aux femmes âgées de se poser comme actrices agissantes sur le monde pour assurer sa continuité.

Mots clés : vieillir/vieillissement actif; femmes âgées/âgées; citoyenneté; activité; discours.

Abstract

Taken as a policy framework, *active aging* ranks high on most supranational bodies' agenda. The new political economy of aging portrays "active" citizenship amongst seniors as a key challenge for the years to come. Our research focuses on, first, elderly women's everyday 'active' practices, their meaning and purpose, in the context of Quebec's active aging policy framework; and second, their day-to-day practical citizenship experiences. Informed by discourse analysis and a narrative approach, the life stories of women 60 to 70 years of age allowed for the identification of a plethora of distinctive old age activity figures.

More specifically, four activity figures were identified by which respondents materialize their routine active practices, namely: (1) paid work; (2) voluntary and civic engagement; (3) physical activity; and (4) caregiving. Set against Quebec's active aging policy framework, these patterns and set of practices that underpin them are clearly in tune with government's dominant perspectives. Respondents' narratives also show that active aging connotes a range of 'ordinary' activities of daily living, accomplished within people's private worlds and places of proximity. Despite nuances, tensions and opposition found in dominant public discourse, as well as in active aging practices, a form of counter-discourse does not emerge from respondents' narratives. To be active is normally the antithesis of immobility and dependence. Thus, to see oneself as active in old age draws on normative, positive assumptions about old age quite difficult to refute; nevertheless, discourses also raise identity and relational issues. In this respect, social inclusion issues cut across all active aging practices described by respondents. Moreover, a range of individual aims and quests underpin activity pattern. Such

quests express respondents' subjective interactions with their social environment; including their actions' meaning and sense of social inclusiveness in old age. A first quest relates to personal identity and social integration to the world; a second one concerns giving; a third centers on the search for authenticity; whereas the fourth one is connected to a desire for freedom. It is through the objectivising of active practices and related existential pursuits that elderly woman recognize themselves as active citizens, rooted in the community, and variously contributing to society. Accordingly, 'active' citizenship experiences are articulated in a dialogic manner between the dimensions of 'doing', 'active' social practices, and 'being' in relation to others, within a context of interdependence. A proposed typology allows for the modeling of four 'active' citizenship figures. Overall, despite the role played by power relations and social inequality in structuring aging experiences, in everyday life 'old age citizenship' appears as a relational process, embedded in a set of social relations and practices involving individuals, families and communities, whereby elderly women are able to express a sense of agency within their social world.

Keys words : Active aging; elderly women; citizenship; discourse; activity.

Table des matières

RÉSUMÉ	V
ABSTRACT	VII
LISTE DES TABLEAUX	XIII
LISTE DES ANNEXES	XV
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	XVII
REMERCIEMENTS	XIX
PREMIÈRE PARTIE	2
INTRODUCTION	2
CHAPITRE 1. LA PROBLÉMATIQUE	8
1.1 L'ÉMERGENCE DU VIEILLISSEMENT ACTIF SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE	8
1.1.1 VIEILLISSEMENT ACTIF DANS UNE PERSPECTIVE HOLISTIQUE	11
1.2 LA TRADUCTION DU RÉFÉRENTIEL DU VIEILLIR ACTIF AU QUÉBEC	15
1.2.1 LA CONSOLIDATION DU VIEILLISSEMENT ACTIF AU QUÉBEC DANS LES ANNÉES 2000	20
1.2.2 LE DÉPLOIEMENT DU RÉFÉRENTIEL DU VIEILLIR ACTIF AU QUÉBEC : L'ÉMERGENCE DE POLITIQUES D'ACTIVATION DU VIEILLISSEMENT	27
1.3 REGARDS CRITIQUES SUR LE VIEILLISSEMENT ACTIF COMME RÉFÉRENTIEL POLITICO-NORMATIF	34
1.3.1 VIEILLIR ACTIVEMENT ET PARTICIPER SOCIALEMENT ? LA CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES COMME ENJEU DU XXI ^e SIÈCLE	35
1.3.2 L'ACTIVITÉ DES FEMMES AÎNÉES : ENTRE ENGAGEMENTS PUBLICS-PRIVÉS	38
LA QUESTION ET LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	46
DEUXIÈME PARTIE	49
CHAPITRE 2. LE CADRE THÉORICO-CONCEPTUEL	49
2.1 TOURS ET DÉTOURS SUR LE CONCEPT DE CITOYENNETÉ : UNE RÉTROSPECTIVE	49
2.1.2 LES DÉCONSTRUCTIONS ET RECONSTRUCTIONS FÉMINISTES DE LA CITOYENNETÉ	52
2.1.3 QUELQUES PERSPECTIVES D'UNE CITOYENNETÉ INCLUSIVE	56
2.1.4 LA CITOYENNETÉ ACTIVE DANS L'ÉTAT SOCIAL CONTEMPORAIN	59
2.2 LE POTENTIEL HEURISTIQUE DE LA GÉRONTOLOGIQUE CRITIQUE : UN CADRE PLURIDISCIPLINAIRE	65
2.2.1 LA GÉRONTOLOGIE CRITIQUE : PRINCIPAUX FONDEMENTS	66
2.2.2 LA GÉRONTOLOGIQUE CRITIQUE ET FÉMINISTE : PENSER LES RAPPORTS DE SEXE DANS LE VIEILLISSEMENT	70
2.3 L'ANALYSE CRITIQUE DU DISCOURS	73

CHAPITRE 3. LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE**78**

3.1	LA POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	78
3.2	UNE RECHERCHE QUALITATIVE	81
3.3	UNE ANALYSE NARRATIVE FÉMINISTE	82
3.4	LA PROCÉDURE DE COLLECTE DES DONNÉES	84
3.4.1	L'ANALYSE DOCUMENTAIRE	84
3.4.2	L'ENTREVUE DE TYPE RÉCITS DE VIE	86
3.4.3	LE DÉROULEMENT DES RÉCITS DE VIE	88
3.5	POPULATION ET ÉCHANTILLONNAGE	92
3.6	LE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTES	95
3.7	MÉTHODE D'ANALYSE DES DONNÉES	96
3.7.1	L'ANALYSE VERTICALE DES RÉCITS	97
3.7.2.	L'ANALYSE COMPARATIVE DES RÉCITS	101
3.8	LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES	102
3.9	LES LIMITES DE L'ÉTUDE	103

CHAPITRE 4. CONTEXTE, PROFILS ET RÉCITS DES RÉPONDANTES**107**

4.1	LE CONTEXTE SOCIOHISTORIQUE DE LA PRODUCTION NARRATIVE	107
4.2	LE PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTES	109
4.2.1	PREMIER APERÇU : LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTES	109
4.2.2	DEUXIÈME APERÇU : CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET CONSTITUTIVES DE LA RECHERCHE	110
4.3	PRISE DE VUE SUR CINQ RÉCITS « TYPES »	112
4.3.1	SUZANNE, UNE TRAVAILLEUSE AUTONOME ET ARTISTE SOLITAIRE	113
4.3.2	PAULINE, PORTAIT D'UNE « BATTANTE » ET D'UNE GRAND-MÈRE PRÉSENTE	115
4.3.3	CLAIRE, UNE FEMME DE DEVOIRS	118
4.3.4	MARIE, GRAND-MÈRE ENGAGÉE ET RÉSILIENTE FACE À LA FRAGILISATION	120
4.3.5	CHRISTINE, L'ÉCLECTIQUE FEMME D'AFFAIRES AUX MILLE ENGAGEMENTS	122

QUATRIÈME PARTIE : LES RÉSULTATS**124****CHAPITRE 5. PÔLES ET FIGURES DE L'ACTIVITÉ DANS LE VIEILLIR****125**

5.1.	LE SOUCI DES AUTRES : DES PRATIQUES DE CARE	125
5.1.1	PRENDRE RÉGULIÈREMENT SOIN D'UN PROCHE	126
5.1.2	L'ENGAGEMENT DANS LA GRAND-PARENTALITÉ	128
5.1.3	LA SOLLICITUDE APPLIQUÉE AU QUOTIDIEN	132
5.2	LE SOUCI DE SOI : L'ACTIVITÉ PHYSIQUE	135
5.2.1.	ENTRAINER LE CORPS : UNE HYGIÈNE DE VIE	136
5.2.2	DES FEMMES EN MARCHÉ : REPOUSSER LES MAUX DU CORPS ET DE L'ÂME	138
5.3	LA RETRAITE ? TRÈS PEU POUR MOI !	142
5.4.	LA PARTICIPATION CIVIQUE ET BÉNÉVOLE POUR MARCHER SUR LES RAILS DE LA VIE ACTIVE	146
5.5	SOMMAIRE ET CONCLUSION	152

CHAPITRE 6. SENS ET FINALITÉS DE L'ACTIVITÉ DANS L'AVANCÉE EN ÂGE**157**

6.1	LES ENFANTS : DE L'AMOUR SINCÈRE COMME LIEN ONTOLOGIQUE À LA VIE	157
------------	---	------------

6.2	JOUER UN RÔLE SUR TERRE	161
6.2.1	ÊTRE UTILE À L'HUMANITÉ	161
6.2.2	TRANSMETTRE UNE PART DE SOI	164
6.3	L'AGIR CITOYEN : DONNER, CONTRIBUER, COMBATTRE	168
6.4	LE LIEN SOCIAL COMME MOTEUR DE L'ACTIVITÉ	171
6.5	SOMMAIRE ET CONCLUSION	174
 CHAPITRE 7. AMBIGUÏTÉS, RÉSISTANCES ET TENSIONS AUTOUR D'UNE TRAME DISCURSIVE DOMINANTE		 178
7.1	UNE LOGIQUE DE RÉSISTANCE	179
7.2	UNE LOGIQUE DE L'IMPOSSIBILITÉ	184
7.3	UNE LOGIQUE DE DÉsirABILITÉ SOCIALE	187
7.4	SOMMAIRE ET CONCLUSION	192
 CINQUIÈME PARTIE		 197
 CHAPITRE 8. DISCUSSION		 197
8.1	ENTRE INTÉRIORISATION D'UN DISCOURS HÉGÉMONIQUE POSITIF SUR L'ÂGE ET ZONES DE MÉDIATION ET DE RECONSTRUCTION DU « VIEILLIR ACTIF »	198
8.1.1	NÉGOCIER SON VIEILLIR « ACTIF » EN AFFIRMANT SON AUTONOMIE MALGRÉ LA FRAGILISATION	199
8.1.2	L'AUTONOMIE À L'ÉPREUVE DE L'INACTIVITÉ: DES ENJEUX IDENTITAIRES EN PRÉSENCE	202
8.1.3	PAR-DELÀ L'INSTRUMENTALITÉ D'UN RÉFÉRENTIEL : LE LIEN SOCIAL POUR VIEILLIR « ACTIVEMENT »	204
8.2	LES FIGURES DE LA CITOYENNETÉ ACTIVE DES FEMMES AÎNÉES	208
8.2.1	L'EMPLOI COMME FIGURE DOMINANTE DE LA CITOYENNETÉ MODERNE	209
8.2.2	LA PARTICIPATION CIVIQUE COMME FIGURE DE LA CITOYENNETÉ D'HIER À AUJOURD'HUI	211
8.2.3	LE CARE : « NOUVELLE » FIGURE DE PARTICIPATION, « NOUVELLE » CITOYENNETÉ ACTIVE	214
8.2.4	DE LA « RETRAITE-LIBERTÉ » À LA « RETRAITE DE PROXIMITÉ » : DEUX VISAGES EN TENSION DE CITOYENNES « ACTIVES »	222
8.3	DES CITOYENNETÉS ET DES VIEILLISSEMENTS ACTIFS EN CONTEXTE : PRINCIPAUX ENJEUX ET RAPPORTS SOCIAUX EN PRÉSENCE	226
8.3.1	RAPPORTS SOCIAUX, CITOYENNETÉS ET VIEILLISSEMENTS ACTIFS DOMINANTS	227
8.3.2	VIEILLISSEMENTS ET CITOYENNETÉS SOCIALES SOUS LA LOUPE DE L'ÉGALITÉ	232
 CONCLUSION		 239
RETOUR SUR LES FAITS SAILLANTS		240
L'EXPÉRIENCE DE LA CITOYENNETÉ ACTIVE DES FEMMES AÎNÉES AU TEMPS DE L'ACTIVATION		244
PENSER DES CITOYENNETÉS POLYPHONIQUES À L'AUNE D'UN PARADIGME HOLISTIQUE DU VIEILLISSEMENT		248
QUELS ENJEUX POUR LE TRAVAIL SOCIAL ?		250
 BIBLIOGRAPHIE		 257
 ANNEXES		 275
ANNEXE 1 : TABLEAU I. DÉCONSTRUCTION DES DONNÉES À PARTIR DU VERBATIM		275
ANNEXE 2 : TABLEAU II. RECONSTRUCTION DES DONNÉES : MISE EN FORME DE LA TRAME DISCURSIVE ET RÉFLEXIVE DES RÉCITS		276
ANNEXE 3 : TABLEAU III. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTES		277

ANNEXE 4 : TABLEAU IV. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTES (SUITE)	279
ANNEXE 5 : TABLEAU V. SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTES	281
ANNEXE 6 : GRILLE D'ENTREVUE	283

Liste des tableaux

Liste des tableaux

Tableau I : Déconstruction des données à partir du verbatim.....	267
Tableau II : Reconstruction des données : mise en forme de la trame discursive et réflexive des récits.....	96
Tableau III : Caractéristiques sociodémographiques des répondantes.....	271
Tableau IV : Caractéristiques sociodémographiques des répondantes (suite).....	273
Tableau V. : Synthèse des principales caractéristiques sociodémographiques des répondantes.....	105

Liste des annexes

Annexe 1 : Tableau I. Déconstruction des données à partir du verbatim.....	269
Annexe 2 : Tableau II. Reconstruction des données : mise en forme de la trame discursive et réflexive des récits.....	271
Annexe 3 : Tableau III. Caractéristiques sociodémographiques des répondantes.....	273
Annexe 4 : Tableau IV. Caractéristiques sociodémographiques des répondantes (suite).....	275
Annexe 5 : Tableau V. Synthèse des caractéristiques sociodémographiques des répondantes.....	277

Liste des sigles et abréviations

ARUC : Alliance de recherche universités- communautés

CE : Commission européenne

CIRANO : Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

CSN : Confédération des syndicats nationaux

FTQ : Fédération des travailleurs du Québec

FADOQ : Mouvement des aînés du Québec, anciennement la Fédération de l'Âge d'Or du Québec

MADA : Municipalités amies des aînés

MFA : Ministère de la Famille et des Aînés

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux

OCDE : Organisation de coopération et de développement

OMS : Organisation mondiale de la Santé

ONU : Organisation des Nations Unies

QADA : Québec amis des aînés

VADA : Villes amies des aînés

UE : Union européenne

Remerciements

Si le parcours doctoral exige sans conteste une grande part de détermination, de persévérance et de rigueur, voire même un brin de folie, la réalisation de cette thèse aurait été impossible sans la contribution de plusieurs personnes importantes que je tiens à remercier. Mes premiers remerciements sont dédiés aux femmes qui ont généreusement accepté de m'ouvrir leur porte et de me confier leurs histoires. Leurs témoignages et leurs intérêts envers mes travaux ont permis de donner forme, sens et richesse à la présente thèse.

En ce qui concerne les personnes qui m'ont supervisée tout au long de mon parcours, je remercie chaleureusement mon directeur de recherche, Oscar E. Firbank. C'est notamment grâce à lui que mon projet a pu émerger et prendre une direction cohérente. À l'écoute des étudiantes et étudiants, il a toujours considéré mes idées et ma posture avec le plus grand respect. Dans le même registre, je veux aussi souligner le soutien indéfectible de ma co-directrice, Diane-Gabrielle Tremblay. Nous nous connaissions à peine, et c'est avec une grande générosité et beaucoup d'intérêts envers mes travaux qu'elle a accepté de participer à mon aventure. Elle a également soutenu d'autres projets d'ordre communautaire que j'ai initiés, avec la même dévotion dont elle fait preuve pour le développement de la recherche entre les communautés et les universités. En continuité, je suis aussi infiniment reconnaissante à Guylaine Racine, partie prenante de cette thèse; sa lecture assidue et ses commentaires, à la fois originaux et pertinents, de mon matériau, de son état « brut » jusqu'à son traitement analytique, ont aussi coloré la teneur des analyses et des perspectives dégagées. Je la remercie aussi profondément pour le soutien fort précieux qu'elle m'a apporté dans mes fonctions

d'enseignante à l'Université à Montréal et, en ce sens, de m'avoir souvent tranquilisée face à toutes mes incertitudes comme professeure en devenir. Oscar, Diane-Gabrielle et Guylaine, toute ma reconnaissance et ma gratitude accompagnent en filigrane ces quelque deux cent cinquante pages.

Par ailleurs, il m'importe de remercier également deux femmes qui ont été extrêmement significatives pour moi tout au cours de mon cheminement dans les études supérieures : Christine Corbeil et Francine Descarries, toutes deux professeures à l'UQAM, qui m'ont vue évoluer, acquérir de la maturité intellectuelle au gré des dix dernières années. Chacune à sa façon, elles m'ont apporté maints encouragements et conseils judicieux qui m'ont permis, non seulement de traverser des moments de doute au doctorat, mais aussi de me sentir confiante dans cette carrière universitaire à laquelle j'aspire depuis tant d'années.

Dans un autre ordre d'idées, sans le soutien initial du Conseil de recherches des sciences humaines, ce projet doctoral n'aurait probablement pas vu le jour. D'avoir eu le privilège de me concentrer essentiellement à mes études durant trois ans a eu un impact notable sur mes avancées. Toutefois, la dernière ligne droite de mes études doctorales aurait certes été plus ardue sans la contribution de mon institution. Je remercie à cet égard la Faculté des études supérieures et postdoctorales, la Faculté des arts et des sciences et l'École de service social de l'Université de Montréal pour les différentes bourses octroyées qui m'ont permis, au surplus, de diffuser mes résultats de recherche dans divers événements scientifiques. Dans le même registre, je remercie l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux ainsi que le Réseau québécois en études féministes (RÉQEF) pour les bourses octroyées.

Je termine ce mot en remerciant mes proches amis(es), ma famille et mon conjoint qui ont été présents au cours de ces années. Merci à Sandrine et à Alexandre pour leur amitié sincère et fidèle, ainsi que leur soutien au regard de ce projet d'envergure. Des pensées également à ma famille; merci de votre solidarité et de vos encouragements dans mon désir d'émancipation et de dépassement. Mes derniers remerciements sont dédiés à Lois, mon compagnon de vie. Merci pour ton encouragement soutenu dans les moments les plus cruciaux, nos innombrables conversations entourant les hauts et les bas de la vie universitaire, les craintes et les grandes joies que l'on peut y vivre. À vous toutes et tous, merci d'avoir fait partie de cette grande aventure qui se termine, enfin !

Première partie

Introduction

Dès le début du XX^e siècle, les premières politiques d'assistance sociale pour les personnes âgées au Canada, comme dans d'autres pays, marqueront considérablement les représentations d'une vieillesse démunie, dépendante, voire misérabiliste (Feller, 2004; Pilon, 1990). Jusqu'aux années 1960 pour la France et une décennie plus tard pour le Canada et d'autres pays comme l'Angleterre, les politiques de retraite représentent le principal champ d'intervention des États dans la vieillesse (Charles, 2008; Guillemard, 1984). Selon Walker et Maly (2012), l'objectif premier des États-providence d'après-guerre était d'assurer un revenu minimum aux personnes âgées et aux travailleurs âgés, dans la transition vers la fin de leur vie. L'association entre la vieillesse et la retraite (et l'âge) se met ainsi en place au cours du XX^e siècle et, ce faisant, concourt, d'une part, à la construction sociale de la vieillesse (Charles, 2007) et d'autre part, à celle des personnes âgées, comme étant « une catégorie économiquement dépendante » (Pilon, 1990 : 142). Un discours idéologique associant la vieillesse à une inexorable décrépitude se déploie ainsi dans la sphère sociale au cours du XX^e siècle (Bourdelaïs, 1993; Feller, 2004).

Dans les années 1950, la littérature en gérontologie sociale fait un pas de côté face à ce discours dominant et propose l'idée qu'un mode de vie actif favorise l'existence, ou le maintien, de relations sociales, lesquelles contribuent au bien-être et à la satisfaction personnelle (Katz, 2000). Dans la foulée de cette production scientifique, la théorie de

l'activité est mise au monde par Havighurst et Albrecht en 1953. Elle « établit qu'un engagement accru dans un style de vie actif permet de contrebalancer la perte de rôles professionnels, sociaux ou conjugaux (veuvage) caractérisant la retraite et l'entrée dans la vieillesse, et l'effet délétère que de telles pertes peuvent entraîner sur le bien-être » (Bickel, 2007 : 84). Toutefois, les théories fonctionnalistes du vieillissement, principalement celle du désengagement de Cumming et Henry en 1961, contribueront à pérenniser les représentations dominantes d'une vieillesse synonyme de pertes, d'inactivités et de désengagement de la vie sociale (Lauzon, 1980). Lorsque (re)surgit la question du vieillissement démographique dans les années 1980, de nouvelles représentations positives de la vieillesse émergent : à l'image du vieillard isolé et dépendant, se juxtapose celle de la personne âgée, active et indépendante (Caradec, 2012). Une vieillesse « épanouie » vient faire ainsi contrepoids à la vieillesse « ingrate », pour reprendre les mots de Hummel (1998). Le vieillissement « productif » (*Productive Aging*¹) entre alors en scène aux États-Unis au début des années 1980. S'attaquant particulièrement à l'âgisme dans le marché de l'emploi, il cherche à valoriser le travail productif des travailleurs âgés et l'exploitation des ressources « capitalisables » des aînés à la retraite. Reprenant les éléments centraux du vieillissement productif, avec une prépondérance notable sur la qualité de la vie, la santé et le bien-être (Walker, 2014), le vieillissement actif émerge, quant à lui dans les années 1990 sur la scène européenne (Van Dyk et Tuner, 2010), tandis qu'aux É.-U., les théories psychosociales et biomédicales du vieillissement réussi² (*Successful Aging*) proposeront différents modèles autour de l'idée - de plus en plus

¹ « Productive ageing is any activity by an older individual that produce goods or services, or developps the capacity to produce them, whether they are paid for or not » (Bass *et al.*, cité dans Walker, 2014: 19).

² Rowe et Kahn, dès 1987, appréhendent le vieillissement réussi comme « un concept relativement heuristique » (Rochman et Tremblay, 2010 : 13), dont les racines se retrouvent en fait dans la théorie de l'activité (Walker, 2012). D'autres auteurs, dans les années 1990, comme Baltes et Baltes, développeront également leur modèle du vieillissement réussi (Gangbe et Ducharme, 2006).

dominante – d'un « bien vieillir » (Gangbe et Ducharme, 2006). La promotion de l'activité dans la vieillesse s'érige comme une notion nodale dans ces théories du vieillissement et c'est en « référence à [ces] autres approches normatives du vieillir [*successful, productive, healthy ageing, ageing well*] que se développe le vieillissement actif » (Moulaert et Léonard, 2012 : 5)³. Garante de l'autonomie et du maintien des capacités (physiques et mentales) dans l'avancée en âge, l'activité se présente en outre une clé de voûte au problème social du vieillissement. La retraite « retrait-social » (Guillemard, 1972, revisité 2002) semble dorénavant proscrite, du moins peu encouragée dans les pratiques discursives des régimes contemporains, là où les politiques d'activation dominent d'ores et déjà plusieurs champs de l'action publique (emploi, assistance sociale et, plus récemment, le vieillissement). De fait, « profiter du temps de sa vieillesse est [dorénavant] sujet à soupçon » (Membrado, 2010 : x), comme s'il fallait justifier le caractère actif des activités quotidiennes dans la vieillesse. L'activité dans les trajectoires du vieillir devient en outre un leitmotiv dans les discours dominants de l'État.

Or, la notion d'activité dans l'histoire du vieillissement, comme construit social, n'a jamais été pas neutre en termes de genre. Jusqu'aux années 1960-1970, la grande majorité des femmes sont déclarées comme inactives puisque « l'essentiel de l'activité féminine se déroule hors du marché du travail » (Charles, 2007 : 5). D'une part, l'édification de la vieillesse-retraite a été fondée selon un archétype masculin (Foster et Walker, 2013) et, d'autre part, l'association

³ D'autres transformations identifiées par Martin (2007 : 13), telles que la révolution démographique discutée plus haut (et ses impacts sur les finances publiques, les systèmes de santé, de retraite, etc.), l'émergence d'une nouvelle santé publique, les changements du monde du travail ainsi que le brouillage des frontières entre l'enfance, le mitan de la vie et la vieillesse encouragent et légitiment un changement de référentiel, de la sénescence au vieillir actif.

étroite entre activité et emploi ne fera que prolonger le temps de l'inactivité pour la plupart des Québécoises jusqu'aux années 1980 (Charles, 2007)⁴. En revanche, les années 1960 à aujourd'hui marquent « une étape majeure du point de vue de l'activité féminine »⁵ au regard de la féminisation croissante du marché de l'emploi (Kempenners et al., 2015 : 128). Parmi les femmes âgées, ce sont ainsi celles issues du babyboomer, sur lesquelles repose cette étude, qui sont considérées actives pour la première fois dans l'histoire, car elles ont occupé un emploi pendant la majeure partie de leur vie (Mc Donald, 2006). Au traditionnel modèle de la mère-épouse au foyer se substitue celui de la femme-mère active, conjuguant vie familiale et univers professionnel. Si elles avaient bénéficié jusqu'ici d'une citoyenneté par extension, qui s'inscrivait dans le prolongement des droits sociaux accordés aux conjoints travailleurs-pourvoyeurs (Jenson, 2011; Walby, 2000), leur parcours biographique a été bouleversé sous l'impulsion d'un ensemble de discours, de politiques sociales, de praxis et de luttes sociales liés aux impératifs d'égalité en matière de droits de citoyenneté qui ont caractérisé l'État-providence.

Toutefois, cette « ère providentielle » n'a pas pour autant induit des trajectoires et des expériences homogènes pour toutes les femmes. Même si le travail rémunéré a fait partie de la vie de plusieurs d'entre elles, vont coexister plusieurs « modèles d'activités » pour les femmes issues du babyboom : entrée sur le marché du travail, suivi de « périodes d'inactivités », puis de retour à l'emploi ou aux études une fois que les enfants ont grandi, ou encore un arrêt définitif de l'emploi à l'arrivée des enfants et, pour une minorité de femmes, surtout les plus

⁴ Comme l'évoque l'historienne Aline Charles, « forte et même fulgurante, la progression du taux d'activité des Québécoises de 1951 à 1981 ne concerne – au mieux- que la moitié d'entre elles » (Charles, 2007 : 42).

⁵ « Le taux d'activité féminine passe de 26,5 % en 1961 à 60 % en 2004 (Kempenners et al., 2015 : 128).

scolarisées et qualifiées, des trajectoires professionnelles sans interruption (Clément, 2015). Par ailleurs, l'analyse de l'activité des femmes, ici vieillissantes, ne peut se réduire à la sphère de l'emploi, malgré sa prédominance sur les autres sphères du social. Pensons entre autres au travail fantôme, ce « travail du proche » (Pennec, 2009) lié à la maternité et la grand-maternité, à l'orchestration et à la réalisation des tâches de la vie quotidienne pour le bien-être de la famille. Pionnières d'une révolution tranquille et féministe, les femmes âgées ont aussi déployées, et déploient encore, des pratiques de participation civique, militante et bénévole. Cumulant ainsi plusieurs activités et rôles sociaux, elles sont nombreuses à avoir vécu des existences dites de « super-femmes ».

En somme, les rapports entre la vieillesse-retraite et l'inactivité-activité sont à appréhender comme des constructions sexuées, surtout lorsqu'il s'agit d'étudier l'activité et le caractère actif des pratiques quotidiennes des femmes dans le vieillir au regard d'une vision paradigmatique, non plus centrée sur la sénescence, mais bien sur une conception « activiste » de la retraite (Gestion, 2002) et, plus largement, d'activation du vieillissement. C'est dans ce contexte discursif, sociohistorique et culturel précis, où règne en l'occurrence une injonction au vieillir actif, que nous nous sommes intéressée, sur le plan micro-social, à l'analyse de l'activité quotidienne des femmes âgées et à leurs pratiques dites actives ainsi qu'à leurs sens et finalités afin de comprendre les modalités par lesquelles elles *vivent* une citoyenneté active dans l'avancée en âge.

Le premier chapitre de notre thèse s'attarde à problématiser le contexte normatif dans lequel s'inscrit notre objet de recherche, à savoir l'émergence du vieillissement actif, comme cadre

référentiel guidant l'action publique, à la fois dans les instances internationales et sur la scène québécoise. Après avoir posé ces pourtours discursifs dominants, soit les discours « du haut » sur le vieillissement, une seconde partie se penche sur les pratiques « du bas », c'est-à-dire sur les activités des femmes âgées, telles qu'elles sont répertoriées dans la littérature. Après avoir précisé nos objectifs de recherche, le cadre théorico-conceptuel, au chapitre deux, présente d'abord le concept de citoyenneté dans diverses configurations, de son émergence, à l'orée des États-providence, à ses reconstructions plurielles dans l'État social contemporain. Par la suite, en s'ancrant dans le champ de la gérontologie narrative critique et féministe, nous déployons notre perspective conceptuelle qui sera utilisée pour analyser nos résultats de recherche. Le troisième chapitre expose, quant à lui, l'ensemble des considérations et procédés méthodologiques qui ont circonscrit notre démarche méthodologique. Précédant les résultats, le chapitre quatre propose une « prise de vue » sur cinq récits « types », et ce, en les situant d'abord dans leur contexte sociohistorique. Puis, trois chapitres de résultats sont développés; à tour de rôle, ils présentent la nature des pratiques dites actives dans la vie quotidienne des répondantes (chapitre cinq), le sens et les significations particulières qu'elles revêtent dans l'avancée en âge (chapitre six); et enfin, le chapitre sept se focalise sur les ambiguïtés, tensions ou résistances manifestées entre un discours référentiel dominant et l'expérience subjective du vieillir. Au dernier chapitre, le huitième, nous discutons des résultats présentés au regard du cadre théorique retenu et d'autres écrits pertinents aux propos analytiques développés. Une brève synthèse de l'ensemble de la recherche, ses apports ainsi que les enjeux qu'elle soulève pour le champ du travail social concluent cette thèse.

Chapitre 1. La problématique

Le premier chapitre posera les jalons du vieillissement actif comme un référentiel guidant l'action publique dans l'arène internationale depuis la fin des années 1990. Par la suite, nous nous pencherons plus particulièrement sur sa traduction sur la scène québécoise. En continuité, nous exemplifierons de quelle façon ce référentiel impulse l'émergence de politiques d'activation du vieillissement. Cette logique d'activation, qui imprègne en réalité plusieurs champs des politiques publiques, occasionne une redéfinition du rôle de l'individu-citoyen en transformant les cadres de la protection sociale et des droits sociaux relatifs à la citoyenneté moderne. En cela, les rapports entre l'individu, la société civile et l'État, qui se veut de moins en moins providentiel, modifient, comme nous le verrons en suivi, les pratiques d'engagement et le sentiment d'appartenance à la communauté. Focalisant spécifiquement le regard sur les femmes âgées, un portrait de leurs pratiques d'engagement, formelles et informelles, telles que décrites dans la littérature, sera conséquemment présenté. Finalement, après avoir mis en lien et synthétisé les différentes notions soulevées, nous concluons notre problématisation en formulant notre question et nos objectifs de recherche.

1.1 L'émergence du vieillissement actif sur la scène internationale

Le vieillissement actif se présente aujourd'hui comme un cadre référentiel dominant l'action publique internationale en matière de vieillissement. Dans un article inédit⁶, Moulaert et Viriot

⁶ Les auteurs retracent la genèse du vieillissement actif (VA), dans la recherche scientifique et dans les organisations internationales, en documentant à la fois la production institutionnelle des grandes organisations et celle réalisée dans le monde de la recherche ainsi que les rencontres et jonctions entre ces deux sites, lesquels

Durandal (2013) attribuent à D'Souza, en 1985, le développement du vieillissement actif, à savoir « sa véritable naissance » comme notion dans la littérature scientifique, bien qu'ils jugent la portée théorique de cet écrit « relativement faible », car peu documenté. De fait, ce dernier restera lettre morte lorsque les acteurs institutionnels, que ce soit l'OCDE, l'ONU ou l'OMS, s'empareront de la notion : « I first used the phrase 'active ageing' in 1996 OECD publication entitled 'Ageing in OECD Countries : A Critical Policy Challenge' », déclare un expert institutionnel interrogé par les auteurs en 2012 (*Ibid* : 15). Quoi qu'il en soit, c'est au Sommet de Denver (G-8), en 1997, que le vieillissement actif est évoqué pour la première fois dans les instances internationales (Moulaert et Léonard, 2011), et un rapport de l'OCDE, en 1998, jette les bases d'un référentiel en devenir où sont contenues « à la fois les réformes en matière d'employabilité, de santé et de soins aux personnes en perte d'autonomie » (Moulaert et Viriot Durandal, 2013 : 15). Dans les années qui suivront, l'OCDE réalise plusieurs rapports, sur différents pays, concernant l'emploi et les travailleurs âgés (Moulaert et Léonard, 2011). En fait, dès 2000, l'organisation recentre rapidement son approche autour de ses champs de compétences en privilégiant « les réformes du marché du travail et des retraites en faveur d'un vieillissement actif en emploi » (Moulaert et Viriot Durandal, 2013 : 16). Le vieillir actif apparaît ainsi défini comme « le fait de travailler plus longtemps, de prendre sa retraite plus tard et de rester actif après la retraite » (Jolivet, 2002 : 140)⁷.

ont donné lieu à diverses perspectives notionnelles du VA. Plus globalement, les travaux de Moulaert se centralisent sur l'étude du vieillissement actif (comme notion et référentiel) sur la scène internationale.

⁷ Rappelons brièvement que les mesures prises antérieurement par divers pays européens, notamment la France, avaient pour objectif de favoriser la sortie de carrière précoce des travailleurs seniors afin de promouvoir l'emploi de plus jeunes générations (Guillemard, 2003). Il s'agit donc d'un tournant stratégique de diverses organisations internationales (l'OCDE, l'Union et la Commission européennes, etc.) face à la « crise démographique » vécue par les pays industrialisés, laquelle entraînera une augmentation considérable des coûts des systèmes de santé et des régimes de revenus de retraite (Mathias et Prats, 2006 ; Walker, 2012).

L'Union européenne poursuit une trajectoire similaire, en s'inscrivant d'abord dans une perspective plus globale du vieillir actif, lors de l'Année internationale des personnes âgées en 1999⁸, puis en se centrant très rapidement sur des priorités similaires à l'OCDE. Dès lors, l'OCDE et l'Union européenne se donnent deux objectifs généraux : 1) la révision des régimes de retraite et 2) le maintien de plus de travailleurs âgés en emploi (Moulaert et Léonard, 2011). Rappelons brièvement que ces préoccupations autour de l'emploi des séniors et de l'allongement des carrières dans l'optique d'amoindrir, entre autres, le déficit public avec l'arrivée à la retraite des baby-boomers ne sont d'ailleurs pas récentes. Jolivet (2002) rappelle que dès 1990, les thèmes centraux de l'Observatoire européen du vieillissement et des personnes âgées étaient l'âge et l'emploi des séniors. Au cours des années 2000, la Commission européenne se donne clairement des objectifs de maintien et d'intégration des séniors en emploi⁹ (par exemple, via la lutte contre la discrimination en emploi fondée sur l'âge et l'importance de la formation tout au long de la vie) (Jolivet, 2002). En outre, le discours européen sur le vieillissement actif vise jusqu'ici, soit avant l'*Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle 2012*, à modifier les politiques nationales en matière d'emploi et de retraite en insistant sur deux notions, soit « le travail rémunéré (derrière l'activité) et [sur] la prolongation des carrières » (comme finalité de transformation de l'action publique) (Moulaert et Léonard, 2011 : 5).

⁸ La communication *Towards a Europe for all Age* de 1999, outre son plaidoyer pour l'aménagement des trajectoires d'emploi afin de maintenir, le plus longtemps possible, les séniors sur le marché du travail, vise notamment à promouvoir l'engagement social des aînés (Moulaert et Viriot Durandal, 2013).

⁹ La stratégie Europe 2020 souhaite atteindre un taux d'emploi des personnes âgées de 20 à 64 ans de 75 %, comparativement à un taux de 50 %, fixé lors de la dernière stratégie européenne pour l'emploi, en 2010 (Moulaert et Léonard, 2011).

1.1.1 Vieillesse active dans une perspective holistique

Si ces instances européennes focaliseront ultérieurement leurs efforts sur le vieillissement actif en emploi après 2000, l'Année internationale des personnes âgées, organisée par les Nations Unies en 1999, *Pour une société pour tous les âges*, représente en réalité un « foisonnement des idées » sur la scène européenne » (Moulaert et Léonard, 2011 : 15), mais aussi sur le plan international; l'objectif alors poursuivi par les Nations Unies vise l'intégration de « la question du vieillissement dans tous les secteurs de la société et [l'encouragement des] individus à exploiter leurs capacités à tous les stades de la vie¹⁰. L'approche privilégiée met ainsi en relief la reconnaissance de l'individu, tout au long de sa vie, et promeut le principe de l'activité, comme étant le moteur du développement à la fois de pratiques sociales, citoyennes et d'employabilité (Chamahian, 2009). Cette idée d'un vieillir appréhendé à partir d'une approche en termes de parcours de vie met en scène les travaux de Alan Walker, universitaire expert, interpellé dès le début des années 1990 par la Commission européenne pour réfléchir aux politiques publiques sur le vieillissement (Moulaert et Viriot Durandal, 2013). C'est à l'invitation de la Commission, dans le cadre de ce forum international, qu'il dévoile son approche du vieillir actif, appréhendée dans une perspective holistique :

« The beauty of this strategy is that it is good for everyone : from citizens of all ages as ageing individuals, in terms of maximising their potential and quality of life, through to society as a whole, by getting the best from human capital, extending community participation and solidarity, avoiding intergenerational conflicts and creating a fairer more inclusive society ». (Walker, 1999, cité dans Moulaert et Léonard, 2011 : 16)

Pour Walker (2002 : 124), le terme actif est compris comme « la poursuite d'activités significatives qui contribuent au bien-être d'un individu, ou de sa famille, de sa communauté

¹⁰ Nations Unies (1999), <http://www.un.org/fr/events/olderpersonsday/intyear.shtml>, consulté le 27 avril 2015.

locale ou encore, de la société; il ne devrait pas se restreindre au travail rémunéré et à la production » (traduction libre). C'est dans cette perspective que l'Organisation mondiale de la Santé, aux termes de consultations et délibérations avec ses experts, dévoile son cadre d'orientation *Vieillir en restant actif*, lors de la deuxième Assemblée mondiale des Nations Unies sur le vieillissement (Walker, 2008). Sans surprise, ce cadre témoigne de l'intérêt de l'OMS pour la santé et le rôle de l'activité dans le maintien d'un bien-être physique et mental¹¹. Le vieillissement actif est défini comme suit :

« Vieillir en restant actif est le processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse. [...] Un vieillissement actif permet aux personnes âgées de réaliser leur potentiel de bien-être physique, social et mental tout au long de leur vie et de s'impliquer dans la société selon leurs besoins, leurs souhaits et leurs capacités, tout en jouissant d'une protection, d'une sécurité et de soins adaptés lorsqu'elles en ont besoin ». (OMS, 2002 : 12).

L'approche de l'OMS souhaite ainsi prendre en compte l'ensemble des activités permettant un bien vieillir (« activités économiques, sociales, spirituelles, culturelles et citoyennes ») (*Ibid* : 12). L'accent est ainsi mis à la fois sur l'activité en termes d'emploi et du maintien de la santé, que sur la préservation du lien social et de la solidarité intergénérationnelle (*Ibid*). Chaque individu est invité à participer activement à son mieux-être en vieillissant, et ce, en adoptant tout au cours de sa vie des pratiques favorables au maintien d'une bonne santé. Basé sur trois piliers, soit la participation, la santé et la sécurité (OMS, 2002 : 45), le cadre expose une série de mesures tangibles afin d'aider les États nations à développer des politiques respectant le cadre de référence proposé. Précisons également que l'approche transversale et

¹¹ Le cadre de 2002 émane des travaux du programme *OMS Vieillissement et qualité de la vie* (OMS, 2002 : 2). Ce programme, anciennement nommé *Santé des personnes âgées* et, en 1995, *Vieillissement et santé* et, depuis 2000, *Vieillissement et qualité de vie*.

préventive de la santé de l'OMS s'ancre non seulement dans des dimensions comportementales, individuelles et communautaires, mais aussi environnementales (Moulaert et Viriot Durandal, 2013). De fait, les villes, leurs parcs urbains et leur offre en matière de qualité de vie pour les citoyens âgés sont identifiés rapidement comme étant un vecteur-clé, un levier incontournable du développement et de la mise en œuvre du vieillissement actif :

« Les personnes âgées, en particulier, ont besoin d'un cadre de vie favorable et porteur qui compense les transformations physiques et sociales associées au vieillissement. [...] Pour promouvoir le bien-être et les contributions des citoyens âgés et maintenir la prospérité des villes, il est nécessaire et logique de rendre les villes plus accueillantes pour les âgés ». (OMS, 2007 : 4

C'est en vue de répondre à cette priorité visant la promotion du vieillissement actif au sein des villes que l'OMS a déployé une vaste « approche participante ascendante » qui a permis de consulter les personnes âgées sur leur réalité et ainsi d'inscrire leurs besoins dans les politiques publiques » (OMS, 2007 : 7). Des groupes de discussion et des consultations réunissant différents acteurs et organisations aux quatre coins du monde ont été conviés à la démarche de l'OMS¹². Au total, 35 villes réparties dans plus de 22 pays, en majorité industrialisés, ont participé au projet et ont ainsi contribué à la labellisation des *Villes amies des aînés (VADA)* (OMS, 2007). Ces VADA concrétisent dès lors « le passage d'une notion analytique à un référentiel opérationnel dans le diagnostic élargi de la notion, tant pour les acteurs politiques et les professionnels du développement local que pour la communauté scientifique (Moulaert et Viriot Durandal, 2013 :19). Le rayonnement des programmes VADA au Québec, comme nous l'exposerons plus loin, vient également confirmer cette hypothèse.

¹² Pour davantage de précisions méthodologiques, voir le *Guide mondial des villes amies des aînés* (OMS, 2007 : 7-10).

Dix ans plus tard, après la deuxième Assemblée mondiale de 2002, l'*Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle* de 2012, organisée par l'Union européenne, représente un « événement clé pour l'introduction du vieillissement actif sur la scène internationale » (Moulaert, 2014 : 66). Si d'aucuns avaient d'ores et déjà anticipé la centralité accordée à la dimension de l'emploi des séniors, dans la continuité des années 2000 (Moulaert et Léonard, 2011 ; Walker et Malby, 2012), en 2014, Moulaert précise qu'il apparaît dorénavant « excessif » de « réduire la perspective européenne de 2012 à la question de l'emploi » (p. 68). De fait, le référentiel mis de l'avant par l'UE s'apparente davantage à la définition élaborée par l'OMS :

« Le vieillissement actif a trois grandes implications : 1) permettre aux femmes et aux hommes de travailler plus longtemps. En surmontant les obstacles structurels (notamment le manque de soutien pour les soignants informels) et en proposant des mesures incitatives appropriées, il est possible d'aider de nombreuses personnes âgées à rester actives sur le marché du travail, avec des avantages systémiques et individuels; 2) faciliter la citoyenneté active au moyen d'environnements favorables qui tirent parti de la contribution que les femmes et les hommes âgés peuvent apporter à la société; 3) permettre aussi bien aux femmes qu'aux hommes de rester en bonne santé et de vivre de façon autonome lorsqu'ils vieillissent, grâce à une approche du vieillissement en bonne santé, fondée sur le parcours de vie, associée à un logement et des environnements locaux adaptés qui permettent aux personnes âgées de rester chez elles aussi longtemps que possible. » (Commission Européenne, 2012)

Mettant de l'avant la solidarité intergénérationnelle comme notion s'inscrivant en filigrane des actions promouvant le vieillir actif¹³ (*Ibid*, 2012), il est néanmoins trop tôt pour analyser les effets tangibles de ce forum tenu en 2012 (Moulaert, 2014). En définitive, l'approche de l'OMS et les efforts mis à son opérationnalisation ont joué un rôle nodal dans l'itinéraire a

¹³ Rappelons que le concept avait été l'objet de l'*Année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations*, en 1993, et qu'à ce titre, l'une des trois cibles d'action avait comme objectif de « renforcer la solidarité entre les générations et l'insertion des personnes âgées menacées par l'isolement » (Commission européenne : http://ec.europa.eu/employment_social/soc-prot/ageing/intro_fr.htm, consulté le 29 avril 2015).

priori d'une notion vers un cadre référentiel guidant l'action publique (Moulaert et Viriot-Durandal, 2013). Par-delà l'influence de l'OMS, le vieillissement actif s'érige aujourd'hui comme un référentiel « polymorphe » (Moulaert et Viriot-Durandal, 2012) « dont le sens varie en fonction de ses lieux et temps de production [...] des contextes et des acteurs qui l'utilisent » (Moulaert, 2014 : 65). En outre, certaines instances supranationales, comme l'OCDE et le Bureau international du travail, mobilisent davantage les dimensions relatives à l'emploi des travailleurs âgés ainsi qu'aux politiques de retraite (Moulaert et Viriot Durandal, 2012). D'autres, comme l'OMS, nous l'avons vu, promeuvent une approche transversale, alliant à la fois les dimensions économique et sociale du vieillir-en-restant-actif-et-en-santé. Cette vision paradigmatique est aussi promue dans le champ de la recherche, notamment par Walker, dont les écrits ne cessent de réitérer la pertinence de « son » approche, ses principes et ses défis afin de surmonter les obstacles relatifs à sa complète mise en œuvre au sein des dispositifs supranationaux et nationaux (Walker, 2002; 2006; 2008, 2014). Prenant acte du caractère polysémique du vieillir actif, la section suivante s'attardera à ce référentiel sur la scène québécoise en analysant son émergence depuis la fin des années 1990, jusqu'à son ancrage dans la récente politique-cadre sur le champ du vieillissement en 2012.

1.2 La traduction du référentiel du vieillir actif au Québec

Le Plan international d'action sur le vieillissement, adopté à Vienne en 1982 lors de la première Assemblée mondiale sur le vieillissement, a jeté les bases de l'une des premières

politiques québécoises, en 1985¹⁴ – *Un nouvel âge à partager* – qui trace les grandes orientations de l'État québécois « à l'égard de la personne âgée et de la communauté », d'une part et, d'autre part, en matière de services publics (Ministère des Affaires sociales, 1985). Les notions de qualité de vie des aînés, de leur maintien « dans leur milieu naturel », de leur participation à la communauté, de lutte contre les représentations négatives de la vieillesse s'inscrivent ainsi dans le cadre, plus dense certes, des recommandations des Nations Unies (1982). Si les occurrences autour des termes « activité-actif » n'apparaissent pas dans cette politique initiale, la notion de l'autonomie dans le vieillissement, elle, émerge comme une orientation dominante : « Il [l'objectif d'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées] implique également la nécessité d'articuler l'ensemble des interventions vers le maintien ou la restauration de l'autonomie des personnes âgées » (Ministère des Affaires sociales, 1985 : 29). Précisons que la notion de l'autonomie reste ici centrale dans notre propos; elle apparaît comme étant non seulement « au cœur des réformes en matière de vieillissement actif » (Mouelart et Léonard, 2011 : 16), mais aussi comme une dimension structurante des politiques d'activation du vieillissement, que nous aborderons en fin de section.

Lors de l'Année internationale des personnes âgées en 1999, le ministère de la Santé et des Services sociaux publie une revue de la littérature sur la promotion de la santé des personnes âgées (MSSS, 1999). La notion de la prise en charge individuelle de la santé dans une perspective d'*empowerment* compose la trame de fond de cet écrit. Certainement influencée

¹⁴ Précisons que le ministère des Affaires sociales publie en 1979 une première politique en matière de vieillissement, mais qui reste essentiellement ciblée sur le maintien à domicile, car l'intention gouvernementale est d'offrir un réseau global de services à domicile, notamment pour les personnes en perte d'autonomie, et ce, en partageant les responsabilités entre l'État, la famille et la communauté (Lavoie et Guberman, 2010; Roy, 1994).

par le *successful aging*, mobilisée dans la recherche par nos voisins étasuniens, la publication définit le concept du vieillissement réussi et l'article avec le processus « d'actualisation de soi », mettant ainsi en exergue l'importance de développer des capacités individuelles d'action sur la santé en vue du maintien de l'autonomie dans l'avancée en âge :

« [...] les constituants d'un vieillissement réussi sont à rechercher dans la capacité chez l'individu de maintenir son identité et de garder un équilibre, en s'adaptant aux situations stressantes émanant de l'environnement, en même temps qu'aux mutations biologiques reliées à l'avancement en âge. L'actualisation de soi désigne en quelque sorte la capacité de réalisation de cet équilibre à travers des accomplissements signifiants [...]. Par exemple, il est permis de penser que les individus actualisés adopteront, au cours des années, des comportements préventifs en matière de santé et développeront des habitudes de vie favorisant une meilleure autonomie et une bonne perception de leur état de santé en général ». (MSSS, 1999 : 23)

Durant la même année, le gouvernement amorce une vaste consultation publique visant à identifier les priorités des personnes âgées et à définir des actions plus exhaustives en matière de soutien à l'autonomie de ces dernières (Gouvernement du Québec, 2001). Menée dans une perspective de « reconnaissance accrue de l'apport exceptionnel de nos aînés à l'évolution du peuple québécois » (*Ibid* : i), la politique 2001-2004 traite d'une série de thèmes relatifs aux conditions de vie des personnes âgées (solidarité intergénérationnelle, vie associative, logement, etc.) et aux mesures gouvernementales mises en place. Elle témoigne également des inquiétudes sociales concernant le vieillissement de la main-d'œuvre et, par conséquent, des potentialités d'action concernant l'adaptation et le prolongement des trajectoires d'emploi des travailleurs d'expérience :

« Les aînés sont préoccupés par la perspective d'une pénurie de main-d'œuvre à moyen terme. [...] Les aînés souhaitent que les travailleuses et travailleurs qui désirent continuer à être actifs sur le marché du travail, au-delà de l'âge de la retraite, puissent

le faire. Plusieurs propositions ont été avancées lors de cette consultation. Notamment, l'adaptation des postes et de l'organisation du travail; l'aménagement et la réduction du temps de travail; le renforcement des stages et du mentorat; [etc.] ». (Gouvernement du Québec, 2001 : 13).

Ces préoccupations concernant le vieillissement de la population active se retrouvent également dans deux rapports du Conseil des aînés (2001, 2002) où l'on souhaite instaurer une « politique intégrée de gestion des âges qui couvre toute la carrière » (Conseil des aînés, 2001 : 141). L'objectif central d'une telle politique est de « renverser la tendance du déclin de la main-d'œuvre et de permettre aux travailleuses et travailleurs vieillissants de se maintenir en emploi plus longtemps » (*Ibid*, 2002 : 26-27). Le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (2002b) s'inscrit dans le même sillage en proposant, d'abord, dans un *Avis* succinct contenant quatre recommandations pour favoriser la retraite progressive des travailleurs seniors, qu'il étaye ensuite dans une *Stratégie* plus vaste visant à *adapter les milieux de travail au vieillissement de la population* (Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre, 2002a). « Afin d'intervenir plus efficacement auprès des individus et des entreprises » face à la problématique du vieillissement de la main-d'œuvre, Emploi-Québec (2003: 4) emboîte le pas en se dotant d'une *Stratégie d'intervention* pour les travailleurs âgés de 45 ans et plus. C'est dans cette foulée que le plan d'action de 2001-2004 du gouvernement du Québec (2001) a aussi proposé la mise en place de divers projets-pilotes, dans différentes régions, en vue de favoriser le maintien ou la réinsertion en emploi des travailleurs âgés de plus de 50 ans.

Face au défi que représente le vieillissement de la main-d'œuvre, l'État, les organisations syndicales et patronales ainsi que les milieux de travail ont en outre été amenés, dès le début

des années 2000, à réfléchir sur l'organisation du travail afin de trouver « les moyens pour convaincre les travailleurs de quitter plus tardivement leur emploi, afin d'éviter les pénuries de main-d'œuvre et aussi de quitter progressivement cet emploi » (Tremblay, 2007 : 2). Ce sont là les racines sous-jacentes au vieillissement actif en emploi, portées par l'État québécois depuis le début de la décennie. C'est toutefois lors du Symposium panaméricain sur le vieillissement et la santé,¹⁵ en décembre 2001, lequel a donné lieu à la Déclaration de Québec¹⁶, que nous retrouvons la première occurrence de la notion du vieillissement actif en tant que telle :

« Promouvoir un vieillissement actif en adoptant des politiques publiques qui favorisent la participation sociale des personnes âgées, en appuyant les organisations de personnes âgées, en encourageant les groupes de défense des intérêts des personnes âgées, en soutenant les initiatives de la société civile qui vont dans ce sens. Toute la population doit être exposée aux défis et aux profits d'un vieillissement actif par des programmes d'éducation et d'information publique ». (Déclaration de Québec, 2001, dans Gouvernement du Québec, 2002 : 39)

Lors de la deuxième rencontre internationale des Nations Unies à Madrid, en 2002, dans son rapport préparatoire, le gouvernement du Québec « fait sienne, et de façon concrète, l'approche du 'vieillissement actif' que soutient l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) depuis plusieurs années » (Gouvernement du Québec, 2002 : 35). Dans un contexte où le Québec fait partie des sociétés qui vieillissent le plus rapidement, l'État estime essentiel d'adopter, dans ses politiques, l'approche du « cycle de vie complet et de faire preuve d'une vision élargie qui n'exclut aucun groupe d'âge » (*Ibid*). Dans

¹⁵ « Ce symposium a été organisé à l'initiative du ministère de la Santé de Services sociaux du Québec, en collaboration avec l'Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la Santé » (Gouvernement du Québec, 2002 : 37).

¹⁶ « Cette déclaration représente la position des pays des Amériques en vue de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, de l'adoption du plan d'action révisé et d'une stratégie à long terme sur le vieillissement dans le contexte d'une société pour tous les âges » (*Ibid* : 8).

cette perspective, les notions d'équité et de solidarité intergénérationnelle doivent guider l'action gouvernementale dans les prochaines décennies (*Ibid*). Cependant, tant la Déclaration de Québec de 2001 que le rapport préparatoire soumis à Madrid en 2002 restent muets sur le développement opératoire qu'engendre, à moyen et long terme, l'adoption de cette approche du vieillissement actif. En revanche, soulignons que les deux libellés témoignent d'une orientation plus transversale en matière de vieillissement actif au Québec, contrairement à l'OCDE, laquelle mobilise principalement la dimension de l'emploi, comme nous l'avons exposé au début de ce chapitre. Rappelons aussi que la participation du Québec et du Canada aux forums sur le vieillissement et la santé, tenus par l'Organisation panaméricaine sur la santé, soit la division nord-américaine de l'Organisation mondiale de la Santé, a certainement influencé une conception d'emblée plus large du vieillir actif, canalisant ainsi la dimension de la santé que promeut le gouvernement canadien¹⁷. En somme, le début des années 2000 a permis de jeter les assises sur laquelle se bâtira le référentiel du vieillir actif dans les années qui suivront.

1.2.1 La consolidation du vieillissement actif au Québec dans les années 2000

Il faudra attendre 2007 pour retrouver le vieillissement actif, dûment nommé, dans un mémoire rédigé par la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)¹⁸ qui a participé, à l'instar

¹⁷ Précisons à cet égard qu'en 2002, le gouvernement du Canada publie un *Guide d'élaboration d'un système de soutien complet pour la promotion de la vieillesse active*, produit par Santé Canada et l'Organisation panaméricaine sur la santé. Le vieillissement en santé sera d'ailleurs la ligne directrice du gouvernement fédéral. Par exemple, « le document 'Healthy ageing in Canada : a new vision, a vital investment' souligne qu'il est primordial pour le Canada d'investir dans le vieillissement en santé pour favoriser l'apport des aînés à la richesse de la vie sociale et de l'économie » (Institut national de santé publique, 2007 : 16). En 2014, les mesures destinées aux aînés s'appuient sur une approche du « vieillissement actif et en santé » (Gouvernement du Canada, 2014).

¹⁸ Il s'agit d'une des plus grandes organisations syndicales au Québec.

de plusieurs groupes de la société civile, à la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, en 2007. Déclinant son mémoire en trois sections, le vieillissement actif apparaît en troisième lieu, dans le cadre de la discussion et de recommandations concernant la main-d'œuvre vieillissante :

« On en est ainsi rendu à l'ère de ce qu'on appelle le vieillissement actif. Finie, la conception qui consistait à séparer en trois périodes distinctes les années d'éducation et de formation, les années de travail actif et les années de retraite. Faisons place à la vision d'un chevauchement heureux des trois périodes, chacune d'entre elles comprenant un peu des ingrédients des autres, alliant la formation au travail, le travail à la famille, le loisir au travail, dans toutes leurs combinaisons possibles ». (FTQ, 2007 : 20)

Par l'entreprise de ce plaidoyer, invoquant la fin du calendrier ternaire et, ce faisant, l'instauration d'une politique de gestion des âges, l'organisation syndicale souhaite que l'État instaure des mesures de « retraite graduelle [...] permettant un prolongement souple et volontaire de la vie active et la continuation d'une pleine participation à la vie active et sociale ». Nous retrouvons ici tous les ingrédients du vieillissement actif en emploi : faciliter, par l'entremise de différentes mesures, tant gouvernementales qu'entrepreneuriales, l'allongement de la trajectoire d'emploi, ce qui permettra de maintenir à l'emploi plus longtemps toute une génération de travailleurs et, par extension, d'alléger le déficit public en matière de régimes de retraite.

Aux termes de cette consultation publique, le ministère de la Famille et des Aînés publie son propre rapport en 2008. Le vieillissement actif est alors évoqué comme une approche proposée par l'Organisation mondiale de la Santé à ses États membres visant à couvrir « toutes les étapes de la vie » (Ministère de la Famille et des Aînés, 2008 : 32). Mais ce qui semble

davantage intéresser le Ministère, c'est le lien que fait l'OMS entre la santé et l'activité physique. Dès lors, le MFA se rabat sur la notion du vieillissement en santé, laquelle repose sur trois piliers, soit « des environnements favorables, l'entraide et les choix individuels » (*Ibid* : 32). Jusqu'ici, l'État semble être à la fois influencé par les grandes instances internationales (l'OCDE, OMS), en ce qui concerne l'adoption de l'approche du vieillir actif, mais sans trop encore l'étayer, et aussi par celle du « vieillissement en santé », promue par le palier fédéral ainsi que par des institutions nationales et de recherche¹⁹. Cependant, lorsque l'OMS lance son projet-pilote mondial des *Villes amies des aînés* (VADA), en 2007, cette initiative connaîtra un succès considérable au Québec; quatre villes canadiennes²⁰ sur 33 dans le monde, dont la ville de Sherbrooke au Québec, ont été associées à l'élaboration de ce projet structurant de l'OMS.

En 2008, le ministre de la Famille et des Aînés lance lui-même son projet-pilote des *Municipalités amies des aînés* (MADA), avec l'aide du Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke - afin de guider les sept premières municipalités²¹ qui se sont engagées dans ce projet (Ministère de la Famille et des Aînés, 2009). Dans la foulée de cette initiative, le MFA développe un large programme, assorti d'un financement d'un million de dollars pour 2009-2010, afin d'inciter d'autres municipalités à

¹⁹ Par exemple, le mémoire soumis à la consultation publique de 2007 par la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale, l'Institut national de santé publique du Québec, l'Agence de la santé et des services sociaux de Québec ainsi que le Centre d'excellence de recherche sur le vieillissement (2007 : 9) proposent « un modèle conceptuel faisant état des principaux axes d'interventions et déterminants pour un vieillissement en santé ». Un autre rapport de 2008 sur la participation sociale des aînés, des mêmes organismes, propose une réflexion critique sur les approches dites néolibérales du vieillissement, et ce, en vue de promouvoir la perspective du vieillissement en santé : l'approche du vieillissement actif : « 'Cette vision des choses trouve écho dans la tendance, de plus en plus marquée sur le plan des politiques gouvernementales, à délaisser les approches du vieillir axées sur la protection des aînés au profit d'autres perspectives orientées vers le vieillissement actif, productif ou réussi' (Lefrançois, 2007a) » (Raymond et al, 2008 : 6).

²⁰ Soit Halifax, la Prairie, Saanich et Sherbrooke.

²¹ Soit Drummondville, Québec, Rimouski, Rivière-du-Loup, MRC Témiscamingue, Granby et Sherbrooke.

adhérer à cette « vision ». De fait, pour la ministre de la Famille et des Aînés, le vieillissement actif apparaît comme « une vision à promouvoir », un « principe » favorisant la « participation constante des personnes âgées à l'évolution de leur communauté, de manière à ce qu'elles puissent continuer de s'y épanouir comme individus » (MFA, 2009 : 3). Le programme de l'OMS (2007) constitue à cet égard « un outil extraordinaire [...], une démarche très concrète [...] pour encourager le vieillissement actif » (*Ibid.*). Les domaines d'intervention des MADA se résument sous trois volets : 1) le volet territorial (aménagement urbain, transport, habitation, sécurité publique, etc.); 2) le volet social (vie communautaire et citoyenne, inclusion sociale, etc.); 3) le volet économique (l'emploi et la vie économique) (*Idid.* : 19). Davantage un plan d'action qu'une politique étatique, l'objectif est « d'intervenir à la fois pour et dans le milieu local, en travaillant à l'amélioration de la qualité des milieux de vie et de leur capacité à satisfaire les attentes des familles et des aînés » (Rochman et Tremblay, 2010 : 306). D'année en année, les MADA continueront de croître et l'État, d'assurer le financement à toutes les municipalités désireuses de s'insérer dans cette initiative provinciale. À la fin de l'année 2014, 767 municipalités/MRC avaient entrepris la démarche MADA²².

Ce succès que connaissent les MADA au Québec a certainement contribué à la consolidation de l'approche du vieillissement actif. C'est d'ailleurs en 2012 que le vieillir actif est opérationnalisé comme un cadre référentiel par le biais d'une politique globale *Vieillir et vivre ensemble, Chez soi, dans sa communauté, au Québec*, laquelle chapeaute l'ensemble des stratégies gouvernementales en matière de vieillissement (Gouvernement du Québec, 2012). S'inspirant indéniablement du cadre transversal de l'OMS sur le vieillir actif, le vieillissement

²² Selon la dernière mise à jour du ministère de la Famille et des Aînés, <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/mada/Pages/index.aspx>, consulté le 20 avril 2015.

est appréhendé comme une étape dans le parcours de vie (*life course*), ce qui rejoint d'ailleurs la notion de « cycle de la vie », évoquée dans les rapports de 2007-2008. Souhaitant favoriser *une société pour tous les âges*, la politique met l'accent sur la construction « d'une société inclusive et accueillante pour les aînés [...], et ce, afin de briser le cliché qui veut que vieillesse soit synonyme de 'dépendance' ou de 'fardeau' » (*Ibid* : 175). Dans une perspective aussi multidimensionnelle, le vieillissement actif représente à la fois « un engagement constant dans différentes sphères d'activité » (l'emploi, la collectivité, la famille et les loisirs) et un « moyen d'offrir de meilleures conditions d'épanouissement aux personnes aînées, en combattant l'âgisme, la maltraitance et l'exclusion sociale »²³. À l'instar de l'OMS, la politique *Viellir et vivre ensemble* conçoit l'inclusion et la participation sociale des personnes âgées comme une des réponses aux défis engendrés par le vieillissement de la population. Politique parapluie, elle « s'inscrit dans la continuité et comme complément de plusieurs gestes posés par le gouvernement au cours des dernières années, en matière de fiscalité, de soutien à domicile, de [lutte contre la] maltraitance envers les personnes aînées, de solidarité et d'inclusion sociale » (*Ibid* : 45).

Précisons finalement que si l'État québécois fait sienne l'approche transversale de l'OMS en matière de vieillissement actif, la dimension de l'allongement des carrières et du maintien en emploi des seniors reste aussi très présente dans les pratiques discursives des acteurs de la société civile. Par exemple, en 2010, le gouvernement annonçait la création d'une Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleurs seniors. « Le mandat de cette Commission visait à proposer des solutions favorisant le vieillissement actif

²³ Libellés cités sur le site Internet du MFA sur les pages intitulées *Qu'est-ce que le vieillissement actif?* <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/etre-actif/Pages/definition.aspx>, consulté le 12 juillet 2012.

dans un contexte de vieillissement de la main-d'œuvre et de la population », peut-on lire en introduction du mémoire soumis par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ, 2012 : 2). Dans le même sillage, la Confédération des syndicats nationaux fait appel, pour sa part, à la notion du vieillissement productif, l'ancêtre du vieillissement actif, selon Walker (2012, 2014), pour évoquer les mêmes enjeux sociétaux :

« Maintenant que les employeurs craignent une pénurie de main-d'œuvre, certains acteurs économiques parlent de repousser l'âge de la retraite de nos régimes publics, car la main-d'œuvre vieillissante serait devenue une source inestimable d'expérience qu'il faut garder, d'où l'idée du vieillissement productif. Voilà un virage à 180 degrés ». (CSN, 2011 :4)

C'est dans le même ordre de préoccupations que divers groupes à but non lucratif, tels que l'Association québécoise en gérontologie, initient, en 2010, les *Journées sur le vieillissement actif*; la première édition demeure consacrée aux enjeux entourant la main-d'œuvre vieillissante²⁴. De son côté, sous le libellé *Pour un vieillissement actif, parce que l'expérience, ça compte !*, le populaire Mouvement des aînés du Québec (le réseau FADOQ)²⁵ met sur pied, en 2009, une campagne de sensibilisation visant à contrer l'âgisme en milieu de travail²⁶. Soulignons d'ailleurs que le réseau FADOQ « est l'un des partenaires clés du gouvernement du Québec » dans le champ du vieillissement : « ses membres ont notamment participé à l'élaboration de la politique *Vieillir et vivre ensemble chez soi, dans sa communauté, au Québec*, au plan d'action gouvernemental pour lutter contre la maltraitance envers les

²⁴ Pour davantage de précisions, se référer au site Internet de l'AQG et à la page annonçant ces Journées : http://www.aqg-quebec.org/fr/article.aspx?id_article=60&sortcode=1.1.11.12, consulté le 5 novembre 2015.

²⁵ Connu depuis 1970 sous le nom de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ), le réseau change sa signature corporative en 2001.

²⁶ « *Le Défi Travail 50+* mise aussi sur la valorisation de l'expertise et la transmission des connaissances au travail », voir <http://www.bulletin.fadoqlaval.com/pdf/texte%20communiqu%20Pour%20un%20vieillessement%20actif.pdf>, consulté le 5 novembre 2015.

personnes âgées ainsi qu'au Forum sur la lutte contre l'intimidation », rappelle le gouvernement du Québec dans un récent communiqué de presse en 2015²⁷. Finalement, plusieurs autres groupes communautaires de personnes âgées, tels que les Tables de concertation régionale, étroitement associées au plan d'action des MADA, et d'autres institutions parapubliques et de recherche liées au monde du travail et à l'emploi, adoptent la notion du vieillir actif. Par exemple, le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (2010), se basant sur des données du groupe de recherche CIRANO²⁸, évoque « l'importance de mettre en œuvre une 'politique de vieillissement actif' visant à encadrer la mise en place de mesures pour stimuler le taux d'emploi chez les travailleurs vieillissants » (p. 19). Ainsi, pour les acteurs concernés de près par les enjeux de l'emploi et du marché du travail, l'appréhension du vieillir actif peut se résumer sous l'aphorisme suivant : « Trouvons ensemble des solutions innovatrices pour aider les âgés à rester au travail ou à y retourner »²⁹.

Mentionnons enfin que nous avons trouvé une occurrence récente pour le vieillissement réussi, dans un document de la Direction de la santé publique de la Montérégie (2011 : 6) : « Réussir son vieillissement : c'est atteindre un état optimal de bien-être physique, mental et social, tout en évitant et en gérant bien maladies et infirmités ». Cette idée de bien-être global renvoie sciemment au vieillir actif et à l'approche multidimensionnelle de la santé de l'OMS. Toutefois, nous avons trouvé bien peu d'occurrences pour les déclinaisons du vieillissement productif et réussi, dans la revue de la littérature effectuée, afin d'analyser l'émergence du

²⁷ Voir le communiqué intitulé *Favoriser un vieillissement actif - La ministre Francine Charbonneau visite le 4^e salon FADOQ 50 ans +* : <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2310029935>, consulté le 5 novembre 2015.

²⁸ Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

²⁹ Mot de la fin de la conférence donnée par Claude Quintin, président de la Table de concertation de l'Estrie, un organisme communautaire, lors de la journée de réflexion et de mobilisation sur le thème de la pleine participation sociale des âgés au développement régional - le modèle coopératif.

vieillir actif sur la scène québécoise³⁰. C'est sans conteste cette dernière notion qui ressort comme tangente dominante en matière de vieillissement depuis le début des années 2000 dans l'analyse documentaire effectuée.

Référentiel mobilisé par l'État, lequel oriente les discours et initie l'action, et par des acteurs influents, tels que les organisations syndicales, les écrits témoignent en outre d'une traduction bicéphale du vieillir actif au Québec. D'une part, comme nous l'avons évoqué plus haut, les organisations dont l'action et les préoccupations sont intrinsèques au monde du travail et de l'employabilité opérationnalisent essentiellement le vieillissement actif par la rétention de la main-d'œuvre vieillissante et la flexibilisation de l'offre et des modalités d'entrée dans la retraite. D'autre part, le vieillir actif se pose également comme une approche holistique, mettant l'accent sur la santé (dans toutes ses dimensions), la participation sociale (ce qui inclut tant la sphère familiale, sociale que celle du travail) et la sécurité des personnes âgées. Ces deux traductions témoignent d'ailleurs de la perméabilité du Québec (et du Canada comme État membre) aux discours et stratégies d'actions déployés par les instances supranationales, principalement l'OCDE et l'OMS.

1.2.2 Le déploiement du référentiel du vieillir actif au Québec : l'émergence de politiques d'activation du vieillissement

Le vieillissement actif, ici comme ailleurs, a imprégné graduellement, nous l'avons vu, les politiques publiques ainsi que les discours des acteurs influents de la société civile. En 2007,

³⁰ Précisons ici que nous ne prétendons pas à l'exhaustivité en matière de recension d'écrits concernant la production « grise », réalisée notamment par les syndicats et les associations communautaires. L'objectif de cette section était surtout d'étudier quand et comment le vieillir actif est mobilisé par l'État et les principaux groupes de la société civile.

Clarke et Warren évoquent que la notion représente un « thème » dominant au sein des instances supranationales. Faisant l'objet d'une attention de plus en plus soutenue au fil des ans (Boudiny, 2013), l'incitation au vieillir actif domine actuellement les agendas et politiques publiques, sur les plans tant locaux, que nationaux et internationaux (Pikes, 2011). Elle se positionne, en l'occurrence, comme un discours dominant dans le champ du vieillissement, promouvant l'activité par une variété de pratiques discursives et de stratégies publiques qui diffèrent selon les contextes nationaux afin de vieillir en santé et autonome; l'individu est appelé à demeurer un citoyen actif et impliqué dans sa communauté (notamment par le travail rémunéré et la participation sociale). Avec les autres déclinaisons théoriques entourant le bien vieillir (i. e. le vieillissement « réussi » et « productif »), le vieillir actif s'insère donc dans un macro discours encourageant une vision positive de l'avancée en âge (Rudman, 2013; Van Dyk, 2014). Plus que changement paradigmatique face à la sénescence, qui a longtemps dominé les univers discursifs au XX^e siècle, le vieillir actif s'appréhende désormais comme un référentiel guidant l'action et les discours publics (Moulaert et Viriot-Durandal, 2012, 2013; Connan Debunne, 2012).

Dans cette perspective, la notion de référentiel rend compte de la construction du vieillissement puisque les politiques publiques ne visent pas qu'à « résoudre des problèmes », mais construisent aussi des « cadres d'interprétation du monde » (Muller, 2000 : 189). Succinctement, le concept de référentiel se déploie en trois dimensions : cognitive, soit « les référentiels [qui] donnent les éléments d'interprétation causale des problèmes à résoudre », normative, « ils définissent les valeurs dont il faudrait assurer le respect pour le traitement de ces problèmes » et instrumentale, « les référentiels définissent les principes d'action qui

doivent orienter l'action en fonction de ce savoir et de ces valeurs » (Jobert, 1992 : 202-221).

La notion sous-tend ainsi que le vieillissement actif, comme référentiel, est une construction sociale visant à répondre au « problème de l'âge », par une série d'interventions publiques mais, plus encore, il donne une vision du monde en termes de valeurs et de principes normatifs quant à l'avancée en âge. C'est d'ailleurs ce qui fait l'originalité des perspectives cognitives étudiant l'*État en action* (Jobert, 2004), lesquelles « soulignent le rôle des idées dans l'étude de l'action publique », et comment ces idées se matérialisent « en actions » politiques (Muller, 2010 : 560). Ce qui nous intéresse particulièrement ici, ce sont ainsi les fonctions cognitive, normative et symbolique qui sont véhiculées à travers les valeurs, les normes, les algorithmes et les images³¹ (*Ibid*), entourant l'univers discursif du référentiel du vieillir actif et, par extension, des politiques qui en découlent. Notre objectif se résume ici à montrer l'ancrage du vieillir actif sur la scène québécoise à partir de ces trois dimensions. Sur le plan cognitif, le vieillir actif mobilise l'activité dans un sens large, comme étant une pratique garante du « bien-vieillir », de la santé et de l'autonomie dans l'avancée en âge vers la grande vieillesse. Le vieillissement se veut ainsi une période de continuité, celle d'un soi actif à tous les âges de la vie, de réalisations personnelles, professionnelles et communautaires; il n'est certes plus le corolaire de la dépendance, du déclin et du désengagement de la vie sociale. Sur le plan normatif, le vieillir actif met de l'avant des valeurs de respect, d'inclusion et de

³¹ Les valeurs renvoient à la dimension cognitive du référentiel, telle que définie par Jobert (1992). Elles définissent un « cadre global de l'action publique », « ce qui est bien ou mal, désirable, à jeter », par exemple les valeurs d'égalité (Muller, 2010 : 556). « Les normes soulignent les écarts entre le réel perçu et le réel souhaité » (*Ibid* : 556). C'est en fait la dimension normative de Jobert. « Les algorithmes sont des relations causales [entre deux situations, phénomènes, problèmes] qui expriment une théorie de l'action » selon Muller (*Ibid* : 556). Pour Jobert, il s'agit de la dimension instrumentale du référentiel. Enfin, « les images sont des vecteurs implicites de valeurs, de normes ou même d'algorithmes. Elles font sens immédiatement, sans passer par un long détour discursif. De ce point de vue, elles constituent un élément central du référentiel » (*Ibid* : 557).

reconnaissance sociale des personnes âgées, lesquelles ne sont plus un boulet pour la société, mais une *force vive*³² enrichissant le lien social. Les discours et les mesures étatiques visant à contrecarrer la discrimination basée sur l'âge, afin de valoriser l'expérience des personnes âgées, s'inscrivent d'ailleurs dans cette dimension cognitive proposant de « nouvelles » valeurs référentielles pour désigner les groupes d'aînés. Finalement, la dimension instrumentale du référentiel, qui définit les principes d'action de l'intervention gouvernementale, se matérialise dans ce que nous nommons ici les politiques d'activation³³ du vieillissement.

Évidemment, le référentiel du vieillissement actif a été l'objet de différentes traductions, en fonction de priorités locales en matière de politiques publiques selon les contextes nationaux et les influences des organisations supranationales. C'est pourquoi Mouleart et Viriot-Durandal (2012) invoquent « sa polymorphie », puisque ce dernier se construit selon les lieux, les sites et les préoccupations des acteurs qui le mobilisent. Sur la scène québécoise, trois types de mesures et stratégies discursives du vieillissement actif au Québec peuvent être spécifiquement identifiés. Premièrement, les politiques d'activation de la main-d'œuvre vieillissante, visant à prolonger les carrières et à promouvoir des retraites flexibles et graduelles. À cet égard, des mesures de retraites progressives et d'allègement du temps du travail en fin de carrière ont été initiées au Québec, notamment sous la forme de projets-pilotes

³² Marguerite Blais, ministre de la Famille et des Aînés : <http://www.adsmq.org/mblais2010.htm>, lors d'une entrevue réalisée par Michel Nadeau, Radio-Canada, consulté le 23 mars 2011.

³³ Précisons brièvement que les politiques publiques d'activation s'inscrivent dans un processus plus large de transformation de l'État-providence, « en crise » depuis le début des années 1980, vers un État social actif dans les années 1990, selon la formule de Rosanvallon en 1995 (dans Bresson, Jetté et Bellot, 2013). Les politiques d'activation canadiennes ont d'abord touché le domaine du travail, de l'emploi et de l'assistance sociale, en orientant ses mesures de lutte pour contrer *le mur de pauvreté* des populations à risque (Groulx, 2003). En Europe, elles touchent désormais le domaine des retraites et préretraites (Barbier, 2002), tendance qui s'étend au Québec comme nous le démontrerons.

(Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 2004). Dans le cadre de la stratégie *Vers le plein emploi*, en 2005, l'agence gouvernementale Emploi-Québec s'est munie d'une politique d'intervention pour les travailleurs vieillissants (soit à partir de 45 ans et plus) (Mathias *et al.*, 2006). En 2012, le Ministère des Finances (2012) dégageait une somme de 84 millions sur trois ans pour mettre de l'avant une *Stratégie pour une participation active des travailleurs d'expérience dans les milieux de travail*. À géométrie variable, les mesures mises en œuvre par les milieux de travail montrent toutefois des différences notables selon les sphères d'emploi, les types de main-d'œuvre et les besoins des travailleuses et travailleurs seniors (Fusulier *et al.*, 2009; Lagacé *et al.*, 2005; Najem et Tremblay, 2011; Tremblay et Jebli, 2013).

Deuxièmement, l'État québécois, depuis le virage ambulatoire des années 1990, c'est-à-dire le processus de décentralisation des services étatiques vers les milieux de vie, le communautaire, les services privés et la famille, incite la responsabilisation des proches, dans la prise en charge de leurs proches dépendants ou en voie de l'être (Lavoie et Guberman, 2010). Précisons que, dès 1985, le gouvernement québécois interpelle sans nuance les familles, invoquant que son intervention, jusqu'ici trop marquée, risque de créer trop de dépendance envers l'État. La personne âgée est donc fortement conviée « à trouver dans son réseau naturel les soins et l'aide dont elle a besoin » (Ministère des Affaires sociales, 1985 : 21)³⁴. L'économie mixte du *care*, en pleine extension, ne fait que confirmer cette orientation

³⁴ La politique en matière de soutien à domicile de 2003 s'inscrit sciemment dans la même logique, promouvant le domicile comme « premier choix », tout au long de la vieillesse (MSSS, 2003). Le plan d'action de 2005-2010, *Un défi de solidarité. Le service aux aînés en perte d'autonomie*, réitère l'importance de « satisfaire au souhait des personnes aînées en perte d'autonomie de rester dans leur milieu et mettre en place les conditions favorables pour les proches qui acceptent d'exercer le rôle d'aidants » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2005, p. 14).

politique. En effet, le gouvernement du Québec (2012 : 27) dénombre plus de 500 organismes communautaires et une centaine d'entreprises d'économie sociale qui jouent un rôle important auprès des aînés « maintenus » à domicile. Qui plus est, devant les perspectives d'un nombre grandissant de personnes qui vieilliront sans conjoint et, ou famille proche, la récente politique évoque qu'il « serait pertinent que des réseaux sociaux se créent autour de ces personnes avant qu'elles ne se retrouvent en perte d'autonomie » (Gouvernement du Québec, 2012 : 29), sous-entendant ainsi que l'État ne pourra pas assumer la charge de soins de toute une catégorie de personnes âgées qui en auront besoin.

Enfin, le dernier niveau d'activation, soit celui de la participation sociale, apparaît plus diffus. Il englobe à la fois la participation au marché du travail, définie plus haut, et les autres formes de participation, qui se déclinent sous trois dimensions : 1) dans un cadre informel, ce qui comprend l'entraide et le *care*, notamment au sein de la fratrie et des réseaux amicaux; 2) la participation dans un cadre formel (bénévolat, soutien à domicile); 3) l'engagement citoyen, lequel renvoie aux organismes de défense de droits et d'actions sociales (*Ibid*). Constatant une baisse du bénévolat, l'État propose aux organismes de revoir leurs règlements et leurs modalités de participation bénévole afin de favoriser une plus grande participation des personnes âgées (*Ibid*). Enfin, dans le cadre d'une offre de financement de « projets Québec amis des aînés (QADA) », le Secrétariat aux aînés et sa *Direction du Vieillissement actif* financent des projets innovants visant, entre autres, la participation sociale des personnes âgées. Considérant, pour paraphraser Gaudet (2011 : 34), que la participation sociale suscite aujourd'hui un intérêt manifeste pour les décideurs politiques, il est fort à parier que d'autres stratégies de ce type verront le jour dans les prochaines années.

En outre, en incitant les individus à rester actifs tout au cours de leur vie, et ce, même dans la vieillesse-retraite, longtemps vue comme une période d'inactivité, le référentiel du vieillir actif au Québec, dans ses différentes dimensions, commande l'activation du vieillissement. Si nous convenons avec Steiner (2012) que l'articulation vieillesse-retraite apparaît *a priori* indirecte et s'inscrit dans une dimension symbolique, car il s'agit, pour le moment, de mesures d'incitation (à travailler plus longtemps, à participer socialement, etc.), le thème de la fin de carrière fait néanmoins l'objet, nous l'avons évoqué plus haut, de diverses initiatives publiques. Par ailleurs, bien que la génération des *baby-boomers* ne représente pas, globalement, une population à risque, les discours à leur égard sont empreints d'une « forte charge moralisatrice », les enjoignant de « rester 'actifs' socialement et politiquement, mais également professionnellement » (Steiner, 2012 : 2-9). C'est dans ce contexte que l'activation du vieillissement désigne la mise en branle d'une série de dispositifs publics (discursifs, symboliques et instrumentaux) visant à soutenir les capacités des personnes âgées à développer ou à maintenir dans l'avancée en âge un ensemble d'activités (physiques, sociales, professionnelles, culturelles, etc.) afin de vieillir en santé, autonomes, et de participer socialement à la vie de la cité. La problématisation de notre objet de recherche repose, en l'occurrence, sur cette approche du vieillir (actif) qui construit une vision du monde et du politique dominante en matière de vieillissement. La dernière section qui suit présente la problématisation, plus explicite, qui informe notre travail de recherche.

1.3 Regards critiques sur le vieillissement actif comme référentiel politico-normatif

Que ce soit au Québec ou sur la scène internationale, diverses critiques ont été émises à l'endroit du vieillir actif. Nous en présentons un aperçu. D'abord, ce cadre référentiel promeut une sorte de modèle idéal du troisième âge où les « jeunes vieux » restent actifs et alertes, tant physiquement que mentalement, et continuent de s'impliquer dans les différentes activités de la cité (Van Dyk et Turner, 2010). Or, ces représentations positives du 3^e âge entrent en tension avec les conceptions du 4^e âge (autour 80 ans et plus), lequel reste marqué par les figures de la dépendance et de la maladie (Jonhson, 2001). Dans cette perspective, le focal dominant sur l'activité tend à exclure certaines catégories d'aînés qui ne peuvent pas être physiquement actifs et ceux qui ne sont plus sur le marché du travail (Walker, 2002). Dans cette optique, des chercheurs évoquent un accès inégal aux pratiques du vieillir actif pour certains groupes de personnes âgées : les peuples autochtones et minoritaires (Ranzijn, 2010), ceux en situation d'handicap (Raymond et Grenier, 2012) et, plus largement, plusieurs catégories de femmes âgées, en raison des inégalités sociales qui jalonnent les parcours de vie (Van Dyk et Turner, 2010). À cet égard, d'autres insistent sur l'orientation néolibérale et individualiste du référentiel qui responsabilise les personnes quant au fait de bien ou de mal vieillir (Estes, 2001; Martin, 2007; Pike, 2011; Rochman et Tremblay, 2010). Conséquemment, les normes sous-tendant le vieillir actif apparaissent prescriptives et peuvent devenir oppressives pour les personnes âgées qui ne rencontrent pas ces principes normatifs (Ranzijn, 2010). Connan Debunne (2012), quant à elle, reproche aux instances supranationales (l'Union européenne et à l'OMS) d'instrumentaliser les notions de volontariat et de citoyenneté à des fins utilitaristes face aux défis du vieillissement de la population. Au

Québec, Raymond *et al.* (2008) vont dans le même sens en invoquant également « la stratégie utilitariste » de l'État face à la participation sociale des personnes âgées.

La dernière dimension critique que nous avons relevée de la revue de la documentation s'inscrit plus étroitement en lien avec notre objet d'étude. Plus précisément, en tant que référentiel d'action publique, le vieillissement actif reste délimité à l'intérieur d'un cadre politico-normatif et scientifique (biomédical), édulcorant du même coup la dimension subjective du vieillissement actif (Stenner *et al.*, 2011), c'est-à-dire les visions des personnes âgées. Peu d'études se sont d'ailleurs intéressées aux interactions entre ce discours politico-normatif de la vieillesse active et les conceptions des personnes âgées, rappellent les mêmes auteurs³⁵.

1.3.1 Vieillir activement et participer socialement ? La citoyenneté des personnes âgées comme enjeu du XXI^e siècle

En suivant la logique sous-jacente d'activation qui émane du référentiel du vieillir actif, l'individu qui avance en âge est de plus en plus appelé à jouer un rôle de citoyen actif, d'une part, en restant le plus longtemps possible sur le marché du travail et, d'autre part, en participant à une panoplie d'activités sociales, surtout au moment de la retraite. Or, la participation sociale reste un concept polysémique en sciences sociales en général, et en gérontologie en particulier. Elle recouvre en réalité un large spectre d'activités diversifiées « offrant des possibilités d'interactions avec d'autres individus et avec la communauté », selon

³⁵ Quelques études ont cherché à connaître les perceptions des personnes âgées à propos du vieillissement actif, citons principalement celles de Clarke et Warren (2007) et Bowling (2008) et, plus récemment, celles de Van Dyk *et al.* (2013), lesquelles mettent en relief l'activité de l'ordinaire, l'importance de « continuer » à faire ce qu'on fait dans la routine du quotidien.

Levasseur *et al.* (2010 : 2141, traduction libre)³⁶. Le fait pour une personne « d'être intégrée dans un réseau de relations significatives, réciproques et génératrices de responsabilités, pourrait représenter le point de départ de la participation sociale », précise en ce sens l'Institut national de santé publique de Québec et ses collaborateurs (2007 : iii). Dans une étude de 2008, Raymond *et al.* (2008: iii) proposent quatre « familles sémantiques » pour décrire la participation sociale : 1) fonctionnement de la vie quotidienne (travailler, éduquer ses enfants, etc.); 2) interactions sociales (visiter des amis, sortir de chez soi, etc.); 3) réseau social (faire partie d'un réseau social); 4) associativité structurée (participer à une activité dans un cadre organisationnel). Pour les auteurs, décliner la participation sociale comme telle, en ne la restreignant pas à l'action bénévole ou militante s'insérant dans une structure donnée, permet d'élargir la portée de l'intervention sociale à la diversité des personnes âgées et des conditions de santé.

Par ailleurs, si nous excluons les activités rémunérées, et celles centrées sur le loisir, la famille (le privé et le domestique) et le réseautage, la participation sociale désigne plus étroitement « l'action de participer à une activité grâce à laquelle un individu contribue, en donnant du temps gratuitement, à la collectivité » (Gaudet, 2011: 34). Elle renvoie, en ce sens, à la notion d'engagement, laquelle est définie par l'Académie française par « l'action de participer activement à la vie sociale, politique, intellectuelle ou religieuse de son temps [...] (Petit, 2010: 80); qu'elle soit accomplie seule ou en groupe, elle exprime ainsi l'idée d'une action

³⁶ Précisons que l'objet de cette section n'est pas de faire une recension des nombreux écrits ayant porté sur la participation sociale, mais plutôt d'inscrire la notion, de façon plus globale, au sein de notre problématisation. Pour une description exhaustive des multiples définitions de la participation sociale et des auteurs l'ayant abordé, nous référons la lectrice et le lecteur aux travaux, entre autres, de Levasseur *et al.* (2010) qui ont, dans le cadre d'une méta-analyse d'écrits, s'échelonnant de 1980 à 2009, synthétisé 43 définitions.

ournée vers autrui ou la communauté (*Ibid*)³⁷. Dans ce registre, Gaudet (2012 : 2) distingue les notions de « participation formelle et informelle », à savoir, d'une part, « la participation politique, communautaire et associative » et, d'autre part, « les pratiques informelles, comme l'entraide, le soutien et les soins offerts à l'extérieur de la sphère domestique ». Petit (2010) opère une distinction similaire en faisant appel à l'engagement bénévole et à celui « familial et de proximité », intégrant à la fois la sphère privée dans les pratiques informelles de soin et d'entraide, et la notion de sphères de proximité³⁸, revues par Pennec (2004). Cette scission entre deux univers (privé-public) de participation ou d'engagement est ainsi opérée par ces auteures, car dans la tradition sociologique, ces notions renvoient au domaine public (Gaudet, 2012 ; Pennec, 2004). Appréhendée comme telle, la participation sociale renvoie au concept de la citoyenneté, plus précisément, à la citoyenneté politique (Marshall, 1963), à savoir les pratiques de participation et de représentation des citoyens (Marques-Pereira, 2004). De fait, une citoyenneté pleine et entière, selon Marschall (*Ibid*), présuppose que l'individu participe à l'ensemble des sphères relatives au domaine public, soit économique, sociale et politique de la société civile. La question de la citoyenneté active – nous détaillerons le concept dans le chapitre deux - demeure donc intimement liée à celle de la participation sociale, l'un des piliers du vieillissement actif (OMS, 2002; Gouvernement du Québec, 2012).

³⁷ À titre de précision, la participation sociale et l'engagement, définis comme tels, corroborent les notions anglophones de *volunteering* et de *civic engagement*.

³⁸ « La sphère retenue est celle de la proximité au sens du réseau des personnes considérées comme faisant partie des proches et au sens de la distance spatiale. Cette proximité conjugue ainsi le privé et le public, au sein de plusieurs collectifs d'appartenance entre famille, voisinage, amis, associations, etc. » (Pennec, 2004 : 97).

1.3.2 L'activité des femmes âgées : entre engagements publics-privés

Dans les sections précédentes, afin de décrire le contexte discursif dans lequel s'appréhende dorénavant le problème social du vieillissement, nous avons mis en relief l'émergence du vieillissement actif sur la scène internationale, puis, nous avons étudié son déploiement dans l'arène québécoise. À cet égard, trois types de stratégies discursives du vieillir actif au Québec ont été identifiées. Nous avons ainsi pu constater à quel point ce discours politico-normatif sur le vieillissement véhicule, pour les personnes âgées, une injonction contemporaine à demeurer, socialement, politiquement et professionnellement actif (Membrado, 2010; Steiner, 2012). De plus, puisque ce discours référentiel mobilise la participation sociale comme l'une des trois dimensions du vieillir actif, nous avons défini la notion et l'avons mis en lien avec le concept de la citoyenneté, concept central à notre objet de recherche. Ainsi, par l'entremise de la promotion de l'activité, sous différentes formes et en privilégiant divers moyens, le référentiel du vieillissement actif incite au maintien d'une citoyenneté active dans l'avancée en âge. Toutefois, la définition de l'activité, dans le référentiel québécois du vieillir actif, reste plutôt floue. Elle englobe une vaste gamme d'activités d'ordre divers (l'emploi, les loisirs, les activités de soin, spirituelles, etc.). Elle est ainsi incluse dans « toutes les sphères de la vie familiale, culturelle, économique et spirituelle » (Gouvernement du Québec, 2012 : 42).

En continuité, après avoir discuté de ce discours « du haut » sur l'activité dans le vieillissement, nous nous intéressons maintenant à l'activité « du bas », celle qui compose l'expérience empirique du vieillir des individus, plus spécifiquement, celle des femmes âgées. Cette dernière section de la problématique retrace les grandes catégories d'activités (dites formelles et informelles) accomplies par les femmes âgées, souvent abordées dans la

littérature sous l'angle de la participation sociale ou encore sous celui de la citoyenneté. Nous discutons d'abord de leurs activités militantes et de leur engagement civique, puis de leurs activités bénévoles au sein de lieux formels. Par la suite, nous abordons le travail du *care*, un vaste registre de pratiques qui compose le quotidien de plusieurs femmes qui avancent en âge. Ce portrait des activités composites nous permettra de tisser des liens avec la notion de citoyenneté, et de poser nos objectifs de recherche en conclusion de cette première partie.

Sur le plan statistique, rappelons d'abord qu'une baisse générale des pratiques de participation civique et bénévole, au sein de structures associatives, est constatée depuis les dernières décennies. Les travaux de Gaudet (2011), par exemple, montrent que les taux de participation de la population canadienne pour l'ensemble des groupes d'âge étudiés ont diminué entre 1992 et 2005 (*Ibid*). L'auteure souligne également que cette diminution est encore plus notable pour les personnes âgées de 65 à 74 ans. Toutefois, parmi l'ensemble des citoyens canadiens, les femmes restent toujours plus nombreuses que les hommes à s'engager socialement au sein de structures associatives et, parmi elles, celles âgées de 50 à 64 ans, représentent en réalité « un noyau dur et stable de citoyens actifs », de 1992 à 2005 (Gaudet, 2011 : 48). En 2012, le gouvernement du Québec soulignait également cette baisse générale de la participation sociale des personnes âgées et proposait une révision des modalités d'insertion dans les structures bénévoles, et ce, toujours dans l'optique de promouvoir la participation bénévole des personnes âgées.

Dans cet ordre d'idée, les travaux de Caissie (2007), Charpentier *et al.* (2004), Charpentier et Quéniart (2007), Hill (2000) et Sawchuk (2009) se sont intéressés aux femmes âgées faisant

partie de groupes militants comme les *Raging Grannies* et les Mémés déchaînées. Les conclusions mettent l'accent sur le fait que leur activisme défie les représentations péjoratives de la vieillesse des femmes, souvent dépeintes comme des « petites madames », des « vieilles au corps frêle » (Charpentier et Billette, 2010). Soulignons à cet égard que plusieurs femmes âgées, en raison de la prégnance des stéréotypes âgistes à leur endroit (Perrig-Chiello, 2001; Feller, 2004), refusent l'appartenance aux catégories « femme âgée, âgée ou vieille », (Marchand et al, 2014). Ne considérant pas leur âge comme un obstacle, les pratiques militantes déployées permettent ainsi de mettre à distance les représentations négatives et de se définir positivement; elles ainsi agissent comme un facteur d'*empowerment* face à l'âgisme. Elles s'inscrivent, le plus souvent, dans le prolongement d'un engagement antérieur à la retraite (Charpentier *et al.*, 2010; Charpentier *et al.*, 2007b; Marchand *et al.*, 2010; Pennec, 2001; Quéniart, 2005; Quéniart, 2007), permettant ainsi la continuité de soi dans le vieillissement. Les travaux de l'Institut de la statistique du Québec (Fleury, 2013) vont dans le même sens en précisant que la participation associative (i. e. via des associations ou des groupes communautaires) correspond à une « continuité [dans le] parcours de vie ». Cette forme de participation, liée à la vie associative, est fortement associée à un statut socioéconomique élevé (i. e. être une personne scolarisée et avoir une bonne situation financière) des individus et à la perception positive de leur état de santé physique et mentale (*Ibid*, p. 13).

Outre la participation civique, les femmes qui avancent en âge continuent de s'investir dans plusieurs lieux de bénévolat (Gagnon *et al.*, 2004; Petit, 2010; Sévigny *et al.*, 2007). C'est dans le groupe des 60 à 69 ans que l'on retrouve la plus forte proportion des personnes âgées

bénévoles, en majorité des femmes (Conseil des Aînés, 2008). La contribution des bénévoles repose sur une « logique de don », c'est un geste libre et gratuit, basé sur le volontariat, en vue d'entretenir le lien social (Sévigny et Vézina, 2007 : 102). Pour les bénévoles, cet engagement leur permet d'être reconnus comme des citoyens actifs et de participer au bien-être commun (*Ibid*). Des raisons d'utilité et de reconnaissance sociale, de maintien des liens de sociabilité pour éviter l'isolement, de croissance personnelle, de spiritualité et de mise à profit de l'expérience et des compétences sont aussi évoquées dans diverses études (Conseil des Aînés, 2002; Ducharme, 2007; Petit, 2010). À l'instar des pratiques de militance des femmes aînées, l'activité bénévole, réalisée dans un milieu organisationnel ou associatif, est au cœur de la participation sociale « formelle », telle que nous l'avons décrite précédemment, ou encore de l'engagement citoyen, selon l'expression de Cadarec (2004). Toutefois, ce type de travail bénévole, largement genré, est souvent dévalorisé en raison de sa valeur non marchande (Warburton et McLaughlin, 2006).

Échappant également à la logique économique, nous ne pouvons passer sous silence le travail de soin, d'entraide, de soutien et de grand-marternage, autrement dit, de *care*, réalisé quotidiennement par les femmes aînées. Rappelons que la personne aidante est souvent une femme de plus de 45 ans qui, une fois sur douze, est elle-même une personne âgée de 65 ans ou plus (Ministère de la Famille et des Aînés, 2007)³⁹. Or, même si la famille proche assume entre 70 et 85 % des soins offerts à domicile aux personnes âgées (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2005: 19), les services de soins et de soutien à domicile demeurent le

³⁹ Selon les dernières données québécoises réalisées à partir du recensement canadien de 2006, les femmes et les hommes sont respectivement 21, 3 % et 15, 8 % à donner de l'aide ou des soins à des personnes âgées. Les femmes y allouent cependant plus d'heures par semaine (Rheault, 2011).

« parent pauvre » du système de santé et de services sociaux en raison de leur sous-financement (Lavoie et Guberman, 2010 : 426)⁴⁰. Considérées comme des « aidantes naturelles » depuis le processus de désinstitutionnalisation des années 1990, les politiques de maintien à domicile agissent implicitement comme une « force de rappel [des femmes] vers les fonctions domestiques et de soin » (Pennec, 2009 : 149), et ce, parce que la négociation de la prise en charge d'un ascendant s'effectue d'emblée sur « un terrain sexué » (Guberman et Lavoie, 2010 : 292). Ces tâches liées à la production de soins et du soutien d'autrui nécessitent conséquemment du temps, souvent beaucoup de temps; les femmes engagées socialement doivent ainsi concilier leurs obligations familiales et leur désir de participation sociale (Charpentier, 2007). C'est d'ailleurs ce que soulignent les travaux de Perez (2007) sur les femmes âgées impliquées au sein de structures formelles et occupant des positions de pouvoir. Ils mettent en lumière les tensions vécues entre leur rôle prescrit au sein de la famille et l'autonomie décisionnelle qu'elles souhaiteraient idéalement avoir afin de se consacrer à leur engagement. En ce sens, Charpentier (2007) rappelle que la question de l'articulation entre famille et engagement social reste toujours prégnante dans la vie des femmes âgées. Le temps représente en réalité une ressource indispensable à l'exercice d'une citoyenneté politique (Lister, 1997).

Mis en lien avec le fait que les femmes vieillissent en moins bon état de santé que les hommes (OMS, 2007), les conditions de santé influencent également les rapports à la citoyenneté active et, en cela, aux possibilités de participation sociale. Des études centrées sur l'expérience

⁴⁰ Lavoie et Guberman (2010, p. 426) précisent même que « le Québec se situe aux derniers rangs des provinces canadiennes pour le financement des services à domicile ». La situation sur le plan fédéral n'apparaît guère mieux : une étude de l'OCDE (2005) indiquait que le Canada était l'un des pays membres qui consacrait le moins d'argent à ces services.

des personnes aidantes ont relevé des effets manifestes sur la santé et le bien-être, tels que l'épuisement, les risques de dépression, la difficulté à trouver un équilibre de vie, le stress, la détérioration de la qualité de vie et de la situation financière en raison des impacts subséquents que crée le travail de *care* sur le travail rémunéré, etc. (Conseil du statut de la femme, 1999; Guberman, 2003; Guberman *et al.*, 2010; Saillant *et al.*, 2001). La même logique s'applique également à l'égard des conditions de vie, lesquelles ont des incidences sur la santé et la longévité, le bien-être, le sentiment de sécurité, la participation citoyenne et l'inclusion sociale, constats largement démontrés en sciences sociales (Fordin et St-Germain, 2010). En revanche, l'état de santé est aussi directement corrélé avec les possibilités de participation sociale (DEMOS, 2012; Raymond *et al.*, 2008). L'inverse est aussi vrai, c'est-à-dire que la participation sociale entraîne des effets positifs sur la santé (*Ibid*) et sur le sentiment de bien-être et de satisfaction sociale (Cazale *et al.*, 2012; DEMOS, 2012).

L'engagement informel, ou familial dans les mots Cadarec (2004), des femmes âgées se déploie, non seulement dans l'aide aux proches fragilisés, mais aussi dans les pratiques de grand-maternage. Diverses études ont permis d'étudier les dynamiques bilatérales des rapports intergénérationnels, particulièrement celles entre les grands-mères et leurs petits-enfants (Attias-Donfut, 2009; Charpentier *et al.*, 2013; Kempeneers *et al.*, 2009; Olazabal *et al.*, 2008; Plaza, 2000; Segalen *et al.*, 2007). À cet égard, nous savons que les grands-mères agissent fréquemment comme des « piliers » ou des « gardiennes » des liens familiaux et intergénérationnels (Brannen, 2006; Charpentier *et al.*, 2009a; Gestin, 2002). Caractérisées par l'affect, les relations intergénérationnelles peuvent être vécues, tant sur un mode d'aide mutuelle que de promiscuité quotidienne ou, davantage, sur un mode d'interdépendance et de

soutien discontinu selon les besoins exprimés (Charpentier *et al.*, 2013; Marchand *et al.*, 2010). En outre, les différents engagements (formels et informels) évoqués ne sont évidemment pas mutuellement exclusifs. Plusieurs femmes âgées investissent à la fois les lieux publics de débat ou de militance et ont des pratiques de *care* et, parfois, poursuivent également leurs activités rémunérées, alors que d'autres peuvent orienter leur projet de retraite uniquement sur des pratiques de grand-maternage et de loisirs. Par-delà la nature de leurs pratiques entrecroisées et des changements survenus dans l'institution de la famille, les femmes âgées demeurent toujours au centre des solidarités familiales et des engagements de proximité (Charpentier et Quéniart, 2009; Penneç, 2004; 2009).

Finalement, si les études sur la participation sociale concernant les femmes âgées relatent clairement leurs pratiques d'engagement formel ou citoyen au sein de structures ou de mouvements organisés, les écrits témoignent, du même souffle, du peu de visibilité et de reconnaissance des pratiques d'engagement informelles ou familiales. Or, d'hier à aujourd'hui, le travail de *care* représente un enjeu fondamental pour penser la citoyenneté des femmes de tout âge. Il retentit avec une acuité encore plus manifeste pour nombre de femmes âgées ayant quasi exclusivement investi la sphère privée au détriment du domaine public. Problématique pour les conceptualisations traditionnelles de la citoyenneté, cette dernière catégorie de femmes, qui pourrait par ailleurs se qualifier d'« actives », a toujours été écartée d'une citoyenneté sociale, bâtie sur le modèle du citoyen travailleur et le contrat social qui garantissait à ce dernier et à sa famille des conditions de vie décentes à la sortie de carrière (Jenson, 2011; Lister, 1997; Walby, 2000). La dernière section articule les pans argumentaires

que nous avons construits au fil de notre problématique et conduit à la formulation de notre question et nos objectifs de recherche.

La question et les objectifs de la recherche

Dans ce chapitre, nous avons d'abord décliné le cadre politico-normatif du vieillir actif dans ses diverses traductions sur la scène européenne - via les grandes instances supranationales principalement - et, dans une dimension nationale plus près de nous, dans le contexte québécois. Quoiqu'aucune étude au Québec ne se soit penchée sur cette question et, à notre connaissance, dans la francophonie, l'originalité de notre propos s'incarne davantage dans l'imbrication faite entre la notion-référentiel du vieillir actif, laquelle conduit à la production d'un discours dominant sur l'activation du vieillissement et celle de la citoyenneté (active) des personnes âgées. Notion théorique qui sera mobilisée dans le chapitre suivant, nous avons ici opérationnalisé la citoyenneté dans sa dimension « pratique », soit par le biais des activités de participation/engagement social (formel et informel) les plus souvent investies par les femmes âgées et décrites dans la documentation scientifique.

À cet égard, nous avons souligné que les formes d'engagement deviennent plus hétéroclites, locales et surtout plus subjectives, mais qu'elles se heurtent toujours aux traditions dominantes de la citoyenneté, lesquelles concernent *a priori* les pratiques de participation civique et bénévole qui prennent forme dans l'espace public. Le privé est, dès lors, considéré comme lieu d'inactivité, une cellule apolitique et de citoyenneté de seconde zone. Considérant ainsi la dominance du travail salarié pour définir le citoyen actif et son accès à la citoyenneté, nous avons problématisé les dynamiques qui restent sous tension entre l'activité/l'inactivité, lesquelles sont ancrées dans la dialectique privé-public, au regard du modèle universel et normatif de la retraite-vieillesse. Mais il y a plus, car mis en dialogue avec le discours

dominant du vieillir actif, où la citoyenneté « active » représente un pôle discursif central, il apparaît pertinent de se questionner sur l'ensemble de l'activité quotidienne au féminin et, en cela, les pratiques qui permettraient de « vivre » cette même citoyenneté dans le vieillir. Autrement dit, comment pouvons-nous comprendre et interpréter, sous l'influence d'un discours hégémonique sur le vieillissement, les pratiques « actives » de femmes avançant en âge, celles accomplies tant dans les sphères privée et publique, comme formant la trame d'une citoyenneté « active », enracinée dans le quotidien ? Plus précisément, la question de recherche sur laquelle s'établit notre thèse de doctorat s'articule comme suit :

Au regard de l'activité du quotidien, comment se construit et s'articule l'expérience de la citoyenneté active des femmes âgées à l'aune du discours dominant véhiculé par le référentiel du vieillir actif au Québec ?

Formulée sous forme d'objectif général, notre recherche vise ainsi à étudier la résonance du vieillissement actif, tel que construit sur la scène québécoise, dans les pratiques de la vie quotidienne de femmes âgées et leurs rapports à la construction d'une citoyenneté active dans l'avancée en âge. Trois objectifs spécifiques circonscrivent le cadre de recherche de notre étude, soit :

1. Étudier la nature des pratiques dites actives, accomplies dans la vie quotidienne, à savoir dans quelle mesure les participantes se considèrent comme des femmes actives.
2. Comprendre le sens et les significations des activités accomplies dans la vie quotidienne au regard de la construction d'un sentiment d'appartenance à la société.
3. Identifier et analyser les zones de tensions, d'ambiguïtés ou de résistances entre le discours dominant sur le vieillir actif au Québec et les constructions empiriques du « vieillir actif » et leurs rapports à la citoyenneté « vécue ».

Deuxième partie

Chapitre 2. Le cadre théorico-conceptuel

Dans le chapitre précédent, nous avons évoqué brièvement la notion de la citoyenneté afin de l'inscrire dans la problématisation de notre objet de recherche. Le présent chapitre l'explorera en profondeur, dans ses diverses déclinaisons théoriques, de la citoyenneté moderne et à celle « d'active ». Par la suite, nous exposerons la perspective théorico-conceptuelle dans laquelle nous ancrons nos travaux dans le champ du vieillissement, soit la gérontologie critique, et, en continuité, sera précisée l'approche plus spécifique empruntée pour explorer les interrelations entre les discours dominants du référentiel du vieillir actif et l'expérience subjective du vieillir dans le quotidien, soit la *critical policy narrative* (l'étude critique des récits politiques). Une dernière considération théorique sera finalement mobilisée pour tenir compte de l'effet des rapports sociaux de sexe et d'âge dans l'analyse des narratifs du vieillir actif.

2.1 Tours et détours sur le concept de citoyenneté : une rétrospective

La genèse de la citoyenneté provient de la Grèce antique. Bien que sa signification, dans ses racines latines (*civitas*), a considérablement changé depuis des siècles, l'idée d'une réciprocité entre les droits (i. e. les « droits de cité ») et les responsabilités (i. e. l'adhérence aux règles de la Cité) reste centrale pour comprendre l'évolution de la notion dans son contexte contemporain (Grenier, 2009). Si les révolutions française et américaine représentent des

moments fondateurs dans l'évolution des représentations modernes de la citoyenneté⁴¹ (Marques-Pereira, 2004), nous nous attardons ici sur la notion de la citoyenneté qui se propage à la fin de la Deuxième guerre mondiale, notamment sous la plume de Marshall (1963). Indissociable des valeurs et principes démocratiques sur lesquels ont reposé le développement des États-providence (tels que la justice sociale et l'égalité), l'accès à la citoyenneté devient possible par l'acquisition d'un ensemble de droits qui définiront le citoyen moderne en Occident au cours du XX^e siècle, soit chronologiquement : 1) les droits civiques, liés aux libertés individuelles (de religion, de parole); 2) les droits politiques, propres à la représentation et à la participation à la vie politique (droit de vote, droit d'être élu par le peuple); et 3) les droits sociaux, ancrés dans les valeurs d'égalité et de redistribution des richesses, qui visent la sécurité socioéconomique des citoyens (Marschall, 1963). En écho à Grenier (2009), la participation au marché du travail reste une dimension centrale dans la conceptualisation marschallienne; nous l'avons d'ailleurs souligné plus haut : l'individu citoyen, c'est d'abord le citoyen-travailleur, bénéficiant de l'ensemble des droits relatifs à la citoyenneté.

Les critiques ont été nombreuses⁴², mais le modèle marshallien a l'avantage d'avoir montré l'importance de l'interrelation des droits (sociaux, politiques, civiques) pour l'obtention d'une citoyenneté pleine et entière. À partir de là, le concept de la citoyenneté a été largement défini – et même décrit comme un « *momentum concept* » (Lister, 2007) - en sciences

⁴¹ Pour un historique des origines du concept de la citoyenneté, le lecteur et la lectrice pourront se référer, entre autres, à l'ouvrage Marques-Pereira (2003) ou à la thèse de Grenier (2009).

⁴² Plusieurs estiment que sa définition « assez linéaire et limitée pour expliquer la constitution des identités (Balibar, 2004; Mc All, 1995; 1999) » (Grenier, 2009 : 43). Voir aussi des ouvrages comme Marques-Pereira (2003), Lister (1997) ou encore le Collectif Genre et Politique (2000) (sous dir. Ballmer-Cao *et al.*) qui ressemblent des textes fondateurs de critiques féministes. Plus récemment, Evers et Guillemard (2013) retracent aussi des critiques centrales ayant mené à la transformation de la citoyenneté moderne à la marschallienne.

politiques, plus spécifiquement, il recouvre généralement trois dimensions : 1) un statut juridique qui fonde les droits et les devoirs des citoyens; 2) des pratiques qui se déploient à travers la représentation et la participation politiques; et 3) une identité citoyenne qui se rattache au sentiment d'appartenir à une collectivité géopolitique donnée (Grenier, 2009; Marques-Pereira, 2004; Weinstock, 2000). Ces trois sens de la citoyenneté s'enchevêtrent, car comme l'évoque Weinstock (2000 : 17), « c'est grâce aux droits, au statut juridique que l'on peut exercer une citoyenneté active », laquelle renvoie à la participation politique au sein des institutions. Le degré d'identification à la communauté module aussi la nature de l'implication politique (*Ibid*).

On distingue finalement deux grandes traditions sur lesquelles repose la citoyenneté dans les États-providence qui se développent durant les *Trente Glorieuses*. La tradition libérale se focalise sur les droits civils et politiques, lesquels représentent « la garantie de son autonomie » face à l'État (Marques-Pereira, 2004 : 17). Les dimensions civique et politique sont amoindries ; l'activité citoyenne reste focalisée sur les sphères économiques et celles de la vie privée (Weinstock, 2000). La tradition républicaine, quant à elle, s'incarne dans l'importance accordée à la participation directe de tous les citoyens « à la délibération collective sur des questions d'intérêts communs et de bien commun » (*Ibid* : 19). Dans une tradition comme dans l'autre, la citoyenneté repose sur un projet démocratique et poursuit un objectif d'égalité entre les humains (Lister, 1997). Or, concrètement, l'avènement des sociétés démocratiques, basées sur la citoyenneté présumée universelle, a été, à plusieurs égards, marqué par l'exclusion des femmes dans l'accès aux droits de citoyenneté. En mettant en lumière les mécanismes sociaux de leur exclusion, les travaux féministes ont posé les jalons

conceptuels permettant de penser leur inclusion - et celle d'autres groupes minorisés - au sein de l'espace citoyen et politique.

2.1.2 Les déconstructions et reconstructions féministes de la citoyenneté

Les travaux de politicologues féministes sont aujourd'hui nombreux, à l'instar du champ que recouvre lui-même le concept, comme nous l'avons évoqué plus haut. Parmi les principales critiques féministes, Walby (2000) montre que la citoyenneté est sexuée : l'obtention des droits ne suit pas la chronologie indiquée par Marshall, car, au préalable, il a fallu que les femmes sortent du domaine privé pour réclamer des droits citoyens et, ce faisant, c'est la citoyenneté politique, par le biais des luttes des suffragettes pour le droit de vote, qu'elles ont obtenue, et ce, avant la citoyenneté civile ou sociale. Ce sera avec le développement des États-providence que les femmes obtiendront, au moyen de luttes considérables, des droits sociaux menant à leur reconnaissance comme sujet et personne (*Ibid*). Comme le rappelle pertinemment Jenson (2011: 23), « les femmes n'avancent vers une citoyenneté à part entière que lorsque leurs mouvements s'engagent activement dans une dynamique revendicative ».

Rappelons d'ailleurs que l'exclusion sociohistorique des femmes repose principalement sur la construction historique d'une nature immanente de la féminité, c'est-à-dire d'un statut ontologique consubstantiel à la maternité et à la reproduction qui naturalise la maternité :

« La maternité vient souligner l'absence de 'corps propre' des femmes puisque la mère et le fœtus sont en partie confondus ; ensuite, la maternité assigne les femmes à l'espèce, ce qui est à l'opposé de l'individualisme moderne; finalement, la maternité revêt une fonction de naturalisation, alors que l'univers politique est perçu comme un arrachement à la nature et à l'état de nature. » (Lamoureux, 2001 : 55, citée dans Morales-Hudon, 2008 : 13)

En d'autres termes, « l'espace public est centré sur l'individu doté de raison, d'indépendance et de liberté, tandis que l'espace privé renvoie au social, à l'économie sans que le domestique et la famille n'y soient appréhendés » (Pateman, 1989, traduit dans Marques-Pereira, 2003 : 10). La division sociale des sphères privée-publique et son corollaire, la division sexuelle du travail, ont donc été un point pivot pour réarticuler le concept (Lister, 1997; Marques-Pereira, 2004), puisque cette dichotomie (de l'espace et du travail) représente la pierre angulaire sur laquelle a été édifiée la citoyenneté dite universelle, mais en réalité construite sur le sujet, posé comme universel, de l'homme blanc. À cette fin, l'accent a ainsi été mis sur le fait que « l'exclusion des femmes de la citoyenneté n'est pas la conséquence d'une différence 'naturelle', mais bien de la construction sociale et politique de la différence » (Morales-Hudon, 2008 : 7).

Pour penser l'inclusion des femmes, deux perspectives féministes de la citoyenneté ont soulevé un débat vigoureux; l'une s'articule sur une conception *différenciée* de la citoyenneté, alors que l'autre mise sur l'*égalitarisme*. La citoyenneté différenciée s'incarne dans un féminisme, caractérisé de maternalisme qui valorise l'expérience du privé et l'éthique de la sollicitude (*Ethics of care*), développée par Gilligan (1982). Selon Pateman (1988), une pionnière de cette approche, la citoyenneté s'est construite sur des critères masculins, au détriment des expériences et des besoins des femmes. Par conséquent, l'articulation d'une citoyenneté pour les femmes nécessite la reconnaissance de leurs différences et la réhabilitation de la sphère privée et des valeurs associées à la maternité (amour, compassion, empathie, etc.) dans la conception du politique. *A contrario*, les tenants de l'approche égalitariste réfutent l'approche de la différence, jugée essentialiste et occultant les rapports de

pouvoir ayant construit la différence. Pour ces dernières, le principe de l'égalité est posé comme un élément nodal pour la représentation et participation des femmes au domaine public. Pour Dietz (2000), cette vision oblige les femmes à choisir entre deux sphères (féminine ou masculine). Pour elle, une approche féministe de la citoyenneté ne relève pas des attitudes qui régissent la relation maternelle, mais doit se « tourner vers les valeurs, relations et pratiques explicitement politiques, et plus exactement participatives et démocratiques » (*Ibid* : 149). Elle insiste ainsi sur une « citoyenneté démocratique » qui favorise l'engagement et l'inclusion des femmes dans l'ensemble des lieux et instances décisionnelles de la société⁴³.

Dans le même sillage, mais cherchant à dépasser ce débat égalité-différence, les théoriciennes de la citoyenneté plurielle proposent pour leur part d'inscrire la différence « au cœur du politique », tout en maintenant le principe de l'égalité comme assise de la citoyenneté (Lamoureux, 1996, cité dans Morales-Hudon, 2008 : 35). En insistant sur la démocratisation du privé - « la démocratie au foyer est un préalable à la démocratisation en dehors du foyer » - Phillips (1992, traduit dans 2000 : 406) évoque l'importance d'une *politique de présence* dans les instances publiques afin de favoriser la représentation des femmes. Young (1989) quant à elle, propose de repenser les mécanismes institutionnels en mettant de l'avant une *politique de la différence*, laquelle permettrait d'assurer la représentation des groupes minorisés dans les instances publiques, un peu à l'image des actions positives pour rétablir les inégalités sociohistoriques induites par les rapports de domination. Dans une perspective résolument anti-essentialiste, Mouffe (1995) met l'accent sur une conception de la citoyenneté asexuée,

⁴³ Précisons à cet égard que les mouvements des femmes s'inscrivent aussi dans cette perspective égalitariste, revendiquant l'égalité face à un ensemble de droits (sociopolitiques, économiques, culturels) (Morales-Hudon, 2007).

laquelle exige la déssexualisation des domaines privé-public afin que les identités de genre, construisant la différence sexuelle, perdent de leur saillance et de leur tonalité.

En somme, en montrant que la citoyenneté relève d'abord de la sphère publique (Lamoureux, 2004) – celle historiquement consacrée aux hommes - les conceptualisations féministes de la citoyenneté ont en outre appréhendé ladite différence des femmes, qu'elle soit construite ou ontologique, et la dialectique privé-public pour imaginer une conception du politique et de la démocratie visant leur inclusion. Au-delà des diverses propositions, l'inscription des différences au sein d'un idéal démocratique égalitaire reste un enjeu considérable. Car, si d'une part, « il faut cheminer vers une notion plus complexe d'égalité qui permet de réduire effectivement les inégalités sociales » (Lamoureux, 1996, citée dans Morales-Hudon, 2008 : 35), d'autre part, l'émergence de nouveaux droits sociaux (Jenson, 2001, 2006, 2007) a aussi mis en relief les « nouvelles » formes d'inégalités, générées par l'entrecroisement de plusieurs rapports de pouvoir (Siim, 2005). Reconnaître les oppressions historiques et les différentes positions sociales occupées au sein du tissu social, et ce, sans essentialiser ou homogénéiser les groupes en question, représente en réalité le défi conceptuel proposé par ces perspectives d'une citoyenneté plurielle. Toutefois, « l'idée qu'une citoyenneté entière requiert un engagement pour l'égalité des droits sociaux » s'édulcore selon Jenson (2001 : 47) et, les demandes visant la reconnaissance d'un « l'éthos de la pluralisation » des identités (Lister, 2007) continuent d'augmenter. Ces tensions entre universalisme (les valeurs communes qui devraient composer le vivre ensemble) et particularisme (la fragmentation des identités à l'origine des propositions des *politics of difference*) continuent d'alimenter les débats. En même temps, les inégalités sociales ne cessent de croître, engendrant ainsi l'étiollement des

droits sociaux (Jenson, 2006), notamment pour les personnes marginalisées ou celles en moindre situation de pouvoir. Une citoyenneté plus inclusive, du *bottom-up*, est ainsi réclamée par divers groupes sociaux se situant souvent en marge d'une citoyenneté dominante.

2.1.3 Quelques perspectives d'une citoyenneté inclusive

Le contrat moderne de la citoyenneté proposé par Marshall visait l'égalité des statuts et la pleine participation de tous les citoyens à la vie de la cité. Toutefois, cette convention universelle de citoyenneté a été bâtie sur une structure et des rapports sociaux inégalitaires (Evers et Guillemard, 2013), réifiant du même coup une série d'obstacles dans l'accès aux lieux et aux pratiques de la citoyenneté politique et sociale pour les groupes minorisés et socialement marginalisés.

Dans cette perspective, d'autres travaux ont cherché à définir les conceptions de la citoyenneté à partir de l'expérience des groupes sociaux considérés comme socialement marginalisés, fréquemment dépeints comme étant des « citoyens de seconde zone ». Dans cette perspective, pour Lamoureux (2001: 44), une citoyenneté inclusive ne se *réduit* pas à l'expression et à l'intégration des différences, mais vise aussi à « entendre ce qui est d'habitude inaudible », entre autres, la souffrance sociale, liée à l'exclusion, au mépris, à l'invisibilité et à la perte de dignité, vécue par les personnes ostracisées. Dans ce registre, Kabeer (2005) articule une conception de la citoyenneté inclusive, appréhendée « par le bas », et mettant de l'avant des principes qui s'écartent des mécanismes traditionnels de représentation et de participation des groupes minorisés dans le domaine public, dont la justice sociale (i. e. être traité de façon

équitable), la reconnaissance (des différences, et comme être humain), l'autodétermination (la capacité d'exercer un contrôle sur sa vie) et la solidarité (dans l'identification et l'action avec la communauté pour assurer la justice et la reconnaissance).

De façon semblable, Craig (2004), qui s'est intéressé à la conception de la citoyenneté telle que vécue par les personnes âgées, souligne l'importance des droits sociaux, à savoir les conditions socioéconomiques qui préservent de l'exclusion sociale et qui sont nécessaires à la mobilité, au contrôle de sa vie (ex. : faire des choix, être autonome), au bien-être, à la dignité, ainsi qu'aux possibilités de participation sociale dans les termes choisis. Se penchant sur la citoyenneté politique des femmes âgées vivant en institution, Sgier et Lucas (2010) identifient, quant à elles, trois dimensions, similaires à celles de Craig (2004), qui ressortent des récits de personnes âgées en perte d'autonomie, voire dépendantes; notamment, avoir la possibilité d'exercer un certain contrôle sur son existence, préserver le sentiment d'appartenance à la communauté et avoir un degré de reconnaissance dans une perspective de justice sociale. Enfin, Barlett et O'Connor (2010) soulèvent les enjeux d'une citoyenneté sociale pour les personnes ayant des problèmes de démence, tout en proposant un cadre multidimensionnel autour de notions similaires à celles des auteurs précédents, telles le respect de l'intégrité comme être humain (l'absence de discrimination), la reconnaissance des besoins spécifiques, l'intégration à la communauté et aux actions collectives, la possibilité de poursuivre ses propres objectifs et son développement personnel.

En outre, les auteurs ayant pensé une citoyenneté inclusive pour les groupes en situation d'exclusion (que ce soit en regard de leur statut socioéconomique, de leur état de santé ou

encore de l'âge) relèvent l'importance qui doit être accordée à la dignité, au respect de l'intégrité et à la reconnaissance des droits fondamentaux en tant qu'êtres humains, mais aussi comme individus ayant des besoins spécifiques. Ces dimensions s'éloignent des conceptualisations de la citoyenneté évoquées précédemment. D'une part, elles ne proposent pas le remaniement des mécanismes institutionnels de représentation et de participation dans une perspective de citoyenneté plurielle. D'autre part, ces récits rappellent qu'un certain nombre d'individus ayant des limitations d'ordres divers ne peuvent s'acquitter de certaines obligations liées au statut de citoyen.

Or, dans l'État social d'aujourd'hui, qui ne viserait plus la démarchandisation de la force de travail, mais bien sa réactivation sous diverses formes (Betzelt, 2008), penser une citoyenneté sociale (et des droits sociaux effectifs) demeure non seulement un enjeu manifeste pour ces groupes en marge des cadres socioéconomiques dominants, mais interpelle aussi, à des échelons divers, selon les positions sociales occupées, l'ensemble des individus. De fait, dans les régimes contemporains tablant sur des politiques d'activation, chaque individu est non seulement amené à définir son projet de vie, mais aussi à s'autodéterminer et à agir en fonction de ses dispositions personnelles, peu importe les ressources auxquelles il a accès pour éviter l'exclusion sociale (Soulet, 2005). Dès lors, ce « paradigme d'activation » (Bothfeld et Betzelt, 2011), promu par l'action publique depuis la fin des années 1990⁴⁴, confronte, voire

⁴⁴ Le « slogan de l'activation » se propage dès la fin des années 1990 dans l'arène internationale, sous l'influence d'organismes internationaux, notamment de l'OCDE (Barbier, 2005 : 113). La conférence sur la Stratégie européenne pour l'emploi, tenue en 1997, représente à cet égard un moment charnière dans la promotion et l'adoption de politiques « actives » du travail et de l'emploi en Europe (Carmel *et al.*, 2007). Les politiques européennes dites « passives » ou « infirmières », selon une expression d'Esping-Andersen et Palier (2008), sont ainsi écartées au profit de celles misant sur l'activation (de la protection sociale). Au Canada, régime providentiel historiquement marqué par le libéralisme (Esping-Andersen, 1999), les décideurs politiques n'auraient pas pour autant mis en place une réelle et nouvelle « architecture sociale » (Townson,

altère les principes de la protection sociale universelle et de la redistribution qui ont caractérisé l'État-providence d'après-guerre. La citoyenneté, d'universelle à plurielle et inclusive, se veut dorénavant « active ».

2.1.4 La citoyenneté active dans l'État social contemporain

Dans les refondations ou reconfigurations diverses de l'État social en Occident, « l'individu, en tant que sujet participant et responsable », se présente de plus en plus comme étant au centre de l'intervention publique ; le « principe de responsabilité des membres de la société » prend le pas, au détriment de la solidarité sociale (Soulet, 2005 : 1). Or, la citoyenneté émane du régime en place⁴⁵ ; elle s'inscrit, se façonne et s'actualise au sein d'une communauté historique et spatiotemporelle donnée. Divers auteurs parlent ainsi d'une redéfinition de la citoyenneté et de l'individu-citoyen au regard des régimes démocratiques contemporains qui ont emprunté une *troisième voie*⁴⁶, souscrivant à un discours et à des politiques d'activation (Anderson et Siim, 2004; Bothfeld et Betzelt, 2011; Jensen et Pfau-Effinger, 2005; Jenson, 2011 ; Johansson et Hvinden, 2013). La citoyenneté « active » devient ainsi « la contrepartie » d'une citoyenneté « passive », laquelle pouvant mener, à l'instar des politiques dites passives de l'ère

2004). Groulx (2009) va dans le même sens : la fédération canadienne, dans sa globalité, ne ferait que réactiver sa philosophie libérale caractérisant son système de protection sociale, fondée sur une logique de mérite et de responsabilité⁴⁴. Les avis divergent néanmoins sur cette question (voir par exemple Jenson, 2011; Dufour *et al.* (2007).

⁴⁵ Jenson parle de « régimes de citoyenneté » pour exprimer les différentes configurations de la citoyenneté dans divers pays occidentaux. Elle définit son concept, comme les « arrangements institutionnels, les règles et les représentations qui guident simultanément l'identification des problèmes par l'État et les citoyens, les choix de politiques, les dépenses de l'État et les revendications des citoyens » (Jenson, 2001 : 46).

⁴⁶ Popularisée par Giddens et Blair (1998), cette troisième voie apparaît comme une réponse visant à transformer et moderniser l'État-providence d'après-guerre, à la suite de « l'impasse idéologique et politique » qu'a confrontée le néolibéralisme des années 1980 (Dufour *et al.*, 2007). Proposant d'allier les politiques économiques (favorables au libre marché) et les politiques sociales visant la protection des droits sociaux, cette troisième voie a appelé le développement d'une série de politiques d'activation dans divers champs de l'action publique (assistance sociale, marché de l'emploi et, plus récemment, dans le domaine des retraites).

providentielle, à la dépendance du citoyen envers l'État ou, dans les mots d'Evers et Guillemard (2013 : 5), des attitudes « d'indifférence, d'égoïsme et de clientélisme ». L'État social actif mise, à l'inverse, sur une relation d'échange, de mutualité et de partage des responsabilités entre le citoyen, la famille et l'État.

Selon Johansson et Hvinden (2013), quatre phénomènes ont influencé les conceptions contemporaines de la citoyenneté. D'une part, il y a les dimensions descendantes (*top-down*) : 1) la globalisation et la libéralisation des marchés internationaux, qui créent, entre autres, « cette nouvelle façon de penser la protection sociale » (*Ibid* : traduction libre : 39); et 2) l'avènement de nouveaux droits sociaux et humains (notamment les législations internationales visant à enrayer les multiples formes de discrimination et contrer l'exclusion sociale). D'autre part, deux phénomènes ascendants (*bottom-up*) participent aussi aux différentes formes de citoyenneté dans l'État actif, soit l'individuation qui vient remettre en question le principe de la solidarité sociale évoqué plus haut :

« Beck and Beck-Gernsheim (2002) suggest that 'solidarity' can increasingly be achieved only through determined and conscious efforts by individuals, based on their knowledge, skills, and capacity for reflection, and their ability to negotiate a common understanding of the premises for the community or collective action. To the extent that individuals succeed in these efforts, the resulting community is likely to be more fleeting and issue-focused than more traditional and spontaneous forms of collectivity ». (*Ibid* : 40)

Ces nouvelles formes de solidarité interpellent le principe (propre à l'ère providentielle) de redistribution dans l'élaboration d'un nouveau contrat social intergénérationnel. Enfin, le dernier phénomène s'établit au regard de la diversification des mouvements sociaux, qui relève d'une « multiplication des revendications visant l'obtention de gains matériels, mais qui

implique aussi des efforts pour articuler les politiques identitaires de reconnaissance, vers une représentation tant symbolique que concrète » (Fraser, 2008, citée dans *Ibid* : 41, traduction libre).

Dans pareil contexte post-providentiel, la citoyenneté devient non seulement plus « éclatée » (Weinstock, 2000 : 2), « fragmentée » (Thériault, 1999), mais aussi plus subjective (Soulet, 2005). Ce faisant, la citoyenneté ne repose plus uniquement sur la notion du citoyen-travailleur, même si, devant les crises économiques successives des dernières décennies, les droits sociaux relatifs à la citoyenneté sociale demeurent tributaires, encore plus aujourd'hui qu'hier, de la participation au marché du travail. Dans cette perspective, d'aucuns évoquent une « crise de la citoyenneté » puisque celle-ci renvoie de plus en plus au travail salarié et à la capacité de consommation, ce qui opacifie les enjeux sociaux auxquels font face les communautés (Sanscartier, 2015). Crise ou reformulation de la citoyenneté, nous nous baserons notamment sur le modèle de Jensen et Pfau-Effinger (2005 : 4-5) pour faire dialoguer nos résultats de recherche sur la citoyenneté active des femmes âgées. Pour les auteures, quatre dimensions permettent d'abord d'éclairer la notion, dans le contexte contemporain, au regard des changements que nous avons décrits plus haut. Nous les résumons comme suit :

1) Les discours dominants

Les discours sur l'activation contribuent à la formulation de nouvelles valeurs et pratiques civiques; ils cherchent à « (re)balancer » la relation entre l'État et le citoyen à propos des droits et des responsabilités de la citoyenneté. Ils commandent en cela une réinterprétation du rôle de citoyen dans l'État social et contiennent des attentes normatives quant à l'endossement de comportements appropriés.

2) Les droits et les obligations

Les débats sur les droits et les obligations, et leurs relations d'interdépendance ont été au cœur des transformations de l'État-providence. Dans une perspective traditionnelle de la citoyenneté, les droits étaient acquis « par nature », au sens qu'ils n'étaient pas tributaires des responsabilités du citoyen. En raison des changements dans la protection sociale (coupures de programmes sociaux, apparition d'autres mesures d'activation etc.), leurs relations apparaissent incertaines :

« Furthermore, on account of factors such as implementation deficits (Schmid, 2003), it is not possible to draw conclusions regarding the actual conditions of existence for individuals on the basis of given rights and obligations. In sum, shifting between rights and obligations must be evaluated as to whether they result in a loss of citizenship, epitomised as poverty, exclusion and marginalisation ». (p. 5)

3) Participation

Il s'agit des changements survenus dans le modèle marshallien de la citoyenneté : la citoyenneté pleine et entière était basée sur la participation du citoyen dans les sphères sociale, économique, politique et civique. Un manque de participation pouvait ainsi mener à l'exclusion ou à la marginalisation d'une personne. Or, avec les changements sociaux, de nouvelles formes de participation sociale émergent (par exemple, celles relatives aux nouvelles technologies). Toutefois, au regard du discours sur l'activation, les priorités d'action s'inscrivent dans un agenda individuel; les individus sont invités à participer à la société de la façon dont ils le souhaitent.

4) La perception de son propre rôle (de citoyen)

Cette dernière dimension rend compte de la subjectivité des individus, eu égard à leur propre perception de leur rôle de citoyen et à la manière dont ils construisent leurs relations à l'autre et maintiennent le lien social.

À partir de là, Jensen et Pfau-Effinger (2005 : 8, traduction libre) identifient quatre « types de citoyens actifs » :

1. « Citoyen actif comme travailleur » : la sécurité sociale demeure intimement liée à la participation au marché du travail. Sa féminisation a été l'usufuit des politiques mises en place par les États-providence.
2. « Citoyen actif comme consommateur de la sécurité sociale » : la personne est fortement conviée à organiser sa sécurité sociale par l'entremise des opportunités offertes par le marché.
3. « Citoyen actif comme parent ou proche 'donneur de *care*' » : le *care* offert dans les réseaux familiaux est « reconnecté » (*reconnected*) comme une dimension de la citoyenneté active. Il s'inscrit dans la foulée des revendications de nouveaux droits sociaux (*Care as right for citizenship*). Devant l'émergence d'une économie mixte du *care*, favorisant sa marchandisation (Guberman et Lavoie, 2010), les questions du *social care* et du *social right to care* sont logées au centre des priorités de plusieurs gouvernements et instances internationales (Jenson, 2011). Diverses perspectives théoriques, telles celle promues par Sevenhuijsen (1998 ; 2003) et par Tronto sur le *caring citizenship* (1993; 2013), articulent à cet égard le *care* comme une pratique

active de la citoyenneté. Nous reviendrons plus en profondeur sur ce postulat au regard de nos résultats de recherche.

4. « Citoyen actif engagé dans la participation civique » : ce sont les citoyens qui s'engagent dans l'action civique. Au regard des nouvelles structures de gouvernance qui ont été introduites dans les États-providence, de nouvelles formes de démocratie participative se sont développées dans la société civile depuis les dernières décennies.

En conclusion, la citoyenneté a été théorisée à partir de différentes perspectives qui ont ainsi permis la déconstruction d'une vision universelle, vers des reconstructions hétérogènes. Or, ces (re)fondations de la citoyenneté sont toujours en mouvement, en raison de la multiplication des enjeux identitaires issus du « bas », promouvant la construction d'une citoyenneté locale, empirique et « individualisée », qui s'ancre dans les modes de vie et les choix individuels. Toutefois, l'articulation entre la question de la citoyenneté sociale et des droits sociaux, qui y sont imbriqués, interroge les structures et les modalités de gouvernance qui doivent répondre au principe d'égalité sociale et des chances, fondement des sociétés démocratiques et libérales.

Construction sociale qui varie selon les régimes et les époques (Jenson, 2006), la notion de citoyenneté doit être analysée au regard des conditions sociohistoriques dans lesquelles elle a été (et est) produite dans une communauté politique donnée (Anderson et Siim, 2004). Toutefois, considérant le foisonnement théorique autour du concept, il nous apparaît aussi essentiel de la mettre en dialogue avec les conceptions subjectives des actrices, à savoir la citoyenneté « vécue » (Lister, 2007). Autrement, elle risque de s'enliser dans un « un vide

empirique»; un concept dilué de sa substance effective (*Ibid*). À cet égard, la conceptualisation de la citoyenneté active, proposée par Jensen et Pfau-Effinger (2005), nous semble appropriée pour étudier les discours dominants du référentiel du vieillir actif qui s'insèrent dans ce « paradigme de l'activation » (Bothfeld et Betzelt, 2011), évoqué précédemment. De plus, les conceptions des droits et des responsabilités citoyennes ainsi que les formes de participation endossées par les actrices seront aussi identifiées. Finalement, la subjectivité des individus et la signification accordée aux pratiques de la vie quotidienne restent une dimension importante de notre recherche qualitative.

La seconde partie de notre cadre théorico-conceptuel vise à ancrer la recherche dans le champ du vieillissement puisque notre objet s'intéresse à l'activité quotidienne du vieillir, à ses finalités d'action et significations dans l'avancée en âge. Après avoir présenté les principaux fondements de la gérontologie critique, l'apport des théorisations de gérontologues féministes, insistant sur la prise en considération des rapports d'âge et de sexe dans l'avancée en âge, sera aussi mobilisé. Finalement, nous parachevons ce cadre par l'intermédiaire de l'analyse critique des discours qui nous permettra d'appréhender le contexte discursif normatif dans lequel le vieillissement est dorénavant pensé.

2.2 Le potentiel heuristique de la gérontologie critique : un cadre pluridisciplinaire

Tirant ses origines et ses influences de divers courants et écoles de pensées, notamment ceux promus dans les théories critiques de philosophes de l'École de Francfort (Achenbaum, 1997; Estes, 2003; Jamison *et al.*, 1997; Katz, 2003; Moody, 2008) et les théories féministes (Arber

et al., 1991; Estes, 2006; Minkler, 1999), la gérontologie critique s'est considérablement développée depuis les dernières décennies. Apparaissant aujourd'hui comme une perspective hétérogène (Van Dyk, 2014), elle offre un potentiel heuristique fort pertinent pour éclairer notre objet de recherche. Dans ce sillage, nous développons une approche pluridisciplinaire qui permettra, à la fois, d'identifier les pratiques actives des femmes âgées, lesquelles s'inscrivent – sont situées – dans un discours dominant sur le vieillir actif, et, d'en déceler leur sens dans la construction sociale des expériences du vieillissement.

2.2.1 La gérontologie critique : principaux fondements

Rappelons brièvement que la gérontologie critique émerge à la fin des années 1970 et le début 1980, et se présente comme une hybridation entre le constructivisme social et le radicalisme des années 1960-1970 (Biggs, 2008). Souhaitant offrir une voie alternative face aux approches conventionnelles concernant le « problème de l'âge » (Moody, 2008), les gérontologues critiques s'opposent aux théories dominantes du vieillissement, issues des sciences biologiques et médicales ainsi que de la sociologie fonctionnaliste (Dannefer, 2006; Grenier, 2012; Walker, 2006b). Ce courant critique de la gérontologie s'est initialement développé sous deux approches, soit celle de l'économie politique et celle de la gérontologie humaine (*humanistic gerontology*) (Baars, Dohmen, *et al.*, 2013; Grenier, 2012; Martinson *et al.*, 2006; Minkler, 2007; Moody, 2008).

Brièvement, l'économie politique met l'accent sur la construction sociale du vieillissement - l'âge et le vieillissement ne sont pas que des réalités biologiques - et le postulat selon lequel les politiques, les pratiques et mécanismes institutionnels de l'État oppriment les personnes

âgées, contribuant entre autres à l'âgisme et aux inégalités socioéconomiques (Estes, 1979; Guillemard, 1981; Walker 1981). Combinant une analyse à la fois économique, politique et sociologique (Walker, 1980), les politiques sociales du vieillissement, définies comme « l'ensemble des interventions publiques structurant les rapports entre la vieillesse et la société » (Guillemard, 1984 : 120), sont appréhendées comme étant déterminantes des conditions de vie de la population âgée. L'intégration du genre et des autres dynamiques de pouvoir entre les groupes sociaux, ainsi que l'occultation de l'agentivité (*agency*) des acteurs représentent les principales critiques qui ont été adressées à l'économie politique (Walker, 2005, 2006b).

La deuxième approche, que l'on retrouve sous la perspective critique du vieillissement, prend forme dans divers travaux en gérontologie humaine⁴⁷ qui se sont intéressés aux expériences subjectives et culturelles du vieillissement ainsi qu'à leurs significations (Baars et Phillipson, 2013; Dannefer, 2006; Grenier, 2012; Katz, 2003; Martison et Minkler, 2006; Minkler, 2007; Mouleart, 2012; Ray, 2008). Les gérontologues humanistes dirigent leur attention sur les intersections entre la culture, les représentations du vieillissement/vieillesse, les biographies individuelles ainsi que l'agentivité des acteurs, et non pas tant sur les structures sociales et les rapports de pouvoir qui traversent la construction sociale du vieillissement (Martinson et Minkler, 2006 ; Minkler, 2007). La dimension micro, à savoir la subjectivité et l'interprétation

⁴⁷ Cette dernière est issue des perspectives humanistes (*humanistic perspectives*) qui prennent forme sous le paradigme de l'herméneutique avec des penseurs tels qu'Adorno et Habermas de l'École de Francfort, et se focalise sur la compréhension et l'interprétation des pratiques sociales et les stratégies identitaires déployées par les individus (Dannefert, 2006; Jamieson et Victor, 1997). Dans le champ du vieillissement, « Moody (1988 ; 1993) a proposé quatre d'objectifs pour cette forme de gérontologie critique : théoriser les dimensions subjectives et interprétatives du vieillissement; encourager la praxis entendue comme l'implication en faveur du changement pratique et politique; favoriser, pour atteindre cette praxis, les liens entre chercheurs et acteurs de terrain; encourager un 'savoir émancipateur' » (cités dans Mouleart, 2012 : 87).

que font les acteurs de leurs propres parcours de vie, reste ainsi centrale dans la gérontologie humaniste (Grenier, 2012). Globalement, cette perspective a été critiquée pour l'occultation des dimensions structurelles et l'occultation des rapports sociaux.

Depuis les deux dernières décennies, un nombre croissant de gérontologues critiques tentent de faire la jonction entre les deux perspectives en essayant de « mieux comprendre les liens entre les enjeux sociaux, les politiques sociales contemporaines et les pratiques, ainsi que les expériences des divers groupes de personnes âgées » (Grenier, 2012 : 25, traduction libre)⁴⁸. Selon Gilleard et Higgs (2000) choisir entre ces deux approches relève d'un « faux choix », car, dans l'empirie, les deux dynamiques interagissent de façon continue dans les parcours de vie des individus. L'effort théorique consiste en ce sens à « observer l'interaction entre les recherches empiriques, l'interprétation, l'évaluation critique et les connaissances réflexives » (Minkler, 2007 : 18, traduction libre). Dit autrement, la gérontologie critique s'ingénie à comprendre les tensions entre l'individuel et le social, entre le macro et le micro, entre les inégalités structurelles, les construits socioculturels et les interprétations subjectives du vieillir (Baars *et al.*, 2006, 2013; Biggs *et al.* 2003; Grenier, 2012; Moody, 2008).

Malgré la diversité des approches théoriques qui la constitue, la gérontologie critique s'est toujours présentée en tension avec la gérontologie dominante (*mainstream*), cherchant à dépasser la surface des objets ou des phénomènes par l'étude des processus qui les soutiennent (Baars *et al.*, 2006; Biggs *et al.* 2003; Martison et Minkler, 2006). Refusant également

⁴⁸ Selon Rays (2008), l'ouvrage de Simone de Beauvoir *La vieillesse*, publiée en 1970, représente un travail pionnier de la gérontologie contemporaine, car il analyse l'âgisme dans une perspective à la fois micro et macro, combinant tant l'étude des structures générant les inégalités, que les mécanismes sociaux et individuels produisant la discrimination basée sur l'âge.

de « s'enfermer dans une définition académique » (Mouleart, 2012 : 84), ou une « école spécifique » (Jamieson et Victor, 1997 : 177), elle reste sans cesse « revitalisée » par différentes « forces critiques » issues d'autres influences et concepts sociologiques (Katz, 2008 : 144). Elle permet en outre la circulation d'idées et de théories, apparaissant donc comme un « espace nomade », travaillant sur et par-delà les frontières paradigmatiques et les traditions scientistes (Katz, 2003). Enfin, lieu de débats et de remise en question des idées prêtes à penser, Grenier identifie trois dimensions qui caractérisent la gérontologie critique contemporaine :

« First, the approaches taken represent a project that is committed to understanding and questioning social, cultural and personal relations and experiences of ageing. Second, the focus on power relations exposes and challenges inequality and social conflict. Third, in many cases, critical perspectives focus on drawing attention to socio-cultural challenges, and advocating for altered conditions and change ». (Grenier, 2012 : 24)

Notre objet de recherche s'ancre en définitive au cœur des tensions de la gérontologie critique contemporaine, entre le macro et le micro, entre l'effet déterminant des structures (et des politiques) sur les biographies individuelles et l'agentivité des actrices, entre les rapports de pouvoir induits par le sexe/genre et l'âge, les stratégies de résistance individuelles ou collectives. Car si nous convenons avec Gubrium et Holstein (1995, cités dans Grenier et Phillipson, 2013 : 61) que les individus font preuve d'agentivité dans les pratiques de la vie quotidienne, et construisent en ce sens leurs expériences sociales et identitaires dans l'avancée en âge, les contraintes socio-structurelles ne s'annihilent pas pour autant :

« Introducing time and context as a means to understand constraints, Dannefer and Kelly-Moore (2009) take the view that 'human activity is generically "agentic" but that agency is also inhibited by other forces operating from the beginning of the lifecourse onward. They note how: '... social structure can be said to precede individual agency in human development and continues to frame the range of choices across the life

course' (p 392). In this, the power of the structure and the individual cannot be considered equal ». (Grenier et Phillipson, 2013 : 59)

2.2.2 La gérontologie critique et féministe : penser les rapports de sexe dans le vieillissement

Il y a vingt ans, Agnès Pitrou (1997 : 149) mettait sur la sellette, avec d'autres, que « la vieillesse a aussi un sexe. Dans le champ de la gérontologie ou de la sociologie du vieillissement, la vieillesse au féminin est longtemps restée un champ d'études quasi inexistant. D'un côté, sociologues et gérontologues ont peu exploré l'expérience des femmes âgées et, surtout, les effets des rapports sociaux de sexe sur les parcours du vieillissement; d'un autre côté, les études féministes ont porté peu d'attention aux questions de la vieillesse des femmes avant les années 1990⁴⁹ (Attias-Donfut, 2001; Calasanti, 2004, 2008; Calasanti *et al.*, 2006; Estes, 2006; Estes, 2003; Quéniart *et al.*, 2011; Ross-Sheriff, 2008). Souhaitant ainsi faire la jonction entre le féminisme et la gérontologie critique, la gérontologie féministe montre que :

« The old age is a political location [...] As with other systems of oppression, people tend not to see the importance or contours of age relations when they are privileged by youth, even if they are disadvantaged in other ways. [...] To leave age relations unexplored reinforces the inequality old people face, an inequality that shapes other relations of oppression, and one that we reproduce for ourselves » (Calasanti *et al.* 2006 : 25).

L'apport principal des travaux féministes en gérontologie critique est d'avoir mis sur la sellette le fait que l'âge représente dorénavant une « variable structurante des rapports

⁴⁹ Quelques pionnières telles que Sontag (1978) mobilisera le concept du double standard, issu des théories féministes, pour l'appliquer à la vieillesse des femmes. Toutefois, comme l'évoque Quéniart *et al.* (2011), les avancées sur le plan théorique intégrant une perspective plus macro, telle que celle des rapports sociaux de sexe, ne se feront qu'à partir des années 1990. En 1993, le *Journal of Aging Studies* (vol. 7, no. 2) publie le premier numéro dédié aux approches féministes du vieillissement.

sociaux » (Charles, 2011), laquelle s'imbrique aux rapports de sexe, de classe et de *race*. En d'autres mots, l'âge peut agir comme catégorie sociale discriminante et l'âgisme se présente comme la résultante des rapports sociaux d'âge, à l'instar du sexisme et du racisme. En somme, la gérontologie féministe prend assise sur quatre prémisses, définies par Estes (2006 : 81, traduction libre) : 1) « les expériences des femmes et leurs conditions à travers leurs parcours de vie sont socialement construites » par des phénomènes tels que la division sexuelle du travail et l'asymétrie des rapports sociaux entre les femmes et les hommes (comme groupe social); leurs impacts sont notables dans tous les champs du social (État, politiques publiques, citoyenneté, famille, marché du travail, etc.). 2) « L'expérience vécue et les difficultés rencontrées par les femmes ne sont pas seulement le fait des décisions et des comportements individuels »; les contraintes qu'elles vivent et leur accès à la citoyenneté varient donc selon le « régime de genre » des États (Sainsbury, 2000; Waylen, 2000). 3) « Les désavantages vécus sont cumulatifs dans le parcours de vie » (Estes, 2006 : 82, traduction libre). Les inégalités sociales sont ainsi à situer dans un continuum; certaines se renforcent et peuvent mener, par exemple, à des situations d'extrême pauvreté (Charpentier et Billette, 2010). C'est d'ailleurs sur cette réalité que repose la quatrième prémisse d'Estes (2006 : 82, traduction libre) : « la féminisation de la pauvreté est inextricablement liée à la complexité et l'enchevêtrement des oppressions (*interlocking oppressions*⁵⁰) de la race, de l'ethnicité, de la classe, de la sexualité et des nations qui produisent la marginalisation des femmes âgées ».

⁵⁰ C'est en 1990 que Patricia H. Collins introduit le concept de « matrice des oppressions » ou encore celui de « systèmes d'oppressions entrecroisées » pour désigner les effets multiples et imbriqués du racisme, du sexisme et du « classisme », auxquels elle greffe d'autres facteurs de discrimination, tels que l'orientation sexuelle, l'âge, les handicaps, etc. Ce faisant, plusieurs travaux féministes en gérontologie critique mobilisent la notion de l'intersectionnalité pour appréhender la multiplicité des rapports sociaux qui participent à la construction des expériences de la vieillesse des femmes (Calasanti, 2004, 2008; Calasanti *et al.*, 2006; Quéniart *et al.*, 2011; Ross-Sheriff, 2008, Estes, 2006).

Appliqué plus spécifiquement à notre objet, il s'agit d'étudier comment les rapports sociaux de sexe - marqués par la différence sexuelle que charrient les rapports de pouvoir et leur historicité (Scott, 2000) - se manifestent dans l'activité du quotidien et en quoi les pratiques dites actives façonnent l'expérience de la citoyenneté vécue dans la vie quotidienne. Pour paraphraser Haicault (2000 : 45), le tour de force réside dans la conceptualisation de ces rapports qui distribuent, reproduisent ou transforment les positions sociales occupées par les hommes et les femmes dans la société (Hirata et Kergoat, 2005), alors que plusieurs n'y voient que rôles ou différences sexuelles. De la même façon, les rapports liés à l'âge et à l'âgisme construisent aussi le rapport à la citoyenneté active dans l'avancée en âge. L'âgisme constitue en ce sens un obstacle majeur à la reconnaissance du rôle des personnes âgées dans la société et entrave leur participation sociale (Rochman et Tremblay, 2010).

En conclusion, le féminisme, comme appareillage théorique et empirique, s'intéresse à l'expérience des femmes depuis plus de quarante ans; il offre un potentiel considérable pour appréhender, tant la complexité des réalités quotidiennes, que les liens et les tensions entre le personnel et les inégalités socio-structurelles (Biggs, 2004). Dit autrement, une posture féministe exige de prendre en compte les dynamiques relatives aux rapports sociaux qui traversent les contextes, les situations et les pratiques sociales et influencent, à différents niveaux, selon les positions sociales occupées, l'expérience de la vieillesse des individus. Sur le plan micro, la gérontologie féministe permet de mettre en exergue le « point de vue situé⁵¹ »

⁵¹ S'inspirant des travaux historiques de Marx et Hegel, Nancy Hartsock (1983, dans Dorlin, 2008) développe la théorie du *Feminist Standpoint*, soit d'un positionnement épistémologique qui vise à ancrer la production du savoir dans un point de vue situé, c'est-à-dire dans une position socialement construite à partir d'une « situation subie et non pas d'un point de vue féminin essentialisé. La définition est politique et non ontologique ».

des femmes âgées, lesquelles agissent comme « des interprètes actives, construisant leur biographie à travers la parole, les interactions, les histoires et le récit » (Ross-Sheriff, 2008 : 310, traduction libre).

C'est à l'intérieur de ce cadre, qui lie la gérontologie critique et le féminisme, que nous abordons les questions du vieillissement et, en l'occurrence, notre objet d'étude. Toutefois, il importe ici de se munir d'un appareillage théorique « plus proche » de nos objectifs de recherche. En d'autres termes, pour prendre en compte les discours issus du référentiel du vieillir actif et étudier ceux sur l'activité du vieillir dans la vie quotidienne des femmes, nous sommes intéressée à l'approche de l'analyse critique du discours (*Critical Discourse Analysis, CDA*), qui parachève notre cadre théorico-conceptuel.

2.3 L'analyse critique du discours

Comme son nom l'indique, cette approche met l'accent sur l'étude des discours en relation avec la société (Faiclough et al. 2011). Faisant un pas de côté avec les études axées sur la linguistique, elle se penche plus particulièrement sur la façon dont les relations de pouvoir, à travers les discours, influencent la construction sociale des situations, des expériences individuelles et des problèmes sociaux (Rudman, 2013). Ainsi, les discours ne sont pas simplement appréhendés comme des textes qui décrivent un phénomène, mais plutôt comme une forme d'action sociale qui façonne la manière dont se construit, par exemple, le genre ou le vieillissement dans un contexte sociohistorique donné (*Ibid*). Compte tenu de leurs effets structurants sur la façon dont les gens et les groupes se définissent et agissent, Faiclough et al. (2011) en parlent comme des formes de « pratiques sociales » :

« CDA sees discourse – language use in speech and writing – as a form of “social practice”. Describing discourse as social practice implies a dialectical relationship between a particular discursive event and the situation(s), institution(s), and social structure(s) which frame it: the discursive event is shaped by them, but it also shapes them. That is, discourse is socially constitutive as well as socially conditioned; it constitutes situations, objects of knowledge, and the social identities of and relationships between people and groups of people (p.358) ».

Même si les discours ne déterminent pas en soi les actions et les pensées des individus – soit la façon dont agissent et pensent les personnes, les rapports de pouvoir, incorporés dans les productions discursives, ont quant à eux un effet tangible sur l’agir et la manière de se penser comme individu, ou encore de définir une situation, un contexte précis. Dans cette perspective, les rapports de pouvoir, constitutifs des discours, expliquent adéquatement comment, ou pourquoi, certains discours s’érigent comme dominants, alors que d’autres restent périphériques ou marginalisés (Rudman, 2013). Prenant acte de l’historicité des discours et, ce faisant de leurs caractères contextuels et culturels, la « CDA focalise ainsi sur la façon dont les discours sont promulgués, confirmés, légitimés, reproduits, ou défiés dans les rapports de pouvoir et de domination circulant dans la société » (Van Dijk, 2001 : 353, traduction libre). Maintenant en outre l’apport « critique » du cadre gérontologique et féministe explicité précédemment, la CDA met en exergue les rapports de pouvoir qui sont véhiculés à travers les discours, lesquels participent à la formation des idéologies et des problèmes sociaux. Par l’intermédiaire de ce processus, se forment aussi des schèmes discursifs communs et des pratiques sociales qui informent l’action individuelle du quotidien et, *in fine*, façonnent la réalité sociale des individus.

Cependant, plusieurs discours influents existent dans nos sociétés occidentales (i.e des médias,

de l'État, des sciences) (Van Dijk, 2001). Pour répondre à nos objectifs de recherche, nous ne pouvons faire l'économie d'une analyse contextuelle du discours politique normatif dans lequel le vieillissement est dorénavant abordé. Dans le contexte contemporain, le référentiel du vieillissement actif, au Québec et dans les instances internationales, produit un discours positif sur l'avancée en âge en promouvant notamment le « vieillir jeune », en santé, actif et socialement engagé et autonome (Rudman, 2013; 2015; van Dyk, 2014). Les gérontologues critiques appréhendent ce discours sur le vieillissement comme un « ensemble d'idées, de pratiques et de croyances lesquelles, réunies, produisent une vision globale de la société » (Powell et Chamberlain, 2012 : 93, traduction libre). Cet ensemble d'idées et de pratiques diffusent ainsi un « reflet contemporain d'un problème social donné et du groupe d'individus visé » (Grenier, 2012 : 63, traduction libre). Par conséquent, il s'avère essentiel, selon nous, d'adopter un regard critique face au discours politique dominant sur le vieillissement, au regard de paradigmes discursifs sur la vieillesse qui ont changé dans le temps, lesquels définissent, voire normalisent l'avancée en âge et le groupe des personnes âgées :

« This is a tremendous move away from a narrative of dependency and evidences a progressive refinement of the question of ageing and the nature of the “opportunity” it presents. We are told a story of autonomous older people, actively involved in their communities, achieving joy through the return of work and voluntary activities ». (Biggs, 2012 : 97)

Dès lors, le « vieux » et la « vieille » d'autrefois ne sont plus appréhendés comme des « boulets » pour la société, des êtres oisifs et inactifs, car le discours sur l'activation du vieillissement pose les personnes âgées comme des citoyens au plein potentiel, ayant les capacités de choisir leurs activités, mais en privilégiant un mode de vie actif afin de bien vieillir (Van Dyk, 2014 ; Bigg, 2001). Une approche critique du discours politique permet

ainsi d'être attentive aux rapports de pouvoir, compris dans le discours dominant, qui ont traversé le temps et façonné les visions du vieillissement et les catégories d'âge. Ces rapports de pouvoir participent de plus à la (re)construction des dynamiques relatives aux rapports sociaux, dont les rapports de sexe. Ces derniers agissent, non seulement sur les réalités matérielles (ex. la division sexuelle du travail), mais aussi dans l'univers discursif, plus précisément, dans l'idéologie véhiculée à travers le discours politique : « As belief systems, ideologies are competing world views that reflect the social position and structural advantages of their adherents. All political and economic regimes use ideology as the discourse with to communicate and impose a reflection of the dominant social relations » (Estes, 2003: 230).

Précisons finalement que si les dimensions subjectives et interpersonnelles liées à la construction du sens ne peuvent être éludées au profit d'analyses exclusivement structurelles, elles « doivent néanmoins être complétées par une analyse critique des formations systémiques légitimées généralement dans la vie quotidienne, parce qu'elles en soutiennent et facilitent ses aspects importants, comme la communication, le travail, le revenu, le *care* » (Baars et Phillipson, 2013 : 20, traduction libre). Ces formations systémiques, construites notamment dans les dynamiques relatives aux rapports sociaux (d'âge, de « race », de classe), ne peuvent faire abstraction des dynamiques liées aux rapports sociaux de sexe, posés ici comme catégorie d'analyse structurant les phénomènes sociaux étudiés. En outre, sans pour autant évacuer la parole et l'agentivité des femmes, nous sommes d'avis que l'activité du vieillir est à situer au sein de relations de pouvoir historicisées et contextualisées dans les pratiques discursives dominantes sur le vieillissement.

En conclusion, notre recherche souhaite apporter un éclairage sur les expériences de la citoyenneté « vécue » et active des femmes dans l'avancée en âge à travers l'activité quotidienne et la façon dont elles « performant » - mettent en acte - leurs pratiques « actives » au quotidien. Le cadre théorico-conceptuel développé permet de concevoir autant l'expérience de la citoyenneté que celle du vieillissement comme des constructions sociales, objectivées à travers les discours qui agissent sur les pratiques et leurs significations. Des pratiques aussi produites dans un espace temps, dans un contexte sociohistorique, culturel et politique donné, où se jouent et se rejouent, tant sur les plans macro et micro, des rapports de pouvoir, privilèges et oppressions.

Troisième partie

Chapitre 3. Le cadre méthodologique

Ce chapitre a pour objectif d'explicitier l'ensemble des méthodes et des opérations qui ont accompagné notre processus de recherche et permis de répondre à nos objectifs. À cet égard, sera d'abord précisé la posture épistémologique dans laquelle nous nous inscrivons, puis nous détaillerons le type de recherche réalisé et l'approche d'analyse choisie. Puis, les procédés d'échantillonnage et les techniques de recrutement sélectionnés seront explicités. Ensuite, nous spécifierons de quelle manière ont été récoltées les données et, en suivi, comment elles ont été traitées et analysées. Les considérations éthiques entourant notre étude ainsi que ses limites concluront ce chapitre.

3.1 La posture épistémologique de la recherche

« Nos choix épistémologiques sont pétris d'affects, de représentations et de désirs. [...] le premier acte libre du chercheur consiste à en dire le plus possible sur sa position de croyance ». (Bourdieu, 2001 : 122)

En cohérence avec notre cadre théorico-conceptuel, notre posture ontologique et épistémologique s'inscrit dans le champ des théories critiques. La recherche doit permettre une critique radicale de diverses dimensions de la société (politiques, sociales, culturelles) (Anadon, 2006). Plus spécifiquement, les théories critiques nécessitent une « implication

rapprochée » de la chercheuse (Berthelot, 2000); un regard, « une vue de l'intérieur » (Pires, 1997) sur les phénomènes sociaux étudiés. Une posture aussi en rupture épistémologique eu égard au (post)positivisme :

« A reality is assumed to be apprehendable that was once plastic, but that was over time, shaped by a congeries of social, political, cultural, economic, ethnic, and gender factors, and then crystallized (reified) into series of structures that is, natural and immutable. For all practical purposes the structures are 'real', a virtual of historical reality » (Guba et Lincoln, 1994 : 110).

Cette position, sur laquelle s'enracine l'analyse critique du discours mobilisée précédemment (Rudman, 2013 ; Van Dijk, 2001), permet une prise de conscience des inégalités sociales, et met à jour des dynamiques sociales et politiques qui structurent les discours, lesquels influencent l'action et les pratiques individuelles. Par ailleurs, comme l'évoque Grenier (2012) à propos de la gérontologie critique, les approches critiques, en mettant l'accent sur les relations de pouvoir et les conflits sociaux, plaident pour un engagement du ou de la chercheuse dans la défense de droits (*advocacy*). Dans cette optique, les théories critiques sont souvent pointées du doigt pour leurs biais dit inhérent à cette posture qui conduirait les chercheurs « à lire seulement ce qu'il voudrait trouver » (Rudman 2013 : 174, traduction libre). Cependant :

« ...within various form of qualitative research informed by critical social theory, the possibility of a pure inductive approach to analysis from 'no-where' is critiqued, as it is assumed that a researcher always approaches a text with a particular disciplinary, theoretical and other understanding (*Ibid* : 174).

Dans cette logique, puisque notre posture épistémologique ne cherche pas à corroborer ou à vérifier des hypothèses, ce sont davantage les notions d'intuitions et de sensibilité théorique qui offrent une direction à travers laquelle les contextes sont étudiés (Browen, 2006). Plus

explicitement, nous partageons les propos d'Anadon et Guillemette (2007 : 33) lorsqu'ils affirment qu'il est « illusoire » de chercher, dans toute démarche qualitative, l'induction pure et exclusive :

« Le chercheur ne peut pas faire complètement abstraction de 'ses pré-jugés' et de sa perspective théorique (ou de sa sensibilité théorique), c'est-à-dire de l'angle sous lequel il appréhende les phénomènes à l'étude. De plus, la suspension de la référence à des théories existantes peut constituer un effort intellectuel permettant les 'découvertes' (Guillemette, 2006), mais il illusoire, voire dangereusement aveugle, de penser qu'on peut approcher un phénomène en étant totalement 'vierge' de tout a priori. Les résultats de la recherche ne peuvent jamais être purement construits a posteriori »

En l'occurrence, pour analyser l'objet de recherche, la chercheuse privilégie une posture épistémologique valorisant une relation dialogique avec ces sujets de recherche, mettant l'accent sur la subjectivité et l'intersubjectivité dans la recherche de sens (Olivier et Tremblay, 2000 ; Guba et Lincoln, 1994 : 110). Le sens émerge *a priori* de la relation d'intersubjectivité, car il s'agit lire les interprétations des acteurs, c'est-à-dire de saisir les significations que ceux-ci attribuent à leurs propres récits, productions ou actions. Il est ainsi « nécessaire de recourir à sa propre subjectivité pour rendre du sens que les acteurs donnent à leur pratique. Cette affirmation contribue à la légitimer le recours à la subjectivité, et, par extension, à l'intersubjectivité pour appréhender le sens » (Racine, 2007 : 118). Condition *sine quo non* en recherche féministe, tant l'engagement de la chercheuse que sa subjectivité sont ainsi interpellés.

3.2 Une recherche qualitative

Une démarche méthodologique qualitative a été privilégiée dans notre étude, d'une part, parce qu'elle poursuit une logique essentiellement compréhensive des phénomènes humains et sociaux. Sensible au contexte et aux acteurs, elle permet l'étude du quotidien, ses constructions et les pratiques de la vie de tous les jours, et elle s'attarde aux significations et aux sens sous-jacents à l'action individuelle (ou collective) ainsi qu'aux comportements des individus (Deslauriers et Kérisit, 1997). De plus, s'intéressant souvent aux micro-dynamiques du social, la recherche qualitative a le potentiel de générer de nouvelles connaissances sur des faits sociaux peu étudiés. L'accent est ainsi mis sur la « découverte de données nouvelles ou inattendues », comme le précise Berthelot (2000: 213). Dans cette même logique, la recherche qualitative est adéquate pour cerner l'étude des pratiques de la vie quotidienne et d'en étayer finement le sens, capté dans une séquence temporelle du processus du vieillir des femmes participantes. À ce propos, Burrick (2010) rappelle que la méthodologie qualitative épouse adéquatement les objets de recherche faisant appel à la temporalité, en l'occurrence, à celles des activités réalisées dans le moment présent, mais qui peuvent aussi être explicitées en regard d'évènements antérieurs survenus dans le parcours biographique.

En somme, « compréhensive, holistique, inductive [...], ancrée empiriquement », pour reprendre les mots de Mucchielli (1996: 196), la recherche qualitative privilégiée dans cette thèse, enracinée dans une approche narrative féministe que nous explicitons en suivant, nous apparaît à même d'étayer les pratiques actives de la vie quotidienne, d'en esquisser leurs finalités, voire leurs essences, et ce, afin d'arriver à dégager une profonde compréhension de

l'expérience de la citoyenneté dans l'avancée en âge ainsi que les rapports sociaux à l'œuvre dans les diverses configurations expérientielles.

3.3 Une analyse narrative féministe

Suivant ces considérations, l'approche narrative nous est apparue pertinente pour recueillir la parole des femmes interrogées. Depuis longtemps mobilisée en recherche féministe⁵² et en recherche-action, en raison de sa visée politique, elle offre une voix aux personnes historiquement minorisées ou marginalisées (Creswell, 2012). De même, l'approche narrative est cohérente avec notre perspective féministe puisqu'elle permet d'analyser l'histoire individuelle des sujets, de considérer les individus - ici les femmes - comme des actrices agissantes sur leurs propres parcours biographiques (Chase, 2005), mais aussi, elle tient compte du contexte socio-structurel et des différents rapports de pouvoir qui le constituent (Anadón, 2006). En l'occurrence, puisque nous souhaitons dégager les conceptions subjectives des pratiques dites actives et leurs significations ainsi que ses rapports à une citoyenneté « vécue », la mise en narration des activités et des pratiques du quotidien nous est apparue indispensable. L'approche narrative, par l'utilisation des récits de vie, permet en ce sens d'appréhender la façon dont les actrices-sujets structurent et construisent leurs vécus expérientiels, leur donne sens et significations (Chase, 2005; Creswell, 2012). La narratrice s'exprime ainsi au « je » en (re)construisant, au fil et à mesure du récit, et dans son interaction avec l'interlocutrice, sa trame biographique et discursive. L'activité narrative permet ainsi de

⁵² Sur le plan méthodologique, rappelons que la recherche féministe mobilise des méthodes et outils utilisés dans les disciplines traditionnelles, mais en gardant un point focal et critique sur les femmes en tant que « catégorie sociologique critique » (Descarries, 2012 : 1). Dans cette optique, elle demeure vigilante quant à la formulation de méthodologies et de procédés utilisés en sciences humaines et sociales, et interroge en amont leur portée sur l'analyse des rapports sociaux de sexe (Olivier et Tremblay, 2000).

prendre en considération la dimension singulière de la narration des sujets (Orofiamma, 2002).

Toutefois, suivant la perspective sociologique de l'approche narrative de Chase (2005 ; 2011), le discours des actrices sur les pratiques dites actives, leurs sens et leurs portées sur l'agir et l'*être* citoyen est appréhendé comme une production narrative en regard des contextes discursif, socioculturel, historique, etc. spécifiques dans lesquels prennent forme les réalités racontées (Chase, 2005). Comme le rappelle aussi Anadon (2006 : 22), l'analyse des récits considère le texte des sujets « comme une production de sens et essaie d'aller au-delà de la transparence, de l'évidence du texte, car la signification et le sens d'un discours ne sont pas donnés de manière immédiate et univoque, ils se donnent par un processus de production de discours ». Dans cette perspective, les récits de vie s'inscrivent toujours dans un contexte, là où le chercheur doit rendre compte de ce contexte. Chase (2011 : 424) utilise à cet égard la métaphore de « l'analyse par la fenêtre » pour expliciter cette prise en compte de l'influence de l'environnement dans lequel se déploient les récits :

« Narrative researchers also value interviews for the windows – a frequently used metaphor – they offer to the narrative environment external to the interview. Through close attention to both of narrators' stories and how they flow they speak [...] a researcher can hear the influence of narrative environments on narrative practice. Analysis of pattern across interviews with similarly situated people contributes to a stronger understanding of those environments and their impact on individual narrative ». (Chase, 2011 : 424-425).

En l'occurrence, l'analyse narrative réalisée des discours « du bas » (i.e les récits des femmes) se rattache à un discours dominant « du haut », abordé et compris « in situ », soit dans le contexte sociohistorique et normatif contemporain en matière de vieillissement (i. e. la logique

d'activation de la vieillesse dans lequel émerge le vieillir actif et ses effets sur les expériences et les discours des gens sur la vieillesse et leur vieillissement).

3.4 La procédure de collecte des données

Deux principales techniques de collecte de données ont été privilégiées : nous avons procédé, premièrement, à une analyse documentaire sur la traduction du référentiel du vieillir actif au Québec. Afin d'inscrire l'objet d'étude dans le contexte discursif dominant national, l'intention était d'étudier de quelle façon et dans quel langage l'État ainsi que les principaux acteurs influençant l'arène politique mobilisent le référentiel sur la scène nationale. Deuxièmement, les récits de vie ont été privilégiés pour comprendre l'action de la vie quotidienne et le sens que les sujets donnent à leur réalité sociale, et la manière dont ils agissent en retour sur les pratiques.

3.4.1 L'analyse documentaire

Dans le but de situer la question de recherche concernant le discours dominant véhiculé par le référentiel du vieillir actif au Québec, nous avons réalisé une analyse documentaire, à partir de deux grands groupes de documents (Cellard, 1997) : 1) les documents publics; et 2) les archives privées. En focalisant notre recherche sur les documents archivés (soit de façon officielle ou personnelle)⁵³, nous avons principalement investigué les écrits produits par l'État

⁵³ Les archives officielles renvoient au dépôt légal des documents, de leur enregistrement au statut d'archives selon des critères d'ordre juridique ou historique (ex. : les archives gouvernementales), alors que les archives personnelles sont plutôt le fait d'une initiative individuelle et non soumise à une loi (ex. : la documentation de groupes syndicaux).

Source : http://cours.ebsi.umontreal.ca/sci6116/Supports_de_cours_files/2-Archives.ppt.pdf

québécois, des institutions publiques et parapubliques (incluant les instances régionales et municipales) ainsi que des grandes organisations syndicales et des groupes communautaires (œuvrant dans les champs du vieillissement et de la retraite). En faisant des recherches sur Internet de façon exploratoire et ciblée⁵⁴, le corpus documentaire a été constitué en utilisant des mots-clés (Vieillir, bien vieillir, vieillissement actif – productif - réussi) et en cherchant leur occurrence dans les documents répertoriés.

Le modèle d'analyse documentaire utilisé est classique : une étude préliminaire des documents, laquelle nécessite de porter attention au contexte dans lequel a été produit le document, d'analyser sa nature (et les concepts-clés), d'identifier les auteurs (et leurs intérêts) ainsi que de s'assurer de son authenticité (en cas de doute) (Cellard, 1997). En d'autres mots, la première étape consiste à répondre aux traditionnelles questions servant de « fil conducteur à l'analyse », soit : « quoi ? où ? comment ? pourquoi ? » (Chaumier, 1997 : 2). Le processus suivi a ainsi visé une condensation initiale des données, avant d'arriver à une analyse cohérente et plus systématique, en lien avec la question de recherche :

« The focus initially is on exploration, reading, looking, reflecting, and taking notes before more systematic and focused observations are undertaken. As is more apparent in the examples to follow, the focus is on process, meaning, and themes. Exploration is followed by identification of key terms, images, themes, and associated frames ». (Altheide *et al.*, 2008 :135)

En vue de dégager une interprétation des textes et des éléments pouvant être mise en relation dans le corpus documentaire (Cellard, 1997), nous avons procédé, dans une seconde étape, par

⁵⁴ Les associations pour les personnes âgées ont été notamment ciblées : le réseau FADOQ, l'Association québécoise de défense de droits des personnes retraitées et préretraitées, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec, l'Association québécoise des retraités(e)s des secteurs publics et parapublics ainsi que les grandes associations syndicales.

un processus d'indexation (Hensens 2002; Chaumier, 1997), en organisant le corpus à l'aide des mots-clés, assortis de courts descripteurs les situant dans leur contexte de production. De plus, afin de se rappeler « qui parle », les indexes créés ont été répertoriés dans un document Excel, sous de grandes catégories indiquant leur provenance (écrits gouvernementaux, publics, parapublics, etc.). En outre, l'analyse documentaire produite nous a permis d'étudier la traduction du référentiel du vieillissement actif sur la scène québécoise (premier chapitre). Bien évidemment, au regard de nos objectifs de recherche, cette méthode visait l'analyse d'un discours dominant ayant cours dans l'arène politique; les entrevues de type récits de vie ont, quant à elles, cherché à cerner le discours « du bas », celui des actrices.

3.4.2 L'entrevue de type récits de vie

Tenant compte du contexte sociohistorique dans lequel s'inscrit la narration, la méthode des récits de vie permet de comprendre les réalités et pratiques sociales des actrices, les événements, les états psychiques et émotionnels, dans un espace-temps défini. Le sujet reconstruit et structure ainsi son récit en interface - intersubjectivité- avec l'interlocutrice. Pour Bertaux (1997 : 6), le récit se définit comme suit : « le récit de vie résulte d'une forme particulière d'entretien, l'entretien narratif, au cours duquel un chercheur [...] demande à une personne ci-après dénommée 'sujet', de lui raconter tout ou une partie de son expérience vécue ». Ainsi, bien que les récits puissent être utilisés pour couvrir toute l'histoire de vie d'une personne, ils peuvent également être employés pour raconter un élément biographique spécifique lié à un fragment de vie des sujets (Galliani, 2008). Pour notre part, puisque nous sommes notamment intéressée à l'activité quotidienne dans le vieillir dans l'ici et

maintenant, nous avons choisi de centrer les récits sur la temporalité présente. En ce sens, Mayer *et al.* (2000) utilisent la notion de récits de vie thématiques lorsque la narration se focalise sur une période donnée.

Le but de la mise en récit de l'histoire du sujet vise la recherche de significations des actions ou des événements (Chase, 2011). Pour ce faire, il a été impératif de mettre de côté, en parenthèse, les connaissances liées au phénomène étudié (théories, préconçues épistémologiques, catégories *a priori*, etc.) afin de laisser place à la trame narrative des femmes. Dans cette logique, les récits ont été employés afin de dégager les univers de sens des activités sociales et quotidiennes des participantes, en tentant de cerner l'expérience vécue selon les positions et conditions données, et d'en déceler les significations attribuées (Demazière, 2011). Par ailleurs, puisque l'objet d'étude s'intéresse aussi à la matérialité de l'agir quotidien, soit les pratiques dites actives, les entrevues ont aussi été centrées sur l'activité (Bruchez *et al.*, 2007), c'est-à-dire sur « les détails du faire » afin de cerner la logique structurant l'action quotidienne. Le but était ainsi que les narratrices décrivent en détail les différentes dimensions de l'activité du quotidien, et ce, parce que « décrire le comment de [l'] activité [du sujet] plutôt que le pourquoi permet cette centration sur les raisons de l'agir plutôt que sur l'être » (*Ibid* : 100). En résumé, les entrevues de type récits de vie se sont, d'une part, focalisées sur la nature des pratiques quotidiennes (dimension descriptive de l'agir) et, d'autre part, sur leurs sens et significations (dimension symbolique et ontologique de l'agir).

3.4.3 *Le déroulement des récits de vie*

L'entrevue récit de vie se caractérise davantage par une technique d'entretien non dirigé (Demazière, 2011; Bertaux, 2010), alors que le récit centré sur l'activité nécessite généralement une technique d'entrevue semi-dirigée (Bruchez *et al.*, 2007). Pour notre part, nous nous sommes inspirée des deux types d'entretien, c'est-à-dire qu'empruntant à la méthode biographique dans une visée descriptive, nous avons surtout opté pour une attitude non directive, mais avons joué, selon le déroulement du récit, et de sa construction à travers la relation dialogique, un rôle de « guide », en utilisant quelques questions caractérisant un entretien sur le « faire »,⁵⁵ et d'autres, visant à étayer les contextes d'action dans lesquels se déroule la narration afin d'enrichir les descriptions discursives (Bertaux, 2010). Comme le proposent Olivier et Tremblay (2000) lors d'entrevues non dirigées, nous nous sommes laissée porter par le rythme impulsé par les sujets, jouant un rôle minimal dans le contrôle de l'entrevue, notamment durant sa première partie. Ouvrant l'entretien par une question d'introduction qui offre l'opportunité à l'interlocutrice de prendre la direction souhaitée – « Pouvez-vous me raconter à quoi vous vous occupez au courant d'une semaine ? » – l'objectif était de se « laisser instruire » par les récits avant de se « les approprier » (Paillé et Muchielli, 2012 : 141). Plusieurs répondantes ont ainsi décrit précisément un horaire « type » d'une journée, passant d'une activité à une autre, alors que d'autres ont choisi d'évoquer, sur une sorte de registre thématique de l'activité du quotidien, divers univers de pratiques (par exemple, ce qui concerne les enfants et les petits-enfants d'abord et ensuite, les activités de participation civique ou bénévole, etc.). Lorsque les répondantes marquaient une finalité dans

⁵⁵ Par exemple, une question typique inspirée du texte de Bruchez *et al.* (2007) : « Si je dois vous remplacer pendant une semaine, pouvez-vous me dire ce que je dois faire ? »

leurs phrases ou propos (comme pour signifier qu'elles attendaient une prochaine question), nous avons surtout guidé la poursuite des récits autour du « comment » et du « en quoi » ceci ou cela est important, fait sens dans la vie quotidienne et l'avancée en âge.

La deuxième partie de l'entretien visait davantage sur le caractère, l'importance, de ces activités du quotidien dans le vieillissement, au regard de leurs propres conceptions, et de sa résonance dans leurs réalités sociales. Souvent, cela a permis d'ouvrir les récits sur leurs rôles ou leurs contributions dans la communauté; sinon, dans une logique interactive et à partir de ce qui avait été raconté, nous relançons les participantes sur ce registre du sens de l'action. En nous dirigeant vers la conclusion de l'entrevue, nous revenions, au besoin, sur certaines dimensions peu élaborées ou encore, qui n'avaient pas été discutées jusque-là. Vingt entrevues ont ainsi été conduites dans cette perspective d'entonnoir, laissant d'abord toute la latitude possible aux interlocutrices de se raconter puis, graduellement, tout en se faisant porter par la trame discursive, en recentrant doucement les entretiens sur les dimensions construites au regard des objectifs de recherche. Soulignons qu'un canevas d'entrevue a d'abord été construit. Ce guide, comme ce nom l'indique, a plutôt servi à nous offrir un cadre *a priori* pour accompagner les récits mais, au cours des entretiens, les sous-questions se sont surtout développées dans la relation dialogisante et, en ce sens, comme le rappelle Kauffman (2004), à partir des propos des femmes interviewées.

Nous l'avons mentionné, les récits visaient la narration de l'agir dans le moment présent. Néanmoins, pour se raconter dans l'ici et maintenant, les répondantes ont rappelé plusieurs

épisodes de la trajectoire antérieure (par exemple, la sortie de carrière, leur vie active liée aux mondes du travail et de la famille, leur divorce, etc.). Par ces allers-retours entre le passé et le présent, nous avons eu accès à des épisodes cruciaux de la vie individuelle de ces femmes, à des moments charnières donnant lieu à des transitions biographiques singulières, lesquelles ont influencé l'activité d'aujourd'hui ou, encore, le sens des pratiques investies. S'étirant sur des périodes de temps assez variables, les entrevues ont duré entre deux et quatre heures⁵⁶ et, en moyenne, plusieurs répondantes ont poursuivi avec entrain leur récit pendant deux heures et demie, trois heures consécutives. Parfois, des questions d'ordre personnel nous ont été posées (ex. : si nous avons des enfants, un chien...), ce qui a contribué à maintenir le fil de leur narration, tout en construisant un espace où les répondantes se sont senties à l'aise de dévoiler leur vie ou une partie de celle-ci. En revanche, pour certaines répondantes, il fut difficile de se raconter, car elles considéraient que leur vie quotidienne était composée de « peu », de « petits riens ». Or, il est possible que ces participantes, devant les représentations de sens commun véhiculant des images de personnes âgées qui se « réalisent encore », accomplissent de « grandes-choses » (voyages autour du monde, se lancent en politique, etc.), évaluent leurs actions quotidiennes au regard de ces images positives de « l'âge d'or ». Conséquemment, l'action quotidienne peut apparaître banale à raconter si on ne considère pas avoir fait ou « faire de sa vie une œuvre éclatante », selon l'expression métaphorique de Foucault (citée dans Mozère (2004: 12). Ardu également d'accéder à l'univers de sens des actions de ces quelques répondantes, non pas parce qu'elles manquent de réflexivité, mais surtout, nous en faisons l'hypothèse, parce que leurs trajectoires ont été marquées par des conditions de vie pénibles (la maladie, la pauvreté, la solitude, etc.). En ce sens, lorsque les ressources

⁵⁶ Quelques entrevues se sont déroulées en deux temps.

symboliques ont été construites dans l’adversité, au cours de la trajectoire, faire preuve d’introspection sur les finalités de l’agir dans l’avancée en âge peut apparaître comme une dimension à laquelle on s’est peu attardé, voire impertinente, parce que les pratiques sont orientées vers la survie (sur les plans matériel et psychologique). Il fut ainsi nécessaire de réduire au maximum la longueur des questions, de les départir de toute complexité et, surtout, de trouver les *bons mots* et la *bonne distance* pour favoriser la poursuite du récit et privilégier « la souveraineté première de l’[actrice] » sur sa narration (Paillé et Muchielli, 2012). Cet exercice peut, de prime abord, apparaître simple, mais ô combien éprouvant dans certains cas pour la chercheuse en quête de *bonnes réponses*, répondant aux objectifs fixés. La stratégie privilégiée fut d’éviter d’interrompre la narration, peu importe le chemin que prenait le récit, en reformulant des questions en boucle, mais plutôt d’essayer de se laisser imprégner par la construction du récit et, ce faisant, de saisir les occasions « de relance » qu’offrait la relation dialogisante dans le temps.

En terminant, précisons que la plupart des entrevues ont été conduites dans l’environnement naturel des répondantes, chez elles. Nous avons eu accès à une richesse de détails insoupçonnés en raison de la générosité des répondantes, de leur accueil et surtout, nous le croyons, de la relation de confiance que nous sommes en mesure d’établir rapidement en situation d’entrevue. Plusieurs participantes, hors enregistrement, nous ont fait visiter leur maison, montré des albums-photos de la famille ou d’événements importants pour elles; une répondante nous a même invitée à souper après l’entrevue. Tous nos sentiments, impressions, réflexions, etc. ont aussi été consignés, après les entrevues, dans un journal de bord, lequel nous a permis d’enrichir nos analyses ultérieures.

3.5 Population et échantillonnage

La population à l'étude se compose de femmes ayant de 60 ans à 70 ans. Pour constituer l'échantillon, nous avons procédé à l'aide de la méthode « de la variation maximale » (Miles et Huberman, 2003), c'est-à-dire que nous avons recherché, à partir des critères choisis en amont du processus de recrutement, des individus qui présentent une variété de positions et d'expériences au regard de l'objet de recherche. Cette procédure rencontre également les principes sur lesquels se base, dans les termes de Pires (1997), un échantillon empirique par « contraste-approfondissement », méthode qui se situe à mi-chemin entre l'étude d'un cas unique et de cas multiples, et vise notamment la comparaison analytique entre les cas. L'objectif étant d'obtenir une « constellation de cas sur une problématique donnée (*Ibid* : 161) ».

Tout d'abord, trois principaux critères de sélection ont été établis pour composer notre échantillon, soit : 1) d'être une femme; 2) âgée de 60 à 70 ans; et 3) être d'origine franco-québécoise, donc née au Québec et parlant français. Ces critères d'échantillonnage sont ainsi d'ordre générationnel, de sexe et d'origine linguistique francophone. Précisons aussi que le choix de cette génération « pivot » (Attias-Donfut, 1995 : 53) est ici stratégique, au regard de l'objet de recherche, puisqu'il concerne toute une génération de femmes ayant, « d'une certaine façon, rompu avec les modèles familiaux précédents, en introduisant des changements beaucoup plus radicaux que ne l'ont fait les générations antérieures ou la génération suivante ». Par exemple, elles font partie de cette première génération de femmes à être

considérées statistiquement actives, car elles ont occupé un emploi pendant la majeure partie de leur vie. Le chapitre qui suit résumera d'ailleurs le contexte sociohistorique dans lequel nos récits prennent forme.

Par la suite, d'autres critères ont été définis afin d'obtenir cette « variation maximale », laquelle a permis d'interroger une diversité de personnes possédant des caractéristiques et des positions variées. Ces critères ont été combinés en binôme antagoniste, totalisant ainsi vingt critères qui ont délimité le processus d'échantillonnage :

1. L'âge : avoir (au moins) une répondante âgée de 60 ans et une autre de 70 ans;
2. L'aide aux proches : être une proche aidante - ne pas être proche aidante;
3. Enfant : avoir eu des enfants - ne pas avoir eu d'enfant;
4. État civil : vivre en couple (mariée ou conjointe de fait) - ne pas vivre en couple (célibataire, veuve, divorcée);
5. Occupation : avoir occupé un emploi rémunéré la majeure partie de sa vie - avoir travaillé dans la sphère privée la majeure partie de sa vie;
6. Emploi : avoir occupé un métier ouvrier, manufacturier ou dans le tiers secteur - avoir occupé une profession dans les hautes sphères organisationnelles ou dans les professions libérales;
7. Scolarité : détenir une formation universitaire de deuxième ou troisième cycle – détenir un diplôme d'études secondaires (ou ne pas en avoir);
8. Région d'habitat : vivre en région rurale - vivre en région urbaine;

9. Statut socioéconomique : être défavorisée sur le plan socioéconomique (i. e. vivre près du seuil de pauvreté et ne pas être propriétaire - être favorisée/classe moyenne supérieure et être propriétaire;
10. Être en santé : se dire en bonne santé (incluant une bonne mobilité) – déclarer avoir des problèmes de santé et avoir une mobilité réduite.

Bien évidemment, ces critères s'entrecroisaient et corroboraient les profils de plusieurs femmes interrogées (par exemple, être mariée, avoir des enfants, avoir travaillé dans l'espace public, etc.). Toutefois, nous nous sommes assurée de recruter au moins une répondante qui rencontrait à minima une de ces caractéristiques, en étant attentive, au fur et à mesure du processus d'échantillonnage et de recrutement, aux autres critères manquants. Puisque nous avons réalisé nos entrevues graduellement, au fil des mois, nous avons pu dresser un portrait des caractéristiques de chaque répondante déjà interrogée selon les critères déterminés. Ainsi, avec cette méthode, il a été aisé de rechercher d'autres potentielles répondantes qui détenaient les caractéristiques préétablies encore absentes et, à la fin du processus de recrutement, nous avons atteint notre objectif quant à l'obtention d'un échantillon extrêmement diversifié au regard des statuts, des conditions de vie, de santé, etc., données que l'on retrouve aussi dans la population féminine de cette tranche d'âge.

Finalement, en composant un échantillon par contraste-approfondissement, nous avons souhaité tendre vers une représentativité sociologique ou théorique de l'objet de recherche (Pires, 1997), et non pas atteindre une saturation empirique. La validité de notre échantillon s'appuie plutôt sur le fait que les critères de diversification choisis se retrouvent

communément dans la population visée. Ce faisant, ce sont ainsi des préoccupations de fertilité des résultats de l'étude qui nous ont accompagnée tout au cours de la constitution de l'échantillon, car « ce que l'on cherche ce sont les propriétés, caractéristiques essentielles d'un phénomène et, en cela, parce qu'essentielles, elles peuvent s'appliquer à d'autres cas similaires (Pires, 1997 :150-151) ». En outre, la procédure d'échantillonnage choisie a permis de produire un maximum de connaissances quant aux pratiques quotidiennes et dites actives et l'expérience de la citoyenneté subjective des femmes âgées et, ce faisant, de bâtir une théorisation riche et originale de l'objet d'étude.

3.6 Le recrutement des participantes

Trois stratégies de recrutement ont été élaborées. Dans un premier temps, nous avons utilisé les médias sociaux et le courriel de « masse » visant les personnes qui composent nos réseaux sociaux. À cette fin, nous avons rédigé un court message électronique, vulgarisé⁵⁷, lequel comportait les objectifs de la recherche et les trois principaux critères de sélection des futures répondantes. Environ le tiers des répondantes ont pu être ainsi recrutées en fonction de cette méthode. Soulignons que ces participantes étaient, la plupart du temps, des proches (des mères, des belles-mères, etc.) ou encore, des collègues entourant les personnes qui composent nos réseaux; d'entrée de jeu, nous avons eu accès à une diversité de profils de femmes, que nous ne soupçonnions pas au départ en utilisant ce médium de recrutement. Par exemple, c'est grâce à cette technique nous avons pu interroger des femmes vivant hors de Montréal, dans

⁵⁷ Par exemple, nous évitons de mentionner, dans nos messages de recrutement, ainsi que, par la suite lorsque nous discutons avec de potentielles répondantes qui ont répondu à nos messages, des notions conceptuelles, telles que citoyenneté, vieillissement actif, etc. Nous avons ainsi privilégié des formes simples d'écriture et de dialogue, mais toujours en lien avec nos objectifs de recherche.

des régions urbaines et rurales. Dans un deuxième temps, nous procédés par un effet « boule de neige » avec les femmes interviewées lors de l'étape précédente. Notons que cette technique propose « de recourir à des personnes qui peuvent suggérer le nom d'autres personnes, susceptibles de participer à l'étude, qui, à leur tour, feront la même chose » (Mayer *et al.*, 2000 : 83). Cette seconde stratégie s'est avérée plus ou moins fructueuse sur le plan du nombre de femmes recrutées, soit quelques-unes seulement mais, au regard de la diversification de notre échantillonnage et de nos critères de sélection, elle fut tout aussi pertinente. Par conséquent, une troisième méthode de recrutement s'est en quelque sorte imposée d'elle-même puisqu'il nous fallait trouver d'autres répondantes. Nous avons donc décidé de rédiger une courte missive, à l'image du message informatique envoyé sur nos réseaux sociaux, que nous avons imprimé et placé dans divers endroits publics auxquels nous avons accès : épiceries de quartier, centres communautaires, cliniques de santé et dentaires, etc. Nonobstant le fait que cette dernière stratégie a concerné uniquement l'Ile de Montréal, nous avons été soucieuses d'apposer nos « petites annonces » dans une diversité de quartiers montréalais, et ce, toujours dans le même esprit de satisfaire nos critères d'échantillonnage. Enfin, précisons que nous avons offert une petite somme d'argent, à titre de dédommagement, et aussi par éthique personnelle, aux quelques femmes participantes qui sont aux prises avec des conditions de vie précaires.

3.7 Méthode d'analyse des données

« La fonction de la méthodologie [qualitative] n'est pas de dicter des règles absolues de savoir-faire, mais surtout d'aider l'analyste à réfléchir pour adapter le plus possible ses méthodes, les modalités d'échantillonnage et la nature des données à l'objet de sa recherche en voie de construction ». (Pires, 1997: 9)

Ce principe relatif à la recherche qualitative résonne avec acuité lorsqu'une approche biographique est mobilisée dans les recherches, car il y a différentes façons ou procédés méthodologiques qui peuvent être utilisés pour analyser des récits de vie. De plus, en procédant à une analyse du discours, nous recherchions trois niveaux d'inférence, soit de l'ordre de la description (la nature des activités de la vie quotidienne), de la compréhension (raisons de l'agir), et enfin, de la comparaison; ceci, afin de mettre en relief des logiques d'actions, similaires ou opposées, permettant la découverte de processus ou mécanismes générateurs de pratiques (Bertaux, 2010). L'analyse verticale du corpus nous a d'abord permis d'atteindre les deux premiers niveaux d'inférence; le troisième a été possible grâce à l'analyse horizontale des données. Nous les détaillons en suivant.

3.7.1 L'analyse verticale des récits

Après que toutes les entrevues aient été enregistrées et transcrites intégralement, la première étape a consisté à la « lecture flottante », en vue d'entrer en contact avec le matériau, par l'écoute ou la relecture des verbatim, afin de laisser émerger les impressions, les hypothèses théoriques ou encore les techniques d'analyse qui pourraient être mises en place (Barbin, 1998). La deuxième étape, plus complexe, avait pour objectif la déconstruction et reconstruction des données (Paillé et Muchielli, 2012). Elle se décline en trois temps distincts.

Dans un premier temps, dans un gabarit construit sous forme de tableau pour insérer le verbatim, nous avons réalisé une codification de chaque récit, à la lumière des « différents ordres de réalités » évoqués par Bertaux (2010 : 74) : soit la réalité historico-empirique qui comprend les faits, les événements, les épisodes structurels du récit localisé dans un espace

spatio-temporel précis. Le second niveau de « codage » représente la « réalité discursive », soit le discours tel qu'il se produit ce jour-là dans la rencontre avec l'interlocutrice : ce sont les thèses, les arguments, les propositions qui donnent les significations au récit. Enfin, le dernier niveau renvoie à la réflexivité du sujet sur son propre récit : c'est la « réalité psychique et sémantique », à savoir ce que le sujet retire, dans une « totalité réflexive », de ses expériences de vie, de sa trajectoire; autrement dit, le *méta* regard qu'il pose sur son existence. Ainsi, un peu à l'image d'une analyse structurale, nous avons découpé tout le verbatim de chaque récit sous forme de segments, nommés comme suit : RE (réalité empirique); RD (réalité discursive) et RF (réalité réflexive). Le tableau I (voir l'annexe 1) illustre l'exercice de codage réalisé à cette étape-ci.

Dans un deuxième temps, nous avons extirpé des verbatim ainsi codés tous les segments relatifs aux faits (RE - réalité empirique) afin de restituer diachroniquement, dans un autre document, la trame de la vie quotidienne dans laquelle s'organise l'action et se déploient les pratiques concrètes. Ainsi, en conservant la verticalité de chaque témoignage, nous avons reconstruit un récit concernant essentiellement la description de l'organisation quotidienne, les activités et les contextes dans lesquels elles prennent forme. Ces récits restitués – nous en présentons cinq au chapitre suivant – révèlent aussi les transitions biographiques des répondantes (notamment la sortie de carrière) ainsi que des moments marquants dans leur trajectoire respective (par exemple, la naissance des petits-enfants).

Dans un troisième temps, nous nous sommes penchée sur les deux autres types segments codés qui se rapportaient aux niveaux discursif et réflexif des récits. Traités de façon

concomitante, ces deux types de segments ont aussi été extraits du verbatim codé (RD - réalité discursive et RF - réalité réflexive), et classés sous des grandes rubriques⁵⁸. Souhaitant ordonner le corpus segmenté pour le reconstruire, cinq rubriques ont été fabriquées. Les trois premières rubriques créées renvoient aux « mondes sociaux » (Bertaux, 2010) des répondantes, à savoir l'univers du privé-domestique, l'univers familial et l'univers social. Les arguments, les explicitations, les raisons, etc., sous-jacentes aux pratiques racontées et relatifs à chacun de ces mondes sociaux, y ont été répartis. Les deux autres rubriques mises sur pied concernent la construction des univers de sens des répondantes, afin de permettre « l'analyse de la structuration symbolique du monde proposé par le discours en question » (Keller, 2007 : 299). Elles se rapportent respectivement à la résonance des pratiques jugées actives du quotidien ainsi qu'au sentiment d'appartenance et apport (rôle, place ou contribution) à la société. Ces dernières rubriques ont donc permis de ranger les segments relatifs aux significations subjectives d'être active, les finalités de l'action et leurs liens quant au sentiment d'appartenance et de contribution à la société. Finalement, en procédant à cet exercice, une sixième rubrique a émergé du matériau, soit celle de la retraite-vieillesse. Le tableau II, présenté ci-dessous (et aussi en annexe 2), schématise les six rubriques construites au regard des axes narratifs mobilisés dans les récits et des objectifs de la recherche.

⁵⁸ Paillé et Muchielli (2012 : 18-19) définissent une rubrique comme suit : « (...) renvoie à ce dont il est question dans l'extrait tiré du corpus [ou du verbatim] mais ne renseigne en aucune façon sur ce qui a été dit à ce propos. La rubrique permet d'étiqueter un extrait, d'indiquer que le répondant aborde ce sujet dans l'entretien [...] et de procéder à un premier classement dans des fiches, des documents, etc. ». Cette précision s'impose puisque les termes rubriques et catégories sont souvent confondus dans les descriptions méthodologiques.

Tableau II. Reconstruction des données : Mise en forme de la trame discursive et réflexive des récits

<p align="center">Axes de narration dans les récits</p> <p align="center">Objectifs de la chercheure</p>	<p>La nature des pratiques et les contextes d'activités : travail, famille, loisirs, bénévolat, etc.</p>	<p>Les pratiques jugées actives et les conceptions d'être une « femme active »</p>	<p>Sens et signification des pratiques de la vie quotidienne</p>	<p>Sentiment d'appartenance, rôle et contribution à la communauté ou à la société</p>
<p>1. Étudier la nature des pratiques dites actives accomplies dans la vie quotidienne, à savoir dans quelle mesure les participantes se considèrent comme des femmes actives</p> <p>2. Comprendre le sens et les significations des activités accomplies dans la vie quotidienne au regard de la construction d'un sentiment d'appartenance à la société</p> <p>3. Identifier et analyser les zones de tensions, d'ambiguïtés ou de résistances entre le discours dominant sur le vieillir actif au Québec et les constructions empiriques des femmes du vieillir actif et de leurs rapports à la citoyenneté « vécue »</p>	<p align="center">Dimensions discursives de restitution des récits – la mise en intrigue</p> <p>1. <u>Les évènements marquants de la trajectoire (catégorie émergente)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La retraite : une catégorie de situation commune (Bertaux) - Vieillir : réflexions psychiques; métaregard sur cette période de vie dans la trajectoire <p>2. <u>L'univers du privé/domestique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités accomplies dans le privé - Dans la cellule conjugale - Comme proche aidante, le cas échéant, etc. <p>3. <u>L'univers familial</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les relations familiales et intergénérationnelles - Rôle et sens de la grand-maternité <p>4. <u>L'univers social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réseau social - Les activités de loisirs/sportives - Les activités bénévoles/de participation civique <p>5. <u>Résonnance des pratiques décrites comme actives</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel sens? Quelle signification ? <p>6. <u>Sentiment d'appartenance et apport à la société</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lien entre sens des pratiques et place, rôle ou contribution à la société 			

En somme, cette étape de condensation de données (Miles et Huberman, 2003) nous a permis d'obtenir une lecture riche, en profondeur, de chacun des récits et, en cela, à trouver la cohérence interne des discours (Savoie-Zajc, 2007), c'est-à-dire ce qui est central et

périphérique, contradictoire, récurrent, etc. Ce faisant, a émergé une analyse dialogique des récits, révélant la nature des messages produits dans le discours et la description des contenus ainsi que la recherche du sens signifié par les actrices, et ce, à la lumière d'un contexte donné de production. À cette étape-ci, nous avons atteint les deux premiers niveaux d'inférence analytique recherchés, soit ceux de l'ordre de la description des pratiques et de la compréhension du sens de l'action.

3.7.2. L'analyse comparative des récits

Afin de rechercher les points communs, de tensions ou de contradictions ainsi que les consonances/dissonances entre les récits, nous avons, dans un troisième temps, réalisé une analyse comparative entre les récits. Or, nous disposions d'ores et déjà d'un corpus vertical imposant pour chaque récit. Nous devions ainsi réduire, une fois de plus, les données afin d'être en mesure d'obtenir une lecture horizontale des récits qui permettrait de faire des points de comparaison. Pour ce faire, à partir des trames discursives créées et réparties sous les six rubriques présentées plus haut dans le tableau II, nous avons entrepris de résumer, par l'intermédiaire d'énoncés phénoménologiques (Paillé et Muchielli, 2012), le contenu des segments composant les trames narratives. Ensuite, pour obtenir un portrait transversal des énoncés de l'ensemble des répondantes, nous avons créé des tableaux « croisés » comparatifs à partir des mêmes six rubriques construites plus tôt. Plus précisément, ces tableaux présentent l'ensemble des répondantes, à l'aide de colonnes (leurs prénoms fictifs ont été placés dans l'en-tête horizontal du tableau), et les énoncés relatifs à chacune des six rubriques sont respectivement classés selon les pseudonymes des participantes. Par exemple, dans le tableau de la rubrique « Retraite-vieillessement », nous pouvons lire horizontalement, dans des

colonnes distinctes, les prénoms des répondantes et, en dessous, les énoncés se rapportant uniquement à cette rubrique, pour chaque répondante. L'exercice a été fait pour les six rubriques, donc six tableaux qui nous ont permis de croiser les énoncés des répondantes et d'obtenir une lecture horizontale. Ce procédé nous a finalement permis de comparer nos corpus reconstruits et ainsi d'analyser « les récurrences de mêmes situations, des logiques d'action semblables » (Bertaux, 2010 : 95) ou, à l'inverse, les processus ou mécanismes antagoniques, divergents et, enfin, la mise en parallèle des tensions et des ambiguïtés qui traversent les récits.

3.8 Les considérations éthiques

Notre étude n'a pas concerné une population dite à *risque*, ne visait pas des personnes confrontées à des problématiques difficiles (violence, toxicomanie, etc.) et ne comportait aucun danger quant à la participation des sujets à la recherche. Il fut ainsi aisé pour nous d'obtenir notre certificat éthique en garantissant les principes classiques qui balisent la recherche réalisée avec des êtres humains. À cet égard, toutes les répondantes ont signé un formulaire de consentement, lequel explicitait le projet de recherche en détail. Toutefois, dès les premiers contacts faits avec les femmes intéressées à participer à nos travaux, nous avons été soucieuse d'expliquer en termes clairs et simples, non seulement les objectifs de la recherche, mais aussi ce que Miles et Huberman (2003) nomment les bénéfices et les coûts de la recherche. En l'occurrence, nous avons rappelé, à la fois oralement et sur le formulaire de consentement, que notre étude ne comportait pas de risques ou d'enjeux spécifiques pour la participante; il fallait en outre se sentir à l'aise de raconter son quotidien à une étrangère.

Dans cette optique, la dimension relationnelle fut très importante dans notre recherche. Ainsi, lors des entrevues, nous avons cherché à tisser une relation de confiance et favoriser l'instauration de rapports égaux, entre autres, en réitérant aux participantes qu'elles étaient maîtresses de leurs récits; notre rôle ne consistait qu'à guider doucement le déroulement des entretiens. Les « relations intersubjectives de proximité » (Martineau, 2007 : 75), que nous avons réussi à nouer dans nos rapports dialogiques, ont ainsi représenté la pierre d'assise autour de laquelle notre recherche a émergé; sans la confiance des répondantes, leur générosité et leur accueil, nos travaux n'auraient certes pas donné les fruits espérés. Il va sans dire que les principes de l'authenticité (tant au regard des modalités et retombées de la recherche que du principe comme valeur personnelle de la chercheuse), de la transparence et du respect des participantes (Gohier, 2004) sont des balises cruciales pour établir de telles relations. Enfin, la vie privée et l'anonymat des femmes qui ont accepté de participer à notre étude ont été attestés (dans le formulaire de consentement et dans l'oralité) et nous nous sommes engagée, sept ans après la publication de la thèse, à détruire le matériel empirique les concernant.

3.9 Les limites de l'étude

« Une recherche n'est jamais achevée » en elle-même puisque la complexité du réel est inépuisable, nous dit Jeffrey (2004: 125). De fait, par-delà le potentiel de nos travaux, à la fois concernant leur « fécondité » (*Ibid*), pour en inspirer d'autres, et leur « transférabilité » (Goyer, 2004; Sylvain, 2008) à d'autres contextes similaires, quatre principales limites sont identifiées. Sur le plan méthodologique, lorsque nous avons envisagé l'utilisation de la

méthode des récits de vie, au début de notre projet, nous avons pensé qu'il serait possible de revoir les participantes une seconde fois pour leur partager les récits restitués. Nous souhaitons ainsi faire appel aux capacités réflexives des répondantes face aux récits reconstruits (à la fois par elles et par la chercheure). Ce second ou *méta* regard sur sa propre histoire aurait probablement permis d'enrichir encore davantage le matériau. Toutefois, *a posteriori*, vu le temps mis à traiter le matériau, en raison de l'ampleur du corpus ainsi que des procédés d'analyse laborieux utilisés, retourner sur le terrain en sollicitant une deuxième fois les répondantes pour un tel exercice réflexif s'est avéré impossible selon notre échéancier doctoral. À cet égard, des considérations pragmatiques, d'ordre professionnel et personnel, ont nécessité de mettre un terme à nos travaux, et de produire cette thèse, à l'intérieur d'une période de cinq ans.

Cette limite en interpelle une autre, soit la question de l'interprétation des données et la subjectivité de la chercheure. Si cette question s'applique en réalité à l'ensemble de la recherche qualitative, elle s'avère particulièrement pertinente en ce qui a trait à la méthode des récits de vie. Comme le rappelle Pires (1997 : 193), « la recherche d'un discours 'vrai', exempt de biais et à l'abri de toutes influences contextuelles », se rattache à des « conceptions positivistes de la science ». Dans la perspective critique que nous endossons, nous prenons comme postulat qu'il s'avère impossible d'avoir accès au réel, à une vérité ontologique de la réalité sociale. Il ne s'agit donc pas de rendre compte de la réalité objective, mais bien du sens donné aux événements vécus, et ce, dans un contexte de production et d'énonciation donné. Par voie de conséquence, nous estimons que les biais potentiels dans notre recherche résident plutôt dans la relation interviewée-intervieweuse :

« Les interventions, les attitudes et les caractéristiques de l'intervieweur sont susceptibles de marquer les propos de l'interviewé. De même, la perception qu'a l'intervieweur de la position sociale de l'interviewé peut également influencer sur ses réparties et, plus globalement, sur la nature de ses interprétations ». (Pires, 1997 : 195).

D'autre part, malgré les efforts mis pour obtenir un échantillon très diversifié, force est de constater, *a posteriori*, lors de l'analyse des données, que les critères d'échantillonnage choisis n'ont permis que partiellement l'obtention d'un échantillon présentant des « écarts maximaux ». Plus précisément, les caractéristiques établies n'ont pu assurer une intégration satisfaisante des femmes défavorisées. À cet égard, le tableau sociodémographique, présenté au chapitre suivant, montre que sept répondantes (sur 20) détiennent un diplôme d'études secondaires ou pas du tout et que six ont un revenu annuel de 26 000 \$ et moins. Toutefois, en raison du capital social cumulé tout au long de la trajectoire, seulement deux d'entre elles vivent aujourd'hui dans des conditions de vie très précaires (près du seuil de pauvreté). Puisque tous résultats de recherche sont conditionnés en amont par la nature de l'échantillon, nous nous sommes ainsi retrouvée, d'une certaine façon, captive de notre échantillon. Autrement dit, au moment de l'analyse de l'activité quotidienne et de ses rapports à la citoyenneté, il s'est avéré ardu d'analyser en profondeur l'impact des rapports de classe. En somme, malgré la diversité des trajectoires des femmes, l'échantillon reste relativement homogène. Cette homogénéité apparaît d'autant plus notable puisque seules des femmes blanches ont été interrogées; le critère de recrutement d'être née au Québec a certainement réduit les possibilités de rencontrer des femmes racisées mais, d'un autre côté, il a été posé afin de rencontrer des femmes ayant vécu sous un même « effet » générationnel, soit la Révolution tranquille et les changements sociaux de cette époque. Dans cet ordre d'idées, concernant les catégories de genre socialement et politiquement construites, la présente

recherche laisse de côté, la conception de l'activité dans le vieillir, son sens et ses liens avec la citoyenneté active sur une population d'hommes âgés. La même réflexion s'applique également aux populations âgées immigrantes ou d'origines ethnoculturelles variées.

Finalement, la dernière limite que nous identifions est plutôt d'ordre théorique, c'est-à-dire qu'elle concerne le choix de notre posture et grille d'analyse du phénomène étudié. Rappelons à cet égard que les considérations théorico-conceptuelles empruntées orientent toujours le regard de la chercheuse sur certains phénomènes, au détriment d'autres. Les propos de Ray illustrent avec éloquence ces enjeux entourant les limites d'un cadre épistémologique critique :

« Critical theories stand in opposition to established ways of knowing and making knowledge, focusing on what missing, ignored, and denied in them. Gerontology needs theory to construct the meaning, but it also needs critical theory to remind us that all theories are partial, that other meanings are always possible, that meaning-making itself is an exercise of power and authority, and that we promote some meaning at the expense of others ». (Ray, 2003 : 34)

Chapitre 4. Contexte, profils et récits des répondantes

Avant d'entrer au cœur des résultats de la thèse, ce court chapitre propose d'abord une synthèse du contexte sociohistorique dans lequel s'inscrivent les récits de vie réalisés. Ensuite, nous détaillons le profil sociodémographique des répondantes, lequel a résulté de la méthode d'échantillonnage explicitée plus haut. Nous terminons ce chapitre en présentant cinq restitutions « types » de récits de vie.

4.1 Le contexte sociohistorique de la production narrative

Nées entre 1943 et 1953, toutes les répondantes appartiennent à la génération du « baby-boom », une génération sociale aux conditions et modes de vie jusque-là inédits, comparativement aux générations antérieures. Sous la toile de fond d'une *Révolution tranquille*, elles ont ainsi connu un contexte social très différent de celui de leurs parents et grands-parents (Gauthier, 2003; Attias-Donfut, 2000). Au Québec, et ailleurs dans le monde, révolutions, mouvements d'émancipation et Fronts de libération (des femmes, des Noirs, des Algériens, des Québécois, etc.) représentent en réalité des « événements fondateurs » qui marquent le « temps historique » (Mauger, 2009) dans lequel prennent forme les récits de vie recueillis.

Les mutations au Québec ont donc été nombreuses, à commencer par la « double transformation » du monde du travail et de la famille (Attias-Donfut, 2009) : entrée massive des femmes sur le marché du travail, amenant ainsi la féminisation du marché de l'emploi,

apparition de la contraception et du contrôle de la sexualité, baisse du taux de natalité, nouveaux droits juridiques pour les femmes, augmentation en flèche du taux de divorce, etc., ces changements ont ainsi bouleversé l'ensemble du tissu social de la société québécoise. Pour une tranche importante de la population, ces transformations sociales ont aussi modifié les trajectoires de socialisation, les valeurs référentielles, cadres de référence, etc. Dans ce contexte, plusieurs femmes ont ainsi eu la possibilité de faire des études postsecondaires et d'investir le travail salarié, de mener une vie professionnelle, d'avoir *les enfants qu'elles voulaient*, d'investir l'espace public et démocratique, etc., brisant ainsi leur confinement à la sphère privée et au rôle d'épouse-mère-ménage qui a caractérisé la mystique féminine des années 1950. Les trajectoires des femmes de cette génération sont ainsi marquées par des dynamiques d'émancipation, d'individualisation et de mobilité sociale notables comparativement à celles des femmes des générations précédentes.

En dépit du fait que cette trame sociohistorique révèle des schèmes communs, notamment l'investissement sur le marché de l'emploi pour la quasi-totalité des répondantes, les parcours des participantes restent modulés par un écheveau de facteurs, certains plus déterminants que d'autres, dans leur parcours de vie, par exemple, le fait d'avoir réalisé ou non des études universitaires ou de s'être mariées ou non, etc. Le divorce et la monoparentalité ou encore le célibat caractérisent aussi les trajectoires de nombre de répondantes. Sur le plan des valeurs, l'autonomie, l'autodéfinition et l'égalité, portées dans le discours féministe, résonnent finalement dans plusieurs récits. La section suivante présente en détail le profil sociodémographique des répondantes.

4.2 Le profil sociodémographique des répondantes

Afin d'offrir un portrait plus clair de la diversité de notre échantillon, les caractéristiques sociodémographiques des répondantes ainsi que d'autres caractéristiques, constitutives de notre étude, sont présentées en deux sections, illustrées à l'aide de tableaux. Un tableau synthèse, en fin de chapitre, résume les principales dimensions sociodémographiques retenues.

4.2.1 Premier aperçu : les caractéristiques sociodémographiques des répondantes

Le tableau III (annexe 3) présente sept caractéristiques, selon les informations recueillies lors des entrevues, à l'aide du questionnaire sociodémographique. Se situant toutes dans une tranche d'âge de 60 ans à 70 ans, 13 participantes ont entre 60-64 ans et 7 ont plus de 65 ans. 8 femmes sont mariées, 7 divorcées (dont 2 sont devenues conjointes de fait) et 5 sont célibataires. La majorité d'entre elles ont des enfants, soit 15, et 14 ont des petits-enfants. Également, 14 proviennent de la métropole montréalaise, mais résident dans des quartiers variés, témoignant ainsi de la diversité des milieux de vie. Deux répondantes proviennent de la Rive-Sud de Montréal, deux autres habitent dans une ville de grandeur « moyenne » (autour de 60 000 habitants) et, enfin, deux sont issues de milieux ruraux. Dans ce registre, 12 sont propriétaires et 8 louent un logement. Quant aux niveaux de scolarité, des écarts notables sont présents : 2 répondantes n'ont pas de diplôme d'études secondaires (DES), 5 ont un DES, 3 un diplôme d'études collégiales (DEC), et 10 possèdent un niveau universitaire (dont 6 sont bachelières, 2 ont une maîtrise et 2 autres un doctorat). Finalement, les revenus témoignent aussi de différences significatives : 4 répondantes vivent près ou en dessous du seuil de la pauvreté (0-20 000 \$); 2 reçoivent un revenu entre 21-26 000 \$, 4 entre 27-35 000 \$, 4, entre 36-45 000 \$ et enfin, 6 ont un revenu annuel plus de 60 000 \$.

4.2.2 Deuxième aperçu : caractéristiques sociodémographiques et constitutives de la recherche

En suivi des caractéristiques sociodémographiques présentées plus haut, le tableau qui suit, en rappelant l'âge des répondantes pour mieux situer le lecteur, ajoute trois autres caractéristiques afin d'offrir un portrait plus précis des répondantes. Il s'agit de la situation d'emploi ou de retraite et, le cas échéant, de l'emploi avant la sortie de carrière et, finalement, de la situation du partenaire pour les femmes vivant en couple. Deux autres dimensions ont été prises en compte lors du recrutement et de la constitution de l'échantillon, soit : l'état de santé et le fait d'agir, au moment de l'entrevue, comme proche aidante. Ces caractéristiques sont présentées à l'annexe 4.

La majorité des répondantes, soit 15 d'entre elles, est à la retraite, après avoir effectué une sortie de carrière, et 2 femmes ont travaillé au foyer pendant la plus grande partie de leur vie, tandis que 3 autres demeurent toujours sur le marché de l'emploi dans des domaines fort différents. Quant à l'occupation du conjoint, nous le rappelons à titre indicatif seulement. Finalement, deux autres variables ont été prises en compte dans la composition de l'échantillon, soit l'état de santé ainsi que le fait d'être une proche aidante pour une personne dépendante. En ce qui concerne d'abord l'état de santé, trois catégories sont définies comme suit : 1) bon : aucun problème de santé apparent; en ce sens, 16 répondantes ont mentionné avoir un bon état de santé; 2) être fragilisée : avoir subi plusieurs opérations dans les suites d'une maladie chronique contrôlée. À cet égard, une répondante a rappelé son état de santé plus fragile, mais disait ne pas être contrainte, dans ses activités, par une mobilité réduite; 3) être très fragilisée, soit avoir une mobilité très réduite, à la suite d'une maladie ou des

opérations; trois répondantes sont dans cette situation. Enfin, seules 2 participantes agissent comme proche aidante, au moment où nous les interrogeons, et vivent sous le même toit que la personne aidée et dépendante. Le dernier tableau sociodémographique, plus bas, offre un regard global sur les principales caractéristiques sociodémographiques des répondantes.

Tableau V

Synthèse des principales caractéristiques sociodémographiques des répondantes

Caractéristiques des répondantes	Nombre (N : 20)
Age	
Entre 60-65 ans	13
Entre 65-70 ans	7
État civil	
Mariée	8
Divorcée/pas conjointe de fait	5
Divorcée/conjointe de fait	2
Célibataire	5
Descendance	
Pas d'enfant	5
Enfants	15
Enfants et petits-enfants	14
Région	
Montréal et sa périphérie	16
Milieu urbain moyen	2
Milieu rural	2
Niveau d'études complétées	
Pas de diplôme d'études secondaires	2
Diplôme d'études secondaire	5
Diplôme d'études collégiales	3
Études universitaires 1 ^{er} cycle	6
Études universitaires 2 ^e cycle	2
Études universitaires de 3 ^e cycle	2
Statut sur le marché de l'emploi	
Retraitée du marché du travail	15
A travaillé comme femme au foyer	2
Travaille à temps partiel à la retraite	2
Toujours sur le marché du travail	3

Caractéristiques des répondantes	Nombre (N : 20)
Domaine d'emploi	
Services, manufactures et emploi domestique	4
Fonctionnaire	2
Santé et services sociaux	4
Éducation et petite enfance	4
Arts et culture	1
Politique	1
Finance et administration	2
Revenu annuel	
0-20 000 \$	4
21 000-26 000 \$	2
27 000- 35 000\$	4
36 000-45 000\$	4
46 000-60 000\$	0
Plus de 60 000 \$	6

4.3 Prise de vue sur cinq récits « types »

Au chapitre précédent, nous avons mentionné que tous les récits ont été restitués dans une séquence diachronique, méthode classique en analyse narrative (Bertaux, 2010; Creswell, 2012). Afin de donner un aperçu au lecteur, à la lectrice, des restitutions biographiques réalisées - la présentation des vingt récits reconstruits nous est apparue trop volumineuse - cinq prises de vue ont été choisies en vue d'offrir un aperçu des histoires et des parcours variés des participantes. Nos choix ont été guidés par le fait que ces récits montrent des expériences collectives du vieillir qui ressortent, en quelque sorte, comme « dominantes » dans les chapitres de résultats qui suivent. Dans cette optique, ces cinq prises de vue illustrent aussi les différentes figures de citoyenneté qui seront discutées à la toute fin de la thèse, dans l'analyse des résultats (au chapitre huit).

Sur le plan de la méthode, tel qu'évoqué dans le chapitre précédent, les restitutions réalisées s'attardent surtout aux réalités objectives des participantes, soit les faits, les événements, les pratiques routinières qui meublent la vie quotidienne, ainsi qu'à la description détaillée du contexte de l'action. Afin de les personnaliser et de les rendre plus « vivantes », quelques paroles des répondantes - de l'ordre de la discursivité et de la réflexivité - ont été insérées parmi les éléments descriptifs de la trajectoire. Mentionnons enfin que nous avons été soucieuse de recomposer fidèlement les histoires à partir de ce qui nous a été raconté (et a été retranscrit intégralement). Par-delà les efforts pour créer un rapport des plus égalitaires lors des rencontres avec les participantes, il importe de se remémorer qu'au final, c'est la chercheuse qui a le « dernier mot » (Jeffrey, 2004); l'intégrité et la transparence sont ainsi deux principes éthiques fondamentaux qui nous ont accompagnée tout au long de cette recherche.

4.3.1 Suzanne, une travailleuse autonome et artiste solitaire

Suzanne peint depuis l'âge de 16 ans. Lorsqu'elle est déménagée à Montréal, elle vivait seule dans un petit appartement et peignait des toiles dans la rue. À 25 ans, elle exposait dans les galeries, mais elle rappelle avoir fait différents métiers (maquilleuse, clown, etc.) avant de réussir à gagner sa vie comme peintre uniquement. Elle précise avoir travaillé durement pour arriver à vivre comme travailleuse autonome, « sept jours sur sept, sans arrêt ». « Comme femme [peintre], j'avais des preuves à faire » dira-t-elle. À 60 ans, elle travaille plutôt cinq jours par semaine. Divorcée depuis de nombreuses années, elle est célibataire et habite seule dans son condominium. Elle a deux enfants adultes et est grand-mère depuis deux ans environ.

Sa routine quotidienne est bien établie; avoir une organisation rigoureuse, « c'est une nécessité » : « comme travailleuse autonome, je suis obligée d'avoir une routine, je suis obligée d'être assez ordonnée pour réussir à tout faire ». En termes d'activités quotidiennes, elle se lève très tôt, balade son chien et commence à travailler dans son atelier en matinée, le moment de la journée où elle est le plus créative. Elle peut aussi travailler durant l'après-midi ou en soirée, dépendant de ses commandes, mais « c'est plus rare maintenant ». Elle s'entraîne aussi dans un gymnase à tous les jours. En fin d'après-midi, elle fait aussi ses courses, ou sort pour des activités diverses (rendez-vous, aller porter des toiles en vélo, etc.). Le soir, elle sort à l'occasion, sinon c'est « soirée télévision ». L'écriture occupe aussi une partie de son temps; récemment elle a commencé à écrire sa vie.

Sur le plan familial, Suzanne est très proche de sa fille de 38 ans, mère monoparentale, et de son petit-fils. Elle fait plusieurs activités avec ce dernier : promenades, loisirs pour les enfants qu'offre la métropole, gardiennage fréquent, etc. Elle l'initie à une série de jeux créatifs (musique, dessin, bricolage, etc.). Son objectif est de l'amener « à découvrir ». Chez elle, l'enfant a sa chambre, ses jeux et des effets personnels; il a aussi accès à son atelier. Quant à son fils, les relations sont très bonnes, mais elle le voit occasionnellement. Sur le plan social, Suzanne précise ne pas avoir « un réseau d'amis attiré ». Elle apprécie le groupe « d'amis du parc à chien », qu'elle fréquente régulièrement au gré des promenades avec sa chienne. C'est par l'entremise de ce lieu social qu'elle s'est fait une amie proche, qu'elle accompagne maintenant dans sa maladie. Suzanne évoque que sa vie sociale est déficiente : « c'est ce qui me manque aussi, la vie sociale [...], mais, dans le fond, si j'y réfléchis bien, ça me manque,

mais ça ne me manque pas tant que ça... Parce que dans le fond, je suis une solitaire, puis mon travail est solitaire aussi... ».

Sur le plan de la participation civique, elle s'est jadis impliquée au sein de partis politiques, dans divers organismes communautaires (maisons pour femmes, les cuisines collectives, etc.), mais ses expériences de bénévolat n'ont pas été concluantes et satisfaisantes; elle ne veut plus, conséquemment, investir ce type d'organismes. Occasionnellement, lorsqu'elle se sent interpellée par un enjeu d'ordre public, elle participe aux assemblées publiques de la Ville ou de son arrondissement, par exemple, le récent débat qui a eu lieu sur les compteurs d'eau.

Dans les prochaines années, elle n'envisage aucunement la retraite; au contraire, elle aimerait redonner un souffle nouveau à ses projets artistiques, « retrouver l'inspiration » et « rester en mouvement ». En outre, Suzanne se décrit « comme un modèle de femme qui s'est réalisée dans sa vie, qui a fait des choses... Moi, il y a bien des personnes qui me trouvent exemplaire d'avoir gagné ma vie avec mon travail [...]. Je te dis, ce qui résume ma vie, c'est le travail, c'est l'obstination de vouloir améliorer les choses, c'est une bataille, c'est la solitude, c'est...la tristesse aussi... ».

4.3.2 Pauline, portait d'une « battante » et d'une grand-mère présente

Divorcée depuis plus de vingt ans, Pauline est âgée de 64 ans. Elle partage sa vie avec son conjoint de fait depuis une dizaine d'années. Ils ont pu acheter un condo dans un quartier excentré et populaire de l'île de Montréal. Elle a trois fils, son conjoint, deux enfants, ensemble, ils ont quatre petits-enfants.

Elle a commencé à travailler à l'âge de 16 ans en bureautique. Elle a toujours travaillé dans le domaine administratif par la suite. Après son mariage, elle démissionne et élève ses enfants en restant à la maison pendant neuf ans. Malgré le fait qu'elle a « aimé être avec ses enfants », elle décrit cette période comme de « l'isolement », elle se sentait « déconnectée » de la société, un épisode de vie qu'elle « ne souhaite jamais revivre, lance-t-elle durant son récit. Lorsqu'elle divorce au début des années 1990, sa vie en sera bouleversée : « Quand je me suis divorcée, je n'avais rien. Je n'existais pas, [Pauline X] n'existait pas. C'était madame tata... [...]. Je me disais, si jamais il m'arrive quoi que ce soit, je n'ai rien à mon nom. Je suis qui, moi ? C'est là que j'ai réalisé que je n'étais personne. J'avais 40 ans, j'avais ton âge... Ça donne un coup de poing dans le ventre. Puis là, tu te dis, il faut que je remonte mes manches. [...] que je devienne complètement autonome. Ne pas dépendre de personne. »

Pendant les 13 dernières années avant de prendre sa retraite, elle a été directrice générale d'une résidence pour personnes âgées. Ce fut un travail exigeant; elle était de garde 24 h/24 h pour répondre aux situations urgentes qui se présentaient avec les personnes âgées. Elle a ainsi vécu beaucoup de stress dans ce dernier emploi. Il y a deux ans, elle a dû faire « un choix entre sa santé et son travail ». Elle « se choisit » et prend ainsi sa retraite à l'âge de 62 ans. Atteinte d'une maladie chronique depuis l'âge de 19 ans, elle a subi plusieurs opérations tout au long de sa vie, mais son état de santé est maintenant « stabilisé ». Avant sa sortie d'emploi, elle a pris soin de sa mère pendant six ans, laquelle était atteinte de la maladie d'Alzheimer. Ce travail de proche aidante était aussi « très exigeant », se rappelle-t-elle.

Aujourd'hui, elle maintient une activité bénévole du même ordre que celle de son activité professionnelle de jadis, soit une participation au Conseil d'administration de la copropriété de condos dans laquelle elle habite. En termes d'activités quotidiennes, elle fait de l'aquaforme, de la marche, surtout quand il fait beau. Elle fait aussi des exercices avec son conjoint, ils font du vélo partout dans la ville et en périphérie, de la randonnée pédestre, rendent visite à sa belle-famille. Cependant, aux prises avec de l'arthrose, elle ne plus marcher autant qu'avant. Elle s'occupe aussi des tâches domestiques de la maison. Elle prend « du temps pour elle », lit la Presse sur son *I-Pad*, des romans, regarde des reportages, etc. Elle cuisine beaucoup, également, par exemple, pour la réalisation de conserves et en prévision du temps des Fêtes. Parfois, elle accompagne aussi son conjoint non retraité dans ses déplacements pour son travail dans différentes villes au Québec. Très occasionnellement, elle participe à des journées de vaccination. Elle ne souhaite cependant plus s'engager au sein d'activités bénévoles de façon régulière, mais l'idée d'aller « bercer des bébés à l'hôpital Sainte-Justine » la séduirait éventuellement, surtout si elle n'était pas en couple.

Grand-mère à 48 ans, elle a été est très présente pour ses petits-enfants (gardiennage, activités diverses). Maintenant adolescents, ils ont d'autres activités : prennent des marches, jouent aux cartes, regardent des films, discutent sur Skype; elle fait même de l'aide aux devoirs avec la cadette. Avec les petits-enfants en bas âge de son conjoint, ce sont d'autres types d'activités qui les occupent fréquemment, notamment le gardiennage. Durant l'hiver, ils vont en Floride pendant deux mois. Mentionnant qu'elle et son conjoint « se suffisent », ils sont ensemble au quotidien, font des marches, de la baignade et profitent du soleil, lequel est bénéfique pour la santé de Pauline. Elle souhaite, pour les années qui viennent, que sa vie reste la même le plus

« longtemps possible » : « Je ne changerais rien [à ma vie]. Parce que je suis heureuse. [...] J'ai une belle fin de vie. Je ne peux pas avoir plus que ce que j'ai là et je n'en demande pas plus. Je souhaite ça à tout le monde. »

4.3.3 Claire, une femme de devoirs

Claire est âgée de 63 ans, elle est mariée et a un fils. Aujourd'hui grand-mère de deux petits-enfants en bas âge, elle est à la retraite depuis deux ans, au moment de l'entrevue. Psychoéducatrice de formation, elle a toujours œuvré dans le domaine du social (auprès des personnes âgées, des jeunes et des familles). Dans le cadre d'une expérience de bénévolat dans un centre d'accueil pour personnes âgées, elle développe un intérêt particulier pour ce type de travail. Elle s'inscrit ainsi à des cours en gérontologie à l'université et fait une maîtrise en andragogie en 1992. Elle occupera ultérieurement, pendant neuf ans, un poste de direction dans un organisme communautaire œuvrant avec les personnes âgées. Avant de prendre sa retraite, Claire travaillait à temps partiel, surtout les soirs et les fins de semaine, comme intervenante de milieu. Ayant pris soin de sa mère pendant ses dernières années de vie, elle ne pouvait ainsi plus travailler à temps complet, car sa tâche de proche aidante était devenue trop lourde.

Les journées de Claire sont occupées par plusieurs activités bénévoles diversifiées. Depuis quatre ans, elle est impliquée dans un comité de résidents âgés du CHSLD de son arrondissement. Elle fait également partie du conseil d'administration d'un organisme qui travaille au développement du milieu communautaire dans le secteur des âgés au Québec. Elle est aussi présidente du conseil d'administration d'une autre organisation communautaire qui

met en œuvre des projets favorisant les rapports intergénérationnels. Enfin, elle est présidente d'une table de concertation dans son quartier. Dans le cadre de l'ensemble de ses activités, Claire prépare des assemblées, organise des activités thématiques, des forums citoyens, des débats sociopolitiques sur des enjeux tels que le suicide assisté, le droit de mourir dans la dignité, etc. Ces activités sont « très prenantes » et peuvent accaparer des semaines entières de travail bénévole. Occasionnellement, Claire participe à des assemblées ou consultations publiques organisées par leur députée locale. L'engagement social, « ça fait partie de ma vie », nous dit-elle, « même avant la retraite, même lorsque mon fils était jeune ». Elle espère éventuellement pouvoir « faire plus de sorties culturelles », car elle est passée « du travail à la retraite avec tous ses engagements », sans réelle transition, car « tout s'est enchaîné ». Elle fréquente néanmoins les musées et, avec une voisine âgée de 87 ans, elles font diverses activités culturelles. Avec son mari, elle fait des excursions à bicyclette, de la marche et des voyages. Lorsqu'elle est à la maison, Claire aime les mots croisés, joue au Scrabble, lit, regarde des émissions culturelles. Elle mentionne toutefois ne pas être une « femme d'intérieur ». Grand-mère aussi impliquée auprès de ses deux petits-enfants, elle et son mari les gardent fréquemment. Ils font des activités diverses : chanson, promenade, narration d'histoires, cuisine, etc. L'important, c'est de développer leur créativité.

En termes de projets, dès qu'un de ses mandats comme présidente se termine, Claire souhaite investir une l'école d'enseignement aux adultes de son quartier. Elle aimerait faire du mentorat auprès des adultes, « qui n'ont pas terminé leur secondaire parce qu'ils ont eu toutes sortes de problèmes », afin de les soutenir dans leurs efforts de réussite. Dans le même registre, elle désire délaissier certains engagements « plus administratifs » pour se concentrer sur des

activités bénévoles « plus relationnelles ». Finalement, sur le plan des activités de loisirs, elle aimerait apprendre le piano, suivre des cours de bridge, et elle pense à s'impliquer dans un théâtre amateur socialement engagé.

4.3.4 Marie, grand-mère engagée et résiliente face à la fragilisation

Marie est âgée de 60 ans, elle n'a jamais été mariée et elle habite seule depuis 30 ans. Elle a une fille et deux petits-fils. Elle est née et a vécu dans le « bas de la ville », « de la rue Sherbrooke » quasiment toute sa vie. Elle est déménagée depuis 6 ans dans un autre quartier qu'elle ne connaissait pas, ou peu, mais dans le logement qu'occupait son neveu, au-dessous de celui de sa fille. Elle est partie à contrecœur de son 4 et demi, qu'elle a longtemps habité, au rez-de-chaussée, avec cour et piscine. Aujourd'hui, sa fille est récemment déménagée à l'extérieur de la ville avec son nouveau conjoint. Tous les matins, cette dernière reconduit ses garçons adolescents chez leur grand-mère, car ils vont à l'école à proximité, dans le même quartier, là où ils habitaient avant le déménagement. Marie les accueille ainsi toutes les semaines. Les garçons arrivent le matin, jasant un peu et vont à l'école. Ils viennent dîner chez elle, retournent à l'école et reviennent le soir. Selon l'horaire de sa fille, elle les garde fréquemment pour souper, avant que leur mère revienne les chercher dans la soirée. La fille de son neveu vient aussi dîner chez sa (grande) tante tous les jours de la semaine scolaire. Elle est ainsi quotidiennement en contact avec ses petits-fils et sa fille. Elle a deux sœurs qui habitent Montréal, mais elles ne font aucune activité ensemble. Sa troisième sœur est décédée depuis longtemps. Jadis, elles avaient beaucoup d'amies, mais celles-ci sont toutes parties vivre en région éloignée de Montréal.

Toute la journée, elle fait la cuisine, des courses, la vaisselle, du ménage et promène son chien. Elle a toujours eu des animaux. Elle a travaillé dans différents milieux : un restaurant, une usine, chez les particuliers comme femme de ménage. Bénéficiaire aujourd'hui de l'aide sociale, elle ne peut plus travailler, en raison de son état de santé et de sa mobilité amoindrie. Depuis quatre ans, elle est en partie paralysée, a subi diverses opérations, dont une qui a endommagé sa voix. Elle a arrêté de fumer, pour éviter un cancer des poumons, sous les conseils de son médecin. Elle ne peut plus conduire de voiture en raison de sa paralysie et elle demeure limitée dans certains mouvements. Elle arrive néanmoins à accomplir toutes les activités nécessaires à la vie quotidienne malgré ses limitations physiques. Elle fait toutes ses commissions (pharmacie, épicerie, etc.) à pied. Elle marche aussi tous les jours, souvent au parc à chien, même si cela lui prend 45 minutes pour y aller et revenir. Une fois sur place, l'été principalement, elle peut y rester tout l'après-midi. Chez elle, elle adore regarder la télévision, qui est allumée toute la journée. Elle aime aussi passer du temps sur Internet et parler au téléphone.

Dans les années à venir, elle aimerait se trouver une habitation à prix modique (HLM). Elle est sur une liste d'attente et se demande comment elle pourrait faire pour avoir accès plus rapidement à ce type de logement, compte tenu de sa situation précaire sur le plan financier. Payer moins cher pour se loger « lui permettrait de mieux manger », éviter les comptoirs alimentaires en fin de mois et, même, de faire quelques activités, « comme aller au bingo », raconte-t-elle. Elle mentionne « vivre au jour le jour » et « ne pas demander plus que ce qu'elle a, sauf davantage de contacts ».

4.3.5 Christine, l'éclectique femme d'affaires aux mille engagements

Christine est âgée de 63 ans, elle habite seule et a un conjoint, encore actif sur le marché du travail. Enfant unique, elle n'a eu pas d'enfants, et son conjoint non plus. Elle a évolué dans le monde des affaires, notamment dans les postes de haute direction, comme vice-présidente. Titulaire d'un doctorat, elle a terminé ses études en France et, au cours des années, elle a longtemps travaillé à l'étranger.

Ayant pris sa retraite « tôt », à 57 ans, elle a continué à travailler comme contractuelle les neuf mois suivant sa « retraite officielle ». Elle possède par ailleurs des propriétés et s'occupe de la gestion immobilière. Son emploi du temps et ses activités sont diversifiés et varient selon les semaines. Elle maintient toujours un « volet professionnel », estime-t-elle, car elle siège sur quatre conseils d'administration. Ses activités d'administratrices concernent divers types d'organisations : un comité de vérification, une OSBL, une institution en musique et une bibliothèque publique. Certaines semaines sont plus occupées que d'autres en termes de réunions et de préparations; ses activités d'administratrices peuvent ainsi mobiliser la quasi-totalité de la semaine. Par exemple, pour deux comités d'administration, elle calculait « de 30 à 40 heures par semaine, c'était presque une job à temps plein, je travaillais le samedi, le dimanche », évoque-t-elle. Elle envisage de ne pas renouveler certains mandats dans les instances où la relève est présente. Elle aimerait ainsi investir un autre type de conseil d'administration, plus tourné vers les arts et le théâtre. Elle pense également à faire du bénévolat dans un hôpital pour être plus près des gens, mais précise qu'elle n'a pas encore trouvé la « bonne formule ». Concernant le domaine politique, elle se dit un peu « désabusée » et, bien qu'elle fut « très impliquée et militante plus jeune », l'intérêt n'est plus là. Elle

s'implique cependant dans sa collectivité lorsque surviennent des événements touchant les citoyens et nécessitant la mobilisation communautaire (par exemple, la défense du cinéma de quartier, menacé de fermeture).

Par ailleurs, elle offre de l'aide régulièrement à la cousine de sa défunte mère, surtout depuis qu'elle a délaissé ses activités professionnelles. Elle voit régulièrement une de ses cousines et un cousin, et a tissé des liens avec leurs petits-enfants. Avec ceux-ci, elle fait des activités culturelles qu'ils ne font pas avec leurs parents. Sur le plan des activités de loisirs, celles-ci se concentrent en grande partie autour du champ culturel. Elle a toujours « au moins une ou deux sorties par semaine » au théâtre et dans les concerts de musique classique. En ajoutant les activités de son club de lecture ainsi que les sorties entre amis, elle a au minimum « deux-trois sorties par semaine ». Elle suit par ailleurs des cours en philosophie à l'université depuis plusieurs années et fréquente un groupe de jeunes étudiants pour échanger autour des sujets étudiés. Elle se qualifie d'« éclectique » et aime découvrir de nouvelles passions. Son réseau social est vaste, composé d'anciens collègues et de gens fréquentés dans le cadre de ses implications bénévoles. « J'ai beaucoup de gens de mon environnement avec qui je partage des intérêts », dira-t-elle. « Et ça tourne toujours autour des mêmes concepts, soit des gens avec qui parler politique et philosophie, ou des arts, des lectures faites, des expositions vues, des voyages, etc. ». Finalement, avec son conjoint, elle voyage deux fois par année et elle « espère pouvoir retourner en Asie rapidement », si sa santé le permet. Finalement, Christine entrevoit les prochaines années à l'image des années présentes : « continuer à travailler dans le même sens et à avoir du plaisir. Et rencontrer des gens intéressants ».

Quatrième partie : les résultats

Les trois chapitres qui composent cette section visent à présenter les principaux résultats colligés au regard de nos objectifs de recherche. À la suite de la restitution des récits de vie, cette première analyse empirique s'attardera à mettre en lumière, de façon horizontale, les dynamiques similaires ou contrastantes ainsi que les divers processus traversant l'activité du quotidien dans la trajectoire du vieillir des répondantes. Ancré dans les récits des protagonistes, le chapitre cinq explicitera les divers pôles de l'activité au quotidien, c'est-à-dire les pratiques des répondantes à partir desquelles elles se définissent comme étant « actives » dans leur vieillissement. Le chapitre six s'intéressera, quant à lui, à la dimension symbolique de l'activité – la raison de l'agir ; le sens animant l'action du quotidien et sa finalité. Finalement, le dernier chapitre des résultats mettra l'accent sur les zones d'ambiguïtés, les tensions et les résistances décelées dans les récits des femmes sur leurs pratiques « actives » quotidiennes et leur résonance face au discours politico-normatif sur la scène québécoise.

Chapitre 5. Pôles et figures de l'activité dans le vieillir

Ce premier chapitre vise à identifier les activités du quotidien qui émergent des récits des participantes. Ces dernières sont présentées sous différents pôles d'activités du quotidien, lesquels génèrent des figures de femmes « actives » sous divers registres, non mutuellement exclusifs. Quatre pôles sont présentés à tour de rôle : 1) le *care*; 2) l'activité physique; 3) le travail rémunéré; et 4) la participation civique et bénévole. Certains d'entre eux témoignent de logiques d'activités plurielles et composites, puisqu'ils contiennent des pratiques polymorphes, tandis que d'autres pôles se centralisent autour d'une activité principale. Nous entamons ce chapitre autour d'un pôle nodal qui traverse la majorité des récits des participantes, soit celui du *care*, dans lequel nous déclinons trois figures de l'activité de *caring*.

5.1. Le souci des autres : des pratiques de *care*

S'activer par le pôle du *care* s'actualise dans le déploiement d'une série de pratiques renvoyant au soin, à la sollicitude, au souci de l'autre, le plus souvent, d'un autre en proximité de soi (le conjoint, la mère, les enfants, les petits-enfants, un proche ami), mais non exclusivement; cet autre peut aussi s'avérer être un quasi-inconnu envers lequel des pratiques de *care* sont mises en œuvre. Globalement, dans les récits, ces pratiques revêtent deux fonctions majeures : d'une part, celles qui concernent les tâches instrumentales et pragmatiques, telles qu'organiser la logistique des soins et des besoins essentiels de la vie quotidienne, pourvoir aux différentes nécessités matérielles, accompagner ou reconduire un

proche en voiture, etc.; d'autre part, un ensemble de pratiques induites par la fonction socio-affective, intrinsèque au fait de donner des soins. Il s'agit dès lors de rassurer, d'écouter, d'être présente, de démontrer de l'affection ou de l'empathie face aux divers états psychiques et émotifs que la personne aidée traverse.

Ces pratiques de *care* colorent avec différentes tonalités et intensités le rythme de la vie au quotidien des femmes interviewées. Dans certains cas, elles s'insèrent avec d'autres pratiques dans une mosaïque d'activités journalières, partitionnées selon divers impératifs et qui s'enchevêtrent avec d'autres pôles d'activités, qui seront discutées dans ce chapitre. Dans d'autres cas, le *care* régule l'ensemble des temps sociaux, sinon même les ordonne en commandant leur position prioritaire dans l'organisation des activités du quotidien. Dans cette section, nous nous attardons d'abord à expliciter les trois dimensions qui composent ces pratiques du *care* et qui sont constitutives de l'activité du quotidien des répondantes : soit prendre régulièrement soin d'un proche et, en ce sens, se définir comme proche aidante; l'engagement dans la grand-parentalité et, enfin, l'aide offerte au réseau social, qu'elle soit constante ou sporadique.

5.1.1 Prendre régulièrement soin d'un proche

Environ le cinquième des répondantes agit comme proche aidante de façon régulière, soit à toutes les semaines, voire même à tous les jours pour deux d'entre elles. Les pratiques sont de nature variée et renvoient simultanément aux deux types de fonctions mentionnées plus haut (instrumentale et socio-émotive). Elles varient évidemment en fonction de la situation, des

besoins et de l'état de santé des proches aidés. Pour Céline, qui habite avec sa mère très âgée, ainsi que pour Rita, qui prend soin de son mari atteint d'un cancer, les pratiques de *care* sont omniprésentes dans leur quotidien, c'est en fait « une occupation à plein temps », précise Céline qui s'estime heureuse d'être à la retraite en raison de la lourdeur qu'occasionne cette tâche. Ce sont souvent de petits gestes quotidiens qui apparaissent aller-de-soi – lorsqu'on agit dans une aide de proximité – mais qui, à force d'être constamment répétés, engendrent des « irritants » qui pèsent « sur le moral » et entraînent une perte d'énergie, et ce, nonobstant l'affectivité qui entoure leur relation de proximité avec le proche. Plus encore, cette perte de vitalité est source de tension pour Céline :

« Il y a des pertes cognitives, [...] faut répéter, ça vient chercher un petit peu des énergies... [...] être aidante naturelle, c'est ce que ça implique... [...]. Mais ça commence à devenir plus lourd, et je me demande un peu plus qu'est-ce que je fais ? [...] Cela m'apparaît comme un tournant, une décision qu'il va falloir prendre, [...], car j'ai une grosse dépense énergétique qui est là. » (Céline, 60 ans, retraitée du secteur de la santé et des services sociaux).

Pour Rita, elle-même fragilisée par son état de santé, la tension vécue s'exprime par l'épuisement de « devoir faire tout », mais, au-delà de la domesticité, « c'est plus [son] moral » qui est durement affecté face à la tristesse qu'éprouve son mari dans cette épreuve de fin de vie. De surcroît, récemment diagnostiquée comme souffrant de diabète, elle raconte ne l'avoir « pas encore accepté » et, considérant que son mari se meurt, que « ce n'était pas le temps de [lui] envoyer cette maladie ». Dans les deux récits, les pratiques de *care* apportées à l'être proche ne s'effectuent pas sans tirades et heurts émotifs car elles se sentent responsables. Pour Rita, cette prise en charge génère un sentiment de désespoir qui mine son état d'être et crée un quotidien lourdement chargé en émotions. Pour Céline, il s'agit davantage d'une tension vécue, générée par son désir d'être libre de vaquer à son projet de retraite, comme elle

le souhaiterait, sans avoir à vivre « cette espèce d'obligation », « d'imposition » de prendre soin de sa mère très fragilisée. Tirillée entre ses valeurs et, en cela, le fait de ne pas avoir envie de « placer » sa proche, et son sentiment de « se sentir pognée », elle évoque ainsi « cette dualité » qui la cisaille face à son projet de déménagement en Floride pour rejoindre sa famille, impossible à mettre en branle depuis sa sortie d'emploi.

En outre, l'activité déployée via les pratiques de *care* entourant un proche en perte d'autonomie amène à vivre des expériences « enrichissantes », mais aussi, « astreignantes au niveau physique et psychologique », comme le précise Loraine, dont la mère est hébergée en institution, car elle est « devenue prisonnière de son corps ». Le déploiement de ces pratiques au quotidien, notamment lorsque la personne aidée n'est pas institutionnalisée, force le réaménagement des projets antérieurement prévus au moment de la retraite, mais provoque aussi un conflit éthique dû à la tension créée entre les normes sociales – prescriptives et générées - entourant le prendre soin/la prise en charge des parents vieillissants et l'envie d'être libre, propre à l'individu contemporain. Enfin, les pratiques de *care* fournies à un proche peuvent aussi alourdir une vie quotidienne déjà rude en raison de l'état de santé fragile de l'aidante.

5.1.2 L'engagement dans la grand-parentalité

Les répondantes, qui sont en majorité grands-mères (13 sur 20), font preuve d'un ensemble de pratiques de *care* envers leurs enfants et, plus particulièrement, envers leurs petits-enfants. Évidemment, leur fréquence et leur nature varient selon l'âge des petits-enfants, mais aussi en

fonction de leurs rapports à la grand-maternité et du lien qu'elles souhaitent tisser avec ces derniers. Elles visent entre autres à offrir un soutien aux parents, dans certains cas, indéfectible et « prioritaire » sur toutes autres activités, en vue de les aider et les soutenir dans l'exercice de leur parentalité; par exemple : déplacer les petits-enfants entre la maison et l'école ou la garderie, cuisiner des repas, les sortir, les divertir et les garder pour laisser du temps vacant aux parents, etc. Cet engagement dans une grand-parentalité de soutien, au sein de laquelle la dimension relationnelle et affective demeure omniprésente, émane notamment de valeurs, de croyances face à l'institution de la famille comme étant à la base du lien social :

« Pour moi, ça fait partie d'une valeur, les grands-parents sont là pour que les jeunes puissent se retrouver comme couple, c'est important dans la vie, c'est un soutien au couple... Et avec la petite, [...] je suis contente, car je veux avoir une belle relation avec ma petite-fille. [...] Pour moi, le rôle de grand-mère, c'est essentiel ». (Françoise, retraitée du secteur de l'enseignement, 64 ans).

« Je trouve que les jeunes d'aujourd'hui, ils ont besoin de soutien. [...] C'est la base de la société, la famille, il faut prendre soin...pour moi, c'est très important. Je dis à tous mes engagements : 'mes petits-enfants sont prioritaires. S'ils ont besoin de moi, je vous mets de côté', puis je trouve que les liens se sont créés parce qu'on est présent, mon mari et moi ». (Marie-Andrée, retraitée du secteur de l'enseignement, 64 ans).

Pour quelques femmes, en sus de leurs petits-enfants « de sang », elles sont devenues des « belles-grands-mères », soit par l'entremise du conjoint de fait ou encore, par l'alliance de leur fils avec une partenaire ayant déjà un enfant. De la même façon qu'est abordée la parentalité dans le champ de la famille, nos résultats témoignent d'une grand-parentalité contemporaine qui se décline en termes similaires : d'une part, nous sommes en présence d'une grand-parentalité biologique où le rapport grands-mères/petits-enfants s'inscrit dans la filiation généalogique. D'autre part, nous observons une grand-parentalité sociale pour les

répondantes devenues des « belles-grands-mères ». Plus précisément, elles se positionnent comme grand-mère, à la fois sur les plans psychique, social et matériel, face à leurs « beaux petits-enfants », de la même façon qu'elles le font avec les autres, « les vrais ». En l'occurrence, ce sont leurs pratiques de la vie quotidienne qui donnent corps à leur grand-parentalité, laquelle est construite sur la prérogative accordée aux rapports affectifs, et non pas à l'empreinte généalogique. Pauline rappelle que ses beaux petits-enfants « prennent la même place [dans sa vie] que les siens, car l'amour, ça ne se mesure pas ». Elle considère ainsi avoir « quatre petits-enfants qu'[elle] aime tous pareil ». Dans certains cas, un lien singulier se tisse aussi avec les « beaux petits-enfants » :

« M., c'est la fille d'AM, mais elle n'est pas de mon fils. Je suis très, très près d'elle. [...] Quand elle a une vacance scolaire, elle veut venir à la maison parce que je fais plein de choses avec elle. [...] Elle n'est pas de mon sang, mais je l'aime tellement, on a quelque chose qui nous unit, c'est beau ». (Lorraine, 63 ans, retraitée du domaine de l'enseignement)

En l'occurrence, les pratiques de *care* s'instaurent à travers le rapport affectif, lequel transcende les autres rapports (biologique et généalogique). Et inversement, c'est l'affectif qui permet la consolidation et la pérennité des pratiques de *care*, car elles sont sous-tendues par le désir de développer une relation durable et significative avec les petits-enfants. Cette relation apporte aux répondantes plaisir et bonheur, car les pratiques ne sont pas appréhendées comme une contrainte, ou sentiment de pesanteur, en opposition à ce que peuvent vivre les répondantes agissant comme proches aidantes. Dans cette perspective, les pratiques visant à offrir présence, attention, amour et soutien aux enfants et petits-enfants sont aussi tributaires de la conception qu'entretiennent les répondantes vis-à-vis leur rôle de grand-mère. Néanmoins, leur prévalence et la fréquence des activités réalisées avec les petits-enfants

varient dans leur vie quotidienne en fonction de divers facteurs, relevant tant de leurs propres trajectoires et expériences que de celles de leurs enfants. Par exemple, pour Marie et Catherine les pratiques de *care* ont été très soutenues pendant l'enfance de leurs petits-enfants; pour l'une, elles continuent toujours de faire partie intégrante de sa vie, alors que pour l'autre, elles occupent aujourd'hui une place plus périphérique, mais toujours significative dans le maintien d'un lien :

« Je les ai toujours eus [mes petits-fils], ma fille était toujours chez nous. [...] Mais là, je ne les garde pas comme tel, à l'âge où ils sont rendues (rires), je les fais dîner durant la semaine et ils viennent ici tous les jours après l'école [...] ». (Marie, 60 ans, aide sociale).

« J'ai beaucoup gardé les enfants quand ils étaient petits. J'appelle ça de la garde partagée. Puis, je les ai perdus de vue pendant un moment parce que je n'étais plus capable... [...]. Mais là, [à la retraite] j'ai du temps, ça me fait plaisir d'être l'administratrice de ma fille pour les rendez-vous des enfants, [...] parce que ça me permet d'avoir une relation avec mes petits-fils ». (Catherine, retraitée du domaine de la vente et des services, 65 ans)

Finalement, si toutes les grands-mères interrogées conçoivent leur rôle dans une perspective similaire (accompagnement, écoute, affection, soutien), la distance géographique de leurs enfants peut faire en sorte de limiter les pratiques de *care* envers leurs petits-enfants. Dans le cas d'Odette, ayant une mobilité réduite, le déménagement prochain de sa fille est ainsi appréhendé : « Je vais trouver ça un peu dur de les perdre parce que s'ils déménagent sur la Rive-Sud ou à Laval, ça va être plus difficile pour moi d'y aller », mentionne-t-elle. Ayant toujours vécu à quelques 100 kilomètres de ses petits-enfants, les pratiques de soutien de Carole ont toujours été discontinues et adaptées en fonction de la distance géographique. Néanmoins, dans les cas d'urgence, elle et son mari se mobilisent rapidement pour aller prêter main-forte à leur fils et à leur belle-fille.

Les récits révèlent ainsi que les modalités de l'engagement grand-maternel sont variables selon les contextes, engendrant conséquemment des pratiques de *care* qui colorent différemment l'activité du quotidien des répondantes. Plus précisément, ces pratiques deviennent malléables, car elles s'adaptent aux réalités des parents et aux besoins des petits-enfants. Finalement, il est important de souligner que les trajectoires de vie des répondantes ne semblent pas avoir ici une influence notable sur l'engagement grand-maternel : que les répondantes aient travaillé ou non dans le domaine public, qu'elles soient socialement impliquées ou non et qu'elles soient en couple ou célibataires, ces facteurs ne semblent pas entraver la conception de leur rôle grand-parental et leur engagement. Ce qui varie cependant, c'est l'ampleur que prend le pôle du *care* dans les activités du quotidien au regard d'autres pôles d'activités. Nous en discuterons en conclusion de ce chapitre.

5.1.3 La sollicitude appliquée au quotidien

Dans ce dernier cas de figure analysant l'activité par le pôle du *care*, certains récits rendent compte de pratiques quotidiennes, de « petits gestes » divers qu'accomplissent les répondantes et qui témoignent de leur engagement et de leur sollicitude envers un autre. À la différence des répondantes se percevant comme une proche aidante, elles décrivent leurs pratiques dans une perspective « de rendre service ». « Offrir mes services aux autres quand je peux aider, ça fait partie de ma nature », déclare Nicole, artiste peintre. Qu'il s'agisse de sa proche amie qu'elle visite à l'hôpital, ou de rendre service à d'autres personnes qu'elle connaît, « ça fait partie de sa façon de vivre » et cela influence l'organisation de ses temps sociaux comme travailleuse autonome. En ce sens, les activités de *care* ne sont pas déployées de façon constante dans le

temps, ni avec la même intensité; elles s'ajustent aux besoins de la personne aidée, « dépannée », et peuvent ainsi jouer sur divers registres du *care*. Estelle exemplifie aussi cette dimension de l'aide à l'autre qui l'occupe hebdomadairement:

« [Parlant de l'aide qu'elle apporte à un ami en reconduisant ses enfants à l'école] Si je me suis engagée, c'est pour les enfants au départ...Et aider les autres, c'est comme si c'était *built-in* [construit], j'ai fait ça depuis que je suis jeune, mais là, je peux arrêter, ce n'est pas la même chose, c'est consciemment que je m'engage là-dedans, c'est un choix ». (Estelle, 62 ans, retraitée de la fonction publique)

En l'occurrence, les pratiques de *care* ne visent pas à combler un besoin personnel, une carence dans les activités quotidiennes, elles ne sont non plus pas tant soutenues par l'affect dans la relation au proche (comparativement aux pratiques grand-parentales). De même, elles ne sont pas appréhendées comme une contrainte, à l'instar de l'agir comme proche aidante où s'imbriquent le sentiment d'obligation et la dimension affective, mais bien comme un choix, rationnellement fait pour être en consonance cognitive avec la vision du monde entretenue, et ce, même si l'activité de *care* exercée exige un certain effort, comme le rappelle également Christine, offrant de l'aide occasionnelle à sa grand-tante qui habite en périphérie de la région montréalaise :

« Des fois, ça ne fait pas du tout mon affaire de descendre là, mais [...] je vais m'occuper d'elle un peu. [...]. C'est sûr que dans cette relation, je ne reçois pas beaucoup. Mais ça me fait plaisir de le faire, c'est un peu la normalité des choses. [...] Même si elle n'a pas été vraiment importante dans ma vie. [...] Au fond, c'est comme la chaîne de la vie, avec les plus vieux, puis les plus petits. [...] Je trouve que c'est naturel. Avant, tout le monde était ensemble et c'était normal de s'aider ». (Christine, 63 ans, retraitée du domaine de la finance)

À l'inverse, les pratiques de soin et de sollicitude réalisées par Marie, à l'égard de deux femmes âgées handicapées, sont animées par l'affectivité relationnelle. Régulièrement, elle

les reçoit chez elle, elles jouent aux cartes et vont au bingo. Elle les aide aussi pour leurs besoins quotidiens (toilette, cuisine, etc.). « J'adore ça ! », s'exclame-t-elle en ajoutant « [qu'elle] les aime, [que] ça fait 30 ans qu'[elle] les connaît ». Qui plus est, elle comprend leur situation puisqu'elle a, elle aussi, été très malade. Enfin, le récit de Marie-Andrée met en exergue une autre dynamique de sollicitude du quotidien : l'aide apportée à l'autre ne vise pas seulement le proche et l'entourage; elle s'étend aux voisinages et même inconnus, aux gens croisés au hasard dans les activités du quotidien. Pour illustrer son propos sur la sollicitude et l'aide portées à autrui, elle raconte le soutien apporté à un jeune homme en détresse, qu'elle croisait à l'occasion dans son quartier, mais qu'elle connaissait à peine. Ce dernier a sonné chez elle durant la nuit pour demander de l'aide :

« Une nuit, ce jeune homme, que je connaissais comme ça, [...] est venu sonner à 3 heures du matin ici. Il était ivre puis il a dit : 'Je viens sonner pour ne pas me suicider'. On lui a ouvert la porte...et on a parlé jusqu'à 7 heures du matin, [...]. Puis là, j'ai dit : 'je te garde à coucher, je ne veux pas que tu repartes chez toi tout seul'. [...] Je lui ai tenu la main pendant une heure [...] puis il s'est endormi. [...] J'ai encore des contacts avec lui, puis il va bien, mais il est revenu deux autres fois au courant de la nuit ». (Marie-Andrée, 64 ans, retraitée du secteur de l'enseignement)

Elle ajoute qu'il ne s'agit pas seulement de « donner du service aux autres », mais de faire en sorte que « les gens autour de soi », même ceux rencontrés au hasard, « se sentent importants, donc il s'agit de les remettre debout ». Avoir le souci de l'autre transcende ici l'instrumentalité *a priori* contenue dans l'idée du « rendre service ». Plus encore, il apparaît sous-tendu par une forme de sollicitude qui s'étendrait à l'entièreté de la communauté, un peu à l'image d'une communauté de soin (*care'community*). Enfin, dans ce dernier cas de figure, les pratiques de *care* des répondantes, ces « petits gestes » du quotidien, restent tributaires des représentations du vivre ensemble qu'elles entretiennent; c'est leur cadre référentiel du monde qui les anime à

mettre en œuvre ces pratiques d'attention et de soin envers autrui. Nous en discuterons plus en détail au chapitre suivant.

En résumé, ces trois cas de figure décrits, soit les soins donnés comme proche aidant, l'engagement au sein de pratiques grands-parentales et, enfin, la sollicitude des petits gestes, composent le pôle d'activité du *care*. À la fois disposition, attitude de sollicitude et d'engagement envers autrui, le *care* devient surtout ici objet de pratiques qui « activent » le quotidien des répondantes dans l'avancée en âge. Notons finalement que quelles que soit les figures de *care* endossées, le statut socioéconomique ne semble pas influencer l'importance de ce pôle dans la vie des répondantes, ni le temps qu'elles y consacrent. C'est davantage le fait d'investir d'autres pôles d'activités qui intervient dans la répartition des temps sociaux. Nous nous attarderons avec plus de précisions aux dynamiques du *care* au chapitre huit, dans le cadre de notre discussion sur la citoyenneté sociale des répondantes.

5.2 Le souci de soi : l'activité physique

Le pôle de l'activité du corps physique trouve un écho dans la plupart des récits, car être active résonne *a priori* pour les répondantes comme « être active physiquement ». De fait, elles sont nombreuses à se dire actives physiquement : peut-être « moins qu'avant », « pas à 100 % pour 100 % », « pas aussi actives que d'autres » ou, au contraire, « très actives », « en pleine forme », etc. Le niveau, le type et la régularité de l'activité physique varient, certes, selon les répondantes, mais un dénominateur commun traverse ce pôle d'activité et anime l'agir sous-jacent aux pratiques d'activités physiques, c'est-à-dire le rapport à la santé.

5.2.1. Entraîner le corps : une hygiène de vie

Hélène, Suzanne et Céline se font un devoir d'aller au gymnase au minimum trois à quatre fois semaine, souvent quotidiennement pour les deux dernières. Elles caractérisent toutes trois ce type d'activités, exigeantes sur le physique, comme étant une « hygiène de vie » à maintenir. En effet, l'activité physique, réalisée dans un gymnase, par le biais des équipements (cardiovasculaire et de musculation), ou dans le cadre de cours d'aérobic, est appréhendée comme une « discipline de vie », intégrée depuis des années. Dompter le corps et l'esprit à s'activer physiquement, selon une routine et un horaire établi rigoureusement, a ainsi toujours fait partie de leur vie, voire même a été considéré comme une priorité. Dès lors, à la soixantaine, nulle question d'abandonner cette activité estimée essentielle à leur santé; au contraire, il s'agit de la poursuivre le plus longtemps possible afin de préserver l'état de santé actuel dans l'avancée en âge :

« Trois jours par semaine, [...] je suis au gym à 6 heures [...] J'ai une routine d'exercices, que je fais seule, qui est complète, j'ai même été conseillée par mes collègues de kinésiologie...pour être en forme dans 5 ans, dans 10 ans, dans 15 ans, mais je n'y pense pas tant que cela [...], c'est juste que je veux être en santé le plus possible » (Hélène, 61 ans, professeure universitaire)

Pour Hélène, le gymnase représente essentiellement un lieu d'entraînement physique, une activité qu'elle exerce en solitaire, avec efficience et efficacité, un peu à l'image de l'ensemble de ses activités quotidiennes. À la différence de Céline, pour qui le gymnase apparaît également comme un lieu de rencontres, d'échanges et un espace de sociabilité « avec des gens de sa génération ». Car ce qui a changé pour Céline avec la sortie de carrière, c'est son horaire d'entraînement, elle peut maintenant s'y consacrer durant la matinée. Qui plus est, durant l'hiver, qu'elle passe en Floride avec sa famille, elle peut s'y activer 6 jours par

semaine avec sa sœur, ce qui représente une activité nodale dans son quotidien, contrairement à Hélène qui a une profession « accaparante » en termes de temps de travail.

Finalement, le récit de Suzanne s'inscrit dans un registre similaire à ces dernières répondantes en ce qui concerne la prérogative accordée à l'activité physique réalisée au gymnase. En revanche, pour cette dernière, maintenir l'activité du corps physique comme pratique quotidienne renvoie à une double fonction : préserver, certes, son « excellent » état de santé, mais aussi mettre à distance les marques du vieillissement du corps afin de « conserver son allure physique », car lorsque « qu'on est femme, on cherche toujours à rester attrayante ». Son récit sur le vieillir est toutefois jalonné de tensions, car si l'activité physique lui permet, d'une part, de garder un corps esthétisé, en forme, elle se demande, d'autre part : « Oui, mais pour faire quoi » ? Car en vérité, le « vieillissement pour une femme, c'est une fichue de bataille, puis on ne peut pas la gagner, on sait qu'elle est perdue d'avance... ». L'activité physique lui permet ainsi, dans une certaine mesure, considérant « les ravages » du vieillissement, de maintenir une congruence entre la représentation matérielle d'elle-même – rester physiquement séduisante pour « être regardée » - et l'image corporelle renvoyée, particulièrement à l'autrui masculin. Consciente de cette dynamique, elle souhaiterait par ailleurs se libérer des carcans esthétiques associés à la féminité-jeunesse et être en mesure de « se balancer de ce que les gens peuvent penser » et d'accepter, au final, les empreintes corporelles du temps. Cela dit, cette posture demeure minoritaire dans les récits sur l'activité du corps, puisque le rapport à la santé pérenne demeure le but culminant pour la quasi-totalité des répondantes ayant évoqué « faire de l'exercice ».

5.2.2 Des femmes en marche : repousser les maux du corps et de l'âme

Différentes activités physiques sont intégrées dans la routine du quotidien des femmes interrogées, qu'il s'agisse de faire de la natation/aquaforme, du chi-chong, du vélo, du pilates, etc. Une majorité de témoignages met l'accent sur la marche, une activité accomplie en milieu urbain ou dans diverses régions du Québec et, même, du monde, pour celles qui ont les conditions (matérielles et de santé) pour voyager à l'étranger. Elles marchent pour « être et rester » en santé, mais aussi pour le plaisir et pour maintenir un bien-être, tant intérieur qu'extérieur. Dans cette perspective, la marche représente une activité « thérapeutique », comme l'évoque Françoise, surtout lorsqu'elle et son mari s'établissent plusieurs mois dans leur demeure secondaire en France; elle peut marcher pendant six heures avec des amies. Habitant en région rurale lorsqu'elle est au Québec, la cueillette de champignons et la promenade du chien sont un « bon prétexte » pour faire des marches quotidiennes. En continuité avec son caractère thérapeutique, la marche représente même un garde-fou pour le maintien de la santé mentale, évoque Francine, et ce, même si celle-ci réalise ses exercices tous les matins depuis 30 ans :

« Quand j'ai fait ma dépression, je m'en suis sortie par la marche parce que j'aime beaucoup marcher, [...] même l'hiver, je marche pour aller au travail. En plus, [...] au lieu de me morfondre sur ma détresse [à ce moment-là], j'ai décidé de participer à la marche pour le cancer du sein, 60 km en deux jours. Je me suis entraînée pour ça [...], c'était une expérience vraiment enrichissante ». (Francine, 67 ans, travailleuse en garderie)

Aude et Loraine ont toujours fait de la marche. Même en perdant la vue, Loraine a réalisé le chemin de Compostelle, alors qu'Aude a fait des marches-pèlerinages dans divers endroits du Québec. Rappelant qu'elle a toujours eu « besoin de bouger », elle puise sa motivation pour

continuer à faire de l'exercice physique en prenant l'exemple sur des amis plus âgés, toujours actifs physiquement en dépit des soucis de santé, car l'important est « de ne pas s'arrêter », « de continuer pareil ». À l'inverse, sa mère représente un contremodèle :

« Ma mère est restée dans sa maison jusqu'à sa mort, [...] je ne veux pas vieillir comme elle. Elle pesait deux cent livres, elle était dans son *lazyboy*, puis elle écoutait la télévision, puis elle mangeait des tartes... Je ne veux pas vieillir de même. J'ai trop de vie en dedans de moi. [...] Cette année, ça me fait de la peine de ne pas faire de pèlerinage, c'est un deuil, mais je suis capable de l'expliquer, et j'ai encore mes jambes, je suis encore en forme et je ne me suis pas écrasée ». (Aude, 67 ans, retraitée du domaine de la politique)

La mobilité pour faire de la marche, et non seulement pour se déplacer, même si elle peut être à l'occasion entachée par un souci de santé sporadique, demeure primordiale dans les pratiques conduisant à se définir comme étant active. Michelle se fait ainsi un devoir, beau temps, mauvais temps, d'aller marcher une heure par jour, occasionnellement avec des amies pour de plus longues marches. Elle considère cette activité comme étant « plate », comparativement à celles qu'elle faisait antérieurement (course, jeux de ballon, etc.). Elle regrette ainsi sa condition physique d'antan et tente d'accepter ses nouvelles incapacités liées au vieillissement physique; elle s'efforce ainsi de faire ses « deux, trois kilomètres tous les jours ». Souffrant de polyarthrite, Michelle avoue avoir été prise de court par ce mal soudain; « Je ne m'y attendais tellement pas », dit-elle, « le vieillissement, c'est douloureux, ça fait mal partout, mais il ne faut pas s'arrêter à ça », insiste-t-elle. Michelle doit ainsi réorganiser ses activités physiques pour se rabattre, à son grand dam, sur une activité qu'elle juge « moins active », en opposition avec celles qu'elle considérait « vraiment actives ». Mais peu importe la nature de l'activité physique en tant que telle, l'essentiel, c'est de mettre le corps à l'épreuve

de la souffrance, voire même de la subvertir en continuant l'activité afin de « rester le plus performante possible ».

Cette même logique apparaît aussi dans les témoignages d'autres répondantes, et ce, même si la pratique d'activités physiques n'était pas coutumière dans leur trajectoire antérieure, pour diverses raisons (la fatigue liée au travail, à la monoparentalité, le fait de ne pas avoir été socialisée à aimer l'activité physique). L'activité physique demeure ainsi une pratique récente dans le parcours de vie de certaines participantes mais, au regard du maintien de la santé, elle revêt dorénavant une importance cruciale. Aux prises toutes deux avec des maladies chroniques, pour Pauline et Odette, l'activité physique est devenue « indispensable » pour amoindrir les maux du corps et maintenir un bien-être physique et un équilibre psychique. Non négociable, elle reste prioritaire dans l'échelle des activités quotidiennes. Sur le plan cognitif, elle est pressentie comme une source d'énergie et, face à l'adversité, elle devient un rempart contre la dépression et le laisser-aller. C'est dans cet esprit que Pauline parle de l'importance de « se donner des coups de pied », même quand l'énergie n'est pas nécessairement présente pour aller à l'aquaforme et, de ce fait, de « ne pas rester couchée, car il n'y rien de pire de toute façon quand tu es malade ». Les efforts ainsi consentis dans le « rester en forme le plus possible », visent à éviter « la marchette à 70 ans », alors que pour Odette, la question de l'activité quotidienne apparaît davantage comme une question de survie :

« L'activité physique, à l'école primaire, les filles [en] étaient exemptées parce qu'ils trouvaient que ça ne convenait pas... [...] On n'a pas appris à aimer ça. J'ai appris ça sur le tard, après [la maladie], mais c'est l'activité physique qui m'a aidée à me sortir de la dépression. À partir de là, j'ai compris à quel point c'était important, c'était indispensable. [...] Ça fait partie de mon quotidien [...] et c'est là pour rester, car j'ai vraiment travaillé fort sur ma santé pour finir de sortir la tête de l'eau, [...] c'est

important pour moi d'avoir ce temps-là [d'exercice], parce qu'autrement ça m'inquiète si je peux pas faire ça ». (Odette, 63 ans, retraitée du secteur manufacturier)

Tout comme les précédentes répondantes, pour Christine, l'activité physique est aussi objectivée comme une nécessité pour maintenir une bonne santé, mais son récit contient une dimension d'obligation et de devoir – et non d'intérêt, voire même de plaisir que les autres participantes (re)trouvent dans le fait d'activer physiquement le corps. Femme de carrière très occupée même à la retraite, elle pose ainsi l'exercice comme un « choix » contraint, une option qu'elle endosse comme un rapport de force pour éviter les rencontres médicales:

« Je ne suis pas sportive, je hais ça pour mourir. Mais j'essaie d'en faire. Comme là [pour l'entrevue], je ne suis pas venue en auto pour essayer de marcher un peu, [...] parce que sinon, je passe tout mon temps à l'hôpital. Donc, j'ai le choix, j'aime mieux le premier que le deuxième, ça ne me prend pas de tant de temps que ça, mais il faut l'inclure dans l'horaire ». (Christine, 63 ans, retraitée du monde des affaires)

Dans le même ordre d'idées, Estelle précise aussi ne pas « être motivée par les activités de style gymnase », mais elle promène son chien et s'estime active physiquement lorsqu'elle prend soin des enfants d'un proche ami. Elle fait l'analogie avec « les femmes au foyer qui restaient en forme parce qu'elles faisaient du ménage », à l'époque où ces dernières n'avaient pas encore investi massivement le marché de l'emploi. Pour elle, « c'est un peu du même ordre »; elle s'estime ainsi active physiquement, car elle « ne reste pas sur son divan à regarder la télé ». En somme, si environ le quart des répondantes s'obligent à « bouger » pour des raisons de santé ou encore pour sortir de la sphère privée (par exemple, marcher pour faire ses courses, promener le chien), les autres répondantes établissent différentes stratégies pour faire de l'exercice : soit en aménageant leur horaire quotidien de façon à se préserver du temps pour

marcher, faire de la randonnée, aller au gym, autrement dit, pour « prendre soin de soi », comme l'évoque Marie-Andrée.

5.3 La retraite ? Très peu pour moi !

Suzanne, Anna, Hélène et Francine poursuivent toujours leur emploi rémunéré à temps complet, tandis qu'Estelle travaille à temps partiel. Pour les répondantes travaillant à temps complet, leur profession occupe largement leur vie quotidienne : « Ce qui résume ma vie, c'est le travail » (Suzanne); « je ne connais pas un prof qui ne travaille pas les fins de semaine » (Hélène). La *vie active* du monde travail aspire ainsi le quotidien, et ce, malgré les écarts drastiques observés dans leurs conditions de vie et situations socioéconomiques. Leurs perspectives quant à la sortie de carrière restent cependant variables. Pour Anna, qui vend un journal de rue réalisé par des personnes itinérantes, et Suzanne, artiste-peintre, la retraite n'apparaît pas être une option, même à long terme, voire au grand âge; elles souhaitent poursuivre leur investissement dans leur domaine d'action tant que leur état de santé leur permettra de le faire. Anna désire ainsi maintenir ce travail aussi « longtemps qu'elle sera capable » sur le plan physique, car elle « aime vraiment le monde » et « le contact avec les gens », c'est-à-dire sa clientèle. Toutefois, lorsque sa situation financière le permettra, elle désire mettre un terme à son autre boulot, comme femme de ménage. À l'instar d'Anna, c'est aussi le travail qui occupe la vie quotidienne de Suzanne, « c'est le travail qui prend le plus de place », précise-t-elle. Pour cette dernière, la seule pensée de prendre sa retraite l'horripile; elle se sent même « insultée » lorsqu'on lui pose la question. Pour elle, il s'agirait d'un

« retrait de la vie courante, des activités »; conséquemment, elle n'appréhende pas la sortie du monde du travail comme étant « attrayante » :

« Quand tu aimes ce que tu fais, puis tu es en forme, tu n'as pas à arrêter. La retraite, ce n'est pas quelque chose que j'envisage, qui me plaît, moi. Pour moi, la retraite égale ennui, arrêter, ne plus s'investir, ne plus rien penser... Non, ça me plaît pas ça, puis c'est pas une question monétaire, c'est une question d'investissement du cerveau ». (Suzanne, 60 ans, artiste-peintre)

Néanmoins, les impératifs financiers alimentent aussi son rapport au travail, car comme travailleuse autonome depuis plus de trente ans, le maintien d'une discipline, « d'une routine de travail » a été obligatoire pour gagner sa vie comme artiste et préserver son indépendance, elle « qui ne veut pas dépendre de qui que ce soit ». Mais il y a plus. Il y a aussi la créativité, qu'elle retrouve dans son métier, qui l'anime au plus haut point :

« Je pense que d'ici dix ans, je vais peindre encore, je vais être aussi active que présentement [...]. Mon objectif, ce n'est vraiment pas de me bercer. Non, c'est vraiment de retrouver un filon qui me rend énergique, allumée, qui m'amène des idées, [me] fasse fonctionner dans ma créativité... [...] Quand je vais avoir trouvé ça, je vais pouvoir filer jusqu'à quatre-vingts, quatre-vingts quelque... ». (Suzanne, 60 ans, artiste-peintre)

La dimension de créativité, qui donne corps à la grande satisfaction que Suzanne retire de son travail, détermine aussi, pour Hélène et Francine, le maintien de l'activité rémunérée. Exprimant à cet égard son « niveau très élevé de satisfaction », Hélène témoigne de la dimension créative sous-jacente à son activité universitaire lorsqu'elle compare, du même souffle, son travail de professeure et celui des secrétaires de son département, qui « font ce qu'on leur dit de faire », et au sein duquel « l'aspect créativité est à peu près inexistant ». Dans la même logique, mais sous une toile de fond plus ludique, la créativité en emploi s'observe également dans le récit de Francine, 67 ans, éducatrice en petite enfance. Pour elle, « les

enfants, c'est la vie », elle s'estime privilégiée de pouvoir maintenir cette activité, car « un travail dans lequel tu t'amuses, tu ris, chantes toute la journée, il n'y en a pas beaucoup ». Enfin, pour Anna, son travail comme camelot de rue lui offre la possibilité de « communiquer », « d'échanger », « d'être en contact humain », car elle « s'intéresse aux personnes ». Dynamique contraire à celui de son activité de femme de ménage, qu'elle maintient par nécessité économique, mais qui se caractérise par l'ennui :

« J'aime vraiment ça [le travail au Journal] [...] Je suis une personne qui aime le public, j'aime les gens, le contact humain [...] parce que ça m'améliore en tant que personne, ça me rend plus humaine, tandis que comme femme de ménage, je suis toujours toute seule, je parle aux murs et aux plafonds ». (Anna, 64 ans, femme de ménage et camelot de rue)

À l'instar de Suzanne, Anna n'envisage pas sa sortie d'emploi comme camelot, mais souhaiterait cependant un jour avoir les moyens financiers pour troquer son activité rémunérée de femme de ménage contre une activité artistique : celle d'ouvrir un atelier avec son mari. La sortie de carrière apparaît cependant plus trouble pour Hélène et Francine qui appréhendent avec un peu d'inquiétudes cette transition biographique vers la retraite. D'un côté, elles rappellent qu'elles devront se résoudre, un jour ou l'autre, à quitter leur champ professionnel mais, d'un autre côté, elles ne semblent pas désirer sciemment une réelle sortie du monde du travail. Souhaitant « garder un pied à l'intérieur [de la garderie] », Francine envisage en ce sens de faire des remplacements dans les années à venir, en réitérant qu'elle finira son année de travail et « verra en temps et lieu » pour l'année prochaine, car elle ne se « met pas de projets pour la retraite ». Quant à Hélène, au contraire, la retraite, c'est une transition qu'elle devra envisager dans les années à venir :

« Plus le temps passe, plus les gens me demandent si je suis à la retraite, [...] c'est quasiment malgré moi que je suis obligée d'y réfléchir... [...] je me sens vraiment pas encore prête, ni de pression pour le faire, mais n'empêche que le temps passe tellement vite que ça ne sera pas si loin que ça. Je n'aime pas trop y penser... [...], mais je n'aurai pas le choix de commencer à planifier ça. Je parle de l'aspect psychologique de la chose... ». (Hélène, 61 ans, professeure universitaire)

Finalement, une autre dynamique émerge sous ce pôle de l'activité, soit celui de travailler à temps partiel, après la sortie de carrière faite définitivement depuis quelques années. C'est le cas d'Estelle et de Chantale, qui ont toutes deux mené des carrières comme fonctionnaires et bénéficient d'une retraite confortable. Elles travaillent « par plaisir » et non pas par « nécessité », à un point tel qu'Estelle nous confie redonner entièrement son salaire à un proche ami, financièrement précaire. Si cette dernière a investi un tout autre domaine d'emploi que dans lequel elle a jadis œuvré, pour Chantale, ses contrats de travail en formation communautaire s'inscrivent dans la continuité de ses activités de militante qui jalonnent sa trajectoire professionnelle.

En somme, « aimer son travail » est probablement l'aphorisme qui résume le mieux le maintien des activités rémunérées dans l'avancée en âge, qu'elles soient réalisées à temps complet ou partiel. Toutefois, pour les répondantes non retraitées, le pôle de l'emploi reste dominant dans les activités quotidiennes de ces répondantes. Considérant non seulement le temps investi dans le travail, mais surtout l'intérêt et la satisfaction qu'elles en retirent, la perspective d'une sortie de carrière vers la retraite génère des tensions perceptibles. Celles-ci se matérialisent notamment dans la relation circulaire entre, d'une part, le questionnement social, c'est-à-dire le regard d'autrui porté sur elles comme femmes vieillissantes (sont-elles à

la retraite ou non ?) et, d'autre part, la réflexion personnelle que ces inquisitions font surgir concernant leurs propres rapports au travail et à la fin de carrière.

5.4. La participation civique et bénévole pour marcher sur les *rails* de la vie active

« J'ai passé ma vie occupée, et là, je suis supposée être à la retraite, et suis débordée, alors je vais rêver à une retraite pas occupée ! ». Pôle dominant de son activité quotidienne, Chantale se décrit comme une militante du mouvement des femmes au Québec, à l'instar de Loraine, qui a mis sur pied un centre de femmes une fois à la retraite. Pour l'une comme pour l'autre, le fait de se percevoir comme étant des femmes actives émane, dans une forte mesure, de leurs activités liées à la participation civique. Ces pratiques, mises en œuvre tout au long de leur vie, mais à divers degrés selon les possibilités offertes par la trajectoire professionnelle, restent vivantes en elles et témoignent d'une forme de socialisation intégrée de l'engagement qui a façonné le rapport à l'activité dans l'avancée en âge. Le même phénomène reste également palpable dans le récit de Christine, jadis femme d'affaires œuvrant dans les hautes sphères décisionnelles, aujourd'hui impliquée au sein de divers conseils d'administration, entre autres.

Au-delà de la sphère d'activité dans laquelle se réalisent leurs pratiques, ces récits laissent transparaître une forme d'héritage symbolique de la participation civique, laquelle influence non seulement la prépondérance accordée à ce pôle d'activité dans l'avancée en âge, mais participe aussi de façon intégrante à leur définition d'elles-mêmes, comme étant actives. Loraine, à cet égard, se dit « féministe depuis l'âge de cinq ans » en raison de l'influence de sa grand-mère qui a souffert de vivre sous la tutelle de son mari. Rester active pour elle implique

« d’être au front », de maintenir cet « engagement communautaire et social qu’[elle] a toujours eu ». Discourant sur l’activité du centre de femmes qu’elle a mis sur pied après sa sortie de carrière qui a été précipitée par la perte de la vue, elle rappelle l’importance de « sensibiliser les gens à la pauvreté », voire même de « brasser les femmes » dans son milieu, car plusieurs d’entre elles, femmes de cultivateurs, sont pauvres et peu au courant de leurs droits concernant le patrimoine familial.

Évoquant avoir appris l’implication sociale à l’âge de 14 ans, « être active », pour Chantale, « c’est être dans le trafic, dans la parade ». Aussi critique que son homologue, pour elle, il s’avère impensable de s’ « assoir sur sa galerie à regarder les choses qui passent », car pour discourir sur la vie en société, il faut s’engager; autrement, « chialer » en ne faisant « rien », cela n’a « aucune pertinence », aucune légitimité. Qualifiant le monde contemporain comme étant « individualiste », Christine déplore à son tour le nombre de personnes uniquement « centrées sur leurs besoins ». Pour elle, héritière d’une conscience sociopolitique, « ce qui a toujours été clair, c’est qu’[elle] continuerait des activités professionnelles », signifiant par là qu’après sa sortie de carrière, elle poursuivrait des pratiques bénévoles qui font appel à ses compétences acquises dans la sphère professionnelle. Son témoignage met en lumière toute la prégnance accordée aux pratiques de participation civique, indissociables au fait d’avoir une vie active :

« Mon père était très impliqué politiquement, socialement. [...]. Je ne cherche pas de cause, mais il y a en tout le temps qui se présentent. De ne pas avoir cette dimension-là dans ma vie, je pense que ce n’est pas possible. [...] J’ai une amie qui s’inquiétait de mes problèmes de santé, elle me disait : ‘Lâche donc tout ça [tes implications]. [...] Je lui ai dit : ‘Mais qu’est-ce que je vais faire ? Je vais tricoter ? ». Elle me dit : ‘Il y a plein de monde qui lisent, qui vont au cinéma’. Je lui ai dit : ‘Je veux pas passer ma

vie, je veux la vivre'. C'est ma façon de voir les choses. Puis tant que je pourrai, c'est ça que je vais faire ». (Christine, 63 ans, retraitée du monde des affaires)

Le fait d'entretenir une série d'activités de participation civique avec une cadence régulière, c'est-à-dire en mobilisant un nombre d'heures de travail, souvent comparable avec l'emploi rémunéré d'avant la retraite, apparaît ici nécessaire pour se percevoir comme étant active. Comme l'évoque Chantale, « être débordée, ça me tient en vie, en santé, en forme ». Claire, impliquée localement dans les tables de concertation de son quartier et dans les comités d'usagers au sein de résidences pour personnes âgées en situation de dépendance, renchérit ce postulat en évoquant à quel point l'investissement mis dans les pratiques de participation civique, « ça rapporte, c'est bon pour le moral [...], ça nous garde plus jeune plus longtemps, ça garde en santé ». En réalité, ces répondantes ne peuvent se résoudre à s'engager « à moitié » dans leurs organismes respectifs. La notion de responsabilité dans l'engagement social est omniprésente dans les récits, comme l'illustre Claire en se qualifiant comme une « fille de devoirs ». Propos qui rencontrent aussi ceux de Christine au regard des heures investies dans ses divers conseils d'administration. Les pratiques de participation civique exigent une constance dans l'investissement (de soi, sur le plan des convictions et de son temps), et non pas un rythme ou un engagement de demi-mesure. La rigueur professionnelle, la disponibilité et l'engagement sont primordiaux dans ces activités, même si elles ne sont pas rémunérées. Il faut les « prendre à cœur » précise Christine en rappelant les heures qu'elle investit dans la préparation de ses conseils d'administration : « Soit tu acceptes que ça soit comme ça, et d'être disponible, ou tu ne le fais pas ».

La question de la santé est par ailleurs réitérée à plusieurs reprises dans les témoignages et mise en résonance avec les activités de participation civique, particulièrement pour évoquer le bénéfice qu'engendre ce type de pratiques sur le maintien d'une bonne santé. En revanche, l'état de santé force aussi le ralentissement des activités et, plus généralement, le rythme de l'activité dans l'avancée en âge. C'est ce changement qui a été ardu pour quelques-unes, au regard de la trajectoire d'avant la retraite.

« S'il y avait une chose que je voudrais changer dans ma vie, ça serait celle-là [les maux de dos], parce que j'ai encore 3 milliards de projets; il y en a beaucoup que je laisse tomber parce que le dos ne peut pas le prendre. Avant, je faisais trois journées dans une [...]. Maintenant, je m'endors à 21 h 30. Je me suis réconciliée avec ça, mais ça été très long d'accepter le changement de rythme, très dur ». (Chantale, 67 ans, retraitée de la fonction publique)

C'est dans cet ordre d'idée que Chantale avoue avoir aujourd'hui « une contribution moins grande » et, du même souffle, « être moins active », puisque qu'elle n'est plus autant présente sur la ligne de front de la militance et ne dirige plus « les dossiers comme [elle] pouvait le faire » auparavant. À cet égard, le ralentissement de la cadence des activités qui survient au moment de la retraite, nonobstant les 30 ou 40 heures/semaine investies dans les pratiques de participation civique, apparaît être, pour certaines, vécu comme de l'activité partiellement édulcorée au regard du rythme effréné, jadis endossé, avec l'articulation travail-famille et participation civique. Dans d'autres cas, le souci pour la santé est pris en considération pour choisir le type de pratiques bénévoles investies. Au surplus de l'ensemble de ses activités bénévoles accomplies au sein de son quartier et dans les conseils d'administration, Christine souhaiterait faire du bénévolat auprès des gens hospitalisés, mais craint que ce genre d'implication soit « trop émotif » et qu'elle en subisse les contrecoups sur le plan de sa santé physique, « ayant un corps qui réagit énormément au stress et à l'émotion ». Évoquant

également sa préoccupation pour sa santé, Carole sent la nécessité de délimiter des frontières face à son engagement ecclésiastique, sinon même de le mettre à distance pendant une certaine période pour « se reposer », « faire attention », puisqu'elle a été opérée pour un cancer il y a cinq ans. Néanmoins, elle souhaite vouloir « garder les yeux ouverts sur la paroisse [...], car si on est capable de s'impliquer, ça te met en vie, car tu es avec des amis, avec des personnes que tu as recrutées », réitère-t-elle en parlant des rencontres paroissiales qu'elle organise. Le fait de rester ancrée dans sa communauté et de maintenir son lien social « avec les gens autour » est palpable dans son récit.

Les pratiques de philanthropie d'Aude sont aussi réfléchies en terme d'ancrage dans une communauté, mais contrairement aux autres répondantes impliquées socialement, elle s'en distancie toutefois dans leur constance dans le parcours de vie : c'est peu de temps avant la retraite qu'Aude a souhaité s'impliquer dans un organisme, notamment pour maintenir un lien d'appartenance et de sociabilité qui lui permettrait de se sentir active au sein d'une communauté. Et c'est cette réalité qui apparaît s'étioler depuis qu'elle a quitté le monde du travail rémunéré :

« Quand tu es au travail, tu as une cellule, tu as ton monde. La société, c'est une voie ferrée, tu es sur les rails quand tu travailles. Là, tu prends ta retraite... [...]. Tu n'es plus sur l'autoroute, tu ne fais plus partie de la société active [...], les gens ne te voient pas de la même façon [...]. Moi, quand j'arrive là [dans cet organisme], je connais tout le monde. [...] J'ai un sentiment d'appartenance, [...] c'est un ancrage dont j'ai besoin [...] et c'est très enrichissant, c'est vraiment beaucoup de bonheur ». (Aude, 67 ans, retraitée du domaine de la politique)

Cette idée d'avoir un espace d'interactions sociales à soi, où se met en branle des activités diverses apportant de la joie et du plaisir, résonne également dans le témoignage de Carole, et

ce, en dépit de leur trajectoire diamétralement opposée. Cette dernière, qui a quitté son travail d'enseignante, alors qu'elle était jeune femme, pour privilégier son rôle de mère et d'épouse au foyer, a choisi dès lors de s'engager dans sa paroisse ecclésiastique. En écho à d'autres répondantes, elle rappelle la liberté qu'offre le travail bénévole, comparativement au travail rémunéré; [elle pouvait] « être libre de ses choses », même si elle prenait « ses mandats à cœur ».

En somme, la participation civique et bénévole recouvre un spectre étendu d'activités bénévoles concernant tant la militance que le domaine caritatif et religieux, réalisées au sein d'une organisation ou d'un mouvement social, en l'occurrence, le mouvement communautaire en général et celui des femmes en particulier. Pour certaines, les pratiques de participation civique et bénévole se sont inscrites en continuité avec l'ensemble des activités de la vie quotidienne, jalonnant ainsi leur trajectoire alors que pour d'autres, elles ont été initiées peu de temps avant la sortie de carrière ou encore, se sont développées dans le cadre de ce nouvel espace-temps offert par la fin du travail salarié et l'entrée dans la retraite. Dans tous les cas, le temps consacré aux pratiques bénévoles et leur intensité variable mettent en scène un rapport à l'action quotidienne qui s'avère nécessaire pour se définir comme étant « actives » dans le vieillissement. De plus, leurs activités de participation rendent compte de l'importance accordée au fait d'avoir une influence sur la vie en société « en contribuant à quelque chose », « en défendant les droits des personnes vulnérables » ou, encore, « en brassant les femmes pour qu'elles s'occupent de leurs affaires », etc. En l'absence de telles pratiques d'engagement, il s'avère difficile, voire non légitime, selon ces répondantes, de se poser comme un sujet critique de la société.

5.5 Sommaire et conclusion

Les quatre pôles dessinés répertorient les pratiques du quotidien qui renvoient au fait de se percevoir comme étant active et en exposent les pratiques corolaires. Par-delà l'aspect linéaire qui ressort probablement à la suite de leur description respective, ceux-ci ne sont évidemment pas irréductibles les uns face aux autres. La plupart des répondantes cumulent au moins deux pôles d'activités sous lesquels elles définissent des pratiques dites actives. Mais ces femmes, logeant sous un ou divers pôles dominants qu'ont-elles de commun, de singulier ? Tels ou tels autres pôles, ou leurs combinaisons, regroupent-ils un profil similaire, différent ou pluriel de femmes eu égard à leur situation socioéconomique ou leurs caractéristiques biographiques ? Quelles trajectoires édifient des figures d'activités protéiformes ou, au contraire, plutôt uniformes ?

Le pôle du *care* est de loin celui qui présente un portrait des plus variés de femmes aux horizons divers. Les pratiques de *care* sont de fait multiples et ont été scindées sous trois cas de figure pour davantage d'intelligibilité. Si une minorité de femmes agissent quotidiennement comme proche aidante au moment des entretiens, elles ont été cependant une majorité à évoquer qu'elles ont pris soin de leur mère avant leur décès. Elles sont également majoritaires, parmi les répondantes, à démontrer des pratiques de (grand) maternage, même si leur intensité est variable. À cet égard, quatre facteurs conditionnent la teneur de l'action déployée dans les pratiques de grand-parentalité des répondantes : 1) les valeurs aux égards à l'institution de la famille; 2) la reconnaissance subjective de leur responsabilité et rôle grand-parental; 3) la

conjoncture socio-familiale dans laquelle évoluent les petits-enfants, notamment la monoparentalité de la mère et, en ce sens, les besoins d'aide formulés; et 4) la proximité géographique des petits-enfants. Conséquemment, ces facteurs modulent davantage l'activité et le temps consacré aux descendants, que le statut socioéconomique, par exemple. Ainsi, sous l'ensemble des figures de *care* proposées, se dessine un profil de femmes aux conditions de vie très précaires, d'autres issues de la large classe moyenne et de milieux nantis. Des femmes très scolarisées (études universitaires supérieures) aux femmes n'ayant pas de diplômes d'études secondaires, habitant dans la métropole, dans une ville de région ou en milieu rural. Même l'état de santé ne semble pas influencer l'ardeur mise dans le labeur de soin accompli auprès des proches, car certaines répondantes présentant des conditions de santé ou de mobilité amoindries montrent des pratiques de *care* soutenues dans le temps.

En revanche, est-il légitime de croire que l'activité quotidienne de femmes plus défavorisées sur le plan socioéconomique, ayant une descendance, se décline essentiellement sous le pôle du *care* comparativement à celles des classes moyennes à supérieures ? Si de fait leurs pratiques se rangent quasi exclusivement sous le pôle du *care*, des répondantes de la classe moyenne inférieure à supérieure, certaines scolarisées, d'autres moins, combinent aussi ces deux pôles dominants, à la différence près que pour ces dernières s'ajoutent le pôle de l'activité physique. Globalement, ce pôle est absent dans la vie des femmes défavorisées, qu'elles soient en santé ou non. En réalité, faire de l'exercice physique est une pratique largement associée à la représentation identitaire d'être « une femme active ». Dans les récits, elle reste déterminée par : 1) les habitudes de vie sportives de la trajectoire antérieure qui se maintiennent dans le temps; 2) par la sortie de carrière, laquelle libère du temps et permet

l'intégration des activités physiques durant la journée; 3) la diminution substantielle des obligations familiales suite au départ des enfants de la maison; et 4) la prise de conscience et l'intériorisation des discours publics à l'effet que l'exercice est primordial pour vieillir en santé.

Le pôle de la participation civique et bénévole rassemble quant à lui à la fois des militantes soucieuses des questions de justice sociale et de droits humains, lesquelles occupent des positions statutaires plutôt homogènes, comparativement à celles, plus diversifiées, des répondantes dont l'activité bénévole est tournée vers le domaine caritatif ou religieux. Pour les premières, il s'agit de ces héritières d'un capital socioculturel de l'engagement social; leur profil laisse voir des femmes de classe moyenne à supérieure, détendant au moins un diplôme universitaire, ayant eu une activité professionnelle toute leur vie, mariées ou en couple, habitant la région montréalaise et sa périphérie. Être actives pour ces répondantes, c'est être en phase avec les enjeux sociopolitiques contemporains. Par leurs pratiques à caractère politique, elles manifestent le désir de se poser comme sujet agissant, sujet pensant et engagé dans l'action sociale.

Quant aux secondes, leur très petit nombre ne permet pas d'esquisser un quelconque profil. Ce qui varie cependant entre les deux groupes, c'est plutôt les significations qui animent l'action quotidienne et le sens attribué à l'agir – ce qui sera détaillé dans le chapitre suivant –, par exemple, cette idée d'avoir un lieu d'ancrage dans la sphère publique, impliquant aussi le besoin de sortir du domaine privé et de créer du lien social. Néanmoins, pour toutes ces

répondantes déployant des pratiques polymorphes de participation civique et bénévole, le temps consacré à ces pratiques a varié dans le parcours de vie. Ces variations s'expliquent, d'une part, en fonction de l'activité professionnelle d'avant la retraite et de son articulation avec les obligations familiales, le cas échéant et, d'autre part, au regard de l'importance et du sens que revêt l'engagement social tout au cours de la vie. Par-delà ces fluctuations, pour toutes ces répondantes engagées dans ce pôle, vieillir activement reste étroitement lié à leurs pratiques de participation civique et bénévoles. Toutefois, en dépit de leur engagement indéfectible dans leur secteur respectif, et d'agendas souvent « débordants », ce type d'activités peut être mis de côté temporairement au profit du prendre soin de ses petits-enfants. Ainsi, le pôle du *care* prend une place prépondérante dans l'action coutumière, même chez les militantes de longue date: « Je dis à tous mes engagements, mes petits-enfants sont prioritaires » (Marie-Andrée); « Quand elle est avec moi [ma petite-fille], les implications, je mets ça de côté » (Lorraine); « Alors, si je mets un ordre de grandeur [entre mes petits-enfants et mes engagements], [...] il y a des circonstances de la vie qui font que tu dois faire des choix et [...] comme grand-mère, ça passe avant le reste » (Claire).

Finalement, la plupart des femmes retraitées apprécient cette période de vie, en raison principalement de l'absence de contraintes professionnelles et de stress, jadis vécus sur le marché du travail. Quelques répondantes continuent par ailleurs leur emploi car elles ne souhaitent pas prendre leur retraite. Le pôle du travail apparaît ainsi comme dominant dans leur quotidien, mais, pour certaines, il s'imbrique aussi à celui de l'activité physique et au pôle du *care*. Pour ces dernières répondantes travailleuses, combinant différents pôles, l'identité professionnelle s'enchevêtre intimement avec l'identité personnelle; elle fait intrinsèquement

partie du soi pour ces répondantes qui occupent des professions aux statuts divers sur le plan du prestige social. De plus, maintenir leur emploi dans l'avancée en âge reste aussi possible car celui-ci nécessitent un travail de l'esprit et de création, et non pas un travail manuel ou ouvrier, forcément plus difficile sur le corps vieillissant. Toutefois, le cas d'Anna, rappelle que la poursuite de l'emploi rémunéré, même si ce dernier est exigeant physiquement, demeure obligatoire en raison de la situation de pauvreté vécue tout au long du parcours de vie. Il s'agit d'un cas négatif au regard de la réalité des autres répondantes qui se maintiennent en emploi parce qu'elles aiment leur travail, et non pas à des fins économiques.

En conclusion, les figures de l'activité sont multidimensionnelles. Les divers pôles d'activités, qui s'imbriquent dans la matérialité tangible du quotidien, permettent de mieux cerner la teneur et la tonalité des pratiques considérées comme étant actives dans le vieillir au quotidien. Toutefois, une dimension métaphorique est aussi présente dans les récits : être active dans l'avancée en âge, c'est l'antithèse de l'immobilité; c'est « être dans le mouvement », « continuer d'avancer », de « bouger pour ne pas stagner », etc. Ainsi, pour plusieurs, les pratiques « actives » apparaissent surtout définies dans leur instrumentalité (le faire, l'action). À cette dimension, se greffe collatéralement un rapport identitaire : être active fait partie intégrante du bien vieillir ; en étant active, on demeure « jeune de cœur ». On avance certes en âge, mais on ne « vieillit pas »; le sentiment « d'être vieille » est ainsi subverti par les pratiques que l'on estime actives dans son vieillissement.

Chapitre 6. Sens et finalités de l'activité dans l'avancée en âge

Dans la suite du chapitre précédent, le présent s'attardera à expliciter les significations et le sens des pratiques mises en œuvre dans la vie quotidienne. Il s'agira de cerner la finalité de l'activité qui est poursuivie dans l'avancée en âge, laquelle a été répertoriée sous divers pôles plus haut. Afin d'offrir un portrait détaillé du sens que revêt l'activité composite des répondantes et pour en distinguer les logiques internes, voire les quêtes existentielles poursuivies, plusieurs thèmes ont été ressortis. En catégorisant ainsi les finalités de l'agir, nous montrerons qu'elles sont diverses et non réductibles à un seul pôle. C'est ce que nous mettrons en lumière dans les sections suivantes et résumerons en conclusion.

6.1 Les enfants : de l'amour sincère comme lien ontologique à la vie

« Mes fils, c'est ma richesse, je ne pourrais pas me passer d'eux, [...] j'ai besoin de leur amour ». Proche de ses enfants, Pauline évoque être privilégiée d'avoir de belles relations avec ces fils et avec ses petits-enfants. Comme d'autres répondantes très actives dans le pôle de *care*, leurs pratiques expriment non seulement le désir de maintenir « un lien afin de ne pas perdre de vue » les proches descendants, mais plus encore, à un besoin ontologique, intrinsèque à leur être, d'affection filiale vécue dans la réciprocité et la mutualité. Des rapports familiaux « indissociables de mon bonheur et de mon équilibre », confie en ce sens Suzanne, en racontant à quel point la naissance de son petit-fils a eu aussi un impact considérable dans son bien-être quotidien, dans « sa vie assez linéaire », loin de « l'apothéose ». Ses activités hebdomadaires et celles de soin réalisées avec son petit-fils lui permettent de toucher,

d'approcher cette « authenticité » qu'elle recherche dans ses relations interpersonnelles, car « la venue d'un enfant, c'est comme un départ, quelque chose de neuf, [...] c'est de l'amour vraiment, sans rien de toxique ».

Dans cette logique, Michelle, qui renoue avec sa famille depuis son retour du Nord, estime avoir des relations véritables avec ses petits-enfants, dénuées de tous préjugés. Ils se découvrent et apprennent à se connaître mutuellement; ils la prennent « comme elle est », ce qui n'est pas nécessairement le cas de son fils et de sa belle-fille, précise-t-elle. Des « relations vraies » qui « passent maintenant avant toute autre chose ». Bien qu'elle souhaite faire davantage partie de la vie de ses petits-enfants, elle n'endosse néanmoins pas un rôle de grand-maternage aussi saillant et prédominant dans les activités de la vie quotidienne, que Suzanne et quelques autres participantes. Pourtant, de la même façon que ces dernières, sans les liens avec sa famille dans ce moment charnière, elle serait une « âme sans cœur », vide d'affectivité, sans port d'attache. Ce lien d'amour immanent à la vie ramène à l'essentiel, aux « choses vraies », en opposition aux artifices et faux-semblants de la société. Dans cette logique, Suzanne caractérise les rapports à ses enfants et son petit-fils comme « son fil d'or » qui la maintient dans le monde :

« Mes enfants et mon petit-fils, ils font vraiment partie de mon bonheur [...] ça me ramène à quelque chose qui est vrai [...]. C'est mon fil d'or, c'est ce que j'ai de plus beau. Le fil magique qui te relie à ton cœur, à ton désir de toujours poursuivre, de communiquer avec les autres. Si je n'avais pas ça, je te jure, je serais vraiment comme une cellule oubliée, [...] je pense que le goût de vivre ne serait plus là. » (Suzanne, 60 ans, artiste-peintre)

Par-delà le besoin d'ancrage dans le giron familial, les relations aux enfants et petits-enfants véhiculent, en l'occurrence, un rapport au monde qui prend forme d'abord dans le domaine de

l'intime, à savoir dans cet engagement grand-maternel. « Si les garçons n'étaient pas là, qu'est-ce que je ferais, hein ? Tu sais, ce sont mes hommes, mes petits-hommes » évoque Marie illustrant par-là l'importance d'avoir cette promiscuité quotidienne avec ses petits-fils pour donner un sens à sa vie et à sa continuité. « Avoir des enfants, c'est une raison de vivre ! », s'exprime en ce sens Françoise, relatant une conversation tenue avec son fils. Les enfants, c'est « le premier engagement dans la vie, plus que le travail [...], si mes enfants n'étaient pas là, je n'aurai pas réalisé ma vie », poursuit-elle. Maintenant retraitée, sa descendance représente ainsi « son projet de retraite ». C'est avec la même intensité qu'Odette révèle que ses « filles ont toujours été sa raison de vivre, [...] son plus grand succès que [...], même la maladie n'est pas venue au bout de ça ! », clame-t-elle en faisant référence à la force de leur relation mère-fille, qui a participé à l'amélioration de sa santé. Sensible au déménagement de l'une d'elle et de son éloignement géographique avec sa petite-fille, elle sait qu'elle devra combler ce « vide laissé » et tenter de « se construire une vie en dehors de la possibilité de voir ses enfants ».

Cette idée du vide créé par le départ des enfants de la maison ou de leur éloignement géographique résonne aussi dans le récit de Francine qui voit rarement son petit-fils adolescent. Adorant les enfants, ses pratiques de *care*, au contraire des répondantes ci-dessus, ne se cristallisent pas dans les engagements familiaux, qu'ils soient constants ou plus discontinus, mais à travers le pôle du travail. Accomplissant toujours un métier du *care* à 67 ans, son activité comme éducatrice d'enfants revêt cependant une signification similaire à celles des répondantes précédentes, particulièrement dans la logique cet amour sincère avec les enfants, qui se déploie dans un ici et maintenant :

« Bon, je ne le vois pas souvent [mon petit-fils] mais je me paye la traite à tous les jours avec les bébés à la garderie. [...] J'ai souvent dit que ma mission sur la terre, c'est d'aimer les enfants, je suis venue ici pour les enfants. Quand je suis en contact avec eux, je suis sur un nuage, [...] c'est une grande famille, c'est de l'amour pur les enfants, et c'est un bon exemple de [l'importance de] l'instant présent ». (Francine, 67 ans, éducatrice en garderie)

Ainsi, les raisons qui animent l'agir quotidien de Francine, soit celui de rester en emploi, et celui des répondantes engagées au sein de pratiques de *care* intrafamilial, se matérialisent dans les relations aux enfants, ce qu'elles procurent comme émotion (joie, bonheur, amour) et représentent sur le plan relationnel et symbolique (authenticité, pureté, immédiateté du lien social). Toutefois, lorsque celles-ci s'inscrivent dans la filiation générationnelle, marquant au surplus la continuité généalogique, les relations intergénérationnelles intrafamiliales représentent « le haut de pyramide », pour reprendre les mots de Suzanne. Pourtant, rappelle Pauline, « c'est une responsabilité de mettre des enfants au monde » : en dépit de l'affectivité et du plaisir qu'ils nourrissent au quotidien, c'est des « gros sacrifices ». En ce sens pour elle, comme pour la majorité des répondantes, qu'elles soient très engagées dans le *care* ou non, avoir eu des enfants, en faire des « citoyens responsables » et des « bons parents », c'est davantage qu'une fierté, c'est une forme de contribution sociale. Ce qui diffère cependant, c'est lorsque le soin et la présence à la descendance constituent un pôle prédominant dans les activités quotidiennes. La disponibilité indéfectible offerte à la proche parentèle représente, en réalité, la « plus grande contribution » de Pauline et d'autres comme Françoise; toutes deux prenant en haute considération la responsabilité d'être grand-mère.

En résumé, les relations aux enfants apparaissent ainsi être irréductibles aux autres dimensions relationnelles de la vie, en raison de cette essence de l'affect, dépouillée de toute velléité que

peut révéler l'humain en relation. C'est cet amour sincère qui donne vie au pôle du *care* et anime les pratiques de soin des répondantes engagées au sein de la fratrie. Il n'est pas, par ailleurs, exclusif au domaine intrafamilial, car il représente également, pour une répondante travaillant auprès des enfants, le socle sur lequel s'enracine son maintien dans l'activité rémunérée.

6.2 Jouer un rôle sur terre

Le sens attribué au pôle du *care* est palpable à travers d'autres finalités qui guident l'activité de soin et de sollicitude envers autrui. De fait, « jouer un rôle d'humain », comme l'évoque une répondante, prend forme dans le sentiment d'utilité à la vie en société ainsi que dans l'importance accordée à la transmission intergénérationnelle. Comme nous le détaillerons plus bas, ces dimensions symboliques sont inhérentes aux pratiques du *care*, mais elles interpellent aussi deux autres pôles d'activités, soit celui du travail et de la participation civique et bénévole.

6.2.1 Être utile à l'humanité

Rendre service et aider les autres, que ce soit à travers des activités bénévoles, dans un cadre organisationnel, ou réalisée de façon individuelle, se matérialise dans une série de pratiques, telles qu'étayées au chapitre précédent. Elles témoignent essentiellement d'une forme de contribution au monde qui se manifeste dans le besoin de se sentir utile, de prendre part à l'humanité, quelque chose de plus grand que sa propre vie. Pour les participantes qui ne sont pas impliquées bénévolement au sein d'une organisation, comme Suzanne et Estelle, aider les

autres autour d'elles, « c'est [leur] façon de s'impliquer » socialement. Il y a dans l'entraide et l'altruisme une dimension fondamentale qui fait partie de la vie, selon Suzanne, car « le jour où les gens ne tiendront plus compte des autres autour, il y aura quelque chose qui va être foutu... ». Pour elle, émane une profonde signification dans l'échange « d'humain à humain », que la relation d'aide met en exergue. Il s'agit, en ce sens, de « faire partie d'une communauté et de ne pas être centrée sur son nombril ». Aider c'est non seulement une « question de valeurs », mais c'est aussi un « rôle de citoyenne », endossé depuis le jeune âge, nous confie-t-elle, à l'instar d'Estelle. N'ayant pas d'enfant, cette dernière estime qu'elle a toujours joué un rôle d'aidante, qui est « venu naturellement et [s'est inscrit] dans l'ordre des choses ». Pour elle, consacrer son temps disponible à aider ses proches est une façon d'être engagée, voire de se responsabiliser face aux besoins d'autrui, parce que ces pratiques exigent un effort, comme elle l'explique :

« Pour moi, c'est un engagement, une contribution aussi, [...] mais je ne le fais pas juste quand ça fait mon affaire... Si on aide les gens, il faut les aider quand ils en ont de besoin, [...] Je trouve important de faire ça. Passer ma vie à magasiner et m'acheter des sacs, tu ne peux pas baser une vie là-dessus. [...] Moi, ça me donne plus de satisfaction faire ça, je l'ai constaté, [...] mais ce n'est pas une fin en soi, ça ne satisfait jamais [les objets matériels]. (Estelle, 62 ans, retraitée de la fonction publique).

Se soucier d'autrui permet d'échapper à la vacuité d'activités associées à l'avoir matériel et ainsi d'avoir le sentiment d'être nécessaire à un autre. D'autres répondantes ont également joué un tel rôle de proche aidante dans leur trajectoire antérieure, notamment auprès de leur mère. Des pratiques de *care* qui ont aujourd'hui mené Claire à s'impliquer auprès des personnes âgées, en perte d'autonomie ou malades, dans les comités de résidents, notamment dans celui de l'institution qui a hébergé sa mère durant les dernières années de son existence. Ici, l'activité du *care* s'est déplacée et s'ancre aujourd'hui dans un souci, plus large, de l'autre

en situation de moindre pouvoir, nécessitant protection et défense. Si le sentiment de devoir animait le soin donné à sa mère, ce sont dorénavant les convictions développées au fur et à mesure de son implication dans l'organisation, qui soutiennent aujourd'hui son « investissement » social, c'est-à-dire son engagement envers les aînés « sans voix ». Jetant un regard rétrospectif sur sa trajectoire pour se projeter à aller de l'avant, Claire réitère qu'elle veut continuer « d'être utile à la société » en poursuivant la contribution qu'elle a toujours eue, soit d'être une « éducatrice et une rassembleuse » à l'écoute des autres, capable de les aider, de les valoriser afin de favoriser l'émergence de leur potentiel. Affirmant sa « profonde conviction » en la valeur de tous les humains, elle estime qu'« on serait rendu pas mal plus loin, comme humanité, si on pouvait permettre à chacun d'actualiser sa valeur ».

Pour Suzanne et Estelle, ce sont leurs valeurs personnelles qui initient les pratiques de *care*, ce sont aussi celles-ci qui soutiennent la participation civique de Claire et la finalité recherchée dans le sentiment d'être utile à l'humanité. Dans le même esprit, Aude s'estime « trop jeune » pour ne penser qu'à elle; sa participation bénévole dans un groupe communautaire pour les aînés isolés apparaît pallier au fait de ne pas avoir de petits-enfants, mais permet également de se sentir partie prenante de la société et d'un groupe en particulier :

« Pour moi, c'est très important de faire partie encore de la société, d'être utile. [...] Les gens qui ont des petits-enfants sont utiles pour [les parents]... Moi, je n'en n'ai pas... alors me lever tous les matins puis ne penser qu'à moi... [...] ou de ne pas avoir de partage, bien je pense que je ne serais plus en vie. [...]. Si je n'avais pas ça [son implication dans son groupe], il y aurait un immense trou dans ma vie. Là, je me sens utile, puis je fais partie d'un groupe ». (Aude, 67 ans, retraitée du domaine de la politique)

Enfin, la prégnance accordée au fait de se sentir utile n'est pas uniquement le lot des répondantes s'activant sous les deux pôles jusqu'ici discutés, soit celui du *care* mais aussi de la participation civique et bénévole. Il est aussi présent dans celui du travail rémunéré. « J'ai toujours été une personne qui aime accomplir « des choses utiles », avance Anna qui vend un journal de rue. Au-delà de l'aspect pécuniaire, qui reste essentiel à sa survie, vendre les journaux, « ce n'est pas juste travailler pour gagner ma vie... », poursuit-elle, « ça aide les autres, et pour moi, ça plus de valeur de servir un groupe qu'une seule personne, précise cette dernière en faisant référence à son emploi de femme de ménage. Travailler pour une « une cause humanitaire, c'était aussi « un rêve ! » pour notre répondante qui n'avait pas imaginé pouvoir œuvrer en ce sens. En outre, le sentiment d'utilité ressenti face au fait d'être partie prenante d'un projet caritatif la pousse à souhaiter la poursuite de son activité rémunérée aussi « longtemps que possible », tant que la santé et sa mobilité seront au rendez-vous.

À la lumière des récits, l'importance que les répondantes accordent au fait d'être utiles est indissociable de leurs valeurs personnelles, que ce soit pour aider les autres en se définissant comme une « aidante naturelle », ou servir une cause sociale, cette dernière pouvant aussi s'amalgamer avec l'activité rémunérée. Le sentiment d'utilité est ainsi vécu, senti, tant dans les relations interpersonnelles que dans les rapports à une organisation.

6.2.2 Transmettre une part de soi

« Les jeunes ont besoin de modèles significatifs » ! La transmission intergénérationnelle retentit en écho dans plusieurs récits, sous la forme d'un rôle notamment à jouer auprès des jeunes afin de les « inspirer ». Suzanne parle en ce sens de son expérience de voyage en

Afrique, là où le bagage expérientiel des personnes âgées est « précieux » et valorisé. Elle considère que son travail de peintre lui permet de « transmettre un peu d'elle-même » par le biais de ces toiles, tout comme elle transmet l'esprit de créativité, de jeu et de découverte à son petit-fils. De fait, pour les grands-mères interrogées ayant des pratiques de *care* soutenues, la transmission intergénérationnelle réalisée auprès de leurs descendants est une dimension cruciale et inhérente à leurs pratiques grands-parentales. « Partout où l'on passe, il faut s'arranger pour laisser de belles vagues derrière notre bateau », rappelle Lorraine pour signifier que toute action réalisée laisse des traces. Comme legs, elle souhaiterait que ses petits-enfants « perpétuent le don de soi pour les autres », comme elle le promet tant auprès de sa famille que dans son action militante auprès des femmes et au sein de sa municipalité.

Militante aussi passionnée pour les droits des femmes, Chantale évoque « être un relais » pour la génération suivante, par l'intermédiaire de son travail d'écrivaine et de formatrice à temps partiel. Se rappeler des luttes féministes d'hier est essentiel pour « être aux aguets par rapport à ce qui se passe maintenant [...] ». L'histoire, c'est important pour la compréhension des choses », lance-t-elle. Mais il y a plus. Transmettre et léguer, c'est le moteur de son activité quotidienne, liée à la participation civique :

« Je n'ai pas d'enfant [...] pour moi, c'est important de laisser des traces [...] de léguer et de transmettre ce qu'on a appris depuis des années comme compétence ou comme expertise. Et moi, je vois beaucoup ma place dans la société comme ça. Être un relais, un pont avec les jeunes. [...] Je dirais que c'est ça qui donne un sens [à ce que je fais]. J'aurais bien de la misère à être ici dans ma grosse maison à ne rien faire ». (Chantale, 67 ans, retraitée de la fonction publique)

Ajoutant que « c'est un devoir » pour les gens de sa génération d'ériger des « ponts » intergénérationnels, ses propos rencontrent ceux de Claire, à l'effet que les personnes de son

âge ont une responsabilité auprès des générations suivantes. Qui plus est, à la retraite, ce n'est pas le temps de jeter la serviette puis de se dire : « j'ai fini ma vie active! », clame-t-elle « car ce n'est pas vrai que la retraite, c'est la fin puis que c'est [fait] juste pour se récréer ». Affichant un certain découragement pour les personnes âgées qui « démissionnent », c'est-à-dire qui ne sont pas investies dans la société, elle se console en se disant qu'au moins, plusieurs sont engagées auprès de leurs petits-enfants. Pour elle, grand-mère aussi, « c'est important de rester branchée sur notre communauté puis d'apporter ce qu'on peut apporter, chacun à notre manière, selon nos bagages et ce que nous sommes ». Au même diapason, Marie-Andrée estime que les valeurs transmises par ses parents ont fait d'elle la personne qu'elle est aujourd'hui; conséquemment, transmettre ce qu'elle a reçu, « c'est important pour que ça ne meurt pas ». C'est dans cet esprit qu'il importe « de préparer une relève », dit-elle en parlant de sa génération qui s'est battue contre les injustices, l'exploitation et de meilleures conditions de vie. Elle estime que les jeunes doivent continuer la lutte sociale, mais elle demeure « prête à se battre avec eux ».

Dans le même ordre d'idées, « faire du mentorat » s'actualise de différentes manières selon les individus. Pour Hélène, professeure universitaire, il y a dans son travail d'enseignement, non seulement de la transmission de connaissances, mais aussi de « plaisir », « de façon de penser », de « positivisme » face au monde. Tu sais, nous confie-t-elle, « j'étais tellement heureuse au bac que je vais tout faire pour que mes étudiants reçoivent ce bonheur ». Contribuer à leur formation et avoir formé certains d'entre eux devenus aujourd'hui professeurs, c'est en outre un « apport » indéniable pour elle, c'est une « stimulation sociale et intellectuelle précieuse » qui lui donne un « sentiment de satisfaction ». Elle compare en

quelque sorte son cheminement dans le milieu académique à une « œuvre », au sens d'une forme de contribution construite au fil des ans et des apprentissages, car « le travail de prof, c'est vraiment la construction d'une vie ». C'est dans cette optique que la fin de carrière n'est pas envisagée puisque l'activité professionnelle est appréhendée comme « une raison de vivre » : « J'aurais, pour le moment, du mal à concevoir comment je trouverais un sens, une valeur à ma vie, une fois à la retraite », relate-t-elle. Dans cette optique, les loisirs n'ont qu'une valeur limitée; ils ne peuvent constituer en eux-mêmes un sens à l'existence; cette idée qui rejoint d'ailleurs les récits des participantes plus haut, par exemple, celui de Claire qui aurait « sans doute gardé un travail à temps partiel » si elle n'était pas engagée dans le milieu communautaire et celui de la santé. « Être en vacances pour le restant de ses jours, ça n'a pas de bon sens » !!!

En résumé, la transmission intergénérationnelle apparaît fondamentale dans la finalité de l'agir qui traverse les pôles du *care*, de la participation civique et bénévole ainsi que du travail rémunéré. Car au-delà de ce qui est transmis aux générations précédentes, que ce soit des connaissances professionnelles ou celles de la vie quotidienne, des compétences, des valeurs, etc., l'acte de transmettre revêt un sens ontologique; il est partie intégrante de l'être en action, engagé dans une pratique significative qui permet la continuité de soi (dans ses dimensions professionnelle, personnelle et identitaire) et l'ancrage dans le monde social.

6.3 L'agir citoyen : donner, contribuer, combattre

Racontant leur trajectoire et celle de congénères, issues de la génération des baby-boomers, ayant exercé différentes professions nécessitant un certain engagement social (des enseignantes, des travailleuses sociales, etc.), Loraine et Claire considèrent difficilement, après leur sortie de carrière, de vaquer à des occupations essentiellement oisives, axées sur le divertissement et les loisirs. Estimant « qu'on a un rôle à jouer jusqu'à la fin », la perspective d'une retraite remplie essentiellement de loisirs apparaît à Claire comme un « vide », une existence où il « manque quelque chose »; il importe ainsi, selon Loraine, de se questionner sur son apport à la société dans l'avancée en âge :

« Qu'est-ce que tu laisses quand tu vas mourir ? Que va-t-on écrire sur ton épitaphe ? Que tu es allé jouer au golf ? Qu'est-ce que tu as apporté à la société ? J'ai reçu beaucoup, c'est le temps que je donne. [...] C'est une philosophie de vie de se dire pendant que tu passes ton temps sur la terre, tu vas faire de quoi avec ce temps-là [...], car accumuler des possessions, ça donne rien de toute façon... ». (Loraine, 63 ans, retraitée de l'enseignement)

Se déclarant « un peu anticapitaliste », elle affirme qu'elle sera « toujours passionnée par les droits des femmes », qu'elle cherchera sans cesse à sensibiliser sa communauté aux besoins des gens plus démunis, et ce, « jusqu'à son dernier souffle ». À l'instar de cette dernière, ce sont aussi les valeurs de justice sociale et de bien commun qui forment la trame de fond sur laquelle s'édifie l'engagement social de Marie-Andrée mais, plus encore, l'ensemble de son rapport à l'autre et ses relations au monde. C'est sur le socle de sa foi qu'elle véhicule ses valeurs humanistes, de tolérance, de respect des différences et de réciprocité. Ce sont pour elle des valeurs qui font partie de la citoyenneté, car « défendre la justice sociale, c'est un engagement ». Sa foi, sa spiritualité religieuse, ses valeurs, sa citoyenneté, « tout est relié »

pour elle. Ainsi, l'ensemble de ses activités, que ce soit prendre soin de ses petits-enfants, s'impliquer au sein d'associations religieuses et de mouvements sociaux, d'avoir été déléguée syndicale avant sa sortie de carrière, toutes ces pratiques renvoient au souci de l'autre. « Penser aux autres, c'est un engagement citoyen pour le bien commun d'autres individus. Pas moi, moi, moi, car [...] être heureuse toute seule, j'ai de la misère avec ça ».

Cependant, pour rendre tangible cette implication citoyenne pour un monde meilleur, « il faut s'engager parce que la justice sociale ne vient jamais toute seule », rappelle Claire. Le collectif reste nécessaire pour continuer le combat contre les inégalités sociales, car c'est « ensemble que ça peut changer » conclut-elle. Sensibiliser les gens aux enjeux sociaux pour qu'ils s'impliquent nécessite des efforts, il faut « aller les chercher, car tout le monde est débordé, surtout avec des enfants », avoue Christine en exemplifiant son propos par une série de gestes posés dans son quartier pour éviter la fermeture d'un cinéma local, décrier l'ouverture d'un Loblaws, aider la reconstruction d'une cordonnerie, etc. C'est important « de s'impliquer pour faire bouger les choses », ajoute-t-elle, car il s'agit d'un rôle citoyen de faire en sorte que la communauté dans laquelle on vit « bouillonne » et reste un « milieu de vie dynamique ». Estimant dommage le fait que plusieurs personnes ne voient malheureusement pas l'intérêt d'avoir une forme de participation civique, pour Christine, il importe de « donner au suivant », de redonner ce qu'on a reçu comme personne privilégiée dans la vie, surtout après la sortie de carrière :

« On a plus de temps [à la retraite]. Une partie de notre temps, je trouve qu'on doit obligatoirement le retourner à la société. Surtout si on a réussi, je considère qu'il faut redonner. C'est pour ça que je donne du temps comme à [telle et telle autre organisation] [...] et mon dieu, c'est juste normal que je fasse ça! [...]. Je trouve que c'est important. Moi, j'ai beaucoup reçu de la vie. Il y a des gens qui ont été moins

chanceux que moi, qui sont seuls et isolés... ». (Christine, 63 ans, retraitée du monde de la finance).

Redonner à la société, c'est aussi ce qui anime en partie l'agir bénévole d'Aude, mais non pas parce qu'elle est nantie, au contraire, puisqu'en raison de ses « déboires financiers », elle habite aujourd'hui dans une coopérative et reçoit le supplément de revenu garanti. Se sentant ainsi un peu honteuse devant cette allocation qu'elle dit « ne pas mériter », ses activités bénévoles lui permettent d'avoir « l'impression que ce qu'[elle] reçoit, elle travaille pour » cela. Ce que le « gouvernement lui donne », ajoute-t-elle, « c'est comme si je redonne à la société au centuple ». Travailler pour redonner rencontre aussi la signification que donne Estelle à son activité rémunérée puisque son emploi à temps partiel « sert entièrement à ça ». « Je le redonne, c'est une bonne raison pour travailler » mentionne-t-elle en évoquant qu'elle a « travaillé toute sa vie pour des raisons extérieures », alors maintenant aider un proche ami financièrement, cela a du sens pour elle. « Je ne pourrais pas être assise chez nous en mangeant du caviar tout en pensant que quelqu'un à côté a de la misère à boucler ses fins de mois. Tant que je peux le faire, je vais le faire », nous assure-t-elle.

Finalement, au-delà du don (de son temps, de son argent), il y aussi pour Christine l'idée de contribuer socialement « selon nos compétences », c'est-à-dire par une implication bénévole qui s'inscrit dans la continuité de l'accomplissement de soi, à l'instar du monde du travail. À la retraite, il lui importe donc de continuer à « relever certains défis professionnels », même s'ils sont de plus petites envergures que ceux jadis rencontrés. Mais elle aime « avoir un impact sur le fonctionnement d'une entreprise », car, au final, ce qui la pousse à l'action

bénévole et sociale, « c'est de faire des choses où tu as de la réalisation personnelle, qui te font aller le cerveau [...] et où il y a un résultat tangible ».

En définitive, redonner par l'activité liée à la participation civique ou bénévole est posé comme un impératif social, un devoir de citoyenneté, sinon même une obligation pour les répondantes qui bénéficient d'une position statutaire privilégiée, non seulement en termes de ressources matérielles, mais aussi symboliques. Dans ce registre, l'apport à la communauté et, en cela, le sentiment d'appartenance, motivent l'action individuelle, sociale ou sociopolitique, laquelle est alimentée par des valeurs de justice sociale, de partage du bien commun et de la richesse, ainsi que celles liées au don. Également, la notion de réalisation de soi, qui incite aussi à l'implication sociale, rappelle l'importance de la poursuite de pratiques significatives, après la sortie de carrière, afin de garder vivant le sentiment d'avoir une influence dans une sphère d'action précise et dans sa communauté. Enfin, l'engagement social, à l'instar de l'importance accordée au sentiment d'utilité, permet d'échapper à la dérive d'une vie centrée exclusivement sur les loisirs et le plaisir pour soi, là où il y a, pour les répondantes, une perte de sens face à l'existence.

6.4 Le lien social comme moteur de l'activité

« Je serais incapable d'avoir une vie inactive [parce que] j'ai besoin des autres, j'ai besoin d'être en relation interpersonnelle ». Lorraine illustre d'entrée de jeu l'adéquation que plusieurs répondantes font entre la prépondérance accordée aux relations interpersonnelles et sociales dans leur vie et l'idée d'être active dans l'avancée en âge. Dans cette perspective, c'est en

initiant un mouvement de mise en action, s'inscrire à un cours, s'impliquer dans un organisme, faire un voyage, etc. que l'on rencontre des gens, des amis, etc., relate Aude. Il faut être « audacieuse », mettre ses peurs de côté pour « être capable de rentrer en relation avec l'autre », renchérit Lorraine. Autrement, c'est le repli sur soi, la stagnation de la vie, car le sens de l'existence « c'est le partage » avec d'autres, que ce soit dans le cadre d'une activité de loisir, de militance, de travail, etc.

Parlant de son travail à temps partiel, Estelle accorde à celui-ci une importance considérable puisqu'il sert à redonner, comme nous l'avons évoqué plus haut, mais aussi à rester dans la « vie active », car elle rencontre des gens de tous âges, discute avec « le public », et certains clients sont même devenus des amis. « C'est ça la vie », clame-t-elle à son tour, lorsqu'« on est active, on rencontre du monde » ! Pour Anna, ne possédant pas de réseau social en dehors de son emploi comme camelot de rue, les liens sociaux sont rendus ici possibles grâce à son travail de vente avec le public. « J'aime vraiment être en contact avec les gens [...], communiquer...échanger...je m'intéresse aux personnes », raconte cette dernière pour expliquer pourquoi elle ne souhaite pas arrêter cette activité même dans le grand âge. Pour d'autres répondantes ayant un large réseau social, c'est une nécessité « d'avoir des familles politiques et sociales ». C'est en ce sens que Chantale désigne le mouvement des femmes comme étant « sa famille », un réseau dans lequel elle trouve des personnes qui ont « des affinités communes » avec elle mais, plus encore, comme un mouvement qui « fait partie de son identité ». Il s'agit d'un ancrage certes, comme d'autres l'ont évoqué, mais l'implication de longue date permet le développement de relations significatives et leur pérennité dans le temps. « C'est une question de racines », ajoute celle-ci qui « serait du genre à [se] mettre

bénévole dans n'importe quel groupe pour échapper à l'isolement ». L'idée de « racines » est récurrente dans les récits, comme dans celui de Michelle, laquelle évoque avoir perdu les siennes parce qu'elle a travaillé vingt ans dans le Grand Nord du Québec. N'ayant pas beaucoup de contacts sociaux dans la ville d'accueil choisie pour sa retraite, elle a néanmoins l'impression d'avoir retrouvé une partie de ses racines au contact de personnes proches. Rebâtir son ancrage parmi les siens, en créant le lien avec ses petits-enfants et avec ses anciennes amies, c'est ce qui anime son action quotidienne, notamment par le pôle du *care* et du loisir.

Rappelant sa situation d'enfant unique, le récit de Christine traduit la centralité qu'elle accorde à « sa cour », c'est-à-dire à son réseau qui lui offre une « diversité de contacts ». C'est une grande richesse, selon elle, puisqu'elle peut partager des intérêts communs. Et c'est sur la base de ce partage d'intérêts, lequel ramène à l'avant-plan la dimension relationnelle, que se construit, entre autres, son « vieillir actif » autour de la participation civique ainsi que les loisirs :

« J'ai des gens autour de moi avec qui je partage des intérêts, [...] des gens avec qui je vais parler politique et philosophie ou d'art, de lectures, d'expositions, etc. [...] Quand je me suis impliquée [dans tel organisme] [...], les 2 filles qui étaient avec moi, on s'est revues au moins 4 fois. [...] on avait des points communs et on continue à les développer. [...] Les choses, les objets sont des concepts qui valent rien, si les gens ne sont pas là pour en faire prendre conscience. [...] Mais il faut alimenter ces liens-là si on veut être capable d'avoir des interactions intéressantes ». (Christine, 63 ans, retraitée du monde de la finance).

« Tout est relié », résume ainsi Marie-Andrée pour expliciter les fondements de son action pour la justice sociale, qui vise à apporter plus de bonheur aux siens et à l'ensemble de la

société, car pour elle, « l'être humain, c'est un être de relation, et c'est ça qui prime et est important, la relation ».

Finalement, créer du lien social devient ainsi possible par l'entremise des pratiques actives et, dans un effet de boucle, développer et se maintenir dans le lien social agit à son tour comme levier permettant cette action, tous pôles confondus. Car tant le pôle du travail, que celui du *care* ou celui de la participation civique et bénévole, mettent en scène des espaces de sociabilité permettant la rencontre d'autrui, des rapports intergénérationnels et, plus globalement, la création de divers liens sociaux. Ces liens prennent forme dans une simple relation « d'humain à humain » n'impliquant pas nécessairement de la proximité, et par des relations affectives ou de promiscuité au sein de la fratrie, d'un réseau organisationnel ou social.

6.5 Sommaire et conclusion

Le sens octroyé à chacun des pôles est pluriel et, dans cette multiplicité des significations composant leur agir « actif », des finalités de l'action analogues se retrouvent dans divers pôles d'activités. En d'autres mots, ce qui incite, par exemple, le déploiement des pratiques de *care* et leur donne une valeur idéale ou s'érige comme fondement identitaire, peut également constituer l'essence de l'agir de la participation civique et bénévole. Ce sommaire analytique propose ainsi un regard transversal sur les finalités et les quêtes existentielles qui croisent les pôles discutés dans ce chapitre : celui du *care*, de l'activité rémunérée, de la participation civique et bénévole et de l'activité physique. Nous abordons, d'entrée de jeu, et isolément des

autres pôles, celui de l'activité physique pour les raisons suivantes : d'abord, ce qui meut l'activité physique rend compte de considérations, voire de finalités matérielles et instrumentales, se résumant dans être/rester/vieillir en santé mises en relief au chapitre cinq. Précisons, à cet égard, que si, pour les répondantes concernées, le fait de participer sur le plan civique a été désigné comme des pratiques qui contribuent aussi au maintien d'une bonne santé (physique et mentale), il s'agit là d'un usufuit, amené par les pratiques d'engagement et non d'une finalité en soi. C'est dans cette perspective que nous appréhendons les pratiques sportives sous un pôle pragmatique auquel ne se rattache pas réellement de profondes quêtes de sens, mais plutôt une logique impérative en matière de bien vieillir, en restant autonome et en santé le plus longtemps possible. Un discours intériorisé et des pratiques tangibles concernant l'activité dans le vieillir qui rencontre, sans contredit, le discours dominant de l'État quant à l'importance de vieillir en santé et, pour ce faire, de maintenir des activités physiques.

D'abord, l'activité multiforme qui se décline sous ces pôles revêt une signification holistique qui s'exprime dans le dénominateur commun de « donner un sens à la vie ». Or, il s'agit là d'un premier niveau d'appréhension de l'expérience vécue puisque des logiques plus fines, discutées dans ce chapitre, étayent cette prémisse à l'effet que les pôles d'activité du *care*, du travail rémunéré et de la participation civique et bénévole offrent un sens à l'existence. En premier lieu, trois logiques de sens sont partagées et constituent l'essence de l'expérience vécue sous ces trois pôles d'activités. Nous les résumons comme suit : 1) la transmission du bagage expérientiel (aux congénères et aux générations suivantes); 2) le don de soi (de son temps, de ses acquis, et de ses avoirs pour le proche et, ou la société); et 3) l'enracinement

dans le lien social, édifiant des relations sociales et humaines significatives dans l'avancée en âge. Ce sont là les trois constituants existentiels qui apparaissent communs aux pratiques de *care*, de participation civique et bénévole, et à celles de l'activité professionnelle.

En deuxième lieu, d'autres finalités d'action dégagées dénotent un caractère bicéphale, renvoyant ainsi à deux pôles. À cet égard, ce que nous avons désigné comme de l'amour sincère, éprouvé dans les relations aux enfants, détermine l'agir des pratiques de grand-parentalité (pôle du *care*), mais aussi celles du maintien en emploi dans l'avancée en âge (pôle travail). De même, ce sont les valeurs sociales et familiales d'une part et, d'autre part, l'importance accordée au sentiment d'utilité au monde qui conditionnent la conscience de l'agir pour les pôles de la participation civique et bénévole, ainsi que du *care*. En troisième lieu, la finalité de la sollicitude anime singulièrement le pôle du *care*. En dernier lieu, redonner son héritage symbolique et matériel, et la nécessité d'avoir un apport à la vie en société (en combattant les inégalités, mettant à profit son potentiel, et en participant aux actions sociales pour le mieux-être de sa communauté) constituent les finalités de l'action entourant la participation civique et bénévole.

En conclusion, c'est sous cet ensemble de finalités qui irrigue les vaisseaux pluriels de l'agir « actif » que se matérialisent les trois pôles discutés. Mais il y a plus. En amont de ces finalités, des quêtes existentielles se dessinent aussi de l'analyse des résultats. Nous en distinguons trois pour le moment : la première quête identifiée s'exprime dans l'ancrage identitaire et l'intégration sociale au monde. Rassemblant les trois pôles discutés plus haut, ce besoin d'ancrage dans le monde social rencontre le sens octroyé aux finalités d'être utile, de

donner/redonner, de contribuer à sa communauté, de transmettre et de maintenir le lien social. La deuxième que nous avons identifiée s'articule autour du don de soi; elle se manifeste dans les pôles du *care* et de la participation civique et bénévole, englobant aussi les notions de sens, telles qu'être utile aux autres et à la société, redonner, préserver le lien social, auxquels s'ajoutent les valeurs sociales et familiales, comme carburant créateur de l'action. Enfin, la quête de l'authenticité, la troisième, est pour l'instant principalement construite autour du pôle du *care* par l'intermédiaire de relations sincères, de partage et de don de soi, lesquelles relient ontologiquement les individus dans une forme « d'essence » de l'humanité. Dans le chapitre qui suit, en mettant en perspective les zones de tension entre un référentiel normatif et la dimension subjective de l'activité dans le vieillir, nous verrons, au final, si d'autres finalités d'action et quêtes sous-jacentes émergent à travers les données.

Chapitre 7. Ambiguïtés, résistances et tensions autour d'une trame discursive dominante

Au regard des chapitres précédents, nous avons montré que travailler plus longtemps, participer socialement à la vie communautaire, assurer le soin, l'aide et le soutien aux proches dans les fratries, et enfin, se maintenir en bonne santé le plus longtemps possible via l'activité physique s'érigent comme des pratiques qui composent, non seulement l'activité quotidienne des participantes, mais qui construisent aussi leur vieillir « actif ». Nous pouvons dès lors constater que les répondantes intériorisent en grande partie le discours normatif sur le vieillir actif au Québec. Par exemple, il ne fait plus nul doute, pour ces dernières, qu'il y a une forte corrélation entre l'activité physique et la santé dans l'avancée en âge.

Cette dernière section vise, quant à elle, à étudier différentes logiques qui traduisent des ambiguïtés, tensions et résistances qui s'insèrent dans la trame narrative des répondantes au regard de ce discours normatif du vieillissement actif. La première logique présentée rend compte de résistances quant à l'adhérence à certains pôles d'activités, particulièrement celui de la participation civique et bénévole, ainsi que du travail. La seconde révèle des tensions entre ce que l'on voudrait faire pour être « réellement active » et la réalité quotidienne vécue qui rend un vieillir actif normatif difficilement possible. La dernière logique décrite s'insère plutôt dans une perspective de désirabilité sociale qui dévoile de l'ambiguïté face aux pratiques définies comme actives. En conclusion, nous synthétisons l'analyse réalisée, parachevons les finalités de l'action quotidienne qui ont été élaborées dans le chapitre précédent et, le cas échéant, les quêtes existentielles qui les sous-tendent.

7.1 Une logique de résistance

« J'ai assez donné » est un adage récurrent dans les témoignages de femmes, qui illustre avec acuité leur résistance face à certains pôles d'activités. Le premier qui est réfuté est celui de la participation civique et bénévole : plusieurs ne souhaitent pas s'impliquer au sein de ce type d'activités après la sortie de carrière. Ces formes d'engagement sont appréhendées comme un investissement qui viendra « trop » aspirer le temps libéré par la fin de l'activité professionnelle. L'univers de l'emploi a souvent été vécu comme un monde de « deadlines », de performance, associé à un trop plein de stress vécu, sinon de fatigue accumulée. Par voie de conséquence, la vie active d'avant la sortie d'emploi, et souvent le rythme effréné engendré par les dynamiques de l'articulation famille et travail, sont posés comme des arguments pour refuser de s'engager au sein d'associations, ou de pratiques bénévoles, surtout dans un cadre organisé. « Dans mon travail, je n'ai pas eu peur de donner mon temps, [...] de rester plus longtemps le soir, à l'écoute des gens », raconte Pauline depuis à la retraite, « j'ai décidé de garder mes énergies pour moi [...], j'ai déjà donné et je n'ai pas assez de temps pour aller en donner » ajoute-t-elle. Se considérant comme une femme active, mais qui doit prendre soin de sa santé en raison de sa maladie chronique, elle nous confie qu'elle pourrait probablement « en faire plus », mais souhaite aller à son rythme et, surtout, de ne plus être assujettie à faire quoi que ce soit : « c'est ça que j'aime à la retraite, [...] rien ne devient une obligation. La seule obligation que j'ai dans la vie, c'est de manger pour vivre! ». Pour Pauline, la retraite représente, en réalité, le moment pour profiter de sa deuxième union, s'estimant « chanceuse » d'avoir eu l'occasion de « refaire sa vie dans la cinquantaine »; les activités de loisirs avec son conjoint et celles de *care* prodiguées à ses petits-enfants représentent en fait ses priorités de vie et projets d'avenir. Dans cette perspective, le récit de Michelle sur ses activités du

quotidien sont aussi mises en relation avec cette idée que « la retraite, ça sert à faire des choses qu'on aime ». Pour illustrer son propos, elle nous prend à partie :

« Comme toi, tu as eu ta semaine à Montréal. Puis là, c'est samedi, tu continues à travailler. [...] Moi, je ne veux plus de ces affaires-là. Je veux prendre le temps. Toi, tu es encore dans un cadre, tu n'as pas le choix, tu es obligée de faire ça. Mais prendre sa retraite, c'est sortir de ce cadre-là, qui demande quand même énormément d'énergie. [...] Et j'en ai fait du bénévolat toute ma vie, je ne veux plus rien savoir... ». (Michelle, 67 ans, retraitée du secteur de la santé).

Réfractaire à toutes activités bénévoles qui rappellent de près ou de loin le milieu de la santé, elle ne rejette cependant pas tous types d'activités communautaires, mais sa priorité consiste à « refaire ses racines » dans sa ville d'accueil. Rappelons que le retour en milieu urbain, au moment de l'entrée dans la retraite, constitue pour Michelle une transition biographique importante, provoquant « un choc ». Par voie de conséquence, en revenant dans une ville plus ou moins familière, Michèle a l'impression d'avoir perdu « ses racines »; elle ne savait plus « qui elle était » à son retour en ville, elle, une ex-infirmière arrivée du Grand Nord, « la Blanche que tout le monde connaissait là-bas », mais une inconnue dans ce nouveau lieu où elle « n'est plus rien », seulement Michèle, une femme qui a vieilli, « aux cheveux blancs ». Elle se questionne sur son rôle à jouer comme « femme de 67 ans ayant une expérience de vie et quelque chose à donner », mais ne sait pas précisément quoi. Elle ressent ainsi la nécessité de développer des liens sociaux, mais à son rythme. Ayant récemment reçu une offre d'emploi à temps partiel d'un maraîcher, elle pense que de travailler dans un marché public pourrait répondre au besoin de se sentir davantage partie prenante de la communauté, nous confie-t-elle. Elle préfère ainsi travailler que de s'impliquer dans l'action bénévole, elle ne voit pas nécessairement comme une pratique pouvant créer du lien social, mais plutôt comme étant liée uniquement au don (de soi, de son temps), ce qu'elle réfute avec vigueur. En

définitive, son récit témoigne d'une démarche d'intériorité, au regard de cette « deuxième vie », ce qui la force aussi à faire le deuil d'une identité professionnelle et, du même coup, à prendre acte de son vieillissement. Devenir plus « authentique » en « se refaisant une vie », face à la « femme retraitée qu'elle est devenue », apparaît être le projet existentiel poursuivi.

Les récits de Catherine et de Céline montrent également de la résistance à s'activer dans le pôle de la participation civique et bénévole, si significatif pour d'autres actives, surtout à la retraite. Par-delà le leitmotiv d'être maîtresse de leur temps et du choix des activités investies, leur récit expriment un immense besoin de liberté qui a été décuplé après la sortie de carrière. Ne s'estimant pas « conforme », Catherine estime avoir toujours vécu en marge de la société: « je suis restée une vraie soixante-huitarde ! ». Esprit libertaire, elle est celle qui « n'aime pas les contraintes » imposées par la société moderne. Ainsi, malgré la précarité financière occasionnée par la succession de boulots occupés au cours de sa vie, elle a toujours « gardé [sa] liberté et [son] individualité » avance cette dernière qui, jusqu'à maintenant, a toujours refusé toute forme d'implication bénévole: « Je ne l'ai jamais fait de ma vie. Je ne vois pas pourquoi je le ferais maintenant. [...] Ça ne correspond pas à ce que je suis » précise-t-elle. Se décrivant à la limite « comme une égoïste et individualiste », elle ne veut pas être assujettie à aucun engagement qui l'empêcherait de jouir de sa retraite, elle qui pensait devoir travailler jusqu'à 70 ans. Le seul horaire qu'elle s'est imposé, c'est celui d'être « l'administratrice » de sa fille pour gérer l'agenda des activités de son petit-fils. Elle considère néanmoins qu'avoir pris soin de sa mère durant ses dernières années de vie, c'est une forme de contribution sociale, « c'est un acte citoyen », car « pendant ce temps-là, ce n'est pas le gouvernement qui s'occupait d'elle » ajoute-t-elle. Mais par-delà le giron familial, Catherine n'a pas l'impression

d'appartenir véritablement au monde autour d'elle, ni le sentiment de devoir y apporter quelque chose :

« Je ne rayonne pas très loin. Et je ne pense pas que je vais rayonner très loin [dans les années à venir]. Ce n'est pas mon ambition non plus. [...] Mon jardin n'est pas très grand et je n'ai pas envie de l'agrandir. À la limite, je me force à voir des personnes une fois par semaine [...], je pourrais vivre hors de la société sans problème [...], donc je ne suis pas une personne très sociale. » (Catherine, 65 ans, retraitée, dernier emploi dans le secteur de l'assurance).

Déclarant ne pas « croire à la politique et la société », elle n'estime pas avoir une forme quelconque de contribution sociale. « Ce qui m'intéresse, c'est de partager de la beauté », conclut Catherine en faisant référence à ses activités de l'ordinaire (lire, écouter de la musique, contempler), lesquelles l'amènent à une sorte de quête ontologique de soi, d'intégrité personnelle, car elle « redevient créative et riche intérieurement ». Dans le même registre, Céline, qui chérit le rêve de déménager en Floride pour rejoindre sa famille, mais se sent contrainte de rester au pays pour prendre soin de sa mère dépendante, raconte qu'elle n'a pas « l'impression d'avoir un rôle immense à jouer », outre le fait « de juste bien vivre, d'avoir du plaisir et d'éviter les conflits ». Prenant l'exemple sur des femmes impliquées socialement au sein de diverses causes, elle précise qu'elle « n'essaie pas de refaire ou défaire le monde », qu'elle « n'a pas de grands combats »; son « implication est plus au jour le jour » dans les activités quotidiennes, soit celle d'être « juste une bonne citoyenne ». Étrangement, le fait de prendre soin de sa mère quotidiennement ne semble pas être ressenti comme une forme de contribution sociale, mais plutôt, nous l'avons dit au chapitre cinq, comme une obligation, sous-tendue par un conflit de valeurs.

Le second pôle d'activité envers lequel se crée de la résistance est celui du travail salarié, plus spécifiquement le fait de continuer à travailler plus longtemps, notamment pour les exigences qu'impose le monde du travail, comme nous l'avons mentionné plus haut. Dès qu'elle a eu 65 ans, à une journée près, Catherine a pris sa retraite, elle ne « voulait pas faire une minute de plus », nous dit-elle d'entrée de jeu. En écho à Céline, il s'agit d'en profiter pendant « qu'on est encore en santé ». À cet égard, le souci de se maintenir le plus possible en santé influence aussi le choix de la fin de carrière, comme en témoigne Pauline :

« Je pense que j'étais fatiguée. [...] Je voulais arrêter [de travailler] à 65 ans, mais mon chum m'a dit, j'avais 62 ans : 'Écoute, si tu travailles encore jusqu'à 65, c'est sûr que tu vas avoir plus d'argent... [...] mais est-ce que tu vas avoir la santé pour continuer ?' [...] J'avais à choisir entre la santé et le travail. Et je me suis choisie ». (Pauline, 64 ans, retraitée du domaine administratif)

Ayant ainsi fait un pas de côté par rapport à la vie active du monde du travail, les participantes font preuve de réflexivité sur le chemin parcouru, sur les aspirations présentes, qu'elles soient nouvelles ou reviviscentes : « il faut réfléchir...je me suis dite, 'j'ai plus d'années derrière [moi] que j'en ai devant', alors qu'est-ce que je veux vivre pour les années à venir », nous raconte Marie-Andrée sur les raisons qui ont animé sa sortie de carrière. Dans cette optique, même si les conditions de travail pouvaient être négociées ou allégées en fin de carrière, et qu'on a « aimé son travail », l'activité salariée comporte « toujours des contraintes », accaparant forcément un espace-temps considérable.

En définitive, le temps libéré par la fin de la carrière est appréhendé comme une valeur précieuse, une période de vie où l'on souhaite se « réappropriier chaque heure » qui passe, « en profiter » pendant que l'état de santé le permet encore. Le rythme exigeant de la vie active, lié

au monde du travail et de la famille, est ainsi utilisé pour mettre à distance, d'une part, toute autre activité qui viendrait, soit entraver la possibilité de choisir l'agir au quotidien ou l'encombrer d'un trop-plein d'activités. Dans ce cas, l'activité quotidienne apparaît ainsi difficilement conciliable avec des pratiques de participation civique et bénévole après la sortie de carrière, et ce, même si certaines répondantes ont été engagées au sein d'associations bénévoles dans leur trajectoire antérieure (i. e. au sein de l'école de leurs enfants ou de partis politiques). D'autre part, la sphère du travail s'érige aussi comme un élément de mesure pour réfléchir à la trajectoire du vieillir et, en ce sens, choisir les pratiques que l'on souhaite (ou pas) investir dans l'avancée en âge. Notons enfin que les pratiques de *care* ne sont jamais appréhendées comme une tâche, du moins une obligation; au contraire, il y a là un vif désir de les vivre encore davantage, surtout lors de la naissance des petits-enfants. Elles peuvent même participer à la décision de mettre fin à l'emploi, et elles sont généralement priorisées pour établir l'action quotidienne. Quelques répondantes rappellent d'ailleurs que leurs pratiques de grand-maternage, « c'est leur bénévolat ».

7.2 Une logique de l'impossibilité

Le récit d'Odette représente un cas de figure singulier : si elle n'est pas la seule à avoir eu une fin de carrière brutale, imposée ici en raison de la maladie de fibromyalgie, les répercussions de son état de santé occasionnent des impacts particuliers et toujours manifestes sur son activité quotidienne. Devoir quitter son emploi rémunéré « du jour au lendemain », elle qui avait toujours eu une « santé de fer », a été vécu comme une rupture sévère, laquelle a engendré une série de conséquences sur les divers plans de sa vie (économique, social,

psycho-émotif, etc.). Cet « ouragan », évoque-t-elle pour désigner sa maladie et les impacts associés, a non seulement bouleversé son existence d'hier, mais continue aussi d'affecter le regard qu'elle porte aujourd'hui sur son activité au quotidien et son sentiment d'appartenance au monde :

« Depuis que je suis tombée malade, j'ai l'impression de pas être dans le monde. J'ai l'impression d'être à côté du monde...[...] parce que je n'ai pas le sentiment de faire partie prenante du monde [...] parce que je me sens...trop différente, trop inadéquate...[...] Quand j'étais en santé, et travailleuse, j'étais dans la performance, j'étais dans l'action, alors que là, je suis plus dans l'action. Pour moi, la vie, c'est l'action...Le fait de ne plus être dans l'action, ça me donne le sentiment de ne pas vraiment exister... » (Odette, 63 ans, retraitée du secteur manufacturier).

Tenant de se « reconstruire une vie, en dehors de [ses] enfants pour ne pas être un fardeau », elle se considère autonome et indépendante, mais à « demi-active », n'ayant plus la « vie trépidante d'avant », analyse-t-elle. Les tâches domestiques, la lecture et les exercices de physiothérapie et de relaxation, pour gérer la douleur chronique, composent donc l'essentiel de son quotidien. « C'est assez simple comme vie », mentionne-t-elle à plusieurs reprises. Sa famille représente un pilier crucial, surtout dans l'adversité vécue, considérant au surplus la perte graduelle de son réseau social, lequel était intimement lié à son emploi. « Avec la maladie, beaucoup d'amis partent » et les relations s'étiolent au fil du temps, rappelle-t-elle, alors « je vais essayer...de me construire une vie sociale, autant que possible, j'aimerais ça, c'est un des autres projets... ». Elle évoque ainsi son « besoin de communiquer avec des semblables », « d'avoir des contacts », « d'échanger, etc. », car, peu importe l'état de santé, il faut toujours « améliorer nos connaissances et notre condition ». Du même souffle, elle mentionne se sentir « dans une période de renouveau », car elle a retrouvé une plus grande

mobilité à la suite de son opération à la hanche et elle contrôle mieux la douleur associée à la fibromyalgie.

Rappelant « avoir un 10 ans de carence à rattraper », elle conserve le vif espoir d'avoir une « vie plus active » dans un avenir proche, notamment à travers de nouvelles activités de loisirs. Mais son plus grand rêve, son « but », ce qu'elle a « toujours voulu faire », c'est de voyager. « C'est quelque chose qu'il va falloir réaliser absolument », réitère-t-elle en faisant référence à sa trajectoire antérieure de mère monoparentale, durant laquelle cette avenue était impossible. Plus qu'un projet d'avenir, le voyage exprime ici un profond désir d'être de nouveau dans un agir « actif » qui propulse en dehors du monde jusqu'ici connu :

« Peut-être qu'en voyageant, je vais me sentir plus dans l'action, puis plus vivante, peut-être que de continuer à améliorer mon sort en allant respirer de l'air nouveau, puis en ayant un regard nouveau sur le reste du monde... plutôt que d'être... dans mon petit cocon... » (Odette, 63 ans, retraitée du secteur manufacturier).

En outre, le récit d'Odette montre, d'une part, la rupture sociale vécue, occasionnée par les conditions de santé, et ses effets à long terme qui médiatisent son rapport à la vie active et son sentiment d'appartenance à la vie en société. D'autre part, il relève l'influence du discours dominant sur la rhétorique du maintien de l'activité dans l'avancée en âge et de la responsabilité de soi dans sa prise en charge, face aux conditions qui rendent « inactives ». C'est ainsi, en regard de ce discours dominant, qu'elle évalue son activité quotidienne, laquelle ne lui apparaît pas tant active. Le fait de chérir des projets que « les gens normalement actifs font » rend compte des tensions ressenties dans la dialectique « d'être active/inactive » ainsi qu'entre les pratiques discursives normatives du vieillir actif et celles de la vie quotidienne, qui sont limitées en raison des incapacités physiques.

7.3 Une logique de désirabilité sociale

L'analyse narrative des récits a permis de déceler d'autres types de pratiques, mais qui ne sont pas regroupées sous les quatre pôles d'activités dressés au chapitre cinq. Toutefois, une panoplie d'actions quotidiennes ont bel et bien été désignées, par les répondantes, comme de l'activité qui contribuent à faire d'elles des femmes « actives ». Néanmoins, ces pratiques ne sont pas organisées autour d'un engagement (à l'instar du *care*, du travail, de la participation et de l'activité physique). Ces actions sont caractérisées, d'une part, par l'accomplissement des besoins essentiels de la vie quotidienne : cuisiner pour manger, entretenir son chez-soi pour vivre dans un lieu salubre, se pourvoir de biens essentiels, etc. D'autre part, elles concernent un champ de pratiques définies comme des « petits plaisirs » de la vie, notamment les activités de détente et de loisirs, variables selon la classe sociale des répondantes, accomplies tant dans le privé que dans le public. Dans cette optique, ces pratiques s'inscrivent plutôt dans une logique de désirabilité sociale face aux discours dominants commandant l'activité dans le vieillir. Néanmoins, à l'instar des pratiques regroupées sous les pôles d'activités, certaines d'entre elles remplissent également des fonctions sociales (et des finalités) et soulèvent des enjeux identitaires. C'est ce que nous explicitons dans les pages qui suivent.

Pour deux répondantes, malgré leur état de santé très fragilisé, l'activité domestique et celle accomplie à proximité de chez soi est décrite comme leur permettant d'être « active ». Atteinte d'une paralysie partielle du corps, Marie marche pour faire ses courses. Quotidiennement, sauf

l'hiver, elle promène son chien et se rend souvent jusqu'à l'enclos du parc, à proximité, même si elle marche avec lenteur pendant 45 minutes pour s'y rendre :

« Moi, je me trouve active parce que je bouge beaucoup [...]. L'été, je suis dehors du matin au soir, je m'assois, je prends mon café et je vais au parc à chien vers 1 [13] heure, je reviens, il est 5 [17] heures ». (Marie, 60 ans, bénéficiaire de l'aide sociale).

Sa résilience face à la douleur ressort avec une acuité manifeste. « Je suis endurante, je vais avoir mal, mais je vais y aller pareil [au parc] », s'exclame-t-elle en précisant qu'elle est « une dame qu'on n'assoit pas facilement » et qu'elle « préférerait [plutôt] mourir que d'être immobilisée ». Marcher dans son quartier revêt une fonction similaire : ne pas être confinée chez soi, en sus, « à ne rien faire ». La dimension de la sociabilité apparaît aussi corolaire au fait d'être en mesure de se déplacer, de « voir du monde », pour se procurer des biens nécessaires :

« Au Pharmaprix, j'attache mon chien dehors, [...] les personnes âgées adorent mon chien, puis là, je pars une conversation, je peux être là une heure à jaser avec elles [...] elles ont 75-80 ans, puis ont de la misère... [...] ce monde-là [ces personnes], elles ont vécu à peu près comme moi. » (Marie, 60 ans, bénéficiaire de l'aide sociale).

Lorsque nous lui demandons ce qu'elle fait durant ses journées hormis de marcher, elle détaille les charges domestiques qui les parsèment, puisqu'elle prépare les repas tous les jours de la semaine scolaire pour ses petits-garçons. Dans cette perspective, elle n'est pas inactive à « rester couchée toute la journée [...], à 7 heures à matin, je suis debout », précise-t-elle. Le récit de Rita, qui met en scène une santé aussi fragilisée, à l'instar de Marie, s'inscrit dans le même sillage quant au caractère actif des pratiques domestiques, lesquelles contribuent, lorsqu'elle est physiquement en forme, au sentiment d'être active :

« Parfois, j'ai une grosse journée, je vais réparer 2-3 pairs de pantalons, j'arrête pas, là, je suis active, je fais un bon souper, moi, j'appelle ça une grosse journée parce que, des fois, je ne fais rien du tout. [...] Sinon allez au bingo, j'appelle ça de l'activité. J'oublie ma maladie [...]. Aller magasiner aussi, c'est mon activité, car toujours rester dans la maison, c'est quelque chose... Je ne suis pas comme ça moi ». (Rita, 66 ans, femme au foyer)

Pour Marie et Rita, s'activer à travers la charge domestique leur donne le sentiment d'être active et, ce faisant, de ressentir de la fatigue physique après avoir eu une journée « bien remplie ». Par-delà la nature des pratiques journalières, l'important est d'être engagée dans une action, une pratique « du faire » qui amène le corps à se mouvoir. De même, les activités périphériques (magasiner dans les grandes surfaces de type bon marché, aller au parc, au bingo, etc.) représentent une zone de loisirs, la seule, mais permettent surtout de « sortir de la maison », de « voir [du monde] et discuter avec [eux] ». Parfois, le fait de simplement « regarder le monde », soit les passants dans l'espace public, par exemple, en se reposant sur un banc dans un parc ou en s'asseyant sur le balcon, remplit cette même fonction. À cet égard, toutes deux partagent ce rituel du balcon, soit d'y passer une grande partie de la journée pour contempler le monde extérieur :

« On a un grand balcon, on s'assit quasiment toujours là. [...] C'est une belle place, c'est désennuyant, [...] c'est mouvementé, on voit toutes sortes d'affaires. L'été, il y a de la musique, on voit le feu d'artifice [...]. Il arrive bien des affaires ici, ça fait quelque chose à regarder ». (Rita, 66 ans, femme au foyer).

N'ayant plus de balcon depuis son déménagement dans un nouveau quartier, Marie continue de s'asseoir dehors, sur le parquet du rez-de-chaussée de son immeuble, pour voir « autre chose que la maison ». Elle espère, dans les prochaines années, pouvoir déménager dans une habitation à prix modique (HLM) qui serait idéalement située dans son ancien quartier, surtout

pour y retrouver « des gens comme elle », c'est-à-dire ne de pas sentir isolée en étant une des seules habitantes du quartier à endosser cette routine :

« Dans mon [ancien] quartier, je ne me sentais pas toute seule, je connaissais tout le monde. [...] Ici, je me suis retrouvée toute seule, c'est dur de se faire des amis [...]. Tout l'été, tu ne verras pas un chat sur les balcons. Moi, je suis toujours assise dehors, devant, mais ici, ce n'est pas la mentalité. [...] Le monde passe quasiment avec des œillères... [...]. Tu ne peux pas arriver avec ces voisins-là et leur dire : 'viens prendre un café' ». (Marie, 60 ans, bénéficiaire de l'aide sociale)

Le balcon représente ainsi un espace mitoyen, aux frontières du privé et du public, une zone poreuse permettant d'avoir accès au dehors, mais de l'intérieur, d'observer activement l'action urbaine et, dans certaines situations, d'avoir des interactions sociales avec le voisinage. À l'instar des activités journalières de proximité (marcher pour faire les courses par exemple), il revêt aussi, pour ces répondantes, cette impression d'être hors des enceintes du privé, même si elles y demeurent physiquement.

Pour d'autres répondantes n'ayant pas de soucis de santé, disposant de meilleures ressources matérielles et symboliques que les participantes ci-dessus, l'activité peut aussi prendre d'autres formes que les tâches domestiques, mais elle s'inscrit toujours dans le cadre du privé. Par exemple, pour Françoise, très impliquée dans les pratiques du *care*, les activités que l'on pourrait juger comme passives (réaliser des albums photos, faire de la broderie, etc.) participent pourtant au fait de se décrire comme étant active, mais pas comme « une hyperactive », précise-t-elle. Car pour elle, « être active, c'est mille et une petites choses, car il y a mille et un petits bonheurs pour être bien et il y a mille et une activités pour prendre le temps de vivre ». Dans ce cas-ci, être active se conjugue aussi avec la recherche d'un équilibre

de vie tranquille. Dans une logique similaire, l'entrevue réalisée avec Catherine l'amène à se questionner sur « qu'est-ce qu'on entend par être actif ? ». Elle prend comme référence ses amis français, qu'elle considère comme très actifs, au contraire d'elle, car ils vont voir « 20 000 spectacles », voyagent dans les régions de la France, etc. Se décrivant davantage comme une artiste, elle évoque avoir « besoin de solitude pour [se] ressourcer », lire, écouter de la musique, « laisser tourner [sa] tête, [se] faire transporter, regarder la nature qui se transforme ». « J'ai besoin d'être créative », précise-t-elle en faisant référence aux années passées sur le marché du travail, lesquelles étioient la créativité. « Ma tête bouge beaucoup, et c'est ça que je trouve d'être active dans le fond ».

En somme, pour ces répondantes, ce sont essentiellement ces pratiques, que l'on pourrait qualifier d'ordinaires, qui matérialisent la perception d'être active. Ainsi, être active s'exprime par des formes de contre-pratiques : « ne pas rester couchée », « assise sur le divan à ne rien faire », « ne pas rester écrasée toute la journée », etc. Dans le même sillage, l'activité de l'ordinaire, investie dans les lieux publics de proximité, pour les répondantes aux conditions de vie précaires et à la santé fragilisée, est appréhendée comme une pratique qui permet de « sortir de la maison », « de ne pas être déconnectée », de se maintenir dans le lien social, car être trop longtemps cantonnée à la sphère privée rime avec l'enfermement et le mal-être. Avoir davantage de « contacts humains », soit un réseau de sociabilité, ressort comme seul désir d'avenir face à une vie vécue « au jour le jour » et à laquelle « on ne demande pas plus que ce qu'on a ».

En revanche, au regard du discours dominant du vieillir actif, il semble ambigu de définir les activités relatives à la domesticité et au domaine du privé (outre les pratiques de *care*) comme de l'activation, au sens politico-normatif du terme, dans la trajectoire du vieillissement, à l'instar des autres pôles dressés précédemment (le travail, le *care*, l'activité physique, la participation civique et bénévole). Dans cette perspective, il s'agit plutôt d'un discours sur la désirabilité sociale d'être active et l'intériorisation d'un vieillir actif normatif, car, face au discours dominant, qui souhaite en effet se percevoir comme « inactive », « ne faisant rien » ou en ne pouvant « rien faire » ? L'immobilité, surtout dans le confinement du privé, c'est une autre *mort sociale*...

7.4 Sommaire et conclusion

Nous avons discuté, au chapitre cinq, des pratiques jugées actives qui composent le vieillir au quotidien des répondantes, et quatre pôles d'activités ont été dressés (*care*, l'activité physique, le travail et la participation civique et bénévole). Les différentes finalités et quêtes sous-tendant ces pôles d'activités (chapitre six) témoignent, quant à elles, des structures subjectives de la conscience, qui établissent le rapport au monde, donnent un sens à l'agir quotidien et pérennisent le sentiment d'appartenance à la société dans l'avancée en âge. C'est par l'entremise de ce processus d'objectivation des actions quotidiennes et des motivations sous-jacentes que les répondantes se reconnaissent comme des citoyennes actives, insérées au sein d'une communauté d'appartenance, apportant une forme quelconque de contribution sociale dans leur parcours du vieillir. Les derniers résultats mis en relief dans ce chapitre permettent, finalement, d'identifier trois logiques concernant les ambiguïtés, tensions et résistances qui ont

été révélées à partir des récits sur l'expérience de l'activité dans la vieillesse et discutées au regard du contexte discursif dominant sur le vieillir actif. Ce faisant, d'autres finalités de l'action ont été relevées dans les récits, mettant en scène d'autres rapports à la vie en société, complétant ainsi celles précédemment élaborées au chapitre six.

D'abord, deux zones de résistance se sont manifestées dans l'analyse du discours des répondantes au regard de la résonance du référentiel du vieillir actif. La première concerne le vieillissement actif en emploi, dont les principes promeuvent principalement l'allongement des carrières et la mise en place de dispositifs progressifs de retraite. Dans ce registre, nous avons soulevé au chapitre cinq, l'importance de la sphère du travail dans quelques récits (pôle de l'activité salariée), mais surtout parce que le maintien en emploi donne un sens à la vie (à travers les finalités exposées au chapitre six). Rappelons à cet égard que pour une répondante (Anna), poursuivre son travail de vente du journal de rue apparaît davantage conditionné par la nécessité financière, en raison de sa situation précaire, nonobstant le fait que cet emploi lui permet de sentir se « utile » et de maintenir des contacts sociaux. Toutefois, la poursuite de l'activité rémunérée n'apparaît guère séduisante pour la plupart des autres répondantes, mêmes si plusieurs ont évoqué avoir « aimer » leur emploi antérieur. Les conditions de santé, de travail, la situation familiale (avoir des petits-enfants, un conjoint) et la prise de conscience du « temps qui passe », juxtaposées au désir grandissant d'avoir du temps pour soi et pour les proches, sont tous des éléments qui interviennent dans la décision de la sortie d'emploi, pour celles qui en ont sciemment fait le choix. Les pratiques discursives publiques sur l'importance de travailler plus longtemps, entre autres, pour alléger le déficit public des régimes de retraite,

trouvent ainsi très peu d'écho dans les expériences du vieillir et les aspirations des participantes.

Ensuite, l'autre pôle d'activité qui entre en tension avec le discours dominant sur l'activation du vieillissement reste celui de la participation civique et bénévole. Que les répondantes aient ou non antérieurement investies des pratiques de participation civique ou bénévole, les notions de contribution à la collectivité et de solidarité sociale sont interprétées davantage à la mesure des réalisations antérieures (avoir été une mère aimante et présente, « avoir fait de superbes citoyennes » qui à leur tour font « de bons citoyens », « avoir donné dans [son] travail sans compter les heures », avoir pris soin de sa mère, etc.). Aujourd'hui, l'accent est mis sur le fait d'être « juste une bonne citoyenne » dans la vie de tous les jours, dans les relations avec la famille et avec autrui. En revanche, même si elles considèrent avoir d'ores et déjà suffisamment « donné » comme citoyennes, le « bénévolat » informel, que représentent les pratiques de *care* auprès des petits-enfants et des proches, leur donne le sentiment d'apporter une forme de contribution sociale dans l'avancée en âge. Autrement, elles n'ont pas l'ambition de participer à de « grandes causes » sociales ou d'engagements civiques, ou encore le besoin « de rayonner très loin ». Pour elles, la retraite, c'est essentiellement une étape dans le cycle de vie qui permet de profiter des acquis, du capital social et des « petits plaisirs de la vie », en évitant, autant que possible, les engagements nécessitant de l'investissement et du temps; ce temps, devenu maintenant si précieux, surtout devant la perspective inconnue des conditions de santé dans lesquelles sera vécue la grande vieillesse. Un grand besoin de liberté émerge en outre de leur récit; les projets de voyage (par exemple, pouvoir partir quand on veut) illustrent avec acuité cette quête d'être enfin libre.

Par ailleurs, en ce qui concerne les pratiques qualifiées comme étant de l'activité de l'ordinaire, ce sont sans doute celles liées aux tâches domestiques, et accomplies dans le privé, qui apparaissent le plus ambiguës. Comparativement aux pôles normatifs du vieillir actif, elles apparaissent *a priori* teintées par un agir nécessaire, permettant de pourvoir à des besoins essentiels, et non pas être animées par des activités sous-tendues par des finalités sociales dans le vieillir, à l'instar des autres finalités exposées précédemment (par exemple, transmettre ses savoirs aux générations successives, se sentir utile, etc.).

Néanmoins, pour les femmes aux prises avec cette logique de l'impossibilité, les pratiques domestiques et du privé permettent en revanche une forme de continuité de soi : continuer à réaliser les mêmes activités quotidiennes que celles réalisées antérieurement fait ainsi un pied de nez aux incapacités physiques qui rendent, sur d'autres dimensions normatives, inactives. Une forme de résistance au vieillissement, plus précisément, au sentiment de se sentir « vieille » et fragile face aux pertes de capacités qui apparaissent dans l'avancée en âge. Considérant l'hégémonie du discours dominant concernant la responsabilité individuelle, le vieillir jeune, actif et en santé, et son influence sur la construction identitaire des groupes visés, se décrire comme une personne inactive, dépendante et oisive apparaît ainsi infaisable. Par voie de conséquence, les répondantes concernées objectivent ces pratiques de l'ordinaire en les appréhendant comme un socle sur lequel repose leurs propres conceptions d'un « vieillir actif ». Par ailleurs, les lieux publics de proximité sont investis dans l'activité de l'ordinaire accomplie montrent l'importance de la préservation du sentiment d'inclusion sociale.

En revanche, lorsque l'état de santé est extrêmement fragilisé, et entrave souvent la réalisation de l'activité de l'ordinaire, cette situation peut aussi conduire à se sentir exclue du lien social et du vivre ensemble. C'est principalement le cas d'une répondante qui, étant confrontée aux représentations dominantes du vieillir actif, ne peut concevoir son agir quotidien comme de la « pleine activité ». En l'occurrence, la fin imposée de l'activité rémunérée, la rupture avec le réseau social établi autour du monde du travail et les états psychologiques dépressifs vécus dans le combat contre la maladie entrent en tension avec le vieillir actif, lequel suppose une certaine maîtrise de son bien vieillir, à la fois sur le plan physique et moral. Par conséquent, les finalités de l'agir sont ici réduites aux besoins premiers, soit de se rétablir en continuant de prendre soin de soi et en rêvant d'univers de possibles dans les années à venir. En somme, l'activité de l'ordinaire révèle aussi des finalités sociales et identitaires, mais qui varient selon les conditions de santé et matérielles; la quête de liberté apparaît se restreindre en l'occurrence à celles possédant des ressources matérielles et symboliques pour envisager un vieillir « libre », empreint de rêves d'ailleurs.

Cinquième partie

Chapitre 8. Discussion

Dans la suite des chapitres précédents, présentant les résultats empiriques de notre recherche, ce dernier chapitre vise à les mettre en perspective au regard de la littérature que nous avons retenue dans le cadre de cette thèse. Cette mise en dialogue s'appuiera en grande partie sur notre cadre théorico-conceptuel, lequel se décline sous deux dimensions : d'une part, les théories de la citoyenneté et, d'autre part, la gérontologie narrative critique, plus particulièrement, l'analyse critique du discours du vieillir actif.

Dans un aller-retour entre les principaux résultats et les notions théoriques, la tonalité de la discussion reflète les deux niveaux d'analyse que nous avons mobilisés dans nos considérations théoriques. Sur le plan micro, nous nous centrerons sur les pratiques actives, telles que construites par les actrices-sujets, leurs sens et significations en regard de l'expérience de la citoyenneté « active » vécue au quotidien. Sur le plan macro, nous relèverons comment ces constructions subjectives du vieillissement (actif) ainsi que de la citoyenneté (active) sont imbriquées dans des contextes, des discours et des rapports sociaux ayant des effets structurants sur l'intime, le vécu, l'expérience incorporée et objectivée du « vieillir actif » et de la citoyenneté dans l'avancée en âge.

La discussion se déploie en deux grandes parties. La première partie analyse les zones de négociation entre le discours dominant sur vieillissement actif et, plus largement, l'activation

dans l'avancée en âge et la trame discursive des répondantes concernant l'activité dans le vieillir et, ce faisant, leurs conceptions subjectives du vieillissement « actif ». La deuxième partie met en lien les pôles d'activités du quotidien dressés précédemment (chapitre cinq) ainsi que les finalités et significations données à l'agir actif (chapitre six) en vue d'édifier une typologie de la citoyenneté « active » dans l'avancée en âge. À tour de rôle, quatre figures « types » de citoyenneté sont étayées dans un aller-retour entre les résultats et les concepts théoriques pertinents. Finalement, un sommaire analytique retrace les principaux enjeux et rapports sociaux en contexte au regard de ces citoyennetés et vieillissements « actifs ».

8.1 Entre intériorisation d'un discours hégémonique positif sur l'âge et zones de médiation et de reconstruction du « vieillir actif »

À la lumière de l'analyse critique du discours mobilisée au chapitre deux, nous avons postulé que le discours du vieillir actif n'était pas simplement une production textuelle ou langagière, verbale ou écrites, mais qu'il soutient aussi des formes de pratiques variées, des actions sociales dans les mots de Rudman (2013), qui contribuent, à travers les rapports de pouvoir qu'il contient, à la construction sociale du vieillissement dans nos sociétés contemporaines et industrialisées. En l'occurrence, le référentiel discursif entourant les politiques du vieillir actif vise à répondre au « problème de l'âge » dans un contexte d'accélération du vieillissement démographique. Dans cette optique, nos résultats témoignent de l'influence de ce discours positif sur l'âge dans les conceptions subjectives de l'activité dans le vieillir. Plus précisément, dans la globalité des récits, nous ne retrouvons aucun contre-discours qui réfute clairement le contenu discursif, voire idéal, du référentiel du vieillir actif. À cet égard, nous pouvons affirmer que les pratiques discursives des répondantes démontrent qu'elles ont

intériorisé, en très grande partie, le discours dominant sur l'activation dans le vieillissement. Dans cette optique, les récits témoignent de l'incorporation qui est faite d'un dispositif dominant pour raconter l'activité du vieillir et, ce faisant, de la médiatisation que les répondantes opèrent sur ce discours et qu'elles retraduisent dans une dimension subjective du vieillir « actif ». C'est notamment à travers les résistances et ambiguïtés identifiées au chapitre sept que nous pouvons voir la tension qui émerge entre un vieillir normatif et les dimensions subjectives qui soutiennent le construit empirique du « vieillir actif » des participantes.

8.1.1 Négocier son vieillir « actif » en affirmant son autonomie malgré la fragilisation

Nous l'avons dit précédemment, le vieillissement actif valorise une image favorable des personnes âgées, socialement valorisées, actives et en bonne santé. Ces représentations « activistes » du vieillissement ont participé aux fondements d'une « politique du troisième âge » (Viriot-Durandal, 2007) : « centrée sur les pratiques de consommation et les valeurs de la société de loisirs, [elle] se situe aux frontières de l'activité et des loisirs, du social et de l'économie » (Loriaux, 1995 : 34). Le discours de l'activation du vieillissement réifie donc ce projet du 3^e âge, en l'enchâssant plus étroitement dans un cadre de référence où l'autonomie devient une caractéristique essentielle pour vieillir activement :

« As populations live longer, healthier lives, policy discourses and socio-political interventions are increasingly organised around models of 'active', 'successful' and 'productive' ageing (Katz, 2000). Frameworks for 'growing old' are ordered around 'third age' issues of health and wellness with older people expected to live out their later years as productive and active citizens ». (Grenier et Phillipson, 2015 : 55)

Le référentiel du vieillir actif et, plus spécifiquement, les impératifs normatifs d'autonomie qui sont véhiculés en toile de fond, entrent ainsi en tension avec les figures de la dépendance,

lesquelles devraient être dorénavant évitées par une série de pratiques permettant de « bien vieillir ». Comme l'évoquait déjà Mac Lean *et al.* en 1994 (p. 134, traduction libre), « dans les discours dominants, la dépendance est tolérée, mais certainement pas encouragée. [...] Le message est clair : l'indépendance, c'est l'objectif qui est socialement acceptable ».

Bien que cette injonction à l'autonomie soit antérieure à l'activation de la vieillesse, notamment dans les régimes sociopolitiques marqués par le néolibéralisme, elle ressort toutefois avec prégnance dans l'ensemble des récits; elle apparaît d'autant plus frappante dans les témoignages de femmes ayant des états de santé fragilisés, mais qui se disent néanmoins actives (ou à « demi-actives ») à travers l'activité domestique et celle de proximité. Si nous avons plus haut questionné l'ambiguïté du caractère actif de ces pratiques « ordinaires », au regard du discours dominant, ces récits témoignent néanmoins de cette « exigence d'autonomie qui imprègne [non seulement le vieillissement, mais aussi] l'ensemble de la vie sociale » (Ehrenberg, 2004, cité dans Nault et Moreau, 2014 : 20). Comme l'évoquait d'ailleurs Odette, aux prises avec une maladie chronique, « l'indépendance, c'est la possibilité de pouvoir faire les choses que l'on veut, tu choisis pour toi au lieu d'être prise en charge. [...] Et je suis capable de prendre soin de moi. ». Être autonome s'affiche ainsi comme planche de salut, malgré la maladie ou la mobilité moindre, et ce, « aussi longtemps que possible », « pour ne pas être un fardeau pour la famille », idée d'ailleurs transversale à une majorité de récits.

Dans cette perspective, peu importe les contextes et conditions de santé, c'est à partir l'autonomie « fonctionnelle », soit d'avoir les capacités physiques pour accomplir les activités

de la vie, malgré le processus de fragilisation en cours, que les répondantes construisent les assises de leur vieillir « actif ». Plus précisément, être affligée de trop d'incapacités fonctionnelles, empêchant l'exécution de la routine d'activités, est appréhendé comme de la dépendance, définie en gérontologie⁵⁹ comme « l'état de la personne âgée qui ne peut accomplir seule les activités de la vie courante » (Ylief et al., 2006 : 1). « Mieux vaut [donc] mourir que d'être immobilisée » ou, encore, d'être un « fardeau » pour la parentèle en devenant dépendante. S'opposent ainsi dans les récits des femmes les notions de dépendance et d'autonomie fonctionnelle qu'elles mobilisent sur deux pôles en tension pour évaluer leurs niveaux d'activités.

Dans le même registre, en évoquant donc le fait d'être « indépendante » dans le choix de l'action quotidienne, les résultats mettent en relief, non pas tant l'indépendance en tant que telle, notion d'ailleurs polysémique, mais plutôt l'importance de l'autonomie « sociale » (Castoriadis, 1998), soit d'être en mesure de faire choix, d'exprimer ses idées et de prendre des décisions pour soi et avec d'autres, sans l'intervention d'un tiers, d'un expert ou d'une quelconque autorité. Comme l'évoque Lépinard (2011 : 207, traduction libre), « dans une vision libérale, l'autonomie présuppose un certain degré de rationalité, d'auto-réflexion et d'auto-détermination ». C'est dans cette perspective que, malgré les zones d'incapacités physiques qui mettent à distance un vieillir normatif « pleinement actif », l'autonomie (fonctionnelle et sociale) représente le socle à partir duquel peut être pensée l'expérience subjective d'un vieillir « actif ».

⁵⁹ Nous situons d'emblée le terme dans le champ de la gérontologie puisque, comme l'évoque Ylief et al., (2006 : 25), « le terme dépendance est utilisé depuis longtemps dans différents contextes ce qui prête à confusion et ne garantit pas que la réalité désignée soit univoque (Leroy, 1997) ».

8.1.2 L'autonomie à l'épreuve de l'inactivité: des enjeux identitaires en présence

En suivi de la section précédente, les valeurs d'autonomie et de valorisation des capacités de prise en charge de soi et d'auto-détermination, qui sont contenues à la fois dans le discours public d'activation et celui des femmes, révèlent des enjeux identitaires manifestes. Ces enjeux expriment en réalité des tensions identitaires vécues entre l'intériorisation faite d'un discours du « haut » sur le vieillir-actif-autonome et le vécu quotidien, lorsque celui-ci est composé de « peu » ou de « petites activités ordinaires ».

Rappelons que les répondantes, issues de la génération du baby-boom, ont vécu de grandes révolutions sociales qui ont bouleversé plusieurs institutions, à commencer par celles de la famille et du travail. La crise socioéconomique du début des années 1980 ainsi que la montée en flèche des taux de divorce éveillent une prise de conscience collective de l'importance de l'autonomie socioéconomique pour devenir maîtresse de sa vie. « Ne pas dépendre de personne », « subvenir à [ses] besoins et à ceux de [ses] enfants comme mère monoparentale », « travailler fort » pour offrir des choix à ses filles, etc., sont des réalités communes qui ressortent des récits. Ainsi, l'intégration des valeurs de liberté, d'indépendance et d'autonomie caractérise de ce fait toute cette génération de femmes qui ont évolué comme jeune femme et mère sous les discours féministes égalitaristes. Elles sont ainsi plusieurs, particulièrement les répondantes ayant divorcé et « refait » leur vie, à se considérer comme des « battantes ». Pour les femmes de cette génération, ce « langage de l'autonomie, de l'identité, de la réalisation de soi et de la recherche de l'accomplissement forment une grille

règlementaire d'idéaux à endosser » (Rose, 1996, cité dans Mann, 2007 : 288, traduction libre). Comme l'évoque Rudman (2015), même la dimension de la corporéité, à savoir la maîtrise du corps vieillissant, est interpellée dans les discours positifs sur le vieillissement et orchestrée de façon à promouvoir la citoyenneté « active » et l'auto-détermination. Le vieillissement apparaît dès lors comme un projet que l'on peut contrôler, faire advenir dans les termes voulus, en autant que l'on reste actif à *tous les âges de la vie*.

Au regard de ce discours dominant sur l'activation, que les répondantes ont intégré au fil des décennies, à leur vieillesse, elles réinterprètent l'activité moindre, ou amoindrie par les zones d'incapacité physiques. Que l'activité soit maintenue de façon similaire tout au long de la trajectoire (« être aussi active qu'avant »), ou qu'elle soit réorganisée, (« ne pas être à 100 % active », « moins active qu'avant »), ou amoindrie (« semi-active »), ultimement, on *reste toujours active*, et c'est ce qui permet de se sentir en syntonie, et non pas en rupture, avec sa trajectoire de vie antérieure et le monde contemporain (Marchand *et al.*, 2010). Cette « continuité de soi » dans l'avancée en âge (Mercier, 2010) offre non seulement une position d'inclusion dans le monde « actif », malgré les zones d'incapacités, mais permet aussi de conserver « un potentiel de compensation et de résistance face à la fragilisation » (Lavigne d'Épinay et Spini, 2008 : 323). Ce faisant, lorsque des zones de fragilisation apparaissent, qu'elles soient permanentes ou temporaires, ces dernières ne révoquent pas la perception d'être encore des « femmes active », car l'accent est mis sur les activités que l'on peut encore accomplir ou, sinon, celles que l'on rêve de réaliser, une fois que la mobilité sera meilleure.

En outre, narrer l'indicible dépendance renvoie à la perte du sentiment de contrôle sur sa vie et de son environnement. Se dire inactive, c'est rendre manifeste la fin d'une « vie active »; plus encore, c'est laisser derrière *ce qu'on a été*, cette image de soi comme femme autonome, mise à mal au gré des ruptures biographiques engendrées par le processus de fragilisation qui confine, ici, à l'activité domestique et de proximité. Par conséquent, pour éviter ou atténuer la dissonance vécue entre *ce qu'on a été* et *est devenue*, les répondantes continuent de mobiliser le fait d'être actives et autonomes en repoussant l'identité de la « vieille inactive ». Et c'est cette (re)construction de l'activité en continue dans le vieillissement qui permet, par-delà les ressources matérielles et les conditions de santé, de penser son vieillir « activement ».

8.1.3 Par-delà l'instrumentalité d'un référentiel : le lien social pour vieillir « activement »

D'entrée de jeu, rappelons que la définition de l'activité, dans le référentiel d'action publique au Québec en matière de vieillissement actif, reste plutôt floue. Elle englobe une vaste gamme d'activités d'ordre divers (l'emploi, les loisirs, les activités de soin, spirituelles, etc.). Elle est ainsi incluse dans « toutes les sphères de la vie familiale, culturelle, économique et spirituelle » (Gouvernement du Québec, 2012 : 42). Selon Walker, la notion d'activité devrait être aussi envisagée de façon holistique dans les cadres de référence internationaux du vieillissement actif :

« 'L'activité' concerne toute activité significative qui contribue au bien-être de l'individu concerné, de sa famille, de la communauté locale ou de la société dans son ensemble et ne doit pas concerner uniquement l'emploi rémunéré ou la production. En termes de vieillissement actif, le bénévolat doit donc être valorisé autant que l'emploi rémunéré et les activités mentales autant que les activités physiques. [...] Le vieillissement actif doit concerner toutes les personnes âgées, même lorsqu'elles sont fragiles et dépendantes ». (Walker, 2015 : 259-260).

Or, si le « vieillir actif doit concerner toutes les personnes âgées », le discours normatif reste muet lorsqu'il de penser l'activité en dehors de son caractère instrumental. Dans cette optique, si pour d'aucuns l'activité devrait s'ancrer dans les significations individuelles des expériences diverses du vieillissement, les référentiels internationaux continuent pourtant de mobiliser la notion d'activité dans un registre de productivité (Walker; 2015; Boudiny et Mortelmans, 2011). Quant au référentiel québécois, l'activité reste étroitement liée à la notion de participation sociale : c'est en « participant [que] les aînés continuent à contribuer à des activités qui ont un sens à leurs yeux et un sens pour la société [...]. Participer, c'est se voir inclus dans son milieu » (Gouvernement du Québec, 2012 : 42).

Dans cet ordre d'idées, et par-delà les débats sur ce qui relèverait d'une activité véritablement « active » (liée l'action, au faire), en opposition à une activité qualifiée de « passive » (par exemple, lire, écouter la télévision, etc.)⁶⁰, les récits révèlent qu'une somme de pratiques quotidiennes permettent non seulement un contact avec le monde extérieur, mais entretiennent aussi le sentiment d'inclusion sociale. Dans le cas de figure des répondantes se disant actives par l'activité accomplie dans les lieux de proximité (aller jouer au bingo, marcher au parc à chien, faire des courses, discuter avec d'autres sur un banc public), ces pratiques mettent en scène des espaces qui créent du lien social. Être en contact avec d'autres, même en étant seule, représente en cela une activité sociale, selon Levasseur *et al.* (2010), et résonne de la même façon dans les récits : « Je vais voir le monde jouer aux quilles, je ne suis pas capable de jouer

⁶⁰ Nous renvoyons, à cet égard, le lecteur, la lectrice au texte, de Boudiny et Mortelmans (2011) qui recense diverses études et échelles sur l'activité et à leur caractère actif ou passif. Au Québec, Levasseur *et al.* (2010) propose une taxonomie sur l'activité sociale sur six niveaux : 1) effectuer une activité en préparation pour se connecter avec d'autres; 2) être seul, mais avec d'autres autour; 3) interagir avec d'autres (sans accomplir une activité particulière avec eux); 4) effectuer une activité avec d'autres; 5) aider les autres; 6) contribuer à la société.

[...], mais c'est le fun quand même de sortir. Voir du monde... moi, j'appelle ça une activité ». Ces répondantes, disposant d'une moindre mobilité, investissent également quotidiennement des « espaces intermédiaires »⁶¹, des zones « entre la rue et le logement », ici le balcon et le porche d'entrée du logement, qui permettent d'avoir un regard sur le monde extérieur, même en étant seule :

« Ils [ces espaces intermédiaires] relèvent du domaine de l'habitat, mais pas seulement; ils participent au quotidien tout en y échappant; ils rendent possible l'expression de la familiarité et de la solennité; ils opèrent le passage entre l'intime, le domestique et le politique; ils accueillent l'individu tout comme le collectif ». (Flamand, 2005 : 1).

Restant en périphérie des lieux publics, cette zone d'entre-deux ouvre non seulement une fenêtre sur le collectif, mais offre aussi la possibilité de relations sociales. Par exemple, pour Marie : avant son déménagement, elle échappait à l'isolement en étant assise « toujours dehors » devant chez elle, parlant « avec tout le monde ». Elle se sentait incluse dans la communauté, à la différence de son nouveau milieu de vie où les gens ne partagent pas cette même culture, « cette même mentalité ». Ces « espaces intermédiaires » agissent en ce sens comme « le cadre et le support d'une sociabilité particulière : les relations de voisinage » (*Ibid* : 5). Ce type d'activités quotidiennes favorisent en l'occurrence le rapport aux autres, à savoir ne pas être ou se sentir isolé, tout en gardant un sentiment de familiarité face au monde autour de soi (Caradec, 2007).

En s'appuyant sur diverses études qualitatives sur l'activité dans la vieillesse, Boudiny (2012 : 12, traduction libre) précise que les activités quotidiennes sont un « indicateur plus important de l'engagement dans la vie sociale que plusieurs autres activités sociales et physiques

⁶¹ Notion utilisée en urbanisme notamment.

associées à la jeunesse ». Toutefois, à la différence de Boudiny (2012), nos résultats montrent que ce sont les activités mettant en scène un potentiel relationnel qui procurent le sentiment d'inclusion sociale. La consommation de médias ou de lecture, aussi mobilisée dans l'activité quotidienne, permet certes d'être en phase avec les réalités contemporaines de la société, tout en maintenant l'acuité intellectuelle. Cependant, ce type d'activité n'offre pas la possibilité de rester en relation, ouvert aux autres et sur l'extérieur, ce que procure l'accomplissement d'une activité permettant un contact social, et ce, même en étant seule dans un espace sociabilité donné. En l'occurrence, nos résultats témoignent que c'est davantage le lien social, que ce lien se déploie à travers une activité réalisée dans la sphère publique, ou dans des lieux mitoyens entre le dedans et le dehors, qui représente le support de l'engagement dans la vie et du maintien de soi dans le vieillir.

Bien que la notion de lien social a été largement définie selon différentes perspectives, nous mobilisons ici le lien social dans une dimension relationnelle de « relier les individus dispersés » entre eux afin qu'ils éprouvent « le sentiment de s'appartenir mutuellement, d'être engagés dans une vie collective qui intègre chacun de façon entière » (Paugam, 2013 : 7-8). C'est dans cette perspective que les répondantes évoquent l'activité de l'ordinaire et de proximité qui préserve du sentiment d'isolement social : l'important, « c'est de ne pas être déconnectée » et « de voir du monde ».

En somme, nonobstant le fait que le vieillissement actif normatif s'établit autour de l'action et des capacités instrumentales « du faire » pour rester actif, l'analyse narrative démontre le « travail de redéfinition de l'expérience » qu'opèrent les sujets dans leur récit (Vrancken,

2001 : 86). Autrement dit, l'intériorisation du discours dominant de l'activation est aussi médiatisée par travers leur propre prisme sociohistorique, culturel et symbolique de l'activité qu'elles ont accomplie tout au cours de la vie. Dans l'avancée en âge, c'est à partir de cette reconstruction de l'activité, au regard des réalités et des conditions diverses, qui permet aux répondantes d'être actives à leur vieillesse et, plus fondamentalement, de préserver leur sentiment leur appartenance à la collectivité.

8.2 Les figures de la citoyenneté active des femmes aînées

Dans la section précédente, nous avons vu que les trames narratives du « vieillir actif », telles que construites par les répondantes recouvrent des pratiques composites, accomplies tant dans le domaine du privé, du public ainsi que dans ces zones « intermédiaires », décrites par Flamand (2005). À travers les récits des femmes, nous avons ainsi tenté de montrer les tensions entre un référentiel normatif sur le vieillir et l'expérience subjective des femmes. En continuité, nous nous sommes aussi intéressée aux finalités d'action et aux significations (*le meaning*) que revêt l'activité du quotidien (chapitre six). Ces dernières révèlent le sens que les répondantes attribuent à leur rôle ou leur contribution à la société dans l'avancée en âge. Dans la même foulée, ce sont aussi les significations de l'agir qui permettent de mettre en lumière leur sentiment d'appartenance à la communauté (*belonging*). Renvoyant au pôle identitaire de la citoyenneté, rappelons que l'attachement ou le rattachement à une collectivité permet de *vivre* la citoyenneté au quotidien (Weinstock, 2000). En s'inspirant de la modélisation de la citoyenneté active de Jensen et Pfau-Effinger (2005), nous déclinons quatre figures de la citoyenneté, construites à partir des pôles d'activité dressés, de leur sens et significations ainsi que des tensions qui traversent les conceptions subjectives du vieillir « actif » au regard du

discours dominant. Nous discutons, dans les pages qui suivent, de chacune de ces figures de citoyenneté. Selon les particularités de chacune (i. e. aspects discursifs ressortis des résultats au regard des concepts retenus), leur teneur et leur composition varient forcément, considérant les divers enjeux (identitaires, relationnels normatifs et structuraux) que chacune d'entre elles soulèvent pour penser des citoyennetés actives dans le vieillissement au féminin. Précisons enfin que, bien que ces figures soient décrites distinctement à des fins d'intelligibilité afin de mieux cerner les différentes dimensions comprises dans l'expérience de la citoyenneté des répondantes, dans la réalité de la vie quotidienne, elles s'enchevêtrent souvent.

8.2.1 L'emploi comme figure dominante de la citoyenneté moderne

L'accès à une pleine citoyenneté et aux droits sociaux relève d'abord, dans le modèle marschallien, du citoyen-travailleur, posé comme figure universelle. Les modalités de redistribution et les droits sociaux étant toujours basés sur l'emploi, la « citoyenneté est d'abord économique pour Marshall » souligne Grenier (2009 : 10). Les femmes interrogées peuvent jouir, pour la plupart, des responsabilités et des droits relatifs au statut de citoyenne à part entière, et non plus d'une citoyenneté par extension, comprise dans l'ancien modèle de « l'homme gagne-pain » (Pascall *et al.*, 2004; Siim, 2005). Libérées des tutelles économiques et juridiques de jadis, les récits montrent avec acuité l'autonomie que ces femmes ont acquise, comme individu à part entière, lorsqu'elles ont investi le marché du travail : « pour ne plus dépendre de personne », « comme femme, j'ai dû travailler fort pour être indépendante », etc. Ces résultats soulèvent en filigrane l'importance du processus d'individuation dans l'accès à la citoyenneté : « l'enjeu d'individuation pour les femmes réside dans leur reconnaissance

comme sujets au-delà des rôles assignés (tels que mères-épouses) (Marques-Pereira, 2003 : 20).

D'avoir occupé un emploi rémunéré la plus grande partie de sa vie, même pour la majorité des répondantes qui sont à la retraite, continue ainsi d'occuper une place fondamentale dans l'expérience de la citoyenneté active dans le vieillissement. D'ailleurs, la vie « active » précédant la sortie d'emploi est souvent interpellée, comme gallon de mesure, pour évaluer le caractère actif des pratiques quotidiennes à la retraite (« aussi active qu'avant », « moins active maintenant »). L'accent ainsi mis sur la sphère de l'emploi, pour penser la teneur de son activité dans la retraite, rappelle manifestement la prédominance du monde du travail comme « mode d'organisation du social » (Charles, 2011 : 273). À cet égard, le maintien dans l'emploi dans l'avancée en âge est révélateur de son rôle dans la construction d'une identité citoyenne qui donne sens à la vie – le pôle du travail permet de transmettre, de donner, de se maintenir dans le lien social. Comme l'évoquait Hélène, professeure, « (...) mon travail, c'est la construction d'une vie [...] c'est une raison de vivre, [...] les hobbies, ce n'est pas une raison de vivre ». Dans cette perspective, pour les répondantes travailleuses, par-delà leur statut professionnel, l'emploi représente un objet de sens dans leur vie qui n'a pas (encore) été remplacé par d'autres activités significatives. Il reste en l'occurrence un lieu important d'inclusion sociale et institutionnelle et procure « une certaine forme de visibilité sociale » (Grenier, 2009 : 44). Ceci semble d'autant plus palpable pour les répondantes ayant peu de capital social, et chez qui les relations sociales, « les contacts humains », dira Anna, passent quasi exclusivement par la sphère du travail. Dans un contexte de (re)marchandisation de l'emploi rémunéré, le marché du travail se positionne comme le principal mécanisme

d'intégration sociale (Bothfeld et Betzelt, 2011). Ce postulat rencontre ainsi la finalité d'action du maintien du lien social, que procure le travail rémunéré, pour les répondantes qui restent engagées dans cette sphère sociale.

8.2.2 La participation civique comme figure de la citoyenneté d'hier à aujourd'hui

Dans les chapitres des résultats, nous avons construit un pôle de participation civique et bénévole, car être une citoyenne qui vieillit activement, c'est déployer des pratiques significatives envers la communauté, par divers moyens : actions bénévoles, représentations politiques, défense de droits, militance. Toutefois, il y a lieu de distinguer les pratiques à caractère bénévole et caritatif, s'inscrivant davantage dans « une logique de don » (Sévigny et Vézina, 2007) et de celles liées à la participation civique, mettant de l'avant un « rapport entre individu et société » (Raymond et al, 2015 : 217), caractérisées par une conscience politique du citoyen désireux d'investir l'espace et les enjeux collectifs. À cet égard, une des finalités sous-tendues par la participation civique, soit le désir de contribuer à la société et aux enjeux collectifs que rencontre une communauté géopolitique donnée, incarne bien la dimension politique de la citoyenneté. Conséquemment, la figure de la participation civique reflète plus étroitement, non pas tant des préoccupations liées à la sollicitude et au prendre soin (telle que l'action bénévole-caritative auprès de personnes défavorisées ou isolées), mais s'inscrit plus spécifiquement dans une citoyenneté d'ordre politique :

« La citoyenneté civique réfère directement au projet de la modernité politique libérale issue des révolutions anglaises et françaises. Elle s'articule autour de l'idée d'égalité instituée par la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948 [...], qui garantit la liberté d'expression, d'association et la liberté de prendre part à la direction des affaires publiques ». (Gaudet, 2015 : 141)

Selon ces conceptions de la citoyenneté civique, nous séparons donc les pratiques bénévoles des répondantes de celles des activités civiques et politiques. L'action bénévole sera ultérieurement discutée dans la troisième figure de la citoyenneté active, soit celle relative au *care*, que nous aborderons en suivi de cette section. Cette précision étant faite, poursuivons maintenant sur la présente figure d'une citoyenne active de participation civique.

Dans cet ordre d'idées, les significations attachées à l'action civique et politique des participantes (combattre les inégalités, transmettre les savoirs historiques acquis en matière de militance, etc.) montrent l'importance qu'elles accordent au rôle de l'individu citoyen, par-delà l'âge et le vieillissement. Soucieuses « de ne pas être des boomers assises sur [leur] petite vie tranquille de loisirs », elles se posent comme citoyennes de « devoirs »; le vieillissement et la sortie de carrière ne justifient en rien le fait de se désengager des lieux de participation civique, comme le prétendait d'ailleurs l'obsolète modèle du désengagement de Cumming et Henry (1961), sous-tendu par l'ancien paradigme de la vieillesse-retrait-dépendance. Ce faisant, cette figure de la citoyenneté active corrobore un modèle plus républicain de la citoyenneté et s'éloigne conséquemment d'une conception plus libertaire de la citoyenneté, tournée vers la participation au marché de la consommation et à l'emploi (Johansson et Hvinden, 2013).

Enfin, cette figure de la citoyenneté ancrée dans la participation civique interpelle les conceptualisations proposées par les chercheuses féministes pour penser l'inclusion des femmes dans les sphères publique et politique, par la transformation des modalités et des

mécanismes institutionnels de représentation et de participation, dans une perspective de citoyenneté plurielle (Diez, 2000; Lister, 1997; Mouffe, 1995; Pateman, 1988; Phillips, 2000; Young, 1989; Walby, 2000). Cependant, malgré la diversité des propositions théoriques sous-jacentes à cette figure de la participation civique, cette dernière demeure logiquement focalisée sur les droits et les obligations civiques du citoyen, notamment celles de participer à la vie publique de la cité. Par voie de conséquence, ce modèle apparaît non seulement normatif, mais concourt aussi à cette dichotomie entre une citoyenneté « active » et « passive » (Barlett et O'Connor, 2010; Lewis, 2004). La citoyenneté dite « active » désignant, pour les auteurs, les personnes ayant les capacités et les ressources pour prendre part au processus politique, par des actions civiques, laissant ainsi de côté les individus qui, pour diverses raisons, restent hors des lieux de participation civique.

C'est dans cet esprit que nous avons mobilisé, au chapitre deux, les perspectives d'une citoyenneté inclusive, mettant l'accent sur l'importance des droits sociaux et humains (droits à la dignité, au respect de l'intégrité, etc.), enchâssés dans les grandes conventions internationales. Or, puisque les droits sociaux ne peuvent être séparés des processus sociaux d'inclusion/d'exclusion, s'opère ainsi, dans une citoyenneté qui se veut inclusive, un « recadrement » « by moving away from formal rights and emphasizing the connection between belonging and social, institutional and individual practices » (Lewis, 2004 : 22). Surgit, dès lors, la question de la citoyenneté sociale, appréhendée à la fois comme une dimension pragmatique et comme une pratique de la vie quotidienne (Barlett et O'Connor, 2010), qui permet à l'individu de se sentir partie prenante d'un collectif et d'avoir une contribution à la vie sociale, à son développement et à son mieux-être. En l'occurrence, cette

dimension de la citoyenneté sociale demeure pertinente au regard de nos résultats, particulièrement en ce qui a trait aux femmes qui se décrivent comme des citoyennes actives dans l'avancée en âge, mais qui restent en périphérie des lieux de participation à caractère normatif ou formel, incluant le marché du travail.

8.2.3 *Le care : « nouvelle » figure de participation, « nouvelle » citoyenneté active*

« C'est la base de la société la famille, il faut en prendre soin [...] Pour moi, c'est le même engagement social que mes autres engagements [civique et politique]. Quand je vois des mamans qui sont à la maison qui se sentent dévalorisées, je leur dis : 'le soyez pas parce que vous travaillez à ce que vos enfants deviennent de bons citoyens'. » (Marie-Andrée, 64 ans, retraitée de l'enseignement)

Cet extrait nous plonge au cœur des dichotomisations qu'opèrent les conceptualisations traditionnelles de la citoyenneté, entre privé-public, travail rémunéré-travail de soin, participation formelle-informelle. Ces divisions et les différentes pratiques de participation sociale ainsi que les finalités qui les soutiennent, sont à concevoir dans des contextes et discours sociaux structurés par les rapports de pouvoir, notamment ceux liés aux rapports de sexe. Dès lors, regarder les activités du *care* dans une perspective à la fois critique et émique (i.e du point de vue des actrices) soulève des enjeux pour penser la citoyenneté active des femmes dans leur trajectoire du vieillissement. Il n'est d'ailleurs pas anodin de constater que la question du *care* resurgit dans les écrits et les théorisations de chercheuses, et ce, tant au regard des notions de la citoyenneté et de la participation sociale (Gaudet, 2015; Mingol, 2013; Sevenhuijsen, 2003; Tronto, 2013) que celui du vieillir actif et de la participation sociale (Debunne, 2012; Lie *et al.*, 2009; Martison et Minkler, 2006) ainsi que des éthiques du *care* (Brugère, 2010; 2011; Paperman, 2015; Tronto, 1993; 2012; 2013), pour penser une théorie

morale et politique basée sur la conception d'un *monde vulnérable*⁶². En circonscrivant la discussion aux aspects et aux enjeux issus de la littérature qui nous apparaissent les plus pertinents au regard des récits, nous situerons d'abord les figures de soin (regroupées sous les pôles d'activités du *care* et de la participation bénévole) comme dispositif de participation sociale. Par la suite, en nous centrant davantage sur la notion du *care* comme processus, nous nous attarderons à l'influence des éthiques du *care* pour appréhender la citoyenneté sociale.

Rappelons d'emblée que les récits montrent que les pratiques de *care* sont omniprésentes dans l'agir du quotidien de la quasi-totalité des répondantes, peu importe leur statut et leurs conditions de vie. Elles se déclinent sous diverses figures et lieux d'exercice (dans les sphères privées et de proximité et dans le bénévolat associatif) et expriment des finalités d'action analogues (amour sincère, don de soi, lien social et transmission). Précisons en cela que les pratiques bénévoles accomplies dans un cadre organisationnel révèlent également cet accent mis sur la dimension relationnelle, à savoir sur un « rapport entre individus basé sur des principes de liberté et de gratuité » (Sévigny et Vézina, 2007 : 102), comme un geste s'orchestrant autour du don, orienté principalement vers la communauté (Mercier, 2008). Si nous laissons pour l'instant de côté ce principe de liberté, sous-tendant inévitablement l'épineuse notion du choix, les activités de *care* sont avant tout des « pratiques sociales et culturelles » qui sont à comprendre sous le large spectre de la participation sociale (Gaudet, 2015 : 140), concept « parapluie » collectionnant plusieurs définitions (Raymond *et al.*, 2015 : 207). Précisons d'ailleurs que le discours du référentiel du vieillir actif au Québec témoigne

⁶² En analogie à l'ouvrage de Tronto, *Moral Boudaries* (1993), traduit sous l'appellation *Un monde vulnérable* en 2003.

aussi de la polysémie du terme, tout en incluant le *care* comme activité de participation sociale :

« La participation sociale des aînés peut s'exprimer à l'intérieur d'un cadre informel (relations familiales, amicales et de voisinage), d'un cadre formel (associations structurées, associations de loisirs pour aînés), orientée vers la communauté (soutien à domicile, activités intergénérationnelles, maisons des grands-parents) ou vers l'engagement citoyen (Tables régionales de concertation des aînés). Cette participation enrichit la collectivité et permet aux aînés de donner un sens à leur vie. [...] Participer, c'est se voir inclus dans son milieu ». (Gouvernement du Québec, 2012 : 42).

Si participer, dans le discours du vieillir actif, désigne ainsi, d'une part, « se voir inclus dans son milieu » et, d'autre part, exprime aussi une finalité relative au soin et au soutien - « participer socialement, c'est [entre autres] aider et s'entraider » (Raymond *et al.*, 2015 : 215) -, nos résultats montrent que les pratiques de *care* des répondantes contribuent au maintien de l'identité citoyenne, au sentiment d'appartenance à une collectivité. Les quêtes existentielles poursuivies par l'entremise des pôles de participation civique et bénévole et de *care* (entre autres, l'ancrage identitaire et l'intégration sociale) reflètent avec acuité cet accent mis sur l'individu inclus socialement à travers ses rapports aux autres et sa relation au monde. Comme l'évoquent Sévigny et Vézina (2007: 107), en ce qui concerne plus particulièrement le bénévolat, s'opère « un processus identitaire permettant à la personne âgée et au bénévole de se sentir quelqu'un; quelqu'un qui appartient au groupe et qui participe au bien-être collectif ». Il en va de même pour les pratiques de *care* « informelles » des répondantes, notamment celles relatives à la grand-parentalité, lesquelles contribuent à la promiscuité des liens intergénérationnels, afin de maintenir « ce fil d'or » qui les relie à « ce qu'il y a de plus beau » dans l'humanité. L'engagement soutenu d'une majorité de répondantes, dans les pratiques de grand-parentalité, rappelle l'importance de la générativité (Erikson, 1981) dans l'avancée en

âge : « the care of grandchildren by grandparents is a crucial intergenerational relationship within occurs an important transmission of material and symbolic exchanges » (Rossi *et al.* 2014 : 60). Comme l'évoquent aussi Lefebvre *et al.* (2003 : 75), le désir de transmission s'exprime, à des degrés et dans des lieux divers, dès l'âge adulte, mais « il demeure une dynamique de fond qui donne sens à cette vie de l'adulte vieillissant ». En outre, nos résultats rendent compte, à l'instar de la littérature, que ce type de pratiques de *care* contribue au vieillir actif des personnes âgées et s'insère dans une logique de participation sociale. En l'occurrence, puisque les dispensatrices de soin émergent comme une « nouvelle » figure de la citoyenneté active dans l'État social contemporain (Jensen et Pfau-Effinger, 2005), l'enjeu théorique réside dès lors de l'inscription du *care*, compris comme un éventail de pratiques, dans une forme de citoyenneté sociale. C'est à cet égard que les conceptualisations sur l'éthique du *care* nous apparaissent fructueuses pour appréhender l'expérience de la citoyenneté active des femmes qui avancent en âge.

8.2.3.1 L'éthique du care pour penser la citoyenneté active des femmes

Nous l'avons vu dans les chapitres précédents : les pratiques quotidiennes des participantes, que nous avons mises en lumière sous le pôle du *care*, sont plurielles et témoignent de leur contribution sociale dans nos sociétés de plus en plus vieillissantes. Travail nécessaire à la vie humaine, le *care* a été traditionnellement caractérisé de non-actif, de non-activité productive lorsqu'il est accompli dans les domaines du privé. Or, les récits rendent compte à l'inverse du caractère actif des pratiques quotidiennes organisées autour des activités du *care*, et ce, à l'instar de la conception du *care*, définie par Tronto (1993; 2008; 2013) :

« Nous considérons le soin comme actif. Le *care* peut caractériser une activité singulière ou décrire un processus. À cet égard, il n'est pas simplement une préoccupation intellectuelle, ou un trait de caractère, mais un souci porté à la vie engageant l'activité d'êtres humains dans les processus de la vie quotidienne. Le *care* est à la fois une pratique et une disposition ». (Tronto, 2008 : 245)

Prenant comme point d'assise « le besoin des autres » (*Ibid* : 247) – ce qui rencontre l'idée récurrente, transversale aux récits, quant à l'importance de « rendre service aux autres » -, les pratiques des répondantes font écho aux quatre des cinq formes du *care* décrites par Tronto (2013)⁶³ : 1) se soucier de (*caring about*); 2) Se charger de (*caring for*); 3) accorder ou donner des soins (*care giving*); 4) recevoir des soins (*care receiving*); et enfin, 5) prendre soin avec (*caring with*). Ces différentes formes rencontrent les figures de *care* qui ressortent des récits (soit, agir comme proche aidante, être une grand-mère engagée dans la prise en charge et l'attention donnée aux petits-enfants, et se soucier des autres, via la sollicitude comme aptitude, et dans l'aide dispensée à autrui et avec autrui (aux proches, aux inconnus, dans les pratiques individuelles et associatives). Décliner le *care* comme un processus générique et « actif », à travers ces divers moments dans lequel il prend forme, permet ainsi « de rassembler et de rendre cohérentes une série d'activités qui, autrement, paraissent fragmentées, marginalisées, parce qu'elles sont 'contenues' dans des 'frontières morales' (*moral boundaries*) qui réduisent l'importance du *care* pour l'entretien de la vie humaine » (Paperman, 2015a : 37).

Ce travail fantôme, de fait peu valorisé dans les *sociétés du salariat* pour reprendre l'expression de Castel (1999), n'affaiblit en rien la centralité des pratiques de *care* dans

⁶³ En 1993, Tronto élaborait quatre phases pour décrire le *care* comme processus. Dans son récent ouvrage, en 2013, elle en ajoute une cinquième, soit le *Caring with*, nécessaire dans une *Caring democracy*.

l'expérience du vieillir et de la citoyenneté sociale des femmes interrogées. Pour les répondantes, aider, se soucier de, prendre en charge est surtout une « question de valeurs », un « rôle de citoyenne », lequel sous-tend des responsabilités individuelles face aux besoins et aux vulnérabilités d'autrui, car c'est « la normalité des choses », c'est la « chaîne de la vie ». Dans cette logique, le prendre soin devient actif, car il exige de mettre en branle des capacités d'activation de prise en charge d'autrui. Pratiques certes concrètes, le *care* met aussi en relief des aptitudes tangibles qui expriment ce souci de l'autre, et ce, afin de « maintenir, perpétuer et réparer notre 'monde' » (Tronto, 2008 : 244) :

« Le *care* compris comme sollicitude [...] désigne alors un talent ou une aptitude à prendre en charge une vie dépendante, un corps fragile ou diminué [...]. Cette attention particulière à autrui se manifeste à travers des actions qui prennent en charge ou protègent l'être souffrant, aimé ou en situation de vulnérabilité. Elle comprend des comportements très différents qui peuvent mélanger l'amour, le sens de la responsabilité, le besoin de protection, le secours des plus faibles ». (Brugère, 2010 : 73)

Accordant ainsi de l'importance aux « relations d'humains à humains » car, autrement, « il y a quelque chose qui va être foutu » dans l'humanité, nos résultats mettent en exergue l'importance que les répondantes accordent à l'interdépendance et au relationnel, dimensions intrinsèques au *care*. En cela, les pratiques de *care* sous-tendent des relations de partage, permettent la proximité relationnelle avec autrui et le maintien du lien social, dimensions jugées centrales dans l'avancée en âge. Comme l'illustre une répondante, « être heureuse toute seule, j'ai de la misère avec ça », propos dénotant l'expression d'une identité citoyenne reposant sur un « soi interdépendant et préoccupé » (Brugère, 2011 : 22). Dans cette optique, nous relevons certainement, mais pas exclusivement non plus, cette « autre voix des femmes »

théorisée par Gilligan (1982), et reprise dans les constructions de l'éthique du *care*⁶⁴ : « Pour beaucoup de femmes, la personne morale est celle qui aide les autres, la bonté étant alors définie comme le fait de rendre service, de remplir ses obligations et ses responsabilités envers autrui » (Brugère, 2011 : 8). Ce qui n'est pas d'ailleurs sans rappeler les propos d'Estelle qui nous confiait que, dès son jeune âge, elle désirait « être bonne » : « Il y a des gens qui veulent être architecte, moi, je voulais être bonne ».

Ceci oblige dès lors une précision théorique importante : la conceptualisation de cette *voix morale des femmes*, posée par Gilligan (1982), laquelle a jeté les bases d'une théorie morale et politique basée sur le *care*, comme l'a fait Tronto (1993; 2013), et que nous mobilisons ici en partie, n'évacue pas, plus largement, les dynamiques relatives aux rapports de sexe. D'ailleurs l'objectif de Gilligan, dans sa célèbre étude⁶⁵, était davantage de mettre en lumière des « pratiques enracinées dans le souci des autres et sous-estimées, car largement exercées par des femmes » (Brugère, 2011). Son ouvrage, *Une si grande différence*, traduit ainsi non pas une voix si féminine, c'est-à-dire une identité essentialisée et naturalisée, mais cherche plutôt à rendre dicible et visible une *autre voix*, marquée subséquemment par l'altérité face aux théories posées comme universelles, en l'occurrence, celles des conceptions dominantes de la citoyenneté. Comme l'évoque pertinemment Gaudet (2015 : 141), pour penser l'apport des

⁶⁴ À titre de précision, soulignons que « L'éthique du *care* se centre sur les concepts moraux différents de ceux de l'éthique de la justice. Aux concepts de droits, d'obligations et de règles, qui organisent la perspective de la justice, l'éthique du *care* substitue une idée forte de responsabilité. Les questions et les dilemmes moraux prennent plus souvent la forme de conflit de responsabilité entre soi et les autres. Cette morale est liée à des conditions concrètes, au lieu d'être générale et abstraite » (Paperman, 2015 : 31). Comme le rappelle l'auteure, « l'éthique de *care* n'est pas davantage réservée aux femmes que la perspective de la justice ne serait propre aux hommes » (*Ibid*: 32).

⁶⁵ En référence à son ouvrage pionnier, *In a different voice. Psychological Theory and Women's Development* (1982), traduit sous l'appellation *Une si grande différence*. Voir également Brugère (2011) qui synthétise l'étude de Gilligan.

femmes à la communauté, il importe de « décloisonner la citoyenneté pour y inclure les réalités sociales vécues par les individus qui se réclament de pratiques citoyennes ».

Cet appel au décloisonnement fait écho également aux perspectives théoriques d'une reformulation de la citoyenneté qui se veut inclusive au regard des personnes tenues à l'écart des lieux de citoyenneté normatifs. Plus étroitement, la reconnaissance du *care*, dans l'État social actif, émerge *As right for citizenship*, c'est-à-dire comme un droit social, de donner et de recevoir des soins (Guberman, 2004; Jenson 2006; Tronto, 2013). Il importe dès lors d'élargir le spectre des droits sociaux, lesquels ne seraient plus essentiellement limités à la participation au marché du travail, mais aussi basés sur la dispensation (*provision*) du *care* dans la famille, dans les réseaux sociaux et les communautés (Anderson et Siim, 2004). C'est dans cette foulée que l'éthique du *care* sert d'assise aux perspectives théoriques promouvant le *caring citizenship*, c'est-à-dire le *care* comme une forme de praxis de la citoyenneté sociale (Sevenhuijsen; 2003; Mingol, 2013; Tronto, 2013). Partant du postulat selon lequel « l'être humain n'est pas seulement un sujet de droits ; il est aussi un être de besoins » (Brugère, 2010 : 74), c'est par l'entremise des notions d'interdépendance, de réciprocité, de responsabilisation face à autrui et au bien-être de la communauté, que sous-tend le processus du *care*, qu'une citoyenneté active peut s'actualiser. Appréhendée ainsi, la citoyenneté sociale s'ancre dans une toile de relations, dans un continuum entre l'individu, le proche et la communauté, permettant, en l'occurrence, aux femmes âgées de se poser comme actrices agissantes sur le monde pour assurer sa continuité.

8.2.4 De la « retraite-liberté » à la « retraite de proximité » : deux visages en tension de citoyennes « actives »

Une dernière figure de la citoyenneté « active » se distingue des récits. Il s'agit en réalité d'une figure bicéphale qui oppose deux modalités de la vieillesse-retraite : la retraite-liberté et la retraite de proximité. S'amalgament ainsi, dans cette dernière figure, deux visages en tension de répondantes : d'un côté, des répondantes qui ont effectué une sortie de carrière volontaire et qui se tiennent loin de lieux de participation civique et bénévole, estimant « avoir assez donné » (logique de la résistance). Ces dernières disposent de revenus se situant entre la classe inférieure (au-dessus du seuil de pauvreté) et moyenne, et possèdent un bon capital social et de santé, conditions leur permettant de poursuivre une quête de liberté dans l'avancée en âge. D'un autre côté, nous retrouvons, dans cette figure, les quelques cas de femmes défavorisées et fragilisées, en raison de leur état de santé et leur mobilité réduite (les logiques de l'impossibilité et de la désirabilité sociale), qui se disent actives (dans un cas à « demi-active ») dans les activités domestiques et de proximité (faire des courses, s'asseoir sur un banc dans une place publique, promener le chien). Nous étayons, plus bas, ces deux visages en tension de citoyennes « actives », parce que leur accès aux droits sociaux et à la pleine citoyenneté varie selon leur trajectoire, leur position sociale et leurs conditions de santé.

Le premier visage de ces femmes, soit les répondantes qui se disent actives par leurs loisirs, les activités physiques, les « petits plaisirs » de la vie privée ainsi que leurs activités de *care*, auprès de leurs petits-enfants principalement, tend à illustrer des citoyennes davantage « individualisées », au sens où Sanscartier le définit :

« The concept of ‘citizenry individuation’ more generally captures the extent to which citizens are “detached from the solidaristic and collective foundations on which welfare states were created” (Newman 2013: 42), and subscribe to principles of market fundamentalism including competition, reliance on the market, and consumption as part of exercising citizenship and being a good citizen ». (Sanscartier, 2015 : 33-34)

« Moi, je n’y crois pas à la société et à la politique » est un propos illustrant cette idée, chez ces femmes, du « détachement » face aux enjeux collectifs. À l’opposé des répondantes engagées dans l’action civique et politique, elles estiment qu’elles n’ont pas un « grand » rôle à jouer, outre le fait « de juste bien vivre », « d’être une bonne citoyenne », mais en « profitant de la vie », étant enfin « libres ». Ce faisant, ces dernières semblent se réclamer d’une citoyenneté qui oscille entre une vision libertarienne et une conception sociolibérale de la citoyenneté active, telle que définie par Johansson et Hviden (2013)⁶⁶. Elles rencontrent ainsi cette image, émergente dans les sociétés libérales, « du citoyen consommateur » (*Ibid*), engagé dans une « retraite-loisirs » (Guillermard, 2003), davantage tournée vers la vie privée, la satisfaction et le bien-être personnel ainsi que la consommation de services et de loisirs. Dans cette optique, la quête de liberté qui survient dans l’avancée en âge (après la sortie d’emploi et le départ des enfants de la maison) n’est pas sans rappeler l’injonction biographique moderne quant à « l’urgence de se réaliser et de se définir » (Desmarais, 2012: 131), et ce, dans un rapport au temps marqué par « l’accélération », « la compression » (Aubert, 2012). Dans nos sociétés occidentales contemporaines où s’allongent les temps de la vie « active », la

⁶⁶ À titre de précision, les auteurs définissent la citoyenneté sociolibérale comme : « Focus on receiving and claiming of rights to benefits and services », ce qui représente l’aspect « passive » de cette dimension, l’aspect « actif » est alors présenté comme « Focus on fulfilment of duties, especially in return for entitlement to benefits and services conditional rights ». La citoyenneté libertarienne est pour sa part définie comme suit : « Focus on welfare consumerism on the basis of managed and circumscribed ‘user choice’ or quasi-market » (dimension passive) et également comme « Focus on the fulfilment of individual self-responsibility and exercise of choice in the private market » (Johansson et Hviden, 2013 : 44).

définition de son propre projet de vie reste ainsi un objet de préoccupation dans le vieillissement.

Or, rappelons que cette « conquête de soi » (*Ibid*), au regard du processus d'individuation à deux vitesses, selon l'histoire moderne des hommes et des femmes, n'émerge en réalité que pour les femmes de cette génération. Mais surtout, ce qui apparaît intéressant ici, c'est que ce processus semble colorer aussi l'avancée en âge des répondantes, en accentuant cette urgence de vivre et de se réaliser, certes hors du travail salarié, mais non pas en dehors du relationnel, plus particulièrement, des relations familiales et intergénérationnelles de proximité. Ce faisant, si le troisième âge et la retraite ouvrent sur « un âge de liberté » (Lalive d'Epinay, 1995 : 339), notamment pour les personnes bénéficiant de bonnes conditions de vie et de santé, cette nouvelle liberté pour les répondantes n'élude pas l'accent mis sur le souci des autres, cette disposition morale ouvrant sur la sollicitude et s'exprimant dans l'activité du *care*, précédemment décrite.

En l'occurrence, le fait que ces répondantes ne souhaitent pas investir des lieux de participation civique ou bénévole, et ont effectué une sortie de carrière, le cas échéant, afin « de profiter de la vie », « être juste une bonne citoyenne » ne renvoie pas non plus à l'idée d'un soi détaché du lien social, des rapports à autrui, au voisinage et à la communauté. « On aide tout le monde dans le quartier, les voisins le savent qu'on est généreux de notre temps », rappelait d'ailleurs une répondante. Le vivre-ensemble incombe des responsabilités d'entraide informelle qui se véhiculent dans ce « rendre service » évoqué par la totalité des participantes. À cet égard, la citoyenneté sociale ne repose-t-elle pas aussi, pour garantir le respect des droits

sociaux et humains, sur « un agir éthique et moral » de l'individu, mais aussi sur celui de l'État dans ses rapports au collectif ?

« [...] l'éthique réside dans l'agir. Cela signifie que le questionnement qui précède l'agir est dirigé vers l'action choisie pour répondre aux exigences qui s'imposent dans la situation. [...] Le sujet éthique, précise Paul Ricoeur (1990), est animé par une visée de la bonne vie, avec et pour les autres, dans des institutions justes. » (Doré et al., 2015 : 2)

Cette « vision de la bonne vie », pour reprendre les mots de Brugère (2011 : 8), comme citoyenne soucieuse d'autrui, rencontre également le second profil de femmes énoncé plus haut, soit les quelques répondantes aux conditions de vie précaires et à l'état de santé fragilisé par la maladie. Or, si toutes ces répondantes « consommatrices » de droits sociaux définissent l'activité de l'ordinaire de façon active et perçoivent leur rôle de mère et de grand-mère comme une contribution sociale, les secondes n'entretiennent pas cette quête de liberté précédemment évoquée. Limitées par leurs conditions physiques et matérielles, et ayant cumulé, au cours de leur trajectoire antérieure, moins de capital social que les premières, l'établissement du lien social et le sentiment d'inclusion sociale s'articulent essentiellement autour des activités quotidiennes des sphères privé et de proximité. Ainsi peut-on dire que des enjeux structuraux manifestes traversent leurs témoignages et entravent leurs possibilités de jouir d'une citoyenneté plus individualisée, comme le rappelle Sanscartier (2015). Ces contraintes limitent aussi leur accès à certains droits sociaux qui devraient les protéger contre l'insécurité économique. Dans cet ordre d'idées, nous proposons, en dernière partie, un regard rétrospectif critique sur l'ensemble des figures de la citoyenneté. À cette fin, nous relèverons les principaux enjeux et rapports sociaux qui influencent les expériences de citoyenneté dans les parcours pluriels du vieillir actif.

8.3 Des citoyennetés et des vieillissements actifs en contexte : principaux enjeux et rapports sociaux en présence

Nous avons vu, au fil des sections précédentes, que l'expérience de la citoyenneté des répondantes dans le vieillissement se matérialise, d'une part, dans la nature des pratiques « actives » dans les sphères, soit du travail, des lieux de participation civique, dans l'activité du *care* (« formelle et informelle ») et, enfin, dans les pratiques ordinaires du quotidien afin de vivre comme « de bonnes citoyennes ». D'autre part, ces activités - chargées de sens, de finalités d'action – rendent compte de formes de contribution sociale multiples dans l'avancée en âge, rendant ainsi possible le maintien d'une identité citoyenne et, en cela, le sentiment d'appartenance à la communauté.

Rappelons que ces figures « types » de citoyenneté active restent enrôlées dans le paradigme et un discours d'activation, là où l'individu citoyen est vu comme un « sujet participant et responsable », dans un échange « donnant-donnant » avec l'État social (Soulet, 2005 : 1). La personne citoyenne responsable est donc celle qui contribue à son bien-être (sur les plans personnel, socioéconomique, de la santé) et au bien-être commun; les personnes âgées, sous l'influence du discours et du référentiel du vieillir actif, n'échappent plus à cette logique d'activation. Or, ces discours sociopolitiques, de même que les politiques sociales, émanant de référentiels publics, ne sont pas neutres : ils restent empreints d'enjeux et de rapports sociaux, lesquels transitent et se matérialisent à l'intérieur du système social (aussi chargé d'idéologies et de symbolisme), transformant et reproduisant, à travers des pratiques sociales, les positions

des individus. Comme l'explique Kergoat, le rapport social agit comme « un principe d'engendrement » :

« Le rapport social peut être assimilé à une '*tension*' qui traverse la société; cette tension se cristallise peu à peu autour d'*enjeux* autour desquels, pour produire la société, pour la reproduire ou pour 'inventer de nouvelles façons de penser et d'agir' les êtres humains sont en confrontation permanente. Ce sont ces enjeux qui sont constitutifs des rapports des groupes sociaux. [...] La notion de rapport social renvoie donc simultanément à un principe d'engendrement (les rapports sociaux produisent et reproduisent, par la médiation des enjeux, les pratiques sociales, lesquelles en retour agissent sur les tensions que sont les rapports sociaux); et à principe heuristique (les rapports sociaux servent à comprendre les pratiques observées) ». (Kergoat, 2010 : 62-63)

En considérant ainsi les rapports sociaux dans leur matérialité (les pratiques) ainsi que dans leurs dimensions idéelles (le champ symbolique⁶⁷), nous relevons, en conclusion de ce chapitre, l'influence de ces rapports dans les figures proposées de la citoyenneté active des femmes âgées, en regard du paradigme d'activation et du discours du vieillir actif, ainsi que des divers contextes et conditions dans lesquels prennent forme les récits.

8.3.1 *Rapports sociaux, citoyennetés et vieillissements actifs dominants*

En qui concerne d'abord la première figure de citoyenneté, construite autour du travail rémunéré, celle-ci rappelle que la citoyenneté active contemporaine reste profondément

⁶⁷ À cet égard, Monique Haicault (2010) utilise la notion de *doxa*, développée par Bourdieu en 1980, pour l'appliquer aux rapports de sexe. En soi, la *doxa* est un système de production symbolique et elle se manifeste dans les actes de communication (de masse, médiatique, interpersonnelle et autres). La *doxa* de sexe, plus particulièrement, se manifeste par l'entremise d'un vaste répertoire de signes et de signifiants : attitudes, comportements, langage, expressions culturelles, arts visuels, etc. Cette production idéelle réitère fréquemment que « la place éternelle, légitime de la femme est une position en retrait, décalée, périphérique ou subalterne, mais toujours à côté ou en arrière, voire au service de. Une place toute naturelle d'assistante, de préparatrice, de pourvoyeuse naturelle, de réparatrice, de séductrice » (Haicault, 2000 : 56).

enracinée dans la responsabilité individuelle d'occuper un emploi rémunéré (Siim, 2005). Comme l'évoquent Johansson et Hvinden (2013 : 42), en écho aux propos de l'ancien premier ministre Blair, « all citizens had to work hard and put their heart into their job, and live the life of good citizen », paroles qui ne sont pas sans rappeler le régime, à teneur néolibérale, du Canada.

Ce faisant, ce paradigme de l'activation ramène à l'avant-plan la (re)marchandisation complète de la force du travail de l'individu adulte (Betzelt, 2008), ce qui suscite des enjeux pour certains groupes sociaux. D'une part, le fait de travailler – et ainsi de remplir ses obligations, comme citoyen responsable - devient un point de chute pour déterminer le « bon ou le mauvais citoyen », peu importe les barrières structurelles : « As this belief and faith in market processes increases within the population, the exercise of “good” citizenship excludes those who experience structural barriers to commodification and consumption in the ways listed above » (Sanscartier, 2015 : 40). Qui plus est, si nous considérons, d'autre part, le phénomène mondial de la précarisation des classes salariales, alimentée par les restructurations économiques et les transformations du marché du travail (Lagacé *et al.*, 2005; Pernigotti et Tremblay, 2011; Thiot, 2013), cette précarisation grandissante de l'emploi exacerbe les inégalités sociales, non seulement entre les groupes, mais aussi intragroupes avec le « retour des classes servantes », constituées de femmes et de personnes migrantes (Sassen, 2006, citée dans Yerochewsi, 2014 : 123).

Dans cette logique, si l'allongement de la vie « active » en emploi représente une dimension importante, sinon dominante dans la promotion du vieillir actif au Québec, comme sur la scène

internationale (Walker, 2015), les répercussions des crises économiques sur les groupes des personnes âgées les moins favorisés restent peu abordées dans les discours publics et étatiques (Phillipson, 2015), perpétuant ainsi cette image du « mauvais citoyen », faisant « peu d'effort » pour « gagner sa dignité »⁶⁸. La trajectoire d'Anna, laquelle a toujours vécu dans la pauvreté, malgré le dur labeur accompli toute sa vie, dans une succession d'emplois peu rémunérés depuis l'adolescence, reflète bien ce phénomène; de surcroît, elle a même dû « quêter » occasionnellement, en dépit de la honte qui l'habitait, lors de périodes plus difficiles financièrement. En l'occurrence, l'accumulation de « désavantages » produits par l'imbrication des rapports d'âge, de sexe et de classe, tout au long de sa trajectoire, et, en cela, le peu d'accès à des ressources permettant la stratification sociale, la maintient dans une position toujours précaire dans l'avancée en âge, et ce, même en s'activant plus de quarante heures par semaine par l'entremise de l'emploi.

À cet égard, nous convenons avec Johansson et Hvinden (2013 : 39) que les capacités d'agentivité (*agency*) des individus restent ainsi médiatisées par les structures d'opportunités qu'engendrent les rapports sociaux: « As any opportunity structure, agency requires that people are aware of and knowledgeable about their rights and have the necessary resources and skills to present claims ». En somme, travailler plus longtemps pour vieillir activement ne prémunit aucunement de l'exclusion sociale et de la pauvreté dans l'avancée en âge et,

⁶⁸ En écho au ministre du Travail du Québec, Sam Hamad, dans un récent communiqué de presse dans lequel il annonçait son projet de loi no. 70, à savoir le nouveau programme d'aide sociale intitulé *Objectifs emploi*. Selon le ministre, «chaque citoyen doit faire un effort, surtout pour améliorer son sort et gagner sa dignité». Source : <http://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/conferences-points-presse/ConferencePointPresse-25879.html>, consulté le 21 décembre 2015.

ultérieurement, dans la grande vieillesse, phénomène qui guette les personnes âgées à plus faible revenu, dont une majorité de femmes.

Dans un autre ordre d'idées que l'emploi, la seconde figure de citoyenneté proposée, illustrant des femmes âgées engagées dans l'action civique et politique, s'érige aussi comme dominante, avec le citoyen-travailleur, dans les conceptions de la citoyenneté moderne et « active ». À cet égard, la notion « d'active » tend à opposer les autres citoyens « non- actifs », les « passifs », « profitant » uniquement des droits sociaux (Johansson et Hvinden, 2013), ou encore, exclut les personnes n'ayant pas les ressources (matérielles ou symboliques) pour investir de tels lieux de participation citoyenne (Bartlett et O'Connor, 2010). Comme l'évoque Gaudet (2012: 15), la participation civique reste marquée par des « disparités socioéconomiques », engendrant ainsi des « inégalités importantes » entre la participation formelle et informelle. Nos données corroborent cette réalité si nous portons attention au profil sociodémographique des femmes engagées dans ces sphères d'activité : elles sont toutes lettrées et universitaires, de classe moyenne supérieure, ayant eu accès à des carrières leur permettant de poursuivre, à la retraite, des engagements nécessitant des compétences professionnelles et des ressources sociales. En ce sens, les récits de ces répondantes montrent l'importance que joue le capital social dans l'engagement civique, puisque celui-ci établit la « connexion » des individus à des « réseaux d'activités communautaires » permettant « aux gens d'établir des liens entre eux et le gouvernement [...] des liens horizontaux formant les mailles d'un tissu serré de la vie sociale » (Putnam, 1999, cité dans Ulysse et Leseman, 2004 : 274). Ces réseaux, formant un socle d'interactions sociales, « de confiance et de réciprocité »,

favorisent la construction d'une communauté autour de soi et [rendent] ainsi possible « de se mettre au service des autres et de renforcer le tissu social » (*Ibid* : 275).

Les trajectoires très différentes de Loraine (enseignante) et d'Odette (ouvrière en manufacture) reflètent d'ailleurs bien ce lien étroit entre capital social et participation civique. Ayant toutes deux vécu des sorties de carrières abruptes et non désirées, le capital social de la première, mariée depuis longtemps et impliquée dans une diversité de lieux de participation citoyenne, l'amène à mettre sur pied un centre pour femmes. Pour la seconde, mère monoparentale, ce disant pourtant « féministe de la première heure », mais jadis trop prise par le travail, les enfants et les cours du soir, pour investir un lieu associatif, cherche aujourd'hui une implication communautaire « enlevante », un projet qui pourrait « l'amener à se réaliser » et à la sortir de son isolement.

En revanche, nos résultats indiquent que, parallèlement, certaines femmes de classe moyenne, ayant antérieurement investi des réseaux associatifs (politiques ou communautaires), choisissent sciemment de ne pas s'engager au sein de lieux de participation citoyenne et bénévole, évaluant qu'elles « ont assez donné ». Elles s'inscrivent ainsi dans les autres formes de citoyenneté que nous avons décrites précédemment (dispensatrices de *care* et « consommatrices » des droits sociaux). À l'instar des figures de citoyenneté « active » par l'emploi et la participation civique, des enjeux et des rapports de pouvoir sont également palpables dans ces deux dernières figures. Nous les abordons dans la même foulée puisque, si l'activité du *care* est transversale à la quasi-totalité des récits, elle ressort ici avec plus de

prégnance, pour ces répondantes ni travailleuses ni engagées dans l'action civique et politique, pour se dire citoyenne active dans l'avancée en âge, ayant un apport social à la vie collective.

8.3.2 Vieillissements et citoyennetés sociales sous la loupe de l'égalité

Nous avons vu plus haut, dans la conceptualisation réalisée du *care* comme figure de la citoyenneté active, que ces pratiques du vieillir actif, dans lesquelles s'engagent intensément plusieurs répondantes, doivent être considérées comme une forme de citoyenneté sociale (*caring citizenship*), laquelle prend forme dans ce « souci du proche » (Pennek, 2009) qui soutient l'agir du *care*. Cependant, à travers ces expériences, s'engagent aussi des rapports de sexe, marqués historiquement par la minorisation de ce travail « d'amour » traditionnellement dévolu aux femmes.

Dans ce registre, si l'activité des répondantes par le pôle du *care* s'appuie sur les dimensions de l'affect (surtout au regard de la grand-parentalité), mais aussi sur la responsabilité et la sollicitude, il importe, en amont, de s'interroger sur les « conditions structurelles et structurantes à l'intérieur desquelles [ledit] choix est fait » (Bourdieu, 1980, cité dans Guberman, 2003 : 199), afin d'éviter ce « faux débat » (*Ibid*) essentialisant selon lequel le *care* serait basé sur le dessein ontologique de l'amour maternel et relèverait du don de soi, immanent à une prétendue nature féminine. Dans le cas des deux proches aidantes interrogées, le travail de soin s'avère un « choix obligé » qui met en exergue cette tension entre normes morales, familiales et sociétales. Dans cette optique, il faut se rappeler que la prise en charge de proches s'effectue sur un terrain d'ores et déjà sexué (Guberman et Lavoie, 2010),

imprégné des dynamiques propres aux rapports de sexe, lesquelles contribuent au fait qu'ici et ailleurs ce sont les femmes qui restent les principales pourvoyeuses de soin.

La reproduction de ces rapports de sexe s'alimente aussi dans les pratiques discursives et symboliques contenues dans les politiques. Comme l'explicitent Saillant et al. (2004: 200), « l'identité de la femme-mère s'additionne à celle de la soignante, reliant structurellement maternage et habitus de soin (culturel et historique), ce qui érige l'habitus en politique sociale implicite ». Dans l'État social actif, où les familles, pour ne pas dire les femmes, agissent comme « partenaires » (Leseman, 2001), leurs fonctions pivots pour *vieillir chez soi* risquent de s'accroître auprès de plus en plus de personnes dans nos sociétés et fratries qui vieilliront encore plus longtemps que les précédentes. Force est ainsi de constater que les normes d'entraide et de soutien familial et, en amont, la division sexuelle du travail, participent en réalité, avec l'État québécois et son référentiel du vieillir actif, à cette « force de rappel [des femmes] vers les fonctions domestiques et de soin » (Pennec, 2009 : 149). Dans un tel contexte, où le gouvernement orchestre les services et les droits relatifs aux soins en établissant les devoirs et les tâches de plusieurs acteurs (Lavoie et Guberman, 2010), l'autonomie socioéconomique des femmes et, ce faisant, l'accès à des droits sociaux égalitaires dans la vieillesse-retraite, restent conséquemment menacés par l'augmentation des dépendances dont elles prennent souvent la charge.

Dans le même ordre d'idées, les récits montrent que les temporalités du vieillir actif, par le pôle du *care*, expriment aussi des enjeux relatifs aux rapports de sexe qui « influencent et structurent les contextes » dans lesquels les femmes déploient ces engagements (associatifs,

dans les familles et réseaux de proximité) (*Ibid*, 2015 : 147). Dans cette optique, bien que le *care* soit « consciemment choisi » pour la majorité des répondantes, il s'inscrit néanmoins dans un processus de socialisation genré, dont les « effets » continuent de jalonner les trajectoires de l'activité dans le vieillissement: « Aider les autres, c'est comme si c'était *built-in* [construit], j'ai fait ça depuis que je suis jeune, mais là, [...] c'est consciemment que je m'engage là-dedans, c'est un choix ». Dans les récits, donner son temps pour autrui exprime ainsi une valeur humaniste d'ordre moral, hautement significative, bien plus importante d'ailleurs que les valeurs mercantiles, associées aux biens marchands et aux avoirs matériels, qui, de toute façon, « ne donnent rien », puisqu'elles sont dépourvues de sens.

Dans cette logique, la quête existentielle du don de soi, poursuivie par les répondantes par l'intermédiaire des pratiques de *care*, exprime en fait non tant pas un « don de soi », mais plutôt un « don pour le maintien dans la vie et l'inscription dans le lien social » (Dandurant et Saillant, 2003, cités dans Saillant *et al.*, 2004 : 200). Toutefois, que ce don se transforme en fardeau demeure un enjeu bien présent lorsqu'il s'agit de prendre en charge, de se soucier et de se responsabiliser face aux besoins des proches. Par voie de conséquence, les expériences temporelles des femmes dans leur vieillir actif et leurs rapports à la citoyenneté sociale par l'action du *care* (dans les réseaux formels et informels) restent éminemment politiques :

« Les temporalités sont au principe du système de genre. Ici le temps, appréhendé dans diversité et notamment ses dimensions qualitatives, résulte des pratiques et est posé comme producteur de rapports de pouvoir. La domination masculine repose sur la construction du rapport au temps : la naturalisation des compétences dites féminines s'appuie sur une temporalité basée sur le rapport à l'autre et l'engagement dans la durée. Les perspectives théoriques autour du *care* et de la présence sociale permettent de montrer les implications morales de l'engagement pour autrui dans ses dimensions

temporelles (sens de l'anticipation, disponibilité à l'autre, ancrage dans la durée, temporalisation). » (Bessin et Gaudart, 2009 : 13).

Or, même en tenant compte de ces effets structurants des rapports de sexe dans les pratiques de *care*, il importe, en aval, de ne pas occulter le sens primordial que les répondantes donnent à cette activité dans la vieillesse. Comme l'évoque Paperman (2015b: 62), « ces relations peuvent être asymétriques, inégales, injustes, conflictuelles entre elles; elles peuvent engager divers types de responsabilités, des obligations de force d'intensité différente pour les parties ». Néanmoins, la dimension du *care*, ici pour penser une citoyenneté sociale du vieillissement, oblige forcément l'analyse des relations sociales d'interdépendance et force le regard sur « ce qui nous relie et nous (r)attache aux autres, qu'il s'agisse de particuliers, de groupes, ou de communautés plus ou moins vastes » (*Ibid*). Cette prise en compte des priorités existentielles dans l'avancée en âge mettant sur la sellette une *autre voix* engagée dans l'activité relationnelle et non pas productive – telle que promue par certains référentiels du vieillissement actif dans l'arène internationale (Walker, 2015) - reste fondamentale pour considérer l'apport des femmes vieillissantes à la société.

Toutefois, nonobstant l'importance de reconnaître la participation et la citoyenneté sociale des femmes, en raison du travail de *care*, sur le plan macro, une nette tension subsiste lorsqu'on recentre l'analyse, plus largement, sur le principe d'égalité sociale, selon lequel chaque personne citoyenne se voit dotée de droits sociaux égaux. À cet égard, pour paraphraser Guillemard et Viriot-Durandal (2015 : 14), si l'avancée en âge ne questionne pas les champs des droits civiques et politiques de la citoyenneté, elle affecte en contrepartie celui des droits sociaux visant à prémunir les individus contre les risques sociaux. Les récits montrent, à cet

égard, des décalages flagrants dans la teneur des droits sociaux dont bénéficient les répondantes pour vivre décemment leur vieillesse et, de surcroît, avoir suffisamment de ressources et de capital social pour « participer pleinement » à toutes les dimensions de la vie sociale et communautaire, comme le promeuvent l'État et son référentiel. De fait, qu'il s'agisse de « faire des ménages » à 64 ans, en sus de l'emploi comme vendeuse de journal de rue, de dépendre du soutien financier de sa fille pour survivre ou encore de s'approvisionner dans les banques alimentaires à la fin du mois, car le chèque d'aide sociale ne suffit pas, il y a là des iniquités majeures dans la « consommation » de droits sociaux et, surtout, dans les modalités d'attribution et de redistribution de ces droits. Conséquemment, en prenant appui sur les récits des répondantes vivant près du seuil de la pauvreté, l'enjeu central ne se situe pas tant dans la revendication de nouveaux droits sociaux pour assurer une pleine citoyenneté, mais plutôt dans une réorientation des politiques en mesure de corriger, du moins d'amoinrir, les inégalités sociohistoriques découlant des rapports structuraux. Ces rapports, les répondantes défavorisées les vivent de plein fouet, car ils conditionnent l'activité de l'ordinaire décrite précédemment, qui reste essentiellement centrée sur les besoins de la vie quotidienne, n'ayant pas les possibilités et les ressources pour investir d'autres activités et lieux publics, outre les sphères de proximité. En l'occurrence, pour qu'advienne une réelle citoyenneté inclusive, le sexe/genre, la classe sociale et les autres assignations catégorielles (l'âge, l'origine ethno-raciale, etc.) doivent être appréhendés comme des principes régulateurs de l'avancée en âge, construits sur des rapports de force et non pas comme de simples variables de différenciation sociale. C'est dans cette optique que nous considérons que l'État québécois n'offre pas, à tous ces citoyens et citoyennes, un plein accès à une véritable

citoyenneté basée sur des droits sociaux effectifs. Nous rejoignons en sens les propos de Jenson :

« Un régime de citoyenneté dans lequel des droits ne sont essentiellement reconnus que quand ce sont de ‘bons investissements’ est un régime qui ne tient pas compte des besoins d’une immense partie des citoyens, qu’il s’agisse d’hommes ou de femmes, mais particulièrement de femmes puisque ce sont elles qui occupent davantage les emplois à plus bas salaire et précaires, et qui fournissent toujours la majeure partie des soins informels au sein des familles. Un régime de citoyenneté qui ne tient pas compte des blocages continuels qui barrent le plein accès à la participation, qu’ils résultent du manque de temps des femmes ou du manque de reconnaissances des inégalités structurelles fondées sur le genre, est un régime qui ne fournit pas une pleine citoyenneté. » (Jenson, 2006 : 42-43)

Bien que complexe, le plein exercice de la citoyenneté doit forcément reposer sur le principe politique d’égalité en matière de droits, et ce, tout en reconnaissant et en articulant les différences sociales construites par les processus d’oppression (Morales-Hudon, 2008). Toutefois, en considérant aujourd’hui la montée des précarisations et l’effritement de certains droits, notamment en matière de santé et de services sociaux dans les nouvelles réformes qu’effectue présentement le gouvernement libéral pour assainir les finances publiques⁶⁹, l’enjeu immédiat qui se pose est davantage de savoir dans quelle mesure le référentiel du vieillir actif au Québec et les politiques en matière de vieillissement qui en découlent, rendront véritablement effectif le droit de vieillir dignement et en santé. Autrement, le projet d’une réelle citoyenneté inclusive et « active » pour les personnes âgées, de tous les âges, de toutes conditions de vie et de santé, ne reste que discours et artifice rhétorique.

⁶⁹ Selon Jean-Pierre Ménard, avocat spécialisé en droit de la santé, et interrogé par le Devoir, « il y a une atteinte importante aux droits des citoyens dans le projet de loi 10 du ministre Gaétan Barrette », source : <http://www.ledevoir.com/societe/sante/422392/reforme-de-la-sante-l-avocat-des-patients-sonne-l-alarme>, consulté le 22 décembre 2015.

Conclusion

La question du vieillissement de la population soulève les passions et les débats puisque la « gestion » de notre société vieillissante représente un défi d'envergure pour l'État québécois, lequel apparaît, plus que jamais, dans l'urgence d'agir. Nouveau risque social à combattre, le vieillissement démographique restera certes au centre des préoccupations étatiques pour la prochaine décennie, sinon davantage. S'intéresser, en l'occurrence, à la première génération de femmes ayant féminisé le marché du travail et, de ce fait, qui vivront un vieillissement selon de nouveaux modes, voire même dans des conditions inédites, comparativement à leurs ascendantes, a contribué à rendre dicible l'expérience du vieillir au féminin au XXI^e siècle. Qui plus est, la notion du vieillissement actif étant dans l'ère du temps, se pencher plus particulièrement sur l'activité des femmes dans l'avancée en âge nous est apparu comme une contribution pertinente puisque l'histoire de la vieillesse-retraite s'est écrite au masculin singulier.

Le caractère inédit de notre thèse se reflète sans doute dans la mise en dialogue entre les pratiques du vieillissement actif dans la vie quotidienne et l'expérience de la citoyenneté dans le vieillissement. À cet égard, dans un Québec post-Révolution tranquille *d'égalité-dite-déjà-là*⁷⁰, où plusieurs droits ont été acquis, mais où l'accès à la pleine citoyenneté sociale reste à géométrie variable selon les statuts, les positions sociales et les trajectoires de vie, soulever la question de la citoyenneté active des femmes âgées nous est apparu un thème résolument contemporain et pertinent, notamment au regard de notre ancrage dans le champ du travail

⁷⁰ Expression utilisée par Christine Delphy (2004).

social. À la lumière de l'ensemble des résultats et des perspectives analytiques retenues, la dernière partie en présente une synthèse et se clôt en dégageant les enjeux pour le champ du travail social.

Retour sur les faits saillants

Pour mener à terme notre étude, amalgamant vieillir actif et citoyenneté dans la vie quotidienne, à partir d'une perspective narrative, mobilisant plus particulièrement une analyse critique des discours dans le champ de la gérontologie et une perspective féministe narrative (via la méthode des récits de vie), nous avons d'abord décliné l'émergence du vieillir actif sur les scènes internationale et québécoise, et établi son articulation avec la littérature concernant l'activité, la participation et la citoyenneté des femmes âgées. Cet exercice nous a conduite à poser la question de recherche suivante :

Au regard de l'activité du quotidien, comment se construit et s'articule l'expérience de la citoyenneté « active » des femmes âgées à l'aune du discours dominant véhiculé par le référentiel du vieillir actif au Québec ?

Pour répondre à cette question, nous avons d'abord étayé quatre pôles d'activités regroupant les pratiques instrumentales de l'action quotidienne, à savoir le travail rémunéré, la participation civique et bénévole, l'activité physique et les pratiques de *care*. Bien que décrits séparément pour des fins d'analyse, les pôles de l'activité physique et du *care* sont transversaux à la grande majorité des récits. Le pôle de l'activité physique exprime le souci général entourant la santé dans l'avancée en âge et l'importance d'optimiser ses capacités physiques et psychologiques afin de se maintenir « en forme » autant que possible, et ce,

même chez les répondantes fragilisées sur le plan de la santé. Sans conteste, l'adéquation entre l'activité physique et le bien-vieillir dans l'avancée en âge est dorénavant intériorisée pour toutes les répondantes. Quant au pôle du *care*, il rassemble les figures d'activités les plus protéiformes, rencontrant le processus décrit par Tronto (2008; 2013) (*caring about; caring for; care giving; care receiving; caring with*). Tous les récits rendent compte du caractère actif de l'activité du *care* : prendre soin, aider, se soucier de quelqu'un témoigne non seulement d'une attitude de responsabilisation face à autrui, mais exige aussi de mettre en branle des aptitudes de prise en charge, d'un proche le plus souvent. Dans ce registre, nul doute que les répondantes, pour la quasi-totalité d'entre elles, investissent activement le *care*, surtout dans l'informel, le privé et la proximité. Si, pour la plupart, le temps investi dans le *care* représente un choix, des tensions sont toutefois présentes lorsque le rôle d'aidante devient une charge quotidienne, à « temps complet ». Un dilemme éthique peut ainsi être ressenti entre les normes sociales, prescriptives et genrées, entourant le soin d'un proche dépendant et le besoin de liberté ressentie après la sortie d'emploi.

En ce qui concerne le pôle de participation civique et bénévole, les activités réunies sous ce pôle mettent en lumière des pratiques tournées vers l'engagement communautaire dans l'optique, non seulement de mettre à profit des ressources personnelles après la sortie de carrière, mais aussi de les mettre au profit de la collectivité afin de contribuer à son mieux-être. Plus encore, l'activité civique et bénévole représente, pour les femmes engagées de ce pôle, la toile de fond leur permettant d'envisager la continuité d'une vie active. Finalement, le pôle de l'activité rémunérée rend compte de l'importance de l'insertion socioéconomique pour se concevoir comme une citoyenne active, se maintenant dans une activité productive, jugée

nécessaire à la communauté. Par-delà leur statut professionnel, pour les répondantes travailleuses, comparativement à celles ayant fait le choix de quitter l'activité rémunérée, l'emploi continue de représenter un objet de sens prédominant dans l'action quotidienne qui apparaît difficilement remplaçable par d'autres activités, qui pourraient tout autant significatives dans l'avancée en âge.

Dans cette perspective, les chapitres six et sept relèvent les multiples logiques de sens sous-jacentes aux pôles d'activités. De ces dernières s'expriment encore plus fondamentalement des quêtes existentielles qui soutiennent l'individu contemporain dans les diverses trajectoires de la vieillesse. Une première quête se formule dans l'ancrage identitaire et l'intégration sociale permis par les pratiques de *care*, de participation civique et bénévole ainsi que par le travail. Une deuxième s'articule autour du don pour se maintenir dans le lien social, au sein de relations d'interdépendance avec autrui, pour le mieux-être de ses proches ou de sa communauté. Cette quête se manifeste dans les activités de *care* (informelle et formelle) ainsi que dans la participation civique et bénévole. Quant à la troisième quête, celle de l'authenticité, elle se fonde uniquement autour du processus du *care*. Elle met en relief la recherche de relations sincères et authentiques dans les rapports humains, ce qui constitue le « fil d'or » nécessaire à la continuité de l'humanité.

Enfin, la dimension de l'activité de l'ordinaire (loisirs, activités du privé et de proximité) témoigne d'une quête de liberté à laquelle aspirent les répondantes désireuses de profiter du temps « nouveau » qu'offrent les droits sociaux de la retraite. Pour la majorité d'entre elles, issues de la classe moyenne, mariées ou célibataires, ayant travaillé pendant la majeure partie

de leur vie, la retraite s'appréhende « comme un projet de maîtrise de l'existence » (Charton, 2005 : 66). De fait, elles disposent de conditions socioéconomiques et d'un capital social suffisants pour penser une vieillesse libérée de plusieurs contraintes sociales. Rappelons à cet égard que les pratiques de *care* entourant la grand-parentalité continuent d'occuper une place considérable dans leur organisation du quotidien, mais elles ne s'appréhendent jamais comme une tâche contraignante.

Par ailleurs, pour quelques répondantes, le couplage entre choix d'action dans l'avancée en âge et sens de l'action reste plus ténu, embrouillé dans des trajectoires marquées par l'adversité, souvent occasionnées par des inégalités sociales et de santé, ainsi que par une absence d'opportunités. En l'occurrence, la fin imposée et abrupte de l'activité rémunérée, la précarité socioéconomique vécue tout au cours de la vie, la rupture progressive avec le réseau social dans l'avancée en âge et le capital social évanescents ainsi que les états psychologiques et physiques vécus dans le processus de fragilisation sont tous des facteurs qui réduisent les finalités de l'agir aux besoins premiers de la vie quotidienne. Des zones de tension, révélant des enjeux d'ordre normatif et identitaire pour les répondantes, émergent ainsi entre un discours dominant normatif sur le vieillir actif, lequel suppose une certaine maîtrise de son bien vieillir, à la fois sur le plan physique, moral et socioéconomique, et les expériences subjectives de l'activité dans le vieillissement. À cet égard, même si l'activité quotidienne ne se déroule qu'essentiellement dans le privé et les zones de proximité pour ces dernières, ceci n'invalide pas l'idée d'être active dans son vieillissement; les répondantes réinterprètent leurs actions au regard des capacités physiques en mettant l'accent sur les activités que l'on peut encore accomplir de façon autonome, tant sur le plan d'une autonomie fonctionnelle (du corps

physique et psychologique) ou sur le plan d'une autonomie sociale (d'auto-détermination de ses actions et de ses choix). L'autonomie, notion chargée d'enjeux (identitaire et normatif) agit en cela comme jalon de mesure pour mobiliser le fait d'être actives, en rejetant l'étiquette de « l'inactive ».

Conséquemment, même si le modèle normatif du vieillir apparaît exclure certaines répondantes plus défavorisées (sur le plan de la santé et socioéconomique), c'est à l'aune de cet idéal du vieillissement, en-santé-actif-et-participatif, que l'on évoque les années à venir, en rêvant souvent de rétablissement ou de meilleures conditions de vie. Nul doute que le discours dominant sur l'activation du vieillissement est intériorisé dans la globalité des récits, peu importe les conditions de vie, les états de santé et les ressources matérielles et symboliques dont l'on dispose dans l'avancée en âge. Nous en discutons dans la partie suivante en mettant en relief nos principales réflexions concernant l'expérience de la citoyenneté active dans l'avancée en âge au regard d'un discours paradigmatique sur l'activation du vieillissement.

L'expérience de la citoyenneté active des femmes aînées au temps de l'activation

Le discours contemporain sur le vieillissement ne peut pas être détaché de l'organisation sociale, de ses dynamiques ainsi que des pratiques collectives et individuelles des groupes et des individus. Déconstruire ou cerner ses présupposés, ses valeurs et ses *apriori* a permis de mieux comprendre sa résonance dans les expériences individuelles et collectives de l'activité quotidienne. Chargé de rapports de pouvoir d'ordre divers, le discours d'activation du vieillissement et, en cela, le référentiel du vieillir actif au Québec, désigne la mise en branle

d'une série de dispositifs publics (discursifs, symboliques et instrumentaux) visant à soutenir les capacités des personnes âgées à développer ou à maintenir dans l'avancée en âge un ensemble d'activités (physiques, sociales, professionnelles, culturelles, etc.) afin de vieillir en santé, autonomes, et de participer socialement à la vie de la cité. Or, si ce discours paradigmatique sur l'activation n'est pas nouveau en soi – pensons par exemple aux politiques d'activation en emploi visant la fin des politiques « infirmières » selon l'expression de Gosta Esping-Andersen et Bruno Palier (2008) – il apparaît toutefois récent lorsqu'il s'agit d'appréhender le vieillissement comme problème social. En l'occurrence, se prendre en charge, s'auto-déterminer, être maîtresse de son existence, etc., ce discours sur l'activation du « bon citoyen » responsable a jalonné les trajectoires des femmes interrogées. Conséquemment, au temps de la vieillesse, ce discours sur le vieillir actif est non seulement pleinement intériorisé, mais il s'inscrit aussi dans une logique de continuité avec ceux qui ont coloré une grande partie de l'existence des répondantes. À cette fin, maintenir des capacités individuelles « d'activation de soi », selon les réalités singulières, les ressources et les conditions disponibles dans le vieillissement, est crucial pour les femmes afin se poser comme sujet autonome et réflexif et, le cas échéant, en mesure d'agir sur des enjeux collectifs. Être active dans l'avancée en âge, par-delà la nature des pratiques quotidiennes, relève d'un processus de consolidation en continu de l'identité sociale agentique des répondantes, lesquelles font partie d'une génération charnière de femmes, qui se sont de plus en plus individualisées dans la foulée des changements sociaux.

Par ailleurs, puisque la citoyenneté, comme discours et pratiques, reste aussi médiatisée par les rapports de pouvoir, cette intériorisation du dispositif dominant de l'ainé-citoyen-actif sert

aussi l'agenda néolibéral, misant sur la responsabilisation et l'autonomie dans la prise en charge de soi afin, entre autres, d'éviter toute relation dite de dépendance à l'État. À cet égard, nos résultats démontrent que les répondantes agissent comme le souhaite l'État social : toutes sont soucieuses des devoirs relatifs à l'agir de la bonne vie de citoyenne, non seulement en se prenant en charge sur divers plans, selon les ressources et les conditions que l'on dispose, mais en déployant au surplus des pratiques de *care* soutenues, visant le maintien de la bonne vie d'autrui. Les valeurs morales et le sens des responsabilités civiques qui les animent dans cet agir éthique de la « bonne vie » s'expriment aussi comme des formes de contribution sociale dans l'avancée en âge. Ces contributions soutiennent leur ancrage social et pérennisent le sentiment d'appartenance au monde autour de soi, que ce dernier se manifeste par l'intermédiaire d'une famille, d'un réseau de proximité, d'une collectivité ou dans la société plus largement.

Dans cette perspective, notre recherche a cherché à comprendre comment se vit, dans le quotidien du vieillir, la citoyenneté d'aînées à travers l'activité quotidienne « du bas », empiriquement ancrée dans un contexte dominant d'activation de la vieillesse et un espace-temps spécifique, socialement historique. Première génération de femmes qui arrivent à la retraite en bénéficiant de droits sociaux propres et, ce faisant, ont eu accès, pour plusieurs, à un véritable statut de citoyenne (en dehors du rôle exclusif de mère-épouse). Ceci dit, si le prisme État-individu-société civile reste toujours nécessaire pour appréhender la citoyenneté dans un régime sociopolitique donné, cerner la citoyenneté vécue nécessite également de la « saisir empiriquement comme un ensemble de processus, comme 'fabrique' (Bénéti, 2005),

dans laquelle s'entremêlent dimensions statutaire et relationnelle, enjeux d'appartenance et d'engagement » (Gagné et Neveu, 2011 : 8).

Nos résultats et analyses indiquent à cet égard que la construction de la citoyenneté des femmes se dévoile dans un processus dialogique entre les dimensions du « faire » (les pôles d'activité) et de l'« être » (les finalités et sens de l'action). Par-delà la dimension statutaire et les formes de citoyennetés dominantes que rappellent les figures de citoyennes actives que nous avons tracées via l'emploi et la participation civique, les figures de la citoyenneté du *care* et de celle de l'activité ordinaire témoignent, quant à elles, de la prégnance de dynamiques relationnelles permettant l'affiliation sociale : à un réseau familial, de proches ou à une communauté de proximité à laquelle on s'identifie. Il s'agit de processus marqués par l'interrelation et la connexion « humaine » liant les individus ensemble, qui s'expriment par le travail des liens sociaux, lesquels soutiennent l'identité citoyenne de l'être vieillissant. Dans le quotidien, l'expérience de la citoyenneté dans le vieillissement se vit, d'une part, dans et par les relations sociales témoignant de ce souci de l'autre; par l'entremise de ces rapports vécus « de l'intérieur », dans l'intimité et la proximité avec autrui. Le sentiment d'être dans un rapport d'interdépendance face à l'autre, à un groupe ou sa communauté est central pour *vivre* la citoyenneté et, en cela, avoir une contribution sociale. D'autre part, *vivre* sa citoyenneté s'exprime toujours dans les rapports au domaine public et politique et, plus largement, dans la visée d'une société plus juste et égalitaire.

Cependant, les figures de la citoyenneté que nous avons relevées ne sont pas sans rappeler les rapports de pouvoir constitutifs de la citoyenneté moderne qui relève d'abord, rappelons-le, de

la sphère publique. Une tension demeure ainsi entre les figures des citoyennetés dominantes, aussi « normatives », et les citoyennetés « relationnelles », relevant du lien social et du souci de l'autre. À cet égard, nous avons identifié les tensions et les décalages entre le discours de l'activation de la vieillesse et les réalités spécifiques de certaines femmes interrogées qui ne peuvent rencontrer ce dispositif politico-normatif. Dans cette perspective, les conditions socio-structurelles du vieillir ainsi que celles liées à la santé continuent d'informer l'accès aux citoyennetés dominantes. Dans cette optique, la dialectique autonomie-dépendance et les rapports de pouvoir sous-jacents aux sphères public-privé entrent toujours en tension pour penser une citoyenneté inclusive, prenant en considération les multiples voix du vieillir.

Penser des citoyennetés polyphoniques à l'aune d'un paradigme holistique du vieillissement

Si la famille est souvent considérée comme le premier lieu d'implication citoyenne (Grenier, 2009), et que le *care* est posé comme une dimension active dans le référentiel du vieillissement actif au Québec, son caractère toujours fantôme dans une société axée sur la productivité et « l'excès de soi », pour reprendre l'expression d'Aubert (2012), reste problématique. L'absence de mécanismes concernant la reconnaissance du *care* comme pratique effective de la citoyenneté sociale nous laisse perplexe sur la réelle portée de ce référentiel, supporté par un paradigme de l'activation. Femmes « partenaires » de l'État, selon le qualificatif utilisé par Lesemann (2001), nous considérons que cette relation de réciprocité « gagnant-gagnant » entre l'individu et l'État, que réifie le référentiel du vieillissement actif, ne peut pas assurer à lui seul l'accès à une véritable égalité sociale et le respect des droits sociaux et humains dans le vieillissement.

À cet égard, selon Walker (2015), le vieillir actif devrait s'ériger comme « droit de citoyenneté » et s'adresser à « toutes les personnes âgées, même lorsqu'elles sont fragiles et dépendantes » (*Ibid* : 259-260). Il appelle, en ce sens, avec Boudiny (2013), à un élargissement de la notion d'activité dans le vieillir afin de la mobiliser davantage sous l'angle du maintien du bien-être, de la satisfaction personnelle et de l'engagement dans la vie. Si nous adhérons à cette idée d'une reformulation d'un référentiel politico-normatif plus inclusif, contrairement à Walker, nous estimons que le paradigme de l'activation n'est pas une panacée pour prendre en compte les différentes formes du vieillissement et, ce faisant, de garantir le droit de vieillir dignement au sein d'une communauté d'appartenance. En l'occurrence, des politiques uniquement centrées sur le paradigme de l'activation ne peuvent suffire comme réponse sociale au « problème » du vieillissement, surtout en l'absence de modes d'accompagnement misant sur l'autonomisation et que seule demeure une logique de responsabilisation mettant sur la sellette le « choix » individuel de vieillir activement. Nos résultats témoignent du fait que personne ne souhaite vieillir en étant dépendant de l'État, même de ses proches, que ce soit sur le plan socioéconomique ou physique, et d'envisager un vieillissement en étant pris en charge. D'ailleurs, comme le rappelle Brugère (2011 : 31-32), « la dignité de la dépendance n'est jamais apparue au libéralisme comme un projet politique viable ».

Dans ce contexte, ne serait-ce pas utile d'envisager le vieillissement selon une autre vision du monde, construite en cohérence avec la nécessité d'interdépendance, les besoins et les fragilités de la vie humaine ? Un paradigme basé sur la vulnérabilité humaine, soutenu par

l'éthique du *care*, comme le propose Tronto (2012), permettant ainsi de penser les fragilités humaines pour le maintien de la vie de tous et toutes. Appréhender ainsi des référentiels d'action et des politiques sociales sur les modes de la vulnérabilité humaine, et non seulement sur ceux du risque, de l'autonomie et de la responsabilité individuelle, permettrait de se doter de fondements moraux et de politiques qui prendraient en compte l'ensemble du parcours de vie, les structures d'opportunités et les inégalités sociales afin de rendre tangible le droit au vieillir dignement. Développer une vision paradigmatique du vieillissement axé sur le respect des droits humains et sociaux permettrait aussi de renforcer leur efficacité. Finalement, la viabilité d'un tel projet nécessite à la fois la reconnaissance du travail du *care*, et la démocratisation de l'espace privé (Phillips, 2000), sinon sa « désexuation » (Mouffe, 1995), car la prise en charge de la vieillesse et des vulnérabilités devrait être une responsabilité collective, et non pas le lot d'un groupe plutôt qu'un autre. Autrement dit, il s'agit d'éviter ici que la reconnaissance du travail du *care*, et sa revalorisation dans un paradigme soucieux des vulnérabilités humaines, se fassent au détriment de la pleine participation des femmes aux sphères économiques, sociales et politiques de la société. Un travail féministe toujours en chantier mais qui demeure fondamental pour (re)penser la citoyenneté sur des modes non plus non plus altérés dans une *si grande différence*, mais bien des modes polyphoniques, démocratiques et asexués.

Quels enjeux pour le travail social ?

Si étudier la citoyenneté des femmes âgées par l'entremise de l'activité du quotidien s'inscrivait dans la continuité de notre parcours, nous étions aussi préoccupée – nous le

sommes toujours - par le silence opaque qui règne actuellement dans les pratiques discursives (de l'État, des médias, des discours populaires) en ce qui concerne les inégalités sociales. Comme praticienne et chercheure en travail social, ce discours, dogmatique de l'État, concernant l'activation, la responsabilisation ainsi que la prise en charge de soi sans égard aux conditions qui façonnent les contextes d'action et les possibilités de l'agir, nous inquiète forcément. D'autant plus que les inégalités ne cessent de croître entre les groupes sociaux, mais aussi intergroupes. Ces enjeux demeurent toutefois souvent occultés, sinon traités en surface, dans les politiques publiques québécoises et canadiennes. Or, le domaine des politiques sociales, et les orientations qu'elles donnent en matière de santé et de services sociaux, influent considérablement sur le champ du travail social, concerné par le bien-être des collectivités, le respect des droits sociaux et humains ainsi que les valeurs de justice sociale qui les sous-tendent. Les chercheurs et les intervenants en travail social restent ainsi aux premières loges pour étudier et mettre en lumière les relations directes entre les politiques sociales et leurs conséquences sur les conditions de vie et de santé des populations.

En étudiant l'émergence du vieillir actif au Québec à travers les pratiques discursives des acteurs les plus influents, l'analyse réalisée démontre que l'âgisme s'érige comme le nouveau « isme » à combattre. Plus spécifiquement, la récente politique référentielle rappelle les principes d'équité intergénérationnelle et le respect de la diversité des personnes âgées qui l'animent, en affirmant sa volonté de prendre en compte leurs réalités plurielles (MFA, 2012). Toutefois, les inégalités sociales entre les femmes et les hommes sont occultées en très grande partie. Par exemple, l'État rappelle quelques données statistiques sur les femmes âgées et leur rôle comme proches aidantes, on évoque leurs revenus de retraite moins élevés que ceux des

hommes, mais on reste discret, entre autres, sur la pauvreté de plusieurs femmes âgées, notamment celles qui habitent seules, ainsi que sur les conséquences engendrées par le rôle d'aidante sur la santé physique et psychologique. Dans la même logique, l'État reste muet sur tous types de facteurs d'ordre socioculturel et structurel et, en cela, esquivé ainsi toute perspective macro sociale pour enrayer les inégalités de sexe systémiques.

Ce silence, autour d'un récent référentiel cadre en matière de vieillissement, déroge aux engagements pris en matière d'égalité entre les sexes depuis plus de vingt ans. Rappelons brièvement que le Québec, dans le cadre de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995, s'est engagé à promouvoir une approche de l'égalité intégrée, soit celle de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), dans l'ensemble de ses politiques et programmes⁷¹. Force est de constater que le gouvernement du Québec fait l'économie d'une telle analyse dans son cadre référentiel alors que, de son côté, celui de l'OMS, duquel le Québec s'inspire largement, intègre dûment une approche de la sexospécificité (OMS, 2002)⁷². En évacuant complètement toute analyse qui permettrait de reconnaître les spécificités du vieillir dans l'imbrication des rapports de sexe et d'âge, il est difficile de voir comment le gouvernement pourra appréhender la diversité des réalités du vieillissement engendrée par l'imbrication des rapports sociaux et les inégalités qui en découlent. Or, nos travaux indiquent à quel point les conditions de santé et socioéconomiques ainsi que le capital social influencent

⁷¹ L'ADS est une approche transversale ayant la volonté d'intégrer progressivement le principe d'égalité entre les femmes et les hommes à l'ensemble des décisions gouvernementales ainsi que dans celles des instances locales et régionales (Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, 2007). Il s'agissait dès lors d'une importante stratégie visant à agir sur les inégalités et prévenir, en amont, les situations de discrimination en développant, dans ces politiques sociales notamment, une analyse pointue des réalités des hommes et des femmes, et ce, afin de viser une transformation profonde des rapports de sexe.

⁷² L'approche sexospécifique de l'OMS (2002) tient compte, soit 1) la culture et la sexospécificité ; 2) les facteurs économiques, 3) les facteurs sociaux ; 4) l'environnement physique, 5) les facteurs personnels ; 6) les facteurs comportementaux ; 7) les services sanitaires et sociaux

les possibilités d'activités au quotidien et, plus largement, le sentiment d'appartenance à la société. Pour l'instant, le vieillir actif au Québec, au sens normatif du référentiel, nécessite d'avoir le capital culturel, social et économique pour privilégier ce type de trajectoire du vieillir, qui reste encore pour l'essentiel, empreint d'une norme androcentrique.

Dans le même registre, nos travaux rappellent que les politiques sociales, et les référentiels qui les soutiennent, favorisent ou à l'inverse entravent la citoyenneté sociale des individus. Comme l'évoquent Gagné et Neveu (2011), approcher la question de la citoyenneté nécessite de s'interroger sur ses « frontières », sur les processus sociohistoriques et culturels qui l'encadrent, voire la formatent à travers les politiques et les pratiques discursives qui construisent la représentation du « bon citoyen ». Comme intervenante et professeure en travail social, il importe ainsi de réfléchir aux critères d'accès à ce statut au regard de ladite frontière et, dans la même lancée, de prendre en compte les processus « du bas » dans lesquels s'enchevêtrent les dimensions statutaires, relationnelles et identitaires de la citoyenneté. Il s'agit dès lors, selon les expériences individuelles et les réalités particulières des collectivités et des individus, de s'interroger sur les modalités et les dispositifs par lesquels les personnes sont/se sentent incluses ou exclues des pratiques sociales, de la communauté ainsi que du politique afin de travailler aux processus d'affiliation et au devenir acteur ou actrice, notamment pour les personnes marginalisées ou en périphérie des citoyennetés dominantes. À cet égard, rappelons que nombre d'individus aux prises avec des limitations sérieuses, des difficultés d'ordre diverses ou ayant des vécus traversés par la discrimination ou des inégalités socio-structurelles peuvent difficilement s'acquitter de certaines obligations liées au statut de citoyen « actif » selon un référentiel normatif et à l'injonction biographique

d'accomplissement de soi tout au long de la vie. Par voie de conséquence, sur le plan macro social, cette « persuasion de masse », véhiculée à travers les discours et les politiques d'activation, exprime en réalité une violence symbolique « dont la conséquence structurelle est le retrait progressif des individus du politique » (Parazelli, 2008 : 5). Cette violence s'érige ainsi sur la construction de l'individu déficitaire, celui « qui ne se prend pas en main », ou encore « sur la figure de 'l'assisté' qui profite du système », réifiant donc l'image du « mauvais pauvre » (Gonin et al, 2012 : 169).

De plus, chargés de mettre en œuvre les mesures d'activation, les travailleuses et travailleurs sociaux se retrouvent souvent dans une « impasse éthique » face à la rationalisation des pratiques dans le système de santé et de services sociaux, ayant entre autres pour effets leur déshumanisation (*Ibid*). Ainsi confrontés à une gestion de plus en plus individualisée des problèmes sociaux au détriment des aspects collectifs, les praticiennes et praticiens du social doivent donc considérer, à la fois, les parcours singuliers et les expériences subjectives des individus, les contextes d'action, de discrimination ou d'injustice vécus ainsi que les dimensions identitaire, relationnelle et sociale qui entrent en jeu. En matière de vieillissement, il importe en l'occurrence de considérer le sens que donnent les personnes âgées à leurs expériences du vieillir, d'identifier les contextes de l'agir, les finalités recherchées ainsi que les difficultés ou les obstacles recherchés le cas échéant dans le maintien du sentiment d'affiliation et d'appartenance à la collectivité. Dans cette optique, nos travaux démontrent qu'être active dans l'avancée en âge, surtout à la retraite, devrait s'ancrer dans les significations individuelles des expériences diverses du vieillissement; évaluer les individus au regard de standards normatifs du vieillissement-activation risque d'induire plusieurs biais dont

celui d'homogénéiser les trajectoires et les expériences du vieillir sans égard aux facteurs personnels, sociaux, environnementaux et structurels en présence. Les intervenantes et intervenants sociaux doivent en outre privilégier une perspective d'intervention globale, être eux-mêmes critiques face aux discours dominants et, en ce sens, ne pas s'en remettre uniquement aux pratiques standardisées en matière de vieillissement (par exemple, lorsqu'il s'agit d'évaluer l'autonomie des personnes âgées). Il est en somme impératif de travailler avec des perspectives holistes en mettant les personnes au centre des modèles d'intervention en gérontologie sociale.

En guise de conclusion, nous avons mobilisé deux notions, résolument contemporaines, autour desquelles nous avons construit notre objet de recherche : le vieillir actif, tel que construit sur la scène québécoise, ainsi que la citoyenneté vécue au quotidien. De la femme d'affaire, à la vendeuse du journal de rue, en passant par la femme artiste, la proche aidante, l'infirmière du Grand Nord, l'ouvrière, etc., nous avons eu le privilège de rencontrer des femmes aux conditions et parcours de vie fort diversifiés, voire même contrastés. Elles font partie de cette première génération de femmes à avoir accédé à la retraite de façon massive, ayant profité, pour la majorité d'entre elles, des changements sociopolitiques en matière de travail, de famille et d'éducation. Les récits révèlent, en l'occurrence, la présence de phénomènes complexes qui s'enchevêtrent : processus d'émancipation, d'autonomisation et d'individuation qui s'intriquent et confrontent les schèmes normatifs - voire patriarcaux - et les institutions de la famille et du travail d'avant la Révolution tranquille. Se dégagent en outre de nos récits des articulations biographiques, à la fois communes et singulières, qui laissent voir de profondes

transformations sociales, mais aussi d'autres phénomènes pérennes, qui témoignent toujours des rapports de pouvoir à l'œuvre dans nos institutions contemporaines.

Bibliographie

- Achenbaum, A. W. (1997). Critical gerontology. Dans A. Jamison, S. Harper et C. Victor (dir.), *Critical Approaches to Ageing and Later life* (p. 16-26). Buckingham, Philidelphia: Open University Press.
- Altheide, D., Coyle, M., DeVriese, K., et Schneider, C. (2008). Emergent qualitative document analysis. Dans D. Altheide, M. Coyle, K. DeVriese et C. Schneider (dir.), *Handbook of emergent methods* (p. 127-151). New-York: The Guilford Press.
- Anadón, M. (2006). La recherche dite «qualitative»: de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26(1), 5-31.
- Anadón, M. et Guillemette, F. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive, *Recherches qualitatives, hors séries* (5), 26-37.
- Andersen, J., et Siim, B. (2004). *The politics of inclusion and empowerment: Gender, class and citizenship*. Palgrave Macmillan.
- Arber, S., et Ginn, J. (1991). *Gender and later life : a sociological analysis of resources and constraints*. Londres: Sage.
- Attias-Donfut, C. (1995). *Les solidarités entre les générations. Vieillesse, familles, État.*, Paris: Nathan.
- Attias-Donfut, C. (2001). Sexe et vieillissement. Dans T. Bloss (dir.), *La dialectique des rapports hommes-femmes* (p. 197-215). Paris: Presses Universitaires de France.
- Attias-Donfut, C. (2009). Les grands-mères au centre des solidarités familiales. Dans M. Charpentier et A. Quéniart (dir.), *Vieilles et après !* (p. 189-205). Montréal: Remue-ménage.
- Aubert, N. (2012). La conquête de soi dans la société hypermoderne Dans D. Desmarais, J. Rhéaume, N. Arcan et I. Fortier (dir.), *Transformations de la modernité et pratiques (auto) biographiques* (p. 21-29). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Baars, J., Dohmen, J., Grenier, A., et Phillipson, C. (2013). *Ageing, meaning and social structure: Connecting critical and humanistic gerontology*. United Kingdom: Policy Press.
- Baars, J., et Phillipson, C. (2013). Connecting meaning with social structure: theoretical foundations. Dans J. Baars, J. Dohmen, A. Grenier et C. Phillipson (dir.), *Ageing, meaning and social structure: Connecting critical and humanistic gerontology* (p. 11-30). United Kingdom: Policy Press.
- Barbin, L. (1998). *L'analyse de contenu*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Barry, A. O. (2003). Les bases théoriques en analyse du discours. *Les textes de méthodologie*. Repéré à <http://www.er.uqam.ca/nobel/ieim/IMG/pdf/metho-2002-01-barry.pdf>
- Bartlett, R., et O'Connor, D. (2010). *Broadening the dementia debate: Towards social citizenship*. Royaume-Unis: The Policy Press.
- Bertaux, D. (1997). *Le récit de vie* Paris: Armand Colin.
- Bertaux, D. (2010). *Le récit de vie*. Paris: Armand Colin.
- Berthelot, J.-M. (2000). *Sociologie. Épistémologie d'une discipline. Textes fondamentaux* Bruxelles Éditions de Boeck Université.
- Bessin, M., et Gaudart, C. (2009). Les temps sexués de l'activité: la temporalité au principe du genre? *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*(9).

- Betzelt, S. (2008). Activation policies from a gender-sensible citizenship perspective: a tentative analytical framework. *3*, 7-37.
- Bickel, J.-F. (2007). Être actif dans le grand âge : un plus pour le bien-être? . *Retraite et société*(51), 83-106.
- Biggs, S. (2001). Toward critical narrativity: Stories of aging in contemporary social policy. *Journal of Aging Studies*, *15*(4), 303-316.
- Biggs, S. (2004). Age, gender, narratives, and masquerades. *Journal of Aging Studies*, *18*(1), 45-58.
- Biggs, S. (2012). Toward Critical Narrativity: Stories of Ageing in Contemporary Social Policy (*Active Ageing, Active Learning* (p. 89-102): Springer.
- Biggs, S., Lowenstein, A., et Hendricks, J. (2003). The Need for Theory in Gerontology. Critical approaches to Social Gerontology. Dans S. Biggs, A. Lowenstein et J. Hendricks (dir.), *The need For Theory. Critical Approches to Social Gerontology* (p. 1-12). New-York: Baywood Publishing Compagny.
- Biggs, S., et Powell, J. L. (2001). A Foucauldian analysis of old age and the power of social welfare. *Journal of Aging & Social Policy*, *12*(2), 93-112.
- Blais, M., et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale: description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, *26*(2), 1-18.
- Bothfeld, S., et Betzelt, S. (2011). Activation and Labour Market Reforms in Europe: Challenges to Social Citizenship - Introduction. Dans S. Betzelt et S. Bothfeld (dir.), *Activation and Labour Market Reforms in Europe* (p. 3-14). Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Boudiny, K. (2013). 'Active ageing': from empty rhetoric to effective policy tool. *Ageing and Society*, *1*(1), 1-22.
- Boudiny, K., et Mortelmans, D. (2011). A critical perspective: towards a broader understanding of 'active ageing'. *E-Journal of Applied Psychology*, *7*(1), 8-14.
- Bourdelaïs, P. (1993). *Le nouvel âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*. Paris: Odile Jacob.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris: Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (2001). Science de la science et réflexivité. Paris : Raisons d'agir.
- Bowen, A. Glenn (2006). « Grounded Theory and Sensitizing Concept », *International Journal of Qualitative Methods*, *5*(3), 12-23.
- Brannen, J. (2006). Cultures of intergenerational transmission in four-generation families. *The Sociological Review*, *54*(1), 133-154.
- Bresson, M., Jetté, C., et Bellot, C. (2013). Les enjeux de la nouvelle gestion publique en travail social Dans M. Bresson, C. Jetté et C. Bellot (dir.), *Le travail social et la nouvelle gestion publique* (p. 1-7). Sainte-Foy: Presses Universitaires du Québec.
- Bruchez, C., Fasseur, F., et Santiago, M. (2007). Entretiens phénoménologiques et entretiens focalisés sur l'activité : analyse comparative, similitudes et variations. *Recherches qualitatives – Hors Série- Actes du colloque Bilan et prospectives de la recherche qualitative*(3), 98-125.
- Brugère, F. (2010). L'éthique du care: entre sollicitude et soin, dispositions et pratiques. Dans L. Benaroyo, C. Mino et F. Worms (dir.), *La philosophie du soin* (p. 69-86). Paris: Presses Universitaires de France.
- Burrick, D. (2010). Une épistémologie du récit de vie. *Recherches qualitatives*, *8*, 7-36.

- Cadarec, V. (2004). *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Caissie, L. (2007). *The Raging Grannies: Understanding the role of activism in the lives of older women*.
- Calasanti, T. (2004). New directions in feminist gerontology: An introduction. *Journal of Aging Studies*, 18(1), 1-8.
- Calasanti, T. (2008). A feminist confronts ageism. *Journal of Aging Studies*, 22(2), 152-157.
- Calasanti, T., Slevin, K. F., et King, N. (2006). Ageism and Feminism: From “Et Cetera” to Center. *NWSA Journal*, 18 (1), 13-30.
- Caradec, V. (2007). L'épreuve du grand âge *Retraite et société*(52), 11-37.
- Caradec, V. (2012). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement: Domaines et approches*. Armand Colin.
- Castel, R. (1999). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Gallimard: Paris.
- Castoriadis, C. (1998). *Le Monde diplomatique*. Repéré à <https://www.monde-diplomatique.fr/1998/02/CASTORIADIS/3528>.
- Cazale, L., et Bernèche, F. (2012). Quelques indicateurs de santé chez les aînés. Que révèle l'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008? *Zoom Santé*, (37). Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2012/zoom_sante_no37.pdf
- Cellard, A. (1997). L'analyse documentaire. Dans J. Poupard, J.-P. Deslauriers, L. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 251-271). Boucherville Gaëtan Morin.
- Centrale des syndicats du Québec (2012). *Maintien au travail et retraite: quels enjeux autour du vieillissement de la main d'oeuvre*. Montréal. Repéré à http://www.lacsq.org/fileadmin/user_upload/csq_extranet/Instances_CSQ/CG/prive/2012-02/A1112-CG-046.pdf
- Chamahian, A. (2009). Vieillissement actif et enjeux de la formation dans le temps de retraite. *Lien social et Politiques*(62), 59-69.
- Charles, A. (2007). *Quand devient-on vieille ? Femmes, âge et travail au Québec 1940-1980*. Québec Les Presses de l'Université Laval.
- Charles, A. (2008). La vieillesse au XXe siècle. Une affaire d'État. Dans D. Fyson et Y. Rousseau (dir.), *L'État au Québec*. Repéré à https://depot.erudit.org/bitstream/003183dd/1/CHE_Etat.pdf
- Charles, A. (2011). Catégories en mouvement dans le Canada du vingtième siècle: activité, inactivité, genre et âge. Dans A. Degenne, C. Marry et S. Moulin (dir.), *Les catégories sociales et leurs frontières* (p. 271-301). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Charpentier, M. (2007). Quand la militance ne bat pas en retraite. Femmes aînées, engagement social et solidarité. Dans M. Charpentier et A. Quéniart (dir.), *Pas de retraite pour l'engagement citoyen* (p. 103-117). Québec: Presse Universitaire du Québec.
- Charpentier, M., et Billette, V. (2010). Conjuger vieillir au féminin pluriel. Dans M. Charpentier, N. Guberman, V. Billette, J.-P. Lavoie, A. Grenier et I. Olazabar (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales* (p. 55-72). Québec: Presse Universitaire du Québec.
- Charpentier, M., et Quéniart, A. (2007a). Elles persistent et signent. Trajectoires d'engagement social et politique des aînées au Québec. *Labrys. Études féministes*, (12). Repéré à <http://vsites.unb.br/ih/his/gefem/labrys12/livre/anne.htm>

- Charpentier, M., et Quéniart, A. (2007b). *Pas de retraite pour l'engagement citoyen*. Québec: Presse Universitaire du Québec.
- Charpentier, M., et Quéniart, A. (2009a). Quelle place pour les femmes âgées ? Dans M. Charpentier et A. Quéniart (dir.), *Vieilles et après ! Femmes, vieillissement et société*. Montréal: Éditions du remue-ménage.
- Charpentier, M., et Quéniart, A. (2009b). Quelle place pour les femmes âgées ? Regard sur les dynamiques d'exclusion et d'inclusion sociale. Dans M. Charpentier et A. Quéniart (dir.), *Vieilles et après ! Femmes, vieillissement et société*. Montréal: Éditions du remue-ménage.
- Charpentier, M., Quéniart, A., et Marchand, I. (2013). Sens et pratiques de la grand-maternité: une étude par théorisation ancrée auprès de femmes âgées québécoises. *Canadian Journal on Aging/La Revue canadienne du vieillissement*, 32(1), 1-11.
- Charton, Laurence (2005), « Diversité des parcours familiaux et rapport au temps », *Lien social et Politiques*, 54, p. 65-73.
- Chase, S. E. (2005). Narrative Inquiry, Multiple Lenses, Approaches, Voices. Dans N. K. Denzin et Y. S. Y.S. Lincoln (dir.), *The Sage Handbook of Qualitative Reserch* (p. 651-681). Thousand Oaks: 3th Edition, Sage Publications.
- Chaumier, J. (1997). Méthodologie. L'analyse documentaire ou la valorisation des documents *Recherche en soins infirmiers*(50), 1-4.
- Clarke, A., et Warren, L. (2007). Hopes, fears and expectations about the future: what do older people's stories tell us about active ageing? *Ageing and society*, 27(04), 465-488.
- Clément, Céline. (2015). « Les filles contre le modèle maternel ? Trajectoires des baby-boomeuses. Dans C. Bonvalet, I. Olzabal et M. Oris (dir.), *Les baby-boomers, une histoire de familles*. Une comparaison Québec-France (p. 99-125). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Collectif (2000). *Genre et Politique. Débats et perspectives*. Paris: Gallimard.
- Commission Européenne (2012). *La contribution de l'UE au vieillissement actif et à la solidarité intergénérationnelle*. Union Européenne. Repéré à ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=8710&langId=fr
- Confédération des syndicats nationaux (2011). *Les défis de la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés* Montréal: Présenté à la Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus. Repéré à [http://www.csn.qc.ca/ap/content/d/d/workspace/SpacesStore/93b99801-b401-4376-9b16-5770726b08f0/11-06 Les d%C3%A9fis de la participation au march%C3%A9 du travail final.pdf](http://www.csn.qc.ca/ap/content/d/d/workspace/SpacesStore/93b99801-b401-4376-9b16-5770726b08f0/11-06%20Les%20d%C3%A9fis%20de%20la%20participation%20au%20march%C3%A9%20du%20travail%20final.pdf)
- Connan Debunne, M.-P. (2012). Le volontariat du "vieillissement actif". *Politiques sociales*(1-2), 44-54.
- Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (2002a). *Adapter les milieux de travail au vieillissement de la main-d'oeuvre. Stratégie du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre*. Québec: Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre. Repéré à http://classiques.uqac.ca/contemporains/david_helene/adaptier_milieux_de_travail.pdf
- Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (2002b). *Avis du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre* Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre Repéré à <http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGene>

- rique_7713&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKwg+vIv9rj
ij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz.
- Conseil des aînés (2001). *La réalité des aînés québécois*. Gouvernement du Québec, Québec. Repéré à http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Les_aines_du_Quebec.pdf
- Conseil des Aînés (2002). *État de la participation dans un bénévolat en mouvance au Québec. Motivations et démotivations des personnes bénévoles âgées de 55 ans ou plus*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Conseil des Aînés (2008). *Avis sur l'état de situation des proches aidants auprès des personnes âgées en perte d'autonomie*. Québec: Gouvernement du Québec. Repéré à http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cda_04-Avis_ProchesAidants_fev2009.pdf
- Conseil du statut de la femme (1999). *Le virage ambulatoire: le prix caché pour les femmes*. Gouvernement du Québec
- Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (2010). *Projet sur l'intégration des personnes de 50 ans et plus dans l'industrie touristique. Rapport de projet et plan d'action* Montréal. Repéré à <http://m3.ithq.qc.ca/collection/00000012.pdf>
- Conseils des Aînés. (2002). Trop jeune ou trop vieux. Avis sur la situation des travailleuses et travailleurs vieillissants. Gouvernement du Québec, Québec.
- Craig, G. (2004). Citizenship, exclusion and older people. *Journal of social policy*, 33(1), 95-114.
- Creswell, J. W. (2012). Five Qualitative Approaches to Inquiry. Dans J. W. Creswell (dir.), *Qualitative Inquiry and Research Design : Choosing Among Five Approaches* (p. 69-110). Thousand Oaks: Sage Publication.
- Cumming, E., et Henry, W. E. (1961). *Growing old, the process of disengagement*. Basic Books.
- Dandurand, R. B., Jenson, J., et Junter, A. (2002). Les politiques publiques ont-elles un genre ? *Lien social et politiques, RIAC*(47), 5-13.
- Dannefer, D. (2006). Reciprocal Co-optation: The relationship of Critical Theory and Social Gerontology. Dans J. Baars, D. Dannefer, C. Phillipson et A. Walker (dir.), *Aging, Globalization and Inequality. The New Critical Gerontology* (p. 103-120). New-York: Baywood Publishing Compagny.
- Delphy, C. (2004). Retrouver l'élan du féminisme. *Le Monde diplomatique*, 24-25.
- Demazière, D. (2011). L'entretien biographique et la saisie des interactions avec autrui. *Recherches qualitatives*, 30(1), 61-83.
- DEMOS (2012). *Ageing across Europe*. Positive About Age Practical about life (WRVS). Repéré à http://www.wrvs.org.uk/Uploads/Documents/Reports_and_Reviews/ageing_across_europe_may24_2012.pdf
- Descarries, F. (2012). Recherche féministe, pratiques militantes et science. *Découvrir*. Repéré à <http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2012/03/recherche-feministe-pratiques-militantes-science>
- Deslauriers, J.-P., et Kérisit, M. (1997). Le devis de la recherche qualitative. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologique et méthodologiques* (p. 85-111). Montréal: Gaëtan Morin Éditeur.
- Desmarais, D. (2012). Le raccrochage scolaire et la construction identitaire de jeunes adultes: des parcours en dent de scie. Dans D. Desmarais, J. Rhéaume, N. Arcan et I. Fortier

- (dir.), *Transformations de la modernité et pratiques (auto) biographiques* (p. 119-133). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Dietz, M. (2000). Tout est dans le contexte: féminisme et théories de la citoyenneté. Dans T.-H. Ballmer-Cao, V. Mottier et L. Sgier (dir.), *Genre et politique. Débats et perspective* (p. 122-160). Paris: Gallimard.
- Direction Santé publique de la Montérégie (2011). *Bien vieillir : Un objectif, un concept, une approche, une démarche*. Montérégie. Repéré à <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/promotion-prevention/N3-DSDC-BIEN-VIEILLIR-Intranet.pdf>
- Doré, C., et Lambert, C. (2015). Antigonie: Emblème de la voix des femmes en éthique. *Recherches féministes*, 28(1), 1-10.
- Ducharme, M.-N. (2007). *Les besoins en ressourcement et en formation chez les bénévoles engagés auprès des aînés. Le point de vue des bénévoles*. Centre Berthiaume-Du Tremblay pour Les Rendez-vous annuels.
- Dufour, P., Dobrowolsky, A., Jenson, J., Saint-Martin, D., et White, D. (2007). *L'investissement social au Canada. Émergence d'un référentiel sous tension*. Communication présentée pour un mélange à l'honneur de Bruno Jobert: Olivier Giraud et Philippe Warin, Politiques publiques et démocratie, Paris: Éditions La Découverte. Repéré à <http://www.cccg.umontreal.ca/pdf/wp14.pdf>
- Emploi-Québec (2003). *Stratégie d'intervention à l'intention des travailleuses et travailleurs de 45 ans et plus. Pour que tous et toutes profitent du plein emploi*. Gouvernement du Québec Repéré à http://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_imt_45ansplus.pdf
- Erikson, E. (1981). The Problem of Ego Identity Dans S. L. D (dir.), *The Life Cycle Readings in Human Development* (p. 189-198). New York: Columbia University Press.
- Esping-Andersen, G. (1999). *Les trois mondes de l'Etat-providence. Essai sur le capitalisme moderne*. Paris: Presses universitaires de France.
- Esping-Andersen, G., et Palier, B. (2008). *Trois leçons sur l'État-providence*. Paris: Seuil.
- Estes, C. (2006). Critical Feminist Perspectives, Aging, and Social Policy. Dans J. Baars, D. Dannefer, C. Phillipson et A. Walker (dir.), *Aging, Globalization and Inequality. The New Critical Gerontology* (p. 81-101). New-York: Baywood Publishing Compagny.
- Estes, C. L. (2001). *Social Policy and Aging : A critical Perspective*. Londres: Sage.
- Estes, C. L. (2003). Theoretical Perspectives on Old Age Policy: A Critique and A Proposal. Dans S. Biggs, A. Lowenstein et J. Hendricks (dir.), *The need For Theory. Critical Approches to Social Gerontology* (p. 219-243). New-York: Baywood Publishing Compagny.
- Evers, A., et Guillemard, A.-M. (2013). Introduction: Marschall's concept of citizenship and contemporaray welfare reconfiguration. Dans E. Adalbert et A.-M. Guillemard (dir.), *Social Policy and citizenship : The changing Landscape* (p. 3-33). Oxford Oxford Press.
- Fairclough, N., Mulderring, J., Wodak, R. (2011). Critical Discourse Analysis. Dans Van Dijk (dir.), *Discourses Studies. A Multidisciplinary Introduction*. New-Yorks : Sage Publications.
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (2007). *Les conditions de vie des personnes âgées: un enjeu de société, une responsabilité qui nous interpelle tous*. Montréal: Présenté à la Ministre de la Famille et des Aînés dans le cadre de la

- consultation Les conditions de vie des personnes âgées: un enjeu de société, une responsabilité qui nous interpelle tous. Repéré à <http://ftq.qc.ca/wp-content/uploads/ftqimport/4136.pdf>
- Feller, E. (2004). *La représentation sociale du vieillissement : évolution et Paradoxe*. Communication présentée http://www.ucanss.fr/universites/2004/conf/conference_n11.pdf, consultée le 1 mars 2011.
- Flamand, A. (2005). Les espaces intermédiaires, un état des lieux raisonné. *IUP-LOUEST, Paris*.
- Fleury, C. (2013). Sociodémographiques en bref. *Institut de la Statistique du Québec*, 17(2), 11-16.
- Fordin, M., et St-Germain, L. (2010). *Étude du secteur aîné au Centre-du-Québec : Conditions de vie, services et ressources*. Montreal: Rapport de recherche déposé au Comité de suivi de l'Entente spécifique en matière d'adaptation des services et des infrastructures aux besoins des personnes âgées du Centre-du-Québec 2008-2013, Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (CRÉCQ). Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).
- Foster, L., et Walker, A. (2013). Gender and active ageing in Europe. *European Journal of Ageing*, 1-8.
- Gagné, N. et Neveu, C. (2011). Présentation : L'anthropologie et la « fabrique » des citoyennetés. *Anthropologie et Sociétés*, 33(2), 7-24.
- Gagnon, É., Fortin, A., Ferland-Raymond, A. E., et Mercier, A. (2004). Donner du sens. Trajectoires de bénévoles et communautés morales. *Lien social et Politiques*(51).
- Gangbe, M., et Ducharme, F. (2006). Le "bien vieillir": concepts et modèles [Concepts and models of well aging]. *MS. Medecine sciences*, 22(3), 297-300.
- Gaudet, S. (2011). La participation sociale des Canadiens: une analyse selon l'approche des parcours de vie. *Canadian Public Policy*, 37, 33-56.
- Gaudet, S. (2012). Lire les inégalités à travers les pratiques de participation sociale. *SociologieS*.
- Gaudet, S. (2015). La participation sociale...entre le care et le don. Dans B. Sophie et J. Perreault (dir.), *Le care. Éthique féministe actuelle* (p. 137-161). Montreal: Éditions du remue-ménage.
- Gautier, A., et Heinen, J. (1993). Introduction. Dans A. Gautier et J. Heinen (dir.), *Le sexe des politiques sociales* (p. 7-23). Paris: Côté-femmes éditions.
- Gestin, A. (2002). « Supermamie » : émergence et ambivalence d'une nouvelle figure de grand-mère. *Dialogue*, 158(4), 22-31.
- Gilleard, C. J., et Higgs, P. (2000). *Cultures of ageing: Self, citizen, and the body*. Pearson Education.
- Gilligan, C. (1982). *In a different voice: Psychological theory and women's development*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Giraud, I. (2007). Comment opérationnaliser le concept de citoyenneté dans les recherches empiriques sur les politiques de genre. Dans M. Tremblay, T.-H. Ballmer-Cao, B. Marques-Pereira et M. Sineau (dir.), *Genre, citoyenneté et représentation* (p. 81-103). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Godbout, J. T. (2000). Le don, la dette et l'identité. *Paris, La Découverte*.

- Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives*, 24(1), 3-17.
- Gonin, A., Grenier, J., et Lapiere, J.-A. (2012). Impasses éthiques des politiques sociales d'activation. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(1), 166-186.
- Gouvernement du Québec (2001). *Le Québec et ses aînés: engagés dans l'action*. Québec.
- Gouvernement du Québec (2002). *Rapport préparatoire en vue de la Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement*. Québec.
- Gouvernement du Québec (2012). *Vieillir et vivre ensemble. Chez soi, dans sa communauté, au Québec*. Québec Repéré à <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/politique-vieillir-et-vivre-ensemble.pdf>
- Grenier, A. (2012). *Transitions and the Lifecourse. Challenging the constructions of "growing old"*. Great Britain: Policy Press.
- Grenier, A., et Phillipson, C. (2013). Rethinking agency in late life: structural and interpretive approaches. Dans J. Baars, J. Dohmen, A. Grenier et C. Phillipson (dir.), *Ageing, meaning and social structure: Connecting critical and humanistic gerontology* (p. 55-79). United Kingdom: Policy Press.
- Grenier, S. (2009). *L'emploi et la citoyenneté: une fragile alliance. Étude du lien entre l'emploi et la citoyenneté*. (Thèse présentée à la Faculté des arts et des sciences en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences humaines appliquées, Université de Montréal).
- Groulx, L.-H. (2003). La stratégie de lutte contre la pauvreté: comparaison France-Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 211-217.
- Groulx, L. H. (2009). La restructuration récente des politiques sociales au Canada et au Québec: éléments d'analyse. *Labour/Le travail*(63), 9-46.
- Guba, E.G. et Lincoln, Y.S. (1994). Competing paradigms in qualitative research. Dans N.K. Denzin et Y.S. Lincoln (dir.), *Handbook of qualitative research* (pp.105-117). Thousand Oaks : Sage.
- Guberman, N. (2003). La rémunération des soins aux proches : enjeux pour les femmes *Nouvelles pratiques sociales*, 16(1), 186-206.
- Guberman, N., et Lavoie, J.-P. (2010). Pas des superhéros. Des réalités et expériences des proches aidants. Dans M. Charpentier, N. Guberman, V. Billette, J.-P. Lavoie, A. Grenier et I. Olazabar (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*. Québec: Presse Universitaire du Québec.
- Guillemard, A-M (1972). *La retraite, une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*. Paris : La Haye.
- Guillemard, A.-M. (1980). *La vieillesse et l'État*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Guillemard, A.-M. (2003). De la retraite mort sociale à la retraite solidaire » La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après. *Gérontologie et société*(102), 53-66.
- Guillemard, A.-M., et Viriot Durandal, J.-P. (2015). Age, citoyenneté et politiques du vieillissement Dans J.-P. Viriot Durandal, É. Raymond, T. Moulart et M. Charpentier (dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés* (p. 13-30). Québec: Presses de l'Université du Québec
- Guillemard, A. M. (1984). Jalons pour une sociologie des politiques sociales: Le cas de la politique française de la vieillesse. *Sociologie et société*, 16(2), 119-128.

- Hacking, I. (2006). 2 types de gens : les cibles mouvantes. Repéré à http://www.college-de-france.fr/media/historique/UPL32427_types_de_gens.pdf.
- Haicault, M. (2000). *L'expérience sociale du quotidien. Corps, espace, temps*. Ottawa: Les Presses d'Ottawa.
- Havighurst, R. J., et Albrecht, R. (1953). *Older people*. New-York: Longmans, Greens.
- Hensens, H. (2002). *L'analyse documentaire, qu'est-ce que c'est ?*
Institut de recherche documentaire France. Repéré à <https://www.mpl.ird.fr/documentation/indexation/analyse.htm>
- Hill, L. P. (2000). *The raging grannies: personal attributes of older women involved in popular education for social change*. (Unpublished MA thesis, OISE/University of Toronto.).
- Hirata, H., et Kergoat, D. (2005). Les paradgimes sociologiques à l'épreuve des catégories de sexe. *Papeles del CEIC*(17), 1-15.
- Hummel, C. (1998). Les représentations sociales de la vieillesse *Cahiers psychiatriques*(24), 25-35.
- Institut national de santé publique du Québec, Direction Santé publique de la Capitale-Nationale, Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec, et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînées de l'Université Laval (2007). *La participation sociale, des défis des sociétés vieillissantes*. Québec. Repéré à http://www.cevq.ca/fileadmin/cha/internet/cevq/Consultation_publicque_sur_les_conditions_de_vie_des_aines.pdf
- Jamison, A., et Victor, C. (1997). Theory and concept in social gerontology. Dans A. Jamison, S. Harper et C. Victor (dir.), *Critical Approaches to Ageing and Later life* (p. 176-187). Buckingham, Phildelphia: Open University Press.
- Jeffrey, D. (2004). Le chercheur itinérant, son éthique de la rencontre et les critères de validation de sa production scientifique. *Recherches qualitatives. Hors Série, 1*, 115-127.
- Jensen, P. H., et Pfau-Effinger, B. (2005). 'Active' citizenship: the new face of welfare. Dans J. G. Andersen, Guillemard, A.-M., Jensen, P. H., Pfau-Effinger, B., & Daly, G. (dir.), *The changing face of welfare: consequences and outcomes from a citizenship perspective*. (p. 1-14). Royaume-Uni: Policy Press.
- Jenson, J. (2001). D'un régime de citoyenneté à un autre : la rémunération des soins *Travail, genre et sociétés*, 2(6), 43-58.
- Jenson, J. (2006). La citoyenneté sociale et les "nouveaux risques sociaux" au Canada : où sont passées les voix des femmes ? [Social citizenship and "new social risks" : What has happened to women's voices ?]. *Droit et société*(62), 21-43.
- Jenson, J. (2007). Des frontières aux lisières de la citoyenneté. Dans J. Jenson, B. Marques-Pereira et E. Remacle (dir.), *L'état des citoyennetés en Europe et dans les Amériques* (p. 23-33). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Jenson, J. (2011). Politiques publiques et investissement social : quelles conséquences pour la citoyenneté sociale des femmes ? *Cahiers du Genre*(2), 21-43.
- Jenson, J., et Lepinard, E. (2009). Penser le genre en sciences politiques. *Revue française de science politique*, 59(2), 183-201.
- Jobert, B. (1992). Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques. *Revue française de science politique*, 42(2), 219-234.
- Jobert, B. (2004). Une approche dialectique des politiques publiques. *Pôle Sud*(2), 43-54.

- Johansson, H., et Hvinden, B. (2013). Toward a post-marsahllian frame-work for the analysis of social citizenship. Dans E. Adalbert et A.-M. Guillemard (dir.), *Social Policy and citizenship : The changing Landscape* (p. 35-79). Oxford Press: Oxford.
- Jolivet, A. (2002). La politique européenne en faveur du vieillissement actif *Retraite et Société*(36), 137-157.
- Jonhson, M. (2001). La conception de la vieillesse dans les théories gérontologies *Retraite et société*, 34, 51-67.
- Kaberr, Neila (2005). *Inclusive Citizenship : Meaning and Expressions*. Zed Books LTD : London.
- Katz, S. (2003). Critical Gerontological Theory: Intellectual Fieldwork and The Nomadic Life of Ideas. Dans S. Biggs, A. Lowenstein et J. Hendricks (dir.), *The need For Theory. Critical Approches to Social Gerontology* (p. 15-31). New-York: Baywood Publishing Compagny.
- Katz, S. (2008). Thinking of age: Personal reflections on critical gerontology. *Journal of Aging Studies*, 22(2), 140-146.
- Kauffman, J.-C. (2004). *L'entretien compréhensif*. Paris: 2e edition, Armand Colin.
- Keller, R. (2007). L'analyse de discours du point de vue de la sociologie de la connaissance. Une perspective nouvelle pour les méthodes qualitatives. *Recherches Qualitatives, hors série*(3), 287-306.
- Kempeneers, M., et Dandurand, R. (2009). Dynamiques intergénérationnelles et transformation de la présence familiale autour de la petite enfance. Dans A. Quéniart et R. Hurtubise (dir.), *L'intergénérationnel. Regards pluridisciplinaires* (p. 111-126). France Presses des Hautes Études en Santé Publique.
- Kempeneers, M., Lelièvre, E. et Robette, N. (2015). « Trajectoires d'activité des femmes issues du baby-boom ». Dans C. Bonvalet, I. Olzabal et M. Oris (dir.), *Les baby-boomers, une histoire de familles*. Une comparaison Québec-France (p. 99-125). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Kergoat, D. (2010). Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion Dans A. Bidet-Mordel (dir.), *Les rapports sociaux de sexe* (p. 60-75): Presses universitaires de France.
- Lagacé, C., Leseman, F., Crespo, S., et Tourville, Y. (2005). Vieillesse de la main-d'œuvre, pratiques d'entreprises, politiques publiques : développer une pratique différenciée du phénomène pour mieux agir. Montréal : Groupe de recherche sur les transformations du travail, des âges et des politiques sociales, INRS – Urbanisation, culture et société.
- Lalive d'Epinau, C. (1995). Les représentations de la vieillesse dans les récits autobiographique de personnes âgées Repéré à <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/pul/dumont/fdchap20.html>
- Lamoureux, D. (2004). Public/privé. Dans H. Hirata, F. Laborie, H. L. Doaré et D. Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme* (p. 185-190). Paris: Presses universitaires de France.
- Lamoureux, J. (2001). Marges et citoyenneté. *Sociologie et Sociétés*, 13(2), 29-48.
- Lauzon, J.-S. (1980). Aperçu de quelques théories psychosociales du vieillissement. *Santé mentale au Québec*, 5(2), 3-11.
- Lavoie, J.-P., et Guberman, N. (2010). Les politiques québécoises à l'égard des personnes âgées avec des incapacités. Dans M. Charpentier, N. Guberman, V. Billette, J.-P.

- Lavoie, A. Grenier et I. Olazabar (dir.), *Viellir au pluriel* (Vol. 413-430, p. 7-31). Québec: Presse Universitaire du Québec.
- Lefebvre, S., Cloutier, E., Ledoux, É., Chatigny, C., et ST-Jacques, Y. (2003). Transmission et vieillissement au travail. *Vie et vieillissement*, 2(1-2), 67-76.
- Lépinard, E. (2011). Autonomy and the Crisis of the Feminist Subject: Revisiting Okin's Dilemma. *Constellations*, 18(2), 205-221.
- Lesemann, F. (2001). L'évolution des politiques sociales et le maintien à domicile. *Gérontophile*, 23(1), 1-6.
- Levasseur, M., Richard, L., Gauvin, L., et Raymond, É. (2010). Inventory and analysis of definitions of social participation found in the aging literature: Proposed taxonomy of social activities. *Social science & medicine*, 71(12), 2141-2149.
- Lewis, G. (2004). *Citizenship: personal lives and social policy*. Royaume-Uni: Policy Pr.
- Lie, M., Baines, S., et Wheelock, J. (2009). Citizenship, Volunteering and Active Ageing. *Social Policy & Administration*, 43(7), 702-718. doi: 10.1111/j.1467-9515.2009.00690.x
- Lister, R. (1997). *Citizenship: Feminist Perspectives*. New York: New York University Press.
- Lister, R. (2007). Inclusive Citizenship: Realizing the Potential 1. *Citizenship studies*, 11(1), 49-61.
- Loriaux, M. (1995). Les conséquences de la révolution démographique et du vieillissement sociétal: restructuration des âges et modification des rapports entre générations. *Sociologie et sociétés*, 27(2), 9-26.
- Marchand, I., Quéniart, A., et Charpentier, M. (2010). Vieillesse d'aujourd'hui: les femmes âgées et leurs rapports au temps. *Expériences temporelles du vieillir, Enfance, Famille et Générations*(13), 59-78.
- Marques-Pereira, B. (2003). *La citoyenneté politique des femmes*. Paris: Armand Colin.
- Marques-Pereira, B. (2004). Citoyenneté. Dans H. Hirata, F. Laborie, H. L. Doaré et D. Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme* (p. 16-21). Paris: Presses universitaires de France.
- Marques-Pereira, B., et Pfefferkorn, R. (2011). Genre, politiques sociales et citoyenneté : enjeux et recompositions, Introduction. *Cahiers du Genre*(2), 5-19.
- Marshall, T. H. (1963). *Class, citizenship and social development*. Chicago: Chicago University Press.
- Martin, W. (2007). Embodying Bodies, Emotions and Risk 'Active' Ageing: Later Life.
- Martineau, S. (2007). L'éthique en recherche qualitative: quelques pistes de réflexion. *Recherches qualitatives, Hors-série*, 5, 70-81.
- Martinson, M., et Minkler, M. (2006). Civic engagement and older adults: A critical perspective. *The Gerontologist*, 46(3), 318-324.
- Mathias, L. t., et Prats, E. l. (2006). Viellissement actif : comparaison des politiques publiques sur 10 pays.
- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C., et Turcotte, D. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville: Gaëtan Morin Éditeur.
- Mc Donald, L. (2006). *La retraite selon le sexe: le bien-être des femmes de la 'nouvelle' retraite' »*, dans L.O. STONE, *Les nouvelles frontières de recherche au sujet de la retraite*. Ottawa, Statistiques Canada.

- Mc Lean, M., Houlahan, N., et Barskey, F. B. (1994). Health Realities and Independence : The Voice of Elderly Women. Dans P. Leonard et B. Nichols (dir.), *Gender, Aging and the State* (p. 133-163). Québec: Black Rose Book.
- Mercier, A. (2008). *Définitions et sens du bénévolat: discours d'acteurs sociaux et d'experts*. (Université Laval).
- Miles, M. B., et Huberman, M. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2^e éd.). Paris: De Boeck.
- Mingol, I. C. (2013). Philosophical Perspectives on Caring Citizenship. *Peace Review*, 25(3), 406-413.
- Ministère de l'emploi, de la solidarité Sociale, et de la famille (2004). *Projets pilotes à l'intention des travailleurs âgés : évaluation de la mise en œuvre par études de cas*. Québec: Gouvernement du Québec. Repéré à http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_etude_proj-pilote-trav-ages-sondage-200409.pdf
- Ministère de la Famille et des Aînés (2008). *Préparons l'avenir avec nos aînés. Rapport de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés*. Gouvernement du Québec. Repéré à <http://www.mfa.gouv.qc.ca>
- Ministère de la Famille et des Aînés (2007). *Les conditions de vie des personnes âgées. Un enjeu de société, une responsabilité qui nous interpelle tous*. Gouvernement du Québec. Repéré à <http://www.consultationpublique-aines.gouv.qc.ca>
- Ministère de la Famille et des Aînés (2009). *Municipalité amie des aînés. Favoriser le vieillissement actif au Québec*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (1999). *Bien vivre avec son âge. Revue de la littérature sur la promotion de la santé des personnes âgées*. Gouvernement du Québec. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/1999/99-246.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2005). *Un défi de solidarité. Le service aux aînés en perte d'autonomie, Plan d'action 2005-2010*. Gouvernement du Québec. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2005/05-830-01.pdf>
- Ministère des Affaires sociales (1985). *Un nouvel âge à partager*. Québec.
- Ministère des Finances (2012). *Les Québécois et leur retraite. Pour des régimes accessibles à tous*. Québec: Gouvernement du Québec. Repéré à <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/fr/documents/Retraite.pdf>
- Minkler, M. (1999). Introduction. Dans M. Minkler et C. L. Estes (dir.), *Critical Gerontology. Perspectives from Political and Moral Economy* (p. 1- 16). New-York: Baywood Publishing Compagny.
- Minkler, M. (2007). Two Critical gerontology: reflections for the 21st century. Critical perspectives on ageing societies. Dans M. Bernard et T. Scharf (dir.), *Critical perspectives on ageing societies* (Vol. 13-23). Bristol: Policy Press.
- Moody, H. R. (2008). The maturing of critical gerontology. *Journal of Aging Studies*, 22(2), 205-209.
- Morales-Hudon, A. (2008). Citoyenneté plurielle: paradoxes et tensions de l'inclusion des femmes. Le cas des femmes zapatistes du Chiapas, Mexique *Les Cahiers de l'IREF* Montréal: Institut de recherches et d'études féminites de l'Université du Québec à Montréal.

- Mouffe, C. (1995). Feminism, citizenship, and radical democratic politics. Dans L. Nicholson et S. Seidman (dir.), *Social postmodernism: Beyond identity politics* (p. 315-331). Cambridge University Press
- Moulaert, T. (2014). Le "vieillissement actif" : balises du débat. Dans T. Moulaert, S. Carbonnelle et L. Nisen (dir.), *Le vieillissement actif dans tous ses éclats* (p. 61-78): Presses universitaires de Louvain.
- Moulaert, T., Biggs, S., et Cadarec, V. (2015). Repenser l'avancée en âge au temps du vieillissement actif Dans J.-P. Viriot Durandal, É. Raymond, T. Moulaert et M. Charpentier (dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés* (p. 269-282). Québec: Presses de l'Université du Québec
- Moulaert, T., et Léonard, D. (2011). Le vieillissement actif sur la scène européenne. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2105(20), 5-31.
- Moulaert, T., et Viriot Durandal, J.-P. (2012). Le "vieillissement actif" sur la scène internationale: perspectives méthodologiques pour l'étude d'un référentiel polymorphe. *Politiques sociales*(1-2), 10-21.
- Moulaert, T., et Viriot Durandal, J.-P. (2013). De la notion au référentiel international de politique publique. Le savant, l'expert et le politique dans la construction du vieillissement actif. *Recherches sociologiques et anthropologiques*(44-1), 11-31.
- Mozère, L. (2004). Le «souci de soi» chez Foucault et le souci dans une éthique politique du care.. Quelques pistes de travail. *Le Portique. Revue de philosophie et de sciences humaines*(13-14).
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Muller, P. (2000). L'analyse cognitive des politiques publiques: vers une sociologie politique de l'action publique. *Les approches cognitives des politiques publiques*, 50(2), 189-207.
- Muller, P. (2005). *Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique*. Presses de Sciences Po.
- Muller, P. (2010). Référentiel. *Références*, 555-562.
- Nations Unies (1982). *Rapport de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement*. New-York. Repéré à <http://www.un.org/esa/socdev/ageing/documents/Resources/VIPEE-French.pdf>
- Nault, G., et Moreau, N. (2014). "Mis à l'épreuve". Repenser les liens entre troubles dépressifs et société. Dans M.-C. Doucet et N. Moreau (dir.), *Penser les liens entre santé mentale et société* (p. 11-25). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Olazabal, I., et Desplanques, A. C. (2008). La grandparentalité chez les enfants du baby-baby-boom au Québec. Une nouvelle logique des rapports intergénérationnels. *Éthique publique*, 10(2), 148-157.
- Olivier, M., et Tremblay, M. (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Paris/Montréal: L'Harmattan.
- Organisation mondiale de la Santé (2002). *Vieillir en restant actif, Cadre d'orientation*. Repéré à http://whqlibdoc.who.int/hq/2002/WHO_NMH_NPH_02.8_fre.pdf
- Organisation mondiale de la Santé (2007). *Guide mondial des villes-amies des aînés*. Repéré à http://www.who.int/ageing/publications/Guide_mondial_des_villes_amies_des_aines.pdf

- Orofiamma, R. (2002). Le travail de la narration dans le récit de vie. Dans C. Niewiadomski & G. de Villers (dir.). *Souci et soin de soi, Liens et frontières entre histoire de vie, psychothérapie et psychanalyse* (pp.163-191). Paris : Édition de l'Harmattan.
- Paillé, P.,et Muchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Palier, B.,et Surel, Y. (2005). Les «trois I» et l'analyse de l'État en action. *Revue française de science politique*, 7-32.
- Paperman, P. (2015a). L'éthique du care et les voix différentes de l'enquêt. *Recherches féministes*, 28(1), 29-44.
- Paperman, P. (2015b). Le care comme reconnaissance et comme critique. Dans S. Bourgault et J. Perreault (dir.), *Le care. Éthique féministe actuelle* (p. 53-69). Montréal: Éditions du remue-ménage.
- Parazelli, M. (2008). Violences structurelles. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 3-8.
- Pascall, G.,et Lewis, J. (2004). Emerging gender regimes and policies for gender equality in a wider Europe. *Journal of social policy*, 33(3), 373-394.
- Pateman, C. (1988). The patriarchal welfare state. Dans C. Pierson et F. G. Castles (dir.), *The welfare state reader* (p. 134-151). Cambridge: Polity Press.
- Pennec, S. (2001). Les liens sociaux au moment du passage à la retraite : différences entre les sexes. Dans M. Legrand (dir.), *La retraite : une révolution silencieuse* (p. 159-178): ERES
- Pennec, S. (2004). Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux. *Lien social et politiques*, RIAC(51), 97-107.
- Pennec, S. (2007). Le vieillissement et l'évolution des formes de l'engagement. Quelle question pour la citoyenneté ? Dans M. Charpentier et A. Quéniart (dir.), *Pas de retraite pour l'engagement citoyen*. Québec: Presse Universitaire du Québec.
- Pennec, S. (2009). Des générations de femmes aux multiples engagements : du quotidien à la longue durée. Dans M. Charpentier et A. Quéniart (dir.), *Vieilles et après ! Femmes, vieillissement et société* (p. 139-163). Montréal: Éditions du remue-ménage.
- Perez, S. (2007). *Femmes âgées occupant "positions formelles du pouvoir*. Communication présenté Journées d'études. L'âge et le pouvoir en question. Intégration et exclusion des personnes âgées dans les décisions publiques et privées, Université Paris Descartes.
- Pernigotti, E.,et Tremblay, D.-G. (2011). Le vieillissement professionnel sous tension: les variations sociales de l'expérience de fin de carrière dans trois entreprises touchées par la crise au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 24(1), 51-68.
- Petit, M. (2010). Les femmes retraitées en France: entre engagement bénévole et engagement familial. *Enfances, Familles, Générations*(13), 79-96.
- Phillips, A. (2000). Espaces publics, vies privées Dans T.-H. Ballmer-Cao, V. Mottier et L. Sgier (dir.), *Genre et politique. Débats et perspective* (p. 397-454). Paris: Gallimard.
- Phillipson, C. (2015). Mondialisation, récession économique et exclusion sociale. Défis pour les politiques publiques dans le domaine du vieillissement Dans J.-P. Viriot Durandal, É. Raymond, T. Moolaert et M. Charpentier (dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des ainés* (p. 73-91). Québec: Presses de l'Université du Québec
- Pike, E. C. J. (2011). The Active Aging Agenda, Old Folk Devils and a New Moral Panic. *Sociology of Sport Journal*, 28(2), 209-225.

- Pilon, A. (1990). La vieillesse: reflet d'une construction sociale du monde. *Nouvelles pratiques sociales*, 3(2).
- Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologie. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 113-169). Boucherville Gaëtan Morin.
- Pitrou, A. (1997). Vieillesse et famille : qui soutient l'autre ? *Lien social et Politiques*(38), 145-158.
- Plaza, D. (2000). Transnational Grannies: The Changing Family Responsibilities of Elderly African Caribbean-Born Women Resident in Britain. *Social Indicators Research*, 51(1), 75-105.
- Powell, J. L., et Chamberlain, J. M. (2012). *Social Welfare, Aging and Social Theory*. United Kingdom: Lexington Books.
- Paugam, S. (2013). *Le lien social*. Collections Que sais-je. Paris : Presses Universitaires de France.
- Quéniart, A. (2005). Retraitées avant 65 ans : regards d'une nouvelle génération. Ville de Montréal et Service aux collectivités de l'UQAM, Rapport de recherche.
- Quéniart, A. (2007). Prendre sa retraite avant 65 ans : pourquoi et pour quoi faire? Dans M. Charpentier et A. Quéniart (dir.), *Vieillesse, retraite et engagement citoyen* (p. 41-55). PUQ.
- Quéniart, A., Charpentier, M., et Lebreton, C. (2011). La recherche féministe et les femmes âgées : une rencontre récente. *labrys, études féministes/ estudos feministas*(juillet/décembre 2011 -janvier /juin 2012).
- Racine, M. (2006). Quelle place peut prendre le chercheur dans l'interprétation du sens... du sens donné par les acteurs sociaux auprès de qui il fait sa recherche? *Les actes*, 112.
- Ramos, S. (2012). Après le travail: quel sens les individus donnent-ils à leurs activités *Les politiques sociales* (1-2), 126-137.
- Ranzijn, R. (2010). Active Ageing --Another Way to Oppress Marginalized and Disadvantaged Elders?: Aboriginal Elders as a Case Study. *Journal of Health Psychology*, 15(5), 716-723. doi: 10.1177/1359105310368181
- Ray, R. E. (2003). The perils and Possibilities of Theory. Dans S. Biggs, A. Lowenstein et J. Hendricks (dir.), *The need For Theory. Critical Approches to Social Gerontology* (p. 33-44). New-York: Baywood Publishing Compagny.
- Raymond, É., Gagné, D., Sévigny, A., et Tourigny, A. (2008). *La participation sociales des aînés dans une perspective de vieillissement en santé: réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire* Laval: Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université.
- Raymond, É., et Grenier, A. (2012). Vieillesse active et aînés handicapés au Québec: Duo du possible ou mirage ? *Politiques sociales*(1-2), 113-125.
- Raymond, É., Sévigny, A., Levasseur, M., Coimbra Ferreira de Almeida, M., et Villaverde Cabral, M. (2015). Participation sociale des aînés: entre définitions, actions et pouvoirs Dans J.-P. Viriot Durandal, É. Raymond, T. Moulaert et M. Charpentier (dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés* (p. 207-222). Québec: Presses de l'Université du Québec

- Rochman, J., et Tremblay, D.-G. (2010). Services et seniors : l'impact du programme mada sur le développement des services municipaux communautaires et privés au Québec. *Gérontologie et société*(135), 285-339.
- Ross-Sheriff, F. (2008). Aging and Gender, Feminist Theory, and Social Work Practice Concerns. *Affilia*, 23(4), 309-311.
- Rossi, G., Boccacin, L., Bramanti, D., et Meda, S. G. (2014). Active Ageing: Intergenerational Relationships and Social Generativity. Dans G. Riva, P. A. Marsan et C. Grassi (dir.), *Active Ageing and Healthy Living. A Human Centered Approach in Research and Innovation as Source of Quality of life* (p. 57). Amsterdam: IOS Press.
- Rudman, D. L. (2006). Shaping the active, autonomous and responsible modern retiree: An analysis of discursive technologies and their links with neo-liberal political rationality. *Ageing and society*, 26(02), 181-201.
- Rudman, D. L. (2013). Critical discourse analysis: Adding a political dimension to inquiry. Dans M. P. Cuthin et V. A. Dickie (dir.), *Transactional perspectives on occupation* (p. 169-181). New-York/London: Springer.
- Rudman, D. L. (2015). Embodying positive aging and neoliberal rationality: Talking about the aging body within narratives of retirement. *Journal of Aging Studies*, 34, 10-20.
- Saillant, F., et Gagnon, E. (2001). Responsabilité pour autrui et dépendance dans la modernité avancée. Le cas de l'aide aux proches. *Lien social et Politiques*(46), 55-69.
- Saillant, F., Tremblay, M., Clément, M., et Charles, A. (2004). Politiques sociales et soins de santé: conséquences et enjeux pour les femmes. Dans D. Masson (dir.), *Femmes et politiques: l'État en mutation* (p. 181-210). Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Sainsbury, D. (2000). Les droits sociaux des femmes et des hommes. Les dimensions du genre dans les États-providences Dans T.-H. Ballmer-Cao, V. Mottier et L. Sgier (dir.), *Genre et politique. Débats et perspective* (p. 233-276). Paris: Gillarmard.
- Sanscartier, M. D. (2015). *A Brave New Citizenry: Exploring Canadian Welfare State Retrenchment through Changing Citizenship*. (A thesis submitted to the Faculty of Graduate Studies of The University of Manitoba in partial fulfillment of the requirements for the degree of master of arts).
- Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide. *Recherches qualitatives*, 99-111.
- Sawchuk, D. (2009). The Raging Grannies: Defying Stereotypes and Embracing Aging Through Activism. *Journal of Women & Aging*, 21(3), 171 - 185.
- Scott, J. (2000). Genre : une catégorie utile d'analyse historique Dans J. Bisilliat et C. Verschuur (dir.), *Le Genre : un outil nécessaire : introduction à une problématique* (p. 125-150). Paris: L'Harmattan.
- Segalen, M., et Attias-Donfut, C. (2007). *Grands-parents. La famille à travers les générations*. Paris: Odile Jacob.
- Sevenhuijsen, S. (1998). *Citizenship and the Ethic of Care*. London: Routledge.
- Sevenhuijsen, S. (2003). The Place of Care The Relevance of the Feminist Ethic of Care for Social Policy. *Feminist Theory*, 4(2), 179-197.
- Sévigny, A., et Vézina, A. (2007). La contribution des bénévoles au soutien à domicile des personnes âgées: Les frontières de leur action. *Canadian journal on aging*, 26(2), 101-111.

- Sgier, L., et Lucas, B. (2010, 13-15 January 2010). *Crumbling Citizenship. Political Participation and Belonging of Elderly Women in Care Homes*. Communication présenté 2nd European Conference on Gender and Politics, Budapest, Hungary.
- Siim, B. (2005). Gender equality, citizenship and welfare state restructuring. Dans J. G. Andersen, A.-M. Guillemard, P. H. Jensen, B. Pfau-Effinger et G. Daly (dir.), *The changing face of welfare: consequences and outcomes from a citizenship perspective* (p. 169-188). Royaume-Uni: Policy Press.
- Sontag, S. (1978). The double standard of aging. Dans V. Carver et P. Liddiard (dir.), *An Aging Population: A Reader and Sourcebook* (p. 72-80): Hodder and Stoughton.
- Soulet, M. H. (2005). Une solidarité de responsabilisation Dans J. Ion (dir.), *Le travail social et "souffrance psychique"* (p. 1-10). Paris: Dunod.
- Steiner, B. (2012). *Activation et politiques de retraite considérations au regard de la catégorie "travailleur âgé"*. Communication présenté Politiques sociales et contreparties : un nouveau schème des politiques sociales à l'échelon global ?, Université de Lausanne, Suisse.
- Stenner, P., McFarquhar, T., et Bowling, A. (2011). Older people and 'active ageing': Subjective aspects of ageing actively. *Journal of Health Psychology*, 16(3), 467-477. doi: 10.1177/1359105310384298
- Sylvain, H. (2008). Le devis constructiviste: une méthodologie de choix en sciences infirmières. *L'infirmière clinicienne*, 5(1), 3.
- Thériault, J. Y. (1999). La citoyenneté fragmentée est-elle incontournable. *Droits fondamentaux et citoyenneté: une citoyenneté fragmentée, limitée, illusoire*, 167-184.
- Thirot, M. (2013). La précarisation du travail: des parcours professionnels à géométrie variable. *Relations industrielles/Industrial Relations*, 68(1), 142-163.
- Townson, M. (2004). September 2004: A New "Social Architecture" For Canada? Planned redesign of social programs could spur privatization: Canadian Centre for Policy Alternatives, Centre canadien de politiques alternatives.
- Tremblay, D.-G. (2007). Introduction. Dans D.-G. Tremblay (dir.), *D'une culture de retraite vers un nouveau management des âges et des temps sociaux* (Vol. 22, p. 1-12): PUQ.
- Tronto, J. C. (1993). *Moral boundaries: A political argument for an ethic of care*. Psychology Press.
- Tronto, J. C. (2008). Du care. *Revue du MAUSS*, 32(2), 243-265.
- Tronto, J. C. (2013). *Caring democracy: markets, equality, and justice*. NYU Press.
- Ulysse, P. J., et Lesemann, F. (2004). *Citoyenneté et pauvreté: politiques, pratiques et stratégies d'insertion en emploi et de lutte contre la pauvreté*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Van Dyk, S. (2014). The appraisal of difference: Critical gerontology and the active-ageing-paradigm. *Journal of aging studies*, 31, 93-103.
- Van Dyk, S., et Turner, M. E. (2010). Active, Productive and Healthy Aging in Germany and the United States. Some insights and critical remarks from a comparative perspective. *AARP*.
- Van Dijk, T. A. (1997). *Critical Discourse Analysis*. Dans D. Schiffrin, D. Tannen et H. Hamilton, *The Handbook of Discourse Analysis*, (pp.252-271). New York : Blackwell Publishing.

- Viriot-Durandal, J.-P. (2007). Le mouvement associatif de retraités en France. Son évolution, ses fonctions. Dans M. Charpentier et A. Quéniart (dir.), *Pas de retraite pour l'engagement citoyen* (p. 79-101). Québec: Presse Universitaire du Québec.
- Vrancken, D. (2001). Reflexions autour des pratiques et des identités des «nouveaux retraités». *Pratiques du champ social*, 77-97.
- Walby, S. (2000). La citoyenneté est-elle sexuée ? Dans T.-H. Ballmer-Cao, V. Mottier et L. Sgier (dir.), *Genre et politique. Débats et perspective* (p. 51-82). Paris: Gailliamrd.
- Walker, A. (2002). A strategy for active ageing. *International Social Security Review*, 55(1), 121-139.
- Walker, A. (2005). Towards an international political economy of ageing. *Ageing & Society*(25), 815-839.
- Walker, A. (2006a). Active ageing in employment: Its meaning and potential. *Asia-Pacific Review*, 13(1), 78-93.
- Walker, A. (2006b). Reexamining the Political Economy of Aging: Understanding the Structure/Agency Tension. Dans J. Baars, D. Dannefer, C. Phillipson et A. Walker (dir.), *Aging, Globalization and Inequality. The New Critical Gerontology* (p. 59-80). New-York: Baywood Publishing Compagny.
- Walker, A. (2008). Commentary: The emergence and application of active aging in Europe. *Journal of Aging & Social Policy*, 21(1), 75-93.
- Walker, A. (2014). The concept of Active Aging. Dans A. Walker et C. Aspalter (dir.), *Active Ageing in Asia* (p. 14-29). London: Routledge.
- Walker, A. (2015). Vieillesse active, citoyenneté et inclusion Dans J.-P. Viriot Durandal, É. Raymond, T. Moulaert et M. Charpentier (dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés* (p. 245-267). Québec: Presses de l'Université du Québec
- Walker, A., et Maly, T. (2012). Active Aging : a strategic policy solution to demographic ageing in the European Union *International Journal of Social Welfare*(21), S117-S130.
- Warburton, J., et McLaughlin, D. (2006). Doing It from Your Heart: The Role of Older Women as Informal Volunteers. *Journal of Women & Aging*, 18(2), 55-72.
- Waylen, G. (2000). Le genre, le féminisme et l'État: un survol Dans T.-H. Ballmer-Cao, V. Mottier et L. Sgier (dir.), *Genre et politique. Débats et perspective* (p. 203-232). Paris: Gallimard.
- Weinstock, D. (2000). La citoyenneté en mutation. Dans Y. Boisvert, J. Hamel et M. Molgat (dir.), *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation* (p. 15-26). Montreal: Éditions Liber.
- Yerochewski, C. (2014). *Quand travailler enferme dans la pauvreté et la précarité: travailleuses et travailleurs pauvres au Québec et ailleurs*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Ylieff, M., De Lepeleire, J., et F. Buntix (2006). « La dépendance des personnes âgées. Définition, causes et conséquences », *L'Observatoire*, (44), 25-28.
- Young, I. M. (1989). Polity and group difference: a critique of the ideal of universal citizenship. *Ethics*, 99(2), 250-274.

Annexes

Annexe 1 : Tableau I. Déconstruction des données à partir du verbatim

Déconstruction du verbatim par segments selon trois dimensions	Définitions	Code	Vers une reconstruction des données
La réalité historico-empirique	Le parcours biographique, soit les faits, les événements, les fonctions (Demazière et Dubar, 1997), les épisodes structurels du récit localisé dans un espace historico-temporel précis (Baerger et Adams, cités dans Elliott, 2005 : 48). Le signifiant.	RE	Utilisation des segments codés RE pour reconstituer le récit de chaque répondante concernant la nature des pratiques et des contextes dans lesquels elles se déploient. Transitions et moments marquants de la trajectoire. 20 restitutions ont été écrites; 5 sont présentées dans cette thèse au chapitre suivant
La réalité discursive	Le niveau de la narration (Demazière et Dubar, 1997), soit la « réalité » telle que produit ce jour-là, les thèses, les arguments, les propositions visant à convaincre l'interlocuteur ; « points » qui donnent significations émotionnelles au récit produit dans l'ici et maintenant (Baerger et Adams, cités dans Elliott, 2005 : 48). Le signifié.	RD	Utilisation des segments codés pour reconstituer la trame discursive et réflexive de chacun des récits (mise en forme au regard du tableau II)
La réalité psychique et sémantique; ce que nous avons nommé la réalité réflexive	« C'est le niveau intermédiaire du récit, entre le parcours et le l'argument discursif, à savoir ce que le sujet pense rétrospectivement de ses expériences, la 'totalité réflexive' sur la vie vécue [...] sa vision du monde et de sa place dans le monde. » (Bertaux, 2010 : 75). Métaregard sur la trajectoire et les expériences de vie globales. Le référent.	RF	

Annexe 2 : Tableau II. Reconstruction des données : Mise en forme de la trame discursive et réflexive des récits

<p align="center">Axes de narration dans les récits</p> <p align="center">Objectifs de la chercheure</p>	<p>La nature des pratiques et les contextes d'activités : travail, famille, loisirs, bénévolat, etc.</p>	<p>Les pratiques jugées actives et les conceptions d'être une « femme active »</p>	<p>Sens et signification des pratiques de la vie quotidienne</p>	<p>Sentiment d'appartenance, rôle et contribution à la communauté ou à la société</p>
<p>1. Étudier la nature des pratiques dites actives accomplies dans la vie quotidienne, à savoir dans quelle mesure les participantes se considèrent comme des femmes actives</p> <p>2. Comprendre le sens et les significations des activités accomplies dans la vie quotidienne au regard de la construction d'un sentiment d'appartenance à la société</p> <p>3. Identifier et analyser les zones de tensions, d'ambiguïtés ou de résistances entre le discours dominant sur le vieillir actif au Québec et les constructions empiriques des femmes du vieillir actif et de leurs rapports à la citoyenneté « vécue ».</p>	<p align="center">Dimensions discursives de restitution des récits – la mise en intrigue</p> <p><u>1. Les événements marquants de la trajectoire (catégorie émergente)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La retraite : une catégorie de situation commune (Bertaux) - Vieillir : réflexions psychiques; méta regard sur cette période de vie dans la trajectoire <p><u>2. L'univers du privé/domestique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités accomplies dans le privé - Dans la cellule conjugale - Comme proche aidante le cas échéant, etc. <p><u>3. L'univers familial</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les relations familiales et intergénérationnelles - Rôle et sens de la grand-maternité <p><u>4. L'univers social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réseau social - Les activités de loisirs/sportives - Les activités bénévoles/ de participation civique <p><u>5. Résonance des pratiques décrites comme actives</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel sens? Quelle signification ? <p><u>6. Sentiment d'appartenance et apport à la société</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lien entre sens des pratiques et place, rôle ou contribution à la société 			

Annexe 3 : Tableau III. Caractéristiques sociodémographiques des répondantes

Pseudo-nyme	Âge	Statut social	Enfants et petits-enfants (PE)	Milieu de vie	Statut de propriété	Scolarité	Revenu annuel (personnel ou familial)
Suzanne	60 ans	Divorcée	2 enfants et 1 PE	Montréal	Propriétaire	DEC ⁷³	21-26 000\$ (personnel)
Marie-Andrée	64 ans	Mariée	3 enfants et 8 PE	Montréal (Villeray)	Propriétaire	BAC ⁷⁴	Plus de 60 000\$ (familial)
Michelle	67 ans	Divorcée	4 enfants et 7 PE	Drummondville	Locataire	BAC	27-35 000\$ (personnel)
Catherine	65 ans	Célibataire	1 enfant et 2 PE	Montréal (Miles-End)	Locataire	BAC	0-20 000\$ (personnel) reçoit le SRG ⁷⁵
Pauline	64 ans	Divorcée, Conjointe de fait	3 enfants et 4 PE	Montréal (Rivière-des-Prairies)	Propriétaire	DES ⁷⁶	36-45 000\$ (familial)
Céline	60 ans	Célibataire	Aucun	Montréal (Rosement)	Co-propriétaire avec sa mère	DES	27-35 000\$ (personnel)
Claire	63 ans	Mariée	1 enfant et 2 PE	Montréal (Ahuntsic)	Propriétaire	Maitrise	Plus de 60 000 \$ (familial)
Odette	63 ans	Divorcée	2 enfants et 1 PE	Montréal (HOMA)	Locataire (en colocation)	DEC	21- 26 000\$ (personnel)
Christine	63 ans	Célibataire	Aucun	Montréal (NDG)	Propriétaire	Doctorat	Plus de 60 000\$ (personnel)
Chantale	67 ans	Conjointe de fait	Aucun	Longueuil	Propriétaire	BAC	36-45 000\$ (personnel)
Anna	64 ans	Mariée	Aucun	Montréal (Plateau Mt-Royal)	Locataire	DES	0 -20 000\$ (familial)
Francine	67 ans	Mariée	2 enfants et 1 PF	Montréal (Hochela-	Propriétaire	DEC	36-45 000\$ (familial)

⁷³ Diplôme d'études collégiales

⁷⁴ Baccalauréat (premier cycle universitaire au Québec).

⁷⁵ Supplément de revenu garanti, accordé aux personnes à très faible revenu qui reçoivent la pension de vieillesse du gouvernement fédéral

⁷⁶ Diplôme d'études secondaires

Pseudo-nyme	Âge	Statut social	Enfants et petits-enfants (PE)	Milieu de vie	Statut de propriété	Scolarité	Revenu annuel (personnel ou familial)
				Maisonneuve			
Lorraine	63 ans	Mariée	2 enfants et 4 PE	Varenne	Propriétaire	BAC	36-45 000\$ (familial)
Marie	60 ans	Célibataire	1 enfant et 2 PE	Montréal (St-Michel)	Locataire	Sans DES	0-20 000\$ (personnel)
Aude	67 ans	Divorcée	2 enfants, pas de PE	Montréal (Petite Patrie)	Locataire	DES	0-20 000\$ (personnel) reçoit le SRG
Rita	67 ans	Mariée	3 enfants et 8 PE	Drummond -ville	Locataire	Sans DES	27-35000\$ (familial)
Carole	70 ans	Mariée	2 enfants et 2 PE	St-Cyrille de Wendover	Propriétaire	DES	27-35000\$ (familial)
Hélène	61 ans	Célibataire	Aucun	Montréal (Rosement)	Propriétaire	Doctorat	Plus de 60 000\$ (personnel)
Estelle	62 ans	Divorcée	Aucun	Montréal (Parc Extension)	Propriétaire	BAC	Plus de 60 000 \$ (personnel)
Françoise	64 ans	Mariée	3 enfants et 1 PE	St-Michel-des-Saints	Propriétaire	Maitrise	Plus de 60 000\$ (familial)

Annexe 4 : Tableau IV. Caractéristiques sociodémographiques des répondantes (suite)

Pseudony -me	Âge	Emploi ou retraite	Emploi antérieur (le plus récent le cas échéant)	Occupation partenaire	État de santé	Proche aidante
Suzanne	60 ans	Artiste		NA	Bon	Non
Marie- Andrée	64 ans	Retraitée (3 ans)	Enseignement	Domaine de la production Retraité	Bon	Non
Michèle	67 ans	Retraitée (7 mois)	Infirmière	NA	Bon	Non
Catherine	65 ans	Retraitée (6 mois)	Coordonnatrice	NA	Bon	Non
Pauline	64 ans	Retraitée (2 ans)	Directrice d'une résidence privée	Métier manufacturier Retraité	Fragilisée	Non
Céline	60 ans	Retraitée (4 ans)	Préposée aux bénéficiaires	NA	Bon	Oui
Claire	63 ans	Retraitée (2 ans)	Psychoéducatrice	Profession libérale non retraité	Bon	Non
Odette	63 ans	Retraitée (7 ans)	Opératrice de machines	NA	Très fragilisée	Non
Christine	63 ans	Retraitée (6 ans)	Vice-présidente finance	Profession artistique	Bon	Non
Chantale	67 ans	Retraitée (6 ans)	Agente de recherche	Métier des services retraité	Bon	Non
Anna	64 ans	Travaille à temps complet	Femme de ménage et camelot	Domaine des services	Bon	Non
Francine	67 ans	Travaille à temps complet	Éducatrice	Métier manufacturier	Bon	Non
Lorraine	63 ans	Retraitée (plus de 10 ans)	Enseignante	Domaine des services	Bon (aveugle)	Non
Marie	60 ans	Retraitée (plus de 5 ans)	Serveuse, femme de ménage et manufacturière	NA	Très fragilisée	Non
Aude	67 ans	Retraitée (deux ans)	Divers emplois dans le monde politique	NA	Bon	Non
Rita	67 ans	Femme au foyer	Pas investi le marché de l'emploi	Domaine de la construction retraité	Très fragilisée	Oui
Carole	70 ans	Femme au foyer	Peu investi le marché de l'emploi (enseignante avant le mariage)	Métier de la production retraité	Bon	Non
Hélène	61 ans	Travaille à temps complet	Professeure	NA	Bon	Non
Estelle	62 ans	Retraitée (7 ans);	Traductrice	NA	Bon	Non

Pseudonym -me	Âge	Emploi ou retraite	Emploi antérieur (le plus récent le cas échéant)	Occupation partenaire	État de santé	Proche aidante
		travaille à temps partiel	vendeuse à temps partiel à la retraite			
Françoise	64 ans	Retraitée (8 ans)	Enseignante	Domaine de la construction	Bon	Non

Annexe 5 : Tableau V. Synthèse des caractéristiques sociodémographiques des répondantes

Caractéristiques des répondantes	Nombre (N : 20)
Age	
Entre 60-65 ans	13
Entre 65-70 ans	7
État civil	
Mariée	8
Divorcée/pas conjointe de fait	5
Divorcée/conjointe de fait	2
Célibataire	5
Descendance	
Pas d'enfant	5
Enfants	15
Enfants et petits-enfants	14
Région	
Montréal et sa périphérie	16
Milieu urbain moyen	2
Milieu rural	2
Niveau d'études complétées	
Pas de diplôme d'études secondaires	2
Diplôme d'études secondaire	5
Diplôme d'études collégiales	3
Études universitaires 1er cycle	6
Études universitaires 2 ^e cycle	2
Études universitaires de 3 ^e cycle	2
Statut sur le marché de l'emploi	
Retraitée du marché du travail	15
A travaillé comme femme au foyer	2
Travaille à temps partiel à la retraite	2
Toujours sur le marché du travail	3
Domaine d'emploi	
Services, manufactures et emploi domestique	4
Fonctionnaire	2
Santé et services sociaux	4
Éducation et petite enfance	4
Arts et culture	1
Politique	1
Finance et administration	2

Caractéristiques des répondantes	Nombre (N : 20)
Revenu annuel	
0-20 000 \$	4
21 000-26 000 \$	2
27 000- 35 000\$	4
36 000-45 000\$	4
46 000-60 000\$	0
Plus de 60 000 \$	6

Annexe 6 : Grille d'entrevue

Rappel à moi-même :

- Important de mettre la table pour la discussion et de rappeler mon rôle dans l'entrevue
- Toujours poser des questions ouvertes qui ne peuvent pas être répondues par oui ou par non.
- Parfois l'ordre des questions peut varier selon les réponses et la direction que prend la répondante. Il s'agit de saisir les opportunités données pour aller plus en profondeur dans un sujet, même si ce n'est pas dans l'ordre prévu. Cela aide à établir et à maintenir le rythme et la direction que prend la répondante.

Questions	Éléments d'information recherchés au regard des objectifs de recherche
<p>Pour commencer, racontez-moi votre emploi du temps, à quoi vous occupez-vous au courant d'une semaine régulière ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • (Autre formule si difficile de répondre) : Si je devais vous remplacer pendant une semaine, pourriez-vous me dire ce que j'aurais à faire ? • Quelles sont les activités qui sont routinières – que vous faites invariablement? • Quelles sont les activités nouvelles ou différentes que vous faites? <p>(Si les répondantes ne savent pas trop quoi répondre ou passe rapidement sur certaines activités, revenir avec des questions précises). Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les activités que vous faites avec d'autres? (famille, amis, associations, etc.) • À quelle fréquence vous voyez vous? Que faites-vous quand vous êtes ensemble? • Quelle place occupe ces activités dans votre vie? (en terme de temps, en terme d'importance, de priorités) • Quel impact est-ce que ça aurait si vous ne pouviez plus partager ces moments avec ces personnes? <p>En quoi c'est important pour vous de faire telle ou telle chose à cette étape-ci de votre vie? (se référer aux activités décrites)</p> <ul style="list-style-type: none"> • (Si pas abordé), Et par rapport au vieillissement, quelle place ou importance ces activités ont-elles dans votre vie actuelle ? <p>Si vous comparez vos activités actuelles à celles accomplies lorsque vous aviez 40 ou 50 ans, en quoi sont-elles différentes ou similaires ?</p>	<p>Les dimensions/natures des activités :</p> <p>Travail Famille- grand-maternage</p> <ul style="list-style-type: none"> - nature des activités réalisées avec les membres de la famille <p>Bénévolat/Engagement</p> <ul style="list-style-type: none"> - aidante auprès d'un-e proche ? - Détails des activités de soins aux proches ou accomplies dans une structure formelle <p>Les activités de loisirs, de détente et liées au domestique</p> <p>Perception et caractéristiques des activités</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce qu'il y a des activités que vous aimeriez faire en ce moment et que vous ne pouvez pas faire ? Lesquelles ? 	
<p>À travers vos activités quotidiennes, comment vous sentez-vous impliquée dans la société ?</p> <p>Considérant tout ce que vous m'avez dit, quel rôle croyez vous pouvoir jouer dans votre communauté ou dans la société en général ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • C'est quoi votre rôle au sein de tout ça? Votre contribution? • Qu'est-ce que vous apportez à la société qui est spécifique, unique à vous ? • Qu'est-ce que cela vous apporte de faire (ceci ou cela en référence aux réponses antérieures) ? 	<p>Sens et signification des activités/de l'action</p> <p>Activités qui permettent de se sentir partie prenante de la société</p>
<p>Quels sont les projets que vous aimeriez réaliser dans les prochaines années?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels seraient les obstacles qui pourraient freiner la réalisation de ce/ces projets? • (Si pas de projets) Comment envisagez-vous votre vie dans les prochaines années ? 	<p>Projection de soi et des activités dans les prochaines années</p>
<p>En terminant, est-ce qu'il y a des éléments, des choses que vous voudriez ajouter et que nous n'avons pas discuté ?</p> <p>Sincères remerciements.</p>	